QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12086 – MARDI 6 DÉCEMBRE 1983

M. Lusinchi social-démocrate a remporté l'élection présidentielle au Venezuela

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 46

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Tournant dans la politique américaine au Liban

Un périlleux exercice

En recourant à la manière forte, le président Reagan risque de compliquer encore un peu plus le processus d'une réconciliation nationale au Liban et les chances de la paix au Proche-Orient.

Qu'importe si le raid de dimanche constitue, comme l'assure Washington, une mesure « défensive » ou s'il s'agit, à en croire Damas, d'une « déclaration de guerre ». L'événement en lui-même autorise toutes les inquiétudes. C'est la première fois que l'aviation américaine attaque des positions spécifiquement syriennes. C'est la première fois encore – depuis la guerre du Vietnam – qu'elle perd deux de ses appareils. La riposte de Damas, qui a pris la forme d'un bombardement intensif, a coûté la vie à huit « marines ». De représailles en actions punitives, les hostilités vont s'étendre. Dans la meilleure des hypothèses, le contingent américain fera figure d'une « milice » supplémentaire dans la guerre civile libanaise ; au pis, les engagements militaires conduiraient à une guerre contre la Syrie, avec le danger que celle-ci ne débouche sur une confrontation soviéto-américaine.

Les « conseillers » militaires de Moscou – agissant souvent comme servants de bases de fusées – sont répandus dans une bonne partie du Liban et jusqu'au sommet du mont Sannine qui surplombe Beyrouth. Plus de sept mille d'entre eux sont installés sur le territoire syrien, où ils sont seuls à contrôler les bases de Sam-5. L'imposante flotte des Etats-Unis, qui navigue à proximité des côtes libanaises, est à la portée des fusées syro-soviétiques, tout comme les positions stratégiques adverses sont à la merci de l'aéronavale américaine. Le climat de guerre froide, la proximité de l'élection présidentielle à Washington, la détermination de l'U.R.S.S. de défendre le dernier « carré » qui lui reste dans cette partie névralgique du Proche-Orient, ne contribuent guère à l'apaisement.

Certes, les deux superpuissances mettront tout en œuvre pour éviter une aussi périlleuse confrontation. On imagine mal les États-Unis s'engageant dans une guerre contre la Syrie. Mais si les renseignements que possèdent les services secrets britanniques – opportunément livrés à la presse d'outre-Manche – devaient se révéler exacts, l'avenir paraît bien sombre. Selon le « Sunday Times » et l'« Observer », l'accord secret conclu la semaine dernière entre le président Reagan et le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, comporterait une action militaire, menée par Jérusalem et soutenue activement par Washington, destinée à bouter les Syriens hors du Liban. Les deux capitales démentent qu'elles nourrissent de telles intentions belliqueuses. Mais comment expliquer la brusque générosité du chef de la Maison Blanche, qui a comblé son interlocuteur israélien en lui accordant de multiples avantages financiers, économiques, commerciaux, diplomatiques et militaires ?

En tout état de cause, le rejet de la requête présentée par le président libanais, M. Amine Gemayel, tendant à amender l'accord de paix conclu le 17 mai dernier entre Beyrouth et Jérusalem remet en cause le consensus réalisé à Genève le mois dernier entre toutes les factions libanaises, avec l'aval de la Syrie. M. Reagan joue avec le feu.

En affrontant directement l'armée syrienne Washington veut contraindre Damas à négocier un règlement du conflit

De notre correspondant

Washington. – Pour la première fois depuis que les « marines » ont, en septembre 1982, pris position à Beyrouth, les Etats-Unis et les Syriens se sont directement affrontés. Pour la première fois depuis des années, depuis la guerre du Vietnam sans doute, un pilote américain se retrouve prisonnier de forces qu'il faut bien qualifier d'« ennemies ».

Le même jour, dimanche 4 décembre, les positions tenues par les « marines » à l'aéroport de Beyrouth ont été lourdement bombardées – réponse au raid de la matinée – et huit soldats américains ont été tués et deux autres blessés. Réponse à la réponse, la flotte américaine mouillant au large de la capitale libanaise a dirigé ses canons sur le sud de la ville, sur la région de Choueyfat tenue par les miliciens druzes alliés de la Syrie.

Cela s'appelle un engrenage qui n'en est, selon toute vraisemblance, qu'à son début. Qu'on le fasse remonter à l'invasion du Liban par l'armée israélienne ou au sanglant attentat du 23 octobre dernier contre le contingent américain, ce mécanisme est particulièrement inquiétant. Dans la région la plus explosive qui soit, s'opposent en effet directement l'intransigeante Amérique de M. Reagan et la non moins intransigeante Syrie de M. Assad, armée, soutenue et conseillée sur place par l'Union soviétique. *De facto*, les Etats-Unis sont depuis dimanche engagés dans un conflit armé, qui n'est pas, contrairement à ce que craint l'opinion américaine, un nouveau Vietnam. Soviétiques et Américains sont aujourd'hui de chaque côté d'une frêle ligne de front, alors que les tables de négociations où ils se rencontrent deviennent de plus en plus rares.

Pour l'instant, il ne sagit que d'un bras de fer américano-syrien, mais le fait est qu'on ne voit pas M. Reagan jeter le gant qu'il vient juste de relever.

Deux fois au moins dans le proche passé, les 10 et 15 novembre dernier, la défense antiaérienne syrienne avait ouvert le feu au Liban comme elle l'a fait samedi sur des avions de reconnaissance américains, mais sans que cela ne provoque de réaction. Ces incidents avaient au contraire été minimisés à Washington alors que cette fois-ci l'ordre de représailles a été donné par M. Reagan lui-même.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Difficiles débuts du sommet d'Athènes

Mme Thatcher se montre intraitable sur la contribution britannique au budget de la Communauté

De nos envoyés spéciaux

Athènes. – Alors que les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix ont commencé leurs entretiens dimanche à 15 heures, l'ambiance n'est pas à l'euphorie. Les Français se plaignent avec insistance des Anglais. M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, a ainsi noté « *une rigidité impressionnante de la part des représentants du Royaume-Uni alors que les neuf autres, sans pour autant ne pas être fermes, manifestent un souci d'ouverture* ». Il est vrai que Mme Thatcher a réaffirmé d'entrée de jeu qu'« *il n'y aurait pas d'augmentation des ressources propres* » tant que ne serait pas décidé un partage équitable, entre les Etats membres, des charges budgétaires de la Communauté et un contrôle effectif de la politique agricole commune (PAC) et de ses dépenses. Ce n'est pas nouveau, mais ce n'est pas non plus sans doute la manière la plus constructive d'engager le débat.

Les premières escarmouches ont porté sur l'ordre des travaux. Mme Thatcher aurait souhaité que le conseil européen commence par aborder le dossier budgétaire. M. Papandréou, qui préside la réunion, a tenu bon, et les Dix ont débuté, comme ils le voulaient, par le dossier agricole. Pendant deux bonnes heures, les chefs d'Etat et de gouvernement ont parlé du lait et des moyens de stopper la progression constante et coûteuse de sa production.

M. Mitterrand a insisté sur deux points : premièrement, l'augmentation de la production est due pour l'essentiel à l'élevage « hors sol » pratiqué par certains Etats membres grâce à l'importation massive de *produits de substitution des céréales* (P.S.C.) ; il revient aux pays qui ont le plus contribué à la formation des excédents de prendre en charge la part principale de l'effort maintenant nécessaire pour stabiliser la production. *Concrètement*, la reconnaissance d'une telle responsabilité différenciée pourrait se traduire par l'adoption, comme période de référence pour la fixation des quotas de production, de l'année 1981 plus un ou deux pour cent. *Depuis 1980*, les Pays-Bas, la R.F.A., la Grande-Bretagne et l'Irlande ont en effet beaucoup plus augmenté leur production laitière que la France.

Deuxièmement, dans l'hypothèse où la France accepterait un plafonnement de la production, il ne saurait être question de fixer des quotas individuels comme cela est proposé par Bruxelles. « *Cela exigerait que l'on place un gendarme auprès de chacune des quatre cent trente mille exploitations laitières françaises pour surveiller si elle respecte sont quota* », aurait dit M. Mitterrand. En cas de plafonnement de sa production, la France préférerait un système de quota national à gérer sous la responsabilité de chaque Etat membre.

M. Mitterrand a souligné également qu'on ne pouvait traiter le dossier des excédents laitiers sans stabiliser les importations de produits de substitution des céréales.

BERNARD BRIGOULEIX
et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Retour

Jean-Bedel Bokassa est en France !

Après avoir échoué dans sa tentative de rentrer en Centrafrique, que prépare-t-il dans notre pays qui fut sa deuxième patrie ?

M. Mitterrand aurait tort de ne pas s'inquiéter pour la stabilité de son régime. Le retour d'un empereur, c'est toujours une épreuve pour la France. Et l'histoire récente nous enseigne que M. Bokassa a déjà un président à son tableau de chasse.

BRUNO FRAPPAT.

Le Maroc dans l'attente

M. Mohammed Karim Lamrani a présenté le 30 novembre au roi Hassan II le nouveau gouvernement chérifien d'union nationale, dont la première tâche sera d'organiser les élections législatives, qui devaient initialement se dérouler en octobre. André Fontaine, qui a passé récemment deux semaines au Maroc, y a trouvé un pays en attente : non seulement de ces élections, mais aussi de la paix au Sahara et de la nécessaire reprise en main d'une économie handicapée.

I. – *Gouverner en majesté*

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Fès. – Dans l'immense rempart qui entoure, comme pour les empêcher de se séparer, Fès-el-Jedid, Fès la nouvelle, – elle ne date que du treizième siècle, – et sa sœur aînée, située en contrebas, Fès-el-Bali, où la foule est si dense que seuls les ânes parviennent à se frayer un passage, voici *une porte comme tant* d'autres. Elle débouche sur un *mechouar*. Autrement dit sur la place où l'on attendait autrefois l'autorisation de pénétrer chez le sultan. Celle-ci est de proportions modestes mais parfaites, et la lumière du soir, dont l'ocre des projecteurs prend insensiblement la relève, la baigne d'une douceur dorée. En contraste, au fond, une autre porte débouche sur la pénombre : seule la lune permet d'entr'apercevoir, fait de minarets,de toits de faïence verte, un décor des mille et une nuits. On aimerait humer ce silence. Mais deux policiers barrent l'entrée : nous sommes sur le seuil du palais royal, où l'on n'est admis qu'en montrant patte très blanche.

C'était après tout la même chose à Versailles du temps de Louis XIV, au Kremlin sous les tsars – et sous Staline, – et la Cité interdite de Pékin mérite toujours largement son nom. Si l'on visite régulièrement la Maison Blanche, ni l'Élysée, ni Buckingham Palace ne sont habituellement ouverts au public. Non plus que les somptueuses résidences que, capitalistes ou progressistes, ont acquis ou se sont fait bâtir tant de satrapes de ce temps.

Reste qu'à Fès on ne peut manquer d'être frappé par l'immensité de la demeure royale,qui, de surcroît, est en cours d'agrandissement. Or il ne s'agit là que de l'un des palais, plus vastes les uns que les autres, que Hassan II possède ou fait construire à Rabat, à Meknès, à Marrakech, à Casablanca, ailleurs encore. Amour du faste et du grandiose, rejoignant celui de ces empereurs almohades qui, de l'Andalousie au Sahara, ont laissé tant de monuments de leur gloire et de si imposants ? Occasion d'exercer, pour les artisans et les artistes marocains, un mécénat sans rival ? Manière d'échapper, comme le dit le roi en plaisantant, à la claustrophobie qui menace un homme auquel il est interdit d'aller se promener dans la rue comme tout le monde ? Oui, sans doute. Mais comment ne pas voir d'abord, dans ce parti pris de majesté, la manifestation d'une philosophie politique ?

C'est que le Maroc est le seul pays d'Afrique, avec le Swaziland, à avoir conservé la forme monarchique. Et que la monarchie, ici, doit être comprise au sens étymologique du terme : le gouvernement d'un seul, qui définit seul sa politique, choisit seul ses ministres, et auquel il a suffi d'un simple décret, en octobre dernier, pour reprendre provisoirement au Parlement le pouvoir législatif.

Etre roi, en un siècle qui a vu disparaître tant de trônes, c'est déjà défier le sens habituellement prêté à l'histoire. Les souverains d'Europe et d'Asie le sentent bien, qui se gardent de gouverner eux-mêmes. Il n'en va pas de même toutefois au sein de la Ligue arabe, puisque celle-ci compte encore bon nombre de rois, de sultans ou d'émirs, dont le pouvoir s'exerce aussi directement que celui des militaires auxquels la plupart des républiques membres ont confié leur destin.

(Lire la suite page 5.)

DUBILLARD ET PLANCHON A VILLEURBANNE

L'amour, l'absence

Metteur en scène, Roger Planchon pratique volontiers les doubles spectacles qui se renvoient, en miroir, un même thème. Il y a eu l'utopie du pouvoir et de l'amour avec Shakespeare, *Antoine et Cléopâtre*, plus *Périclès*. Les pièges du pouvoir et de la religion avec *Athalie* plus *Dom Juan*. Il y a actuellement en alternance, au T.N.P.-Villeurbanne, le « mal-être » des poètes, le désir d'amour et son absence, avec une pièce que Planchon a écrite à partir de Scott Fitzgerald : *Alice, par d'obscurs chemins* plus *Où boivent les vaches*, de Roland Dubillard. *« L'histoire d'un homme qui se fiche de la gloire et l'histoire d'un homme qui ne vit que pour elle*, dit Roger Planchon, *et tous deux se détruisent. »*

Un poète à tout faire – des romans, des essais, de la musique, de la sculpture... Un artiste, l'artiste officiel type, couvert de décorations, de prix et de commandes. Tel est Félix, personnage central de *Où boivent les vaches*, un homme réduit à son image publique. Il est poursuivi *par un journaliste* (Jeffrey Carey), qui l'interviewe, veut faire son portrait filmé et se contente de rassembler les morceaux de cette image factice, d'en reproduire une fois de plus la copie conforme.

La question n'est pas de savoir quelle est la vérité de Félix. Félix est une vue de l'esprit, le cauchemar burlesque de Roland Dubillard, auteur qui écrit à côté de la vie, aux portes de la mort, et se laisse, comme on dit, porter par les événements. Mais il les regarde, observe, débusque les aberrations infimes, les méchancetés routinières.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 18.)

VOITURE PIÉGÉE A BEYROUTH-OUEST : PLUS DE VINGT MORTS

LIRE PAGE 48

Mirage technologique ?

par MICHEL GODET (*)

LES productions qui ont fait la croissance des années 50 et 60 s'essoufflent. Les nouvelles techniques vont-elles nous permettre de sortir de la crise ? Virage ou mirage ? Il semble que le volontarisme soit impuissant à accélérer la phase de transition. Paradoxalement la chute des investissements et de la productivité continue au moment même où la révolution des microprocesseurs amorce une nouvelle ère de rendements croissants dans l'industrie et les services. Finalement, la crise ne serait ni énergétique, ni monétaire, ni technologique, mais elle traduirait un défaut de régulation socio-institutionnelle.

L'évolution technico-économique étant plus rapide que le changement social, il en résulte une inadéquation croissante des comportements aux réalités nouvelles. Il faut certainement, comme on l'a dit, « faire payer les riches » mais à condition d'admettre que nous sommes tous les nantis de quelque chose et qu'il va nous falloir, nous aussi, renoncer à tel ou tel avantage acquis pour permettre l'adaptation en souplesse, c'est-à-dire sans catastrophe, à un monde profondément différent de celui que nous avons connu jusqu'ici.

A défaut de la possibilité d'une nouvelle donne sociale par décret, la nécessité des crises et du chômage s'impose pour surmonter les rigidités accumulées dans les années antérieures et pour faire passer les mesures qui s'imposent. Ce constat, difficile à admettre, appelle certes la rigueur politique, mais porte aussi en germe l'espoir que des crises d'aujourd'hui naisse le changement social de demain. Ce constat conduit aussi à penser que les crises ne font que démarrer, contrairement à ce que prétend Alain Minc dans son livre « *L'après-crise est commencée* ».

Il apparaît que « *le changement social indispensable pour sortir des crises* » n'est guère stimulé par le changement technique. Comme l'ont bien souligné René Eksl et Gérard Métayer (1), pour les technologies de l'information, « *le bilan des expérimentations en France est consternant ; nulle part ces applications n'ont entraîné la moindre dynamique sociale ou culturelle. Ces techniques se sont moulées dans les structures et les relations actuelles, elles éludent systématiquement les questions de redistribution du pouvoir, du rééquilibrage entre groupes économiques et sociaux* ».

L'innovation technologique ne résout rien en soi et, si elle a parfois le mérite de mettre au jour certaines contradictions de nos structures sociales, elle pose aussi de nouveaux problèmes de mode de vie, d'organisation du travail et de relations sociales. Ainsi l'informatisation généralisée de l'enseignement pourrait créer de nouvelles formes d'exclusion sociale, certains devenant « informatiquement analphabètes » dans une société où les informatisés seraient analphabètes tout court.

Les choix techniques devraient faire l'objet d'un contrôle social renforcé, d'un véritable débat d'idées où les experts sollicités seraient véritablement indépendants des groupes de pressions technocratiques et industriels. L'Assemblée nationale doit en principe se doter d'un office d'évaluation des options techniques. Il est grand temps que celui-ci voie réellement le jour, sinon les choix télématiques se feront aussi peu démocratiquement que pour l'électro-nucléaire, alors que les enjeux sociaux sont bien plus considérables.

Soyons clairs, notre propos n'est pas ici de freiner le changement technique, il est, au contraire, de le maîtriser pour le stimuler et l'orienter dans un sens qui réponde mieux aux aspirations sociales et aux contraintes économiques réelles.

Les innovations de procédés (automatisation, robotisation) sont appelées à se développer rapidement dans le monde industriel en raison des contraintes de compétitivité à l'échelle internationale. Inéluctable, ce mouvement impose plus que jamais de s'interroger partout dans les entreprises sur les conditions sociales de son insertion.

En revanche, la plupart des innovations de produits et de services ne parviennent pas à dépasser le stade expérimental pour se tailler un marché solvable. Certains responsables sont tentés de dire : « *Créons le besoin, donnons le produit, ils finiront bien par s'en servir et peut-être par l'acheter.* »

Les « Concorde » en télématique

La politique de l'offre ne dure qu'un temps, un jour ou l'apôtre, la sanction de marché reprend le dessus, et parfois il ne reste de l'innovation que le gaspillage financier.

Tout ce qui est technologiquement possible n'est pas nécessairement souhaitable d'un point de vue social et économiquement rentable. Prenons garde, surtout en période de vaches maigres, de ne pas lancer (avec le câble, le vidéotex et d'autres réseaux) de nouveaux Concorde télématiques.

A quoi bon, par exemple, mettre en place des supports techniques comme le vidéotex si les contenus sont absents ou inutiles. Sur le vidéotex, précisément, une course de vitesse est engagée entre l'Europe et l'Amérique du Nord. D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique (j'ai pu vérifier récemment), le principal argument pour justifier cette course, c'est qu'il faut le faire parce que les autres le font. La farce va bientôt l'emporter sur l'illusion.

Il y a peut-être des besoins dont on n'a pas vraiment besoin (annuaire électronique ?), et il y a sûrement des besoins importants qui ne sont pas satisfaits, notamment dans le domaine « communication » de la vie quotidienne. Citons le besoin d'espace et de calme (à quoi bon encombrer les logements étroits et bruyants avec de nouveaux gadgets électroniques ?) ; le besoin de verdure et d'aires de jeu pour les enfants de la ville (des jeux électroniques ne remplacent ni les arbres ni les balançoires) ; le besoin d'échanges humains directs et pas seulement au travers des nouveaux médias : « *Chacun serait plus proche mais n'aurait plus de prochain* », etc.

La croissance économique n'est pas un stock inaltérable, mais un flux qui se renouvelle chaque année. Dès lors, pour le citoyen consommateur, le taux de croissance du débit annuel compte moins vite que sa répartition et que son contenu qualitatif (conditions de vie, rapports sociaux).

Il est temps de découvrir que les Français ne veulent pas nécessairement consommer plus mais vivre mieux. Bref, de se rappeler, comme le soulignait K. Marx dans les *Grundrisse*, que les « *forces productives* » ne sont pas seulement « *matérielles* » mais aussi « *spirituelles* ».

(*) Auteur de *Demain les crises : de la résignation à l'antifatalité*. Hachette littérature.

(1) Dans un article intitulé « Modernisme technique et conservatisme social ». Revue *Futuribles*, nº 65.

« LA CHINE APRÈS L'UTOPIE », de Jacques Gravereau

Les lendemains de l'illusion maoïste

LA Chine exerce une fascination moindre, aujourd'hui, sur l'opinion publique occidentale qu'au temps où régnait en maître le verbe maoïste. Son destin ne saurait, cependant, être indifférent à qui se préoccupe des rapports de forces géopolitiques dans le monde. Vers quel avenir incertain se dirige ce peuple d'un milliard d'hommes, à la civilisation millénaire, et pour lequel l'entrée dans le monde moderne, obtenue au forceps par les guerres et la révolution, est encore synonyme de traumatisme, d'agression, d'humiliation ?

En situant la réflexion à un tel niveau, J. Gravereau fixait à son livre, *la Chine après l'utopie*, des objectifs ambitieux. Le résultat n'est pas décevant, même si le lecteur reste parfois un peu sur sa faim. Ecrit dans un style alerte, mais sobre, cet ouvrage a le mérite de présenter avec clarté, donc de façon accessible à un large public, quelques données fondamentales (utiles tableaux statistiques originaux) sur une Chine à peine éveillée de l'illusion maoïste et dont les dirigeants découvrent qu'ils doivent affronter des défis — la faim, la démographie, la sécurité — aussi, sinon plus, angoissants aujourd'hui qu'il y a trente ans.

L'idée centrale de Gravereau est que, malgré la révolution communiste, le pouvoir contemporain en Chine reste incapable de s'affranchir de formes de gouvernement et d'un fonctionnement des institutions qui, depuis Confucius, privilégient une vision hiérarchique de la société et le primat de l'idéologie. Mao est resté prisonnier de l'univers fermé de l'empire du milieu et de sa tradition bureaucratique et idéologique. Ses successeurs, un peu plus ouverts, mais membres, en fin de compte, d'une classe politique très traditionnelle, demeurent aussi coupés des détenteurs du savoir moderne (intellectuels, techniciens) que l'était le fondateur de la République populaire.

Or, estime l'auteur, ce qui est à l'ordre du jour, en cette fin du vingtième siècle, c'est la survie de la Chine. Dans ces conditions, ses dirigeants n'ont pas le droit de se tromper. Mais quelle voie suivre après tant d'errements et alors que les problèmes sont immenses ?

La Chine est potentiellement riche, mais les Chinois sont pauvres. La ration alimentaire par habitant n'a guère augmenté par rapport aux années 50, voire à 1935. Le sous-développement intellectuel et technique est criant. Dans les villes, le pouvoir doit lutter contre l'inflation, le chômage, réformer la gestion économique dominée par une bureaucratie souvent incompétente, résoudre l'impasse énergétique.

Des expériences ont été tentées tant dans l'agriculture que dans l'industrie. Mais elles ne sont pas encore tout à fait assurées et font naître de nouvelles tensions, sources possibles, à terme, de troubles politiques. L'ouverture économique vers l'Ouest a pu apparaître, un moment, comme la panacée. Mais, menée de façon trop précipitée, elle peut déboucher sur l'incompréhension, la frustration et aboutir à un phénomène de rejet. D'où les hésitations, les dosages, les lenteurs. Or le temps presse.

Dans une telle situation, J. Gravereau n'envisage que deux *scénarios* possibles. Selon le premier, les dirigeants actuels « *enflent la parole pour subjuguer la réalité* » et on peut craindre le pire : l'anarchie, la famine. A côté de cette hypothèse pessimiste, il existe, selon l'auteur, un scénario « réaliste » qui suppose que l'Etat et le parti, s'engageant sur la voie d'une certaine soviétisation, trouvent un compromis entre leur autorité et « *les aspirations minimales de la population* ».

J. Gravereau, on le voit, n'envisage pas vraiment l'avenir en rose pour la Chine. Malgré, ici ou là, quelques erreurs de détail — Hua Guofeng n'a pas été démis du Comité central au plénum de septembre 1982 : le douzième congrès, qui s'est tenu à cette date, l'y a, au contraire, maintenu, — son ouvrage apporte une contribution stimulante à la réflexion sur l'avenir d'un pays qui continue à se chercher, dramatiquement déchiré entre la fidélité à ses traditions et la quête de la modernité.

MANUEL LUCBERT.

★ *La Chine après l'utopie*, de Jacques Gravereau. Berger-Levrault, coll. Stratégies. 255 p., 68 F.

LETTRES AU Monde

La sauvagerie ambiante

Depuis le 15 novembre, je sais que dans mon pays on peut tuer un homme de type arabe dans un train sans que personne n'intervienne. Je sais aussi que ni le lendemain ni les jours suivants, ce crime ne souleva aucune vague d'indignation.

La radio a fait des comptes-rendus brefs et secs de l'événement, sans commentaires. A la télévision, seul TF1 lui a donné la place qui lui revenait dans les informations : la première, et le temps qu'il fallait pour prendre la mesure de ce qui venait de se passer. Antenne 2 l'a pratiquement escamoté, en troisième position, sans transmettre la déclaration de Georgina Dufoix, montrant à peine les sourires narquois, voire la franche hilarité, bras d'honneur en prime, des coupables, dessoûlés mais n'ayant pas pour autant, selon le procureur, pris conscience de la gravité de leur acte. « *Triste affaire* », a conclu platement le journaliste, avec son expression à tout faire.

Je pensais naïvement que la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, la LICRA, que sais-je, allaient prendre feu et flamme, organiser des manifestations, que le jour de l'enterrement d'Habib Grimzi (au fait, quand, où a-t-il été enterré ? a-t-il été enterré ? aurais-je été distraite ?) on donnerait la possibilité, à ceux que sa mort avait profondément révoltés, de témoigner leur peine, leur désir de ne pas être complices par omission de ceux qui « se font un bougnoul », leur volonté que tout soit fait pour que la « bête immonde » que la droite ranime de manière si irresponsable ne puisse trouver prise sur des esprits faibles.

Je me trompais lourdement. Il ne s'est rien passé. Rien.

Si dans *le Monde* du 23 novembre, Nicolas Beau et Françoise Gaspard attirent l'attention sur la « marche des Beurs » et la chance qu'elle représente, la dernière peut-être, de se solidariser avec des jeunes qui ne veulent être ni menaçants ni menacés, de conforter l'embryon d'une amorce de fraternité dont *notre* avenir dépend pour une large part, Claude Sarraute, elle, dans le même numéro (dans « Violences »), se fait l'écho d'une autre France, nostalgique de feu « sécurité et liberté ». Serait-elle majoritaire, cette France-là ? Serait-ce la peur qui la pousse vers le néo-poujadisme, vers la brutalité ?

J'ai été frappée que personne ne cherche à comprendre pourquoi, selon les statistiques, il y avait eu un accroissement de 30 % des accidents d'automobile mortels au mois de septembre, attribués notamment à des excès de vitesse, refus de priorité, feux rouges grillés. Bien avant la publication des statistiques, j'avais perçu l'agressivité accrue des conducteurs et j'y avais vu un comportement qui s'apparentait aux frondes en tout genre qui se multiplient, refus de paiement d'impôt, sabotages administratifs, etc. Brûler un feu rouge, mépriser un « stop », c'est défier la loi et ses représentants, c'est manifester sa haine du régime, et se défouler en même temps.

C'est la sauvagerie ambiante qui a tué Habib Grimzi. Cette mort, dans sa gratuité, est exemplaire. Il ne s'agit plus d'une réaction immédiate, d'une exaspération ponctuelle. Que nous n'en ayons pas conscience est infiniment inquiétant. L'alcool dans le sang des futurs légionnaires a servi de révélateur.

Notre haine de l'autre est exacerbée par notre haine d'une part de nous-mêmes. Le bouc émissaire, c'est l'autre, on commence à le savoir.

GENEVIÈVE DOZE

(Marseille).

Les non-titulaires mal aimés de l'ENA

Les réformes entreprises à l'ENA ont suscité de nombreuses prises de position contradictoires. L'instauration d'une troisième voie d'accès à la haute fonction publique a tout particulièrement alimenté les discussions (*le Monde* du 12 novembre). La polarisation de l'attention de l'opinion publique sur l'arrivée des « énarques du troisième type » a contribué à occulter un aspect peu connu : la situation des personnels non titulaires accédant à l'ENA par la voie du concours interne, abusivement dénommé concours « fonctionnaire » puisqu'il est ouvert au personnel contractuel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire d'Etat.

L'ouverture sociale de l'ENA, objectif prioritaire du train de réformes instauré par M. Le Pors, supposerait que les personnels non titulaires de la fonction publique accédant à cette école voient leur ancienneté prise en compte dans le calcul de leur traitement, comme leurs camarades fonctionnaires. La situation actuelle se caractérise pour eux par une perte de rémunération de l'ordre de 50 % pendant les vingt-huit mois de scolarité, sans perspective de reclassement ultérieur.

Comment l'impératif de justice, qui est à l'origine des mesures prises en 1982, peut-il s'accommoder du maintien de discriminations sans fondement entre les élèves de même âge, de même niveau et suivant la même scolarité ?

L'agent non titulaire issu du concours interne fait figure de parent pauvre en comparaison d'un étudiant de l'E.N.S.P.T.T. dont la carrière peut être fictivement reconstituée par accord dérogatoire de la direction du budget (même s'il vient du secteur privé), d'un agent de la S.F.P. qui conserve son plein traitement pendant son passage rue de l'Université ou d'un étudiant fonctionnaire, agrégé de l'enseignement secondaire par exemple, dont la rémunération est maintenue grâce au versement d'une indemnité compensatrice. L'écart de rémunération entre eux peut aller du simple au double !

La permanence de cette situation est d'autant plus incompréhensible que les années d'ancienneté acquises dans la fonction publique sont reconnues *de facto* en donnant le droit de passer le concours interne et que l'accès au cycle préparatoire du Centre de formation et de perfectionnement professionnel du ministère de l'économie se fait sans perte de traitement, tout se passant en définitive comme si la réussite au concours d'entrée équivalait à une sanction au plan pécuniaire !

Le sens du bien commun et la volonté politique permettront-ils de remédier à cette injustice sans attendre la fin d'un processus de titularisation qui n'interviendra pas avant plusieurs années pour les catégories A. Mieux vaut favoriser le dynamisme que l'attentisme !

M.T.

Chargé de mission, non titulaire ; démissionnaire de l'ENA

Le crime d'indignation

J'ai lu avec intérêt l'article d'André Fontaine intitulé « Arafat entre deux ennemis », paru dans *le Monde* du samedi 12 novembre 1983. Il soutient que « *les opinions arabes ne se sont aucunement mobilisées au moment de l'invasion du Liban...* » et qu'il n'y a pas eu « *une seule manifestation de rue, où que ce soit, en faveur* » [des Palestiniens], « *pris au piège* » à Beyrouth, durant l'été 1982. Je voudrais, cependant, attirer votre attention sur ce qui suit.

1) Il est de notoriété internationale que les opinions publiques arabes n'évoluent pas dans un climat de liberté et de démocratie. Elles sont étroitement surveillées par des appareils policiers prêts à disperser et, souvent, à réprimer dans le sang tout mouvement pacifique d'opinion.

2) Des milliers de Tunisiens ont pris le risque de descendre dans la rue, durant l'été 1982, pour manifester contre l'agression et la trahison dont le peuple palestinien a été victime. Des associations professionnelles (Union des ingénieurs tunisiens, Association des jeunes avocats, Association des journalistes tunisiens...) et la Ligue tunisienne des droits de l'homme ont organisé, en outre, dans un climat empreint d'intimidations et de tracasseries policières, une campagne de solidarité avec les peuples libanais et palestinien. Outre la collecte de sang, cette campagne a contribué à faciliter le départ de plusieurs volontaires tunisiens pour Beyrouth.

3) En octobre 1982, une dizaine de Tunisiens, dont deux journalistes (Amor Mejri, de l'hebdomadaire *Biladi* du parti socialiste destourien, et Abderrahmen Jabnouni, du quotidien officieux *Essabah*) ont été arrêtés pour avoir participé, activement, à la campagne de solidarité avec les peuples libanais et palestinien. Ils ont été condamnés, en juillet 1983, à des peines allant jusqu'à treize ans de prison ferme, au terme d'un procès qui a brillé par la violation des droits des accusés et des défenseurs. Ces derniers se sont retirés du procès devant la poursuite des violations de leurs droits.

KAMELEDDINE LABIDI,

Journaliste

(Tunisie).

Comme chez les staliniens...

Dès que l'on critique une décision malencontreuse prise par le gouvernement de gauche (et Dieu sait qu'il y en a depuis 1981), il n'y a plus de débat d'idées possible ; quiconque critique la gauche — même s'il en est, comme moi ou L. Schwartz, un sympathisant et un électeur de toujours — est soupçonné de faire l'affaire de la droite. A cela se borne l'argumentation. A la forme près, c'est ce qui se passe chez les staliniens.

Ce que défend L. Schwartz (*le Monde* du 7 octobre) et l'association qui l'a aidé et à laquelle j'appartiens, c'est une certaine idée de l'enseignement supérieur, une recherche de la compétence, de l'effort et de l'imagination. Prétendre que tout le monde est apte à faire ce travail, nier les différences, est une démarche de démagogie pure. Depuis deux ans et demi que la gauche a remplacé la « droite la plus bête du monde » de ce point de vue, elle s'en rapproche à grands pas. Pour trouver une autre formule, disons que l'ineptie est devenue hebdomadaire, voire quotidienne. Une certaine honnêteté intellectuelle oblige à le dénoncer, quelles que soient les « sympathies » politiques.

ALEXANDRE MINKOWSKI,

professeur en médecine

(Paris).

Du bon usage du pacifisme

Il y a peu, la terre tremblait à Liège, et les habitants se réveillaient en pleine nuit en disant : « *Ce sont les Russes qui attaquent* ». Auraient-ils tenu les mêmes propos s'ils avaient vécu pendant une période de paix véritable et profonde ? Un fait *a priori* peu rationnel, la Belgique attaquée par l'U.R.S.S., a paru moins irrationnel qu'un fait naturel, le tremblement de terre. Cet événement montre que le pacifisme n'est en fait qu'une manière comme une autre de parler de la guerre ; or parler de la guerre, c'est déjà y croire un peu, juste assez pour qu'une secousse tellurique puisse passer pour une invasion soviétique. Décidément, les pacifistes sont sur terre, et le docteur Folamour est sous terre, en train de manipuler la tectonique des plaques...

ANDRÉ BOUVET

(Paris).

Le Monde

étranger

L'INTERVENTION DE L'AVIATION AMÉRICAINE AU LIBAN

Le ministre italien de la défense, M. Giovanni Spadolini, a déclaré dimanche soir que le raid américain au Liban *« préoccupait »* l'Italie, et il a laissé entendre que son pays pourrait reconsidérer son rôle dans la force multinationale de maintien de la paix. M. Spadolini a affirmé que le commandant du contingent italien stationné à Beyrouth-Ouest n'avait pas été prévenu du raid par les États-Unis avant l'opération. Il a ajouté : *« Si les espoirs pour une paix négociée devaient être annulés, alors nous devrions étudier la situation à nouveau et reconsidérer chaque chose. Malheureusement, les nouvelles en provenance du Liban ne nous donnent aucun motif d'optimisme. »*

En revanche, un porte-parole du Foreign Office a affirmé que le gouvernement britannique avait été préalablement informé du raid américain. Il a ajouté que les pays membres de la force multinationale demeuraient en contact étroit et que leur position était que *« chacun d'entre eux a le droit d'agir en état d'autodéfense »*. A Paris, au ministère français de la défense, on précise que les États-Unis ont averti la France de leur opération *« quelques minutes »* avant le raid, en présentant leur action comme une *« opération de riposte »*. *M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, actuellement à Athènes, a confirmé, lundi, que la France a bien été prévenue de l'opération américaine.*

A Moscou, l'agence Tass a fait état dès dimanche matin du raid américain en soulignant qu'il a été entrepris aussitôt après la fin du voyage aux États-Unis du premier ministre israélien, visite au cours de laquelle *« il a été annoncé que des questions relatives à des opérations coordonnées et conjointes américano-israéliennes au Proche-Orient avaient été examinées »*.

Le parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt a dénoncé dimanche de Damas *« le raid américain contre les forces syriennes au Liban »*, qui s'inscrit, selon lui, *« dans le cadre du plan américano-sioniste hostile au Liban et à la Syrie »*. Un porte-parole du P.S.P. a rendu hommage à la riposte des forces syriennes, ajoutant que *« l'impérialisme, le sionisme et leurs agents »* considèrent que *« la Syrie est l'obstacle principal face aux tentatives destinées à transformer le Liban en un protectorat israélien (...) »*.

A Tripoli, dans une interview accordée à trois journalistes français, M. Arafat a condamné *« le raid barbare américain dirigé contre l'armée syrienne »*. *« Je soutiens totalement,* a-t-il dit, *l'armée syrienne contre les raids israéliens et américains. »* Alors qu'on lui demandait si sa rupture avec les Syriens était *« irrémédiable »*, M. Arafat a répondu : *« Non; en 1976* [lors des combats syro-palestiniens au Liban], *nous avons fini par trouver un compromis. Maintenant, je tends toujours la main à mes frères syriens. Nous sommes arabes et nous formons une seule nation. »*

A Pékin, la Chine a condamné dimanche l'accord entre les États-Unis et Israël, affirmant qu'il va conduire à une intensification de *« la rivalité américano-soviétique pour l'hégémonie au Proche-Orient »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

BEYROUTH : un petit désastre pour le prestige américain

De notre correspondant

L'avion, désemparé, pique du nez et s'écrase sur une petite maison en pierre blanche habitée par une famille de cultivateurs sur la colline de Zouk, où l'explosion fait six blessés. Le site domine la baie de Jounieh vers laquelle le pilote, qui s'est éjecté, descend lentement, suspendu à son parachute. Il est recueilli par la marine libanaise qui le remet à l'équipage de l'hélicoptère venu le ramener au bercail, l'un des navires américains qui croisent au large. A une trentaine de kilomètres à l'est, un autre avion américain s'écrase à flanc de montagne ; moins chanceux, son pilote, qui s'est également éjecté, atterrit en territoire sous contrôle syrien : il y est fait prisonnier.

Damas a annoncé avoir abattu un troisième avion, ce que Washington ne reconnaît pas. Selon la radio phalangiste, un troisième aviateur américain aurait été tué par des rafales de mitraillettes, alors qu'il descendait en parachute au-dessus de la Bekaa. Ce troisième homme pourrait toutefois s'expliquer, sans qu'il y ait d'autre avion abattu, par le fait que celui tombé en montagne était un biplace. Qu'il s'agisse de deux ou de trois avions perdus, le raid lancé par l'aéronavale américaine — le premier — contre les batteries syriennes au Liban s'achève en un petit désastre. Si l'opération française du 7 novembre contre la caserne des extrémistes chiites de Baalbek a été un fiasco, ou plus exactement l'occasion d'un « cafouillage » dans sa présentation qui l'a fait apparaître comme tel, l'expédition ordonnée par le président Reagan en personne, pour *« punir »* les Syriens d'avoir, la veille, tiré dix fusées sol-air sur un avion F-14 en mission de reconnaissance dans le ciel libanais, se solde par un spectaculaire camouflet à la plus puissante armée de l'air du monde.

Raté, le raid américain risque d'engendrer encore plus de complications que s'il avait réussi. Et, ce, pour deux raisons contradictoires : Washington pourrait être tentées d'effacer cette contre-performance par d'autres raids ; en même temps, en agitant justement le spectre de l'engrenage, les adversaires de l'engagement militaire des Etats-Unis au Liban peuvent saisir l'occasion pour relancer leurs pressions en vue d'un *retrait des « marines » de Beyrouth.*

Dans tous les cas, l'image de marque des armées occidentales — faite d'efficacité et de technicité — est à nouveau ternie aux yeux des Libanais, spectateurs avisés grâce à leur longue expérience des joutes aériennes se déroulant dans leur ciel, et qui n'ont pu s'empêcher de faire une *comparaison, facile mais* inévitable, avec les performances de l'aviation israélienne.

Le défi aux Etats-Unis ne s'est pas borné, en ce *« dimanche noir »* pour Washington, à la seule destruction des deux appareils, puisqu'en soirée les positions des « marines » à Beyrouth ont été lourdement bombardées : huit soldats américains ont été tués et deux ont été blessés, soit les pertes les plus importantes qu'ils aient subies dans une attaque de ce type. L'artillerie navale a dû intervenir vers minuit dimanche 4 décembre pour soutenir les hommes à terre et les dégager.

Techniquement, la destruction des avions américains par les mêmes missiles de fabrication soviétique que les Israéliens savent si bien éviter peut s'expliquer : le raid a été lancé par vingt-quatre A-6 et A-7, avions subsoniques datant de 1960, la couverture des chasseurs F-14 dont ils disposaient étant efficace contre des avions ennemis mais pas contre des fusées sol-air. *« Pourquoi tant d'appareils surannés ? »*, se demandent les experts militaires à Beyrouth.

L'éclipse du président Assad

En même temps qu'elle annonçait avoir abattu *« trois »* avions américains, Damas faisait état de deux morts et de dix blessés dans ses troupes. Même si les pertes syriennes sont plus importantes, on ne retient ici que l'insuccès du raid américain. Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, a saisi toutes les instances internationales et régionales — ONU, Ligue arabe, Conférence islamique, secrétariat permanent des pays non alignés, — attribuant aux Etats-Unis l'intention de déclencher une vaste agression contre la Syrie, combinée avec Israël. On a relevé, à l'occasion de cette affaire majeure, l'absence du président Assad. Cette éclipse dure maintenant depuis trois semaines malgré deux « apparitions » à la télévision. Personne ne doute à Beyrouth que le chef de l'Etat syrien soit bien plus gravement atteint que s'il avait été seulement opéré d'une appendicite.

Des informations concordantes parvenues dans la capitale libanaise *font état d'une attaque d'hémiplégie.* C'est uniquement sur sa gravité que les avis divergent, allant d'une incapacité totale et définitive à une lente récupération laissant les facultés mentales intactes, les seules séquelles devant être, à terme, un alourdissement de la démarche en raison d'une phlébite compliqué d'un diabète.

LUCIEN GEORGE.

WASHINGTON : contraindre Damas à négocier un règlement du conflit

(Suite de la première page.)

C'est que Washington a achevé entre-temps, avec les visites, la semaine dernière, de M. Shamir puis de M. Gemayel, un tournant diplomatique complet qui consiste à croiser désormais le fer avec la Syrie pour l'amener à négocier un règlement libanais acceptable pour les États-Unis.

Ce tournant est le fruit de la désillusion ressentie par l'administration américaine lorsqu'elle s'est convaincue, début septembre, qu'elle ne pourrait, contrairement à ses espoirs, obtenir du président Assad un retrait des troupes syriennes simultané à celui des forces israéliennes. C'est à ce moment-là que les « marines » sont devenus la cible des miliciens druzes, que la tension diplomatique et militaire a monté entre Washington et Damas. L'attentat de Beyrouth n'a fait que précipiter le tournant.

Quatre jours après cet attentat, M. Reagan prononce un discours-clé dans lequel il dénonce la menace que fait peser dans une région *« vitale pour nous et la paix du monde »* la présence soviétique en Syrie. Pour le président américain, si l'aide de l'U.R.S.S., effectivement impressionnante, a rendu Damas capable de tenir tête aux Etats-Unis, c'est la prédominance américaine au Proche-Orient qui se retrouve menacée par Moscou. Annoncée dans ce discours, la conclusion est immédiate : un rapprochement avec Israël destiné à montrer que Washington ne cède pas et que scelle l'annonce, mardi dernier, du renforcement de la *« coopération militaire et politique américano-israélienne »*.

« Mesure défensive »

Qaund M. Gemayel arrive mercredi sur les talons de M. Shamir, il n'a plus qu'à constater qu'on ne l'aidera pas à obtenir de Jérusalem les concessions qui lui aurait peut-être permis de réunifier le Liban avec l'aval syrien. Vendredi, les cartes ayant été définitivement redistribuées, avant même que M. Gemayel n'ait quitté Washington, la décision y est prise de désormais répondre *« immédiatement et vigoureusement »* a tout acte d'hostilité syrienne.

Des salves sont tirées samedi sur des F-14 en mission de « présence », devenue routinière depuis le 7 septembre. Dès l'aube du lendemain, une trentaine d'avions américains décollent pour bombarder des positions en zone syrienne.

Interrogé peu après sur une chaîne de télévision, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, M. Eagleburger, affirme qu'il s'agissait d'une *« mesure défensive »* ne faisant partie *« d'aucun plan pour pousser la Syrie hors du Liban »*. *« Si on ne nous tire pas dessus, nous ne tirerons pas »*, ajoute-t-il pour faire comprendre que ce n'était pas là une déclaration de guerre à Damas mais une démonstration de force. Retour de Camp David, M. Reagan abonde dans le même sens en déclarant que les Etats-Unis ne cherchent pas à provoquer des hostilités au Liban mais *« défendront leurs forces »* stationnées à Beyrouth, et que le raid de la matinée était une riposte à une *« attaque injustifiée »*.

Démonstration non concluante

Peut-être n'est-ce là que paroles rassurantes masquant une décision américano-israélienne de lancer en fait une offensive militaire contre la Syrie. L'hypothèse ne peut être rejetée, mais il est plus probable que les Etats-Unis feront, comme ils le disent, confiance à la force pour parvenir à l'accord qu'ils n'ont pu arracher en se posant en médiateurs. L'ennui pour eux et pour la paix est que cette démonstration est loin d'être concluante. Deux avions ont été abattus ; un pilote a été très vraisemblablement tué et un autre fait prisonnier, et les « marines » essuient aussitôt la riposte qui fait entrer la flotte en action.

La Syrie, que les États-Unis croient affaiblie par la maladie de M. Assad, ne se laisse pas faire et frappe où il faut en tuant des soldats américains. M. Reagan, qui sera très vraisemblablement candidat à un nouveau mandat présidentiel en novembre 1984, souhaite satisfaire l'électorat en rappelant les « marines » de Beyrouth. C'est pour cela, pour hâter la solution politique lui permettant de procéder à ce rappel, drapeau haut, qu'il a décidé d'engager le fer. Or il se retrouve avec de nouveaux morts dans un climat de plus en plus guerrier, de plus en plus déplaisant donc pour l'opinion.

Si M. Assad n'est pas aussi malade qu'on le pense à Washington, la partie ne commence pas trop mal pour lui. Il lui suffit de garder son sang-froid en sachant que M. Reagan peut difficilement se lancer dans une vraie guerre en année électorale, que l'économie israélienne, malgré le nouvel appui américain, supporterait mal une coûteuse offensive, que chaque « marine » tué, enfin, pèsera lourd en voix populaires.

Rien de vraiment grave alors, sauf pour le partirépublicain et ceux des Libanais qui ne chérissent pas la Syrie ? Si, car il serait très surprenant que M. Reagan en reste là. L'opinion américaine n'aime pas que les *« marines »* se fassent tirer comme des lapins. Elle est, en revanche, prompte — on l'a vu après le débarquement à la Grenade — à applaudir une politique musclée réveillant la nostalgie du temps où les Etats-Unis étaient la première et non l'une des deux grandes puissances du monde.

En rester là serait, pour M. Reagan, signer un aveu d'erreur stratégique remontant à la décision de participer à la force multinationale de maintien de la paix. Ce serait surtout pour lui céder non seulement devant la Syrie, mais encore plus devant l'U.R.S.S. Ce n'est pas sur ce programme qu'il s'était fait élire, et l'on peut tout reprocher à sa politique, sauf le manque d'obstination. Le Congrès, entre deux sessions, ne se réunira pas avant le mois de janvier. Le président a presque toute liberté pour décider.

BERNARD GUETTA.

JÉRUSALEM : aucun lien avec notre opération

De notre correspondant

Jérusalem. — Sans aller jusqu'à se *démarquer des initiatives américaines* au Liban, le gouvernement israélien s'efforce de ne pas passer pour l'agent d'exécution des Etats-Unis. Tout en soulignant qu'ils poursuivent au Liban les mêmes objectifs que leur allié américain — face à l'ennemi commun syro-soviétique, — les dirigeants de Jérusalem s'attachent à montrer que leur autonomie de décision reste intacte.

L'intervention, à vingt-quatre heures d'intervalle, des aviations israélienne et américaine incite tout naturellement à voir dans cette double attaque le résultat d'une action concertée. On assure à Jérusalem qu'il n'en est rien. *« Il n'y a aucun lien entre les deux opérations,* a déclaré M. Dan Meridor, porte-parole du gouvernement. *Elles résultent de deux décisions séparées, qui ne révèlent d'aucune coordination. »* L'armée israélienne a pu, observe-t-on ici, être informée par les Américains, mais pour des raisons purement techniques, afin d'éviter un « incident aérien ».

Mettant les points sur les « i », M. Meridor a poursuivi : *« L'attaque américaine répond à des tentatives syriennes d'abattre des avions de reconnaissance. Elle a été décidée par les Américains en fonction de leurs intérêts tels qu'ils les perçoivent. »* Est-ce une façon de laisser entendre que les intérêts de Washington et de Jérusalem pourraient ne pas tout à fait coïncider ?

On insiste, ici, sur le caractère *« ponctuel »* du raid israélien de samedi, le quatrième depuis l'attentat de Tyr, il y a un mois, qui, comme les précédents, vise les seuls *« terroristes »*, la destruction de toute installation syrienne ne pouvant être qu'accidentelle. M. Meridor a d'ailleurs exprimé l'espoir que cette dernière opération n'entraînerait pas une escalade militaire au Liban. Autrement dit, Jérusalem fait de nouveau tout son possible pour apaiser les craintes de Damas.

La « coopération stratégique »

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a catégoriquement démenti dimanche la conclusion, lors du séjour de M. Shamir à Washington, d'un « accord secret » israélo-américain prévoyant des actions militaires contre la Syrie. Les hebdomadaires britanniques *Sunday Times* et *Observer* avaient fait état d'un tel « accord ».

On reconnaît toutefois qu'Israéliens et Américains ont examiné pendant leurs entretiens les *« moyens politiques »* (et non militaires) d'obtenir le départ des troupes syriennes. On opère ici un net distingo entre les raids d'Israël et ceux des Etats-Unis au Liban et les décisions qui seront éventuellement prises à partir de janvier par la commission mixte politique et militaire israélo-américaine chargée de mettre au point la *« coopération stratégique »* bilatérale à long terme. Quels sont ces moyens politiques censés inciter Damas à plus de souplesse ? Mystère. On devrait en savoir plus long lorsque M. Shamir rendra compte devant la Knesset de son voyage à Washington.

Tout se passe comme si Israël craignait d'être entraîné trop loin par son allié américain à un moment et sur un terrain qu'il n'aurait pas choisi, d'une façon qui ne servirait pas ses seuls intérêts nationaux. Il est probable que M. Shamir va tenter de rassurer sur ce point l'opposition travailliste. Un membre du gouvernement confiait dimanche que, à sa connaissance, Washington n'avait jusque-là rien demandé à Jérusalem qui aille contre ses intérêts. *« Si c'était le cas,* ajoutait-il, *le gouvernement ne répondrait pas aveuglément à n'importe quelle demande. »*

Ces précautions affichées par Israël laissent songeur. Ainsi, selon le journal *Maariv*, Washington et Jérusalem auraient bien décidé de pousser leur avantage au moment où ils croient déceler des signes de faiblesse dans la politique syrienne du Liban. La presse israélienne s'étonne pourtant du manque de coordination entre les aviations des deux alliés. Les commentaires comprennent mal que, après être restés si longtemps inactifs après l'assassinat de leurs « marines », les Etats-Unis mènent maintenant, sans grand succès, des actions dangereuses contre la Syrie, beaucoup moins justifiables que des représailles.

Si l'on en croit le *Jerusalem Post*, l'administration Reagan a d'ores et déjà décidé d'accorder la totalité de son aide militaire à Israël pour 1985 sous forme de dons. Celle-ci s'élèverait à 1,4 milliard de dollars, et le ministre de la défense, M. Arens, qui réclamait 1,7 milliard, se serait finalement laissé convaincre à Washington qu'il valait mieux, pour la bonne santé de l'économie israélienne, que Jérusalem reçoive une aide militaire légèrement réduite en 1985, qui aurait le mérite de ne pas se présenter sous la forme de prêts remboursables. Pour l'année 1984, l'aide militaire à Israël s'élève à 1,7 milliard, dont la moitié « seulement » sont des subventions.

J.-P. LANGELLIER.

La VI[e] flotte face aux Syriens

Si, au Liban, l'armée syrienne, soutenue et ravitaillée par l'Union soviétique toute proche, est rapidement à pied d'œuvre, il n'en est pas de même, dans cette région du monde, des forces américaines dont la base logistique arrière — outre la VI[e] flotte en Méditerranée et certains stocks en Egypte — est assez éloignée du territoire des opérations, puisqu'elle se situe principalement en Allemagne fédérale pour tout ce qui est renforts en hommes et en matériels ou pièces de rechange. C'est ce déséquilibre géostratégique, dans l'espace et dans le temps, qui peut donner au commandement syrien local le sentiment que, fortes des derniers modèles d'armements soviétiques les plus modernes, ses unités déployées sur le terrain mèneront la vie dure à l'armée américaine.

En réalité, ce sentiment doit être nuancé du fait que les forces américaines devant le Liban ne sont pas totalement *isolées et, en* particulier, que l'armée israélienne est en mesure de fournir aux Etats-Unis un appui militaire et technique décisif.

Il n'en demeure pas moins que, dans l'immédiat, le dispositif américain, dans la zone, repose, pour l'essentiel, sur la présence de la VI[e] flotte articulée autour de deux porte-avions (le *Kennedy* et l'*Independance)* dotés de cent vingt à cent trente appareils, accompagnés d'environ vingt-cinq autres bâtiments de combat, parmi lesquels l'imposant cuirassé *New-Jersey* et un groupe amphibie de débarquement qui peut mettre à terre des milliers de « marines ».

Face à cette armada importante, les Syriens, dont la marine dispose de patrouilleurs côtiers lance-missiles depuis la base de Latakié, comptent principalement sur leur défense aérienne et antiaérienne (quatre cent cinquante avions de combat et plus d'une centaine de batteries de missiles sol-air les plus divers) qui est servie par des personnels autochtones conseillés par des techniciens soviétiques (surtout les batteries de missiles Sam-5).

L'armée de terre syrienne est richement équipée de matériels soviétiques parmi les plus modernes, comme des missiles sol-sol d'artillerie classique Scud ou Frog, et elle peut aligner, avec ses réserves directement mobilisables, jusqu'à deux cent soixante-dix mille hommes (à base de recrues du contingent). Son armement, y compris des hélicoptères anti-chars Gazelle et des missiles anti-chars Milan de construction française, lui permettrait de contrer un débarquement.

C'est dans le port syrien de Tartus que la marine soviétique a disposé au mouillage d'une flotte *de douze à quinze navires mais,* à ce jour, on n'a observé aucun renforcement. Cette flotte est, en effet, composée, pour l'essentiel, de navires logistiques et de bateaux collecteurs de renseignements sur les mouvements des escadres française et américaine devant Beyrouth. Les plus gros des navires soviétiques sont des croiseurs lance-missiles dont le tonnage ne dépasse pas cinq mille tonnes. Il n'y a pas de porte-aéronefs soviétique, du type *Kiev* ou *Moscou* dans le port syrien.

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

APRÈS LA PROMESSE DE M. JOUMBLATT DE LEVER LE SIÈGE

Les dernières heures de détresse de Deir-El-Kamar ?

De notre envoyée spéciale

Deir-El-Kamar. — Il était temps. Geste purement humanitaire ou imposé par la crainte de pressions de plus en plus vives, l'annonce, dimanche 4 décembre, par M. Walid Joumblatt de la prochaine levée du blocus de Deir-El-Kamar va sans doute mettre fin au drame que vivent depuis près de trois mois vingt-cinq mille personnes habitant le village et rescapées de la guerre du Chouf.

Regroupés dans ce village historique de la montagne, à près de 900 mètres d'altitude, par les soldats des Forces libanaises (chrétiennes) pour échapper aux milices druzes et à leurs alliés syriens, ces chrétiens s'entassent depuis le début de septembre sur un kilomètre carré d'un terrain dont chaque pouce est occupé. Sur la grand-place du village, bordée d'élégants palais du dix-huitième siècle en cours de restauration, ils sont des centaines, en ce dimanche 4 décembre après-midi, à errer, attendant on ne sait quoi, puisque rien ni personne n'est admis en principe à pénétrer dans la cité assiégée.

Tous les accès à Deir-El-Kamar sont sévèrement gardés, et la construction en terrasse du village en fait un point de mire idéal pour les miliciens druzes qui tiennent toutes les habitations sous le feu de leurs batteries. Si l'on arrive à grand peine à pénétrer dans la cité, ce n'est qu'après une fouille extrêmement minutieuse, les fidèles de M. Walid Joumblatt s'assurant en effet que rien ne pourra être donné aux assiégés : cigarettes, sucre ou café...

Le dernier contrôle druze passé, une petite route de 2 kilomètres serpentant à flanc de colline constitue le *no man's land* entre druzes et Forces libanaises, qui contrôlent l'entrée de la cité et accueillent à bras ouverts les très rares visiteurs. Comme les miliciens du bas, ceux-ci, jeunes pour la plupart, sont armés de kalachnikov et montent une garde attentive aux différents points stratégiques du village.

Les mille deux cents maisons du bourg n'ont pas suffi à accueillir tous les réfugiés, et ceux-ci, regroupés suivant leur lieu d'origine, s'entassent dans les quatorze églises, la mosquée, la synagogue, ou plus simplement sous les porches des maisons, dans les couloirs d'écoles ou même dans la rue. Dans une belle demeure conçue à l'origine pour dix ou quinze personnes, s'en entassent aujourd'hui trois cents dans des conditions d'hygiène déplorable. L'église du centre est ainsi transformée en un vaste dortoir, où, dans une odeur insoutenable, vieillards et nourrissons, jeunes et adultes, cohabitent. Des matelas de fortune ou des cartons servent de lits. Les prie-Dieu ont été agencés de façon à délimiter un coin pour chacun. Accroché aux vitraux, le linge sèche. A côté du porche, à l'extérieur, des hommes ont installé un foyer de fortune autour de quatre pierres, pour faire cuire le pain.

Le combustible est une denrée très rare à Deir-El-Kamar, puisque le gaz, le charbon de bois, le pétrole, sont des fournitures interdites par le P.S.P. (parti socialiste progressiste, de M. Joumblatt). « *C'est pourquoi*, nous dit le maire, M. Georges Dib, *les gens coupent les arbres et nous avons beaucoup de mal à protéger nos ifs centenaires.* » Au début du siège, il a fallu aussi empêcher de brûler les archives de la ville pour faire cuire les rations envoyées par la Croix-Rouge.

Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) assure, en effet, l'essentiel du ravitaillement, qui ne manque pas, mais ses convois sont soumis au bon vouloir des responsables druzes, qui ne les laissent passer qu'épisodiquement et après contrôle. Considérées comme « *produits de luxe* », la viande et la confiture sont, par exemple, prohibées, comme certains médicaments destinés aux trois cent cinquante handicapés soignés dans le village, ces remèdes étant jugés « *excitants* ». Le C.I.C.R., qui, au début du siège, acceptait d'acheminer les dons pour les sinistrés de Deir-El-Kamar, a eu la désagréable surprise de s'apercevoir, à la fouille, que certains cartons contenaient des effets militaires, et, depuis lors, effectue lui-même tous les achats pour les assiégés.

L'eau rationnée

C'est bien évidemment à l'hôpital que la situation est la plus grave. Privé de tous produits anesthésiques depuis une semaine, le chirurgien est « *au chômage* », et des cas de gastroentérite ou de paratyphoïde se sont déclarés. Résignés, les malades attendent un meilleur sort, même s'ils ne comprennent pas l'inhumanité qu'on leur manifeste. « *Que voulez-vous*, nous dit sœur Faride, *c'est dur, certains d'entre eux n'ont pas vu leur famille depuis un an, et depuis trois mois ils n'ont plus beaucoup de nouvelles.* »

Autour de la fontaine, c'est la *lente procession des femmes et des* enfants pour recueillir l'eau, elle aussi rationnée. Dans des jerricans, des bassines, des seaux, chaque famille vient chercher le précieux liquide. « *La situation est très grave*, dit le maire ; *tous ces gens qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles, dans une promiscuité intolérable, n'ont rien à faire qu'à tourner en rond à longueur de journée, et nous commençons à avoir des problèmes de santé mentale.* »

Soumis depuis trois mois à un blocus presque total, les réfugiés de Deir-El-Kamar ont aussi connu les bombardements, et surtout l'angoisse, car des tireurs druzes embusqués, pour un oui ou pour un non, envoient une rafale sur la ville, blessant parfois des habitants. L'annonce de la levée du blocus rend perplexe M. Georges Dib. « *Il faut voir ce que cela peut être, si c'est valable ou pas. Quel sera le sort de la ville ? Pourra-t-on y rentrer et en sortir à volonté ?* » Là, en effet, réside la question, avec celle du sort des quelque mille cinq cents miliciens chrétiens des Forces libanaises qui y sont retranchés avec armes et munitions. Quitteront-ils la ville en civil, laissant une garde veiller sur leur armement ? Bénéficieront-ils d'une opération héliportée ? L'armée israélienne n'est qu'à 11 kilomètres d'ici, et, depuis le début du siège, surveille de près le sort de Deir-El-Kamar.

Où retourneront tous ces réfugiés dont les villages ont été aux trois quarts détruits ? Particulièrement meurtrière — côté druze comme côté chrétien, on a compté environ un millier de morts de chaque côté — la guerre du Chouf a laissé des traces profondes. Tous les petits villages que nous avons traversés en venant de Beyrouth vers Deir-El-Kamar, par le Chouf, étaient déserts, et pas une maison sur dix n'était intacte. Seuls les militants du P.S.P. occupent désormais certains villages qui dominent la capitale, et particulièrement les pistes de l'aéroport.

Les chrétiens de Deir-El-Kamar n'auront sans doute d'autre choix que de venir grossir à Beyrouth le flot des réfugiés. Comment pourront-ils oublier les trois mois de tragédie qu'ils viennent de vivre, même si Deir-El-Kamar n'est pas, comme on l'a dit avec excès, un « *nouveau ghetto de Varsovie* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

Samir Geagea le vaincu du Chouf

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — Grand, mince, le front dégarni, le « héros » de Deir-El-Kamar, M. Samir Geagea, qui nous reçoit à Beyrouth, est sans doute l'homme le plus recherché par les milices druzes *depuis qu'il s'est enfui du bourg* assiégé, il y a treize jours. Commandant des Forces libanaises engagées dans la bataille du Chouf, c'est lui qui décida de rassembler les chrétiens de cette région à Deir-El-Kamar. « *Quand j'ai vu que les forces étaient disproportionnées, j'ai pris la décision de faire venir tout le monde dans ce village, parce qu'il était plus facile de défendre notre potentiel civil et militaire s'il était rassemblé sur un lieu géographique très restreint.* »

M. Geagea avance cinq raisons au choix du site : c'est le plus grand village de la région ; il est un « *symbole historique* » depuis les massacres de chrétiens par les druzes en ce lieu, en 1860 ; plusieurs personnalités politiques libanaises, dont l'ancien président Camille Chamoun, sont originaires de Deir-El-Kamar ; des liens subsistaient entre chrétiens et druzes de la région ; enfin, Deir-El-Kamar est très proche des lignes israéliennes.

M. Samir Geagea est resté deux mois et demi à la tête de ses miliciens dans le village, et sa personne intéressait beaucoup trop les druzes joumblattis, les Syriens et leur allié, l'ancien président Soleiman Frangié (1), pour que, lui présent, ils envisagent de lever le siège. « *Devant l'impasse dans laquelle on était*, dit-il, *j'ai donc décidé de quitter Deir-El-Kamar et de venir à Beyrouth expliquer la situation.* » Après sa fuite — six heures de marche nocturne dans la vallée, à travers les lignes ennemies jusqu'à Kfarmatta, — M. Samir Geagea est venu plaider lui-même le cas de Deir-El-Kamar auprès du président *Amine Gemayel, puis des* représentants des Etats-Unis et d'Israël. M. Samir Geagea confirme que l'Etat hébreu avait donné des « *garanties de sécurité* » contre un éventuel assaut des druzes, et « *conseillé* » à ceux-ci de s'en abstenir.

Quant à l'annonce de la levée du blocus, M. Geagea reste très prudent : « *Nous devons attendre quelques jours ou quelques semaines pour apprécier* (2). *Il faudra procéder pas à pas pour savoir qui veut partir, qui veut rester et quelles garanties seront données pour l'avenir de Deir-El-Kamar.* »

Chef militaire, M. Samir Geagea admet que la présence de ses hommes au milieu d'une population civile soudain prise en otage a posé des problèmes, mais « *nous n'avions pas le choix* ». « *De toute façon, ce que les druzes ont fait là-haut est inconcevable. L'armée israélienne a mieux traité la IIIe armée égyptienne encerclée dans le Sinaï en 1973 que les druzes n'ont traité les chrétiens de Deir-El-Kamar.* »

F. C.

(1) N.D.L.R. — En juin 1978, un commando phalangiste, commandé par Samir Geagea, tua à Zghorta le fils de l'ancien président Frangié, Tony, et sa famille.

(2) Selon l'A.F.P., les druzes se sont engagés à laisser les réfugiés quitter Deir-El-Kamar « *avant les fêtes de fin d'année* ».

LE CAIRE : l'accord israélo-américain « rompt l'équilibre indispensable »

Correspondance

Le Caire. — Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a fermement condamné samedi 3 décembre l'accord stratégique américano-israélien qui, a-t-il déclaré, « *rompt l'équilibre indispensable pour la paix dans la région* ». Dans une déclaration à la presse, le chef de l'Etat égyptien, qui a convoqué le Conseil national de sécurité lundi 5 décembre, a ajouté que cet accord, « *s'il se confirmait, constituerait une catastrophe qui portera atteinte aux relations entre les pays arabes modérés et les Etats-Unis* ».

Cet accord de coopération auquel viennent s'ajouter les raids américains contre les positions syriennes au Liban ne fait qu'accroître l'inquiétude des responsables du Caire, qui voient d'un mauvais œil l'alignement croissant de Washington sur la politique israélienne. Pour eux, la conduite de Washington ne fait qu'accroître l'« *agressivité* » de l'Etat hébreu, rendant la position des partenaires arabes des Etats-Unis de plus en plus délicate.

Les responsables égyptiens estiment, d'autre part, que la politique actuelle de M. Reagan est en train d'étouffer le processus de paix entamé par l'Egypte en 1977. En effet, on pense au Caire que les Etats-Unis auraient dû plutôt exercer des pressions sur Israël pour assouplir sa position concernant le litige frontalier de Taba, dans le golfe d'Akaba, et les négociations sur l'autonomie palestinienne. M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, déclarait au lendemain des accords américano-israéliens que « *les Etats-Unis ne pourraient plus jouer leur rôle de partenaire dans le processus de paix du fait de leur prise de position en faveur d'Israël* ».

Pour les observateurs au Caire, les déclarations samedi 3 décembre du président Moubarak, selon lesquelles il est prêt à accueillir M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), et l'envoi d'un avion au Liban pour le transport de blessés de l'O.L.P. au Caire, confirment l'existence de divergences croissantes entre l'Egypte et les Etats-Unis.

A. B.

L'EGYPTE CONSTRUIRA DES HÉLICOPTÈRES SUPER-PUMA SOUS LICENCE FRANÇAISE

Le Caire *(A.F.P.)*. — La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a signé deux accords avec la société égyptienne A.O.I. (organisme arabe pour l'industrialisation), dont l'un prévoit le transfert à l'A.O.I. de la technologie de l'hélicoptère lourd français Super-Puma. Le second accord porte sur le transfert de technologie des matériaux composites qui sont utilisés dans la fabrication des hélicoptères.

Le Super-Puma est un hélicoptère lourd biturbine construit en série en France depuis deux ans, qui peut transporter vingt-quatre soldats avec leur équipement. Son rayon d'action est de 850 à 900 kilomètres et sa vitesse de croisière de 280 à 300 kilomètres à l'heure. En version aéronavale, le Super-Puma peut être équipé de deux missiles Exocet contre des navires de surface.

L'Egypte a déjà acheté à la SNIAS quatre-vingt-dix hélicoptères Gazelle (généralement utilisés pour la lutte antichar et la lutte contre les bâtiments de surface), dont soixante seront livrés par la société française et trente montés en Egypte.

L'industrie égyptienne d'armes, munitions et équipements militaires emploie soixante-dix mille personnes, dont trois mille cinq cents pour l'A.O.I. L'an dernier, l'Egypte a exporté pour 1 milliard de dollars d'armes et munitions, selon les chiffres officiels. Les ventes, dans ce domaine, étaient en majeure partie destinées à l'Irak.

« POUR DES RAISONS PUREMENT HUMANITAIRES »

Le Conseil de sécurité autorise M. Arafat à quitter Tripoli sous le drapeau des Nations unies

De notre correspondante

New-York. — Au terme de deux jours de consultations intensives, les membres du Conseil de sécurité de l'O.N.U. ont accepté à l'unanimité d'autoriser M. Arafat et ses partisans à quitter Tripoli à bord de navires battant pavillon des Nations unies. Trois à quatre mille Palestiniens seraient concernés par cette évacuation, qui pourrait se faire à bord de cinq bâtiments qui les mèneront soit en Tunisie, soit au Yémen du Nord. A la demande du gouvernement de Beyrouth, les bateaux arboreront le pavillon libanais aussi longtemps qu'ils se trouveront dans les eaux territoriales du Liban.

Dans un communiqué publié samedi 3 décembre, le secrétaire général de l'O.N.U., M. Perez de Cuellar, a indiqué que la décision avait été prise « *pour des raisons purement humanitaires et pour faciliter la solution d'une situation qui a déjà coûté de nombreuses vies innocentes et provoqué de grandes destructions* ».



(Dessin de PLANTU.)

Pour obtenir l'adhésion de tous les membres du Conseil de sécurité à ce projet qui avait été proposé par le représentant de l'O.L.P. à l'ONU, M. Terzi, M. Perez de Cuellar a précisé que la permission d'utiliser le drapeau des Nations unies sera donnée non pas à l'organisation palestinienne, mais aux pays affréteurs des bateaux. Le financement de l'opération sera assuré par l'Arabie Saoudite, et les Palestiniens ne seront autorisés à emporter que leurs armes « *personnelles* », ce qui avait déjà été le cas lors de leur départ de Beyrouth, en septembre 1982. La France s'était révélée, d'emblée, favorable à ce projet qui devait soulever de nombreuses objections des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, estimant que le drapeau de l'ONU conférerait à M. Arafat une « *légitimité* » peu souhaitable.

Dans un premier temps, l'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Kirkpatrick, avait déclaré que l'évacuation des Palestiniens devrait plutôt se faire sous le pavillon de la Croix-Rouge internationale. Les diplomates américains exprimaient la crainte que, comme son départ de Beyrouth il y a à peine plus d'un an, l'évacuation de M. Arafat de Tripoli, sous la protection du drapeau bleu et blanc de l'ONU, ne restaure, une fois de plus, un prestige international ébranlé par les dissensions au sein de son mouvement. Les Américains ont cependant fini par se rallier au point de vue « *humanitaire* » du secrétaire général, d'autant que M. Gemayel, dont M. Perez de Cuellar avait aussi obtenu l'accord, se trouvait encore à Washington.

L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Yehuda Blum, a protesté contre ce qu'il appelle un « *abus du terme « humanitaire* » et a rappelé que M. Arafat avait quitté Beyrouth en septembre 1982 en promettant de ne pas revenir au Liban.

NICOLE BERNHEIM.





AFRIQUE

Le Maroc dans l'attente

(Suite de la première page.)

Au Maroc, seul pays d'Afrique du Nord à n'avoir jamais connu la domination turque, la monarchie plonge ses racines dans le temps. Il ne s'agit pas, comme en d'autres endroits, d'une création artificielle du colonialisme. *« Nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude »*, reconnaissait Lyautey en 1916. *« D'un Etat et d'un peuple »*, devait-il répéter en 1920 (1).

Cet Etat, depuis le dix-septième siècle, repose sur une dynastie, celle des Alaouites, ainsi appelée parce qu'elle descend d'Ali, gendre de Mahomet et son héritier légitime, le seul fils du Prophète étant mort en bas âge. Hassan II appartient à cette lignée et assume, comme ses ancêtres, en même temps que sa fonction royale, le rôle, confirmé par la Constitution, de commandeur des croyants. On n'est pas ici en Turquie, en Tunisie, en Irak, en Syrie ou dans l'Iran des Pahlavi : pas question de laïciser par la loi un pays dont l'attachement à l'islam est général. De même que l'accès aux mosquées est barré aux non-musulmans, il est toujours interdit, au moins en principe, de servir du vin à des Marocains dans les restaurants ou les cafés. Résultat, entre autres : le mouvement fondamentaliste, qui ailleurs gêne tellement le pouvoir, est ici à peu près contenu.

Dernier trait de fidélité à une tradition ancestrale : le roi laisse dans l'ombre la mère de ses cinq enfants, son épouse légitime, pour qu'on ne puisse pas lui reprocher de favoriser la tribu où il l'a choisie. Car le Maroc a été, au cours des âges – et demeure, – un conglomérat de tribus, où se mêlent le sang des Berbères, premiers occupants du pays, aujourd'hui encore majoritaires, et celui des conquérants arabes et des esclaves noirs, depuis longtemps affranchis.

Les tribus

Le tribalisme est la forme la plus ancienne du regroupement des hommes, et c'est un lieu commun de constater que chacun à sa manière, dans le monde d'aujourd'hui, se cherche une tribu, et la trouve où il peut. Un parti politique, une paroisse, une association culturelle ou sportive, à la limite une famille nombreuse, en tiennent souvent lieu. Et lorsque disparaissent les hégémonies qui permettaient de les arbitrer, les conflits tribaux ont vite fait d'éclater à nouveau : voir le Tchad, et avant lui tant de pays d'Afrique, le Liban, l'Assam, Sri-Lanka, et *tutti quanti*. *Time Magazine* a pu consacrer récemment une longue étude aux « tribus » du Royaume-Uni, se demandant s'il ne fallait pas y voir un avant-goût de ce que serait un jour l'Europe.

Reste que le Maroc s'est frotté à un monde basé sur d'autres solidarités, notamment économiques et idéologiques, et qu'il a été profondément marqué par quarante-quatre ans de symbiose avec la France. L'émigration, le tourisme, le courant des affaires, multiplient les liens avec l'extérieur, et il est significatif que, d'un interlocuteur à un autre, l'appréciation portée sur la vigueur du système tribal varie surtout en fonction de l'âge.

Un bref voyage dans ce pays dont les hauts murs cachent une vie encore très secrète ne suffit certainement pas pour trancher le débat. Mais il saute aux yeux qu'un monde sépare ces vieux Berbères des montagnes qui ne parlent pas un mot d'arabe de leurs petits-fils atomistes ou informaticiens. Ces respectables dames qui ne circulent que voilées, ces essaims de jeunes beautés qui parcourent Marrakech cheveux au vent de leurs vélomoteurs.

Même si la tribu demeure souvent, comme on nous l'a dit à plusieurs reprises, un lien privilégié et, dans bien des cas, le cadre où s'exerce, au profit des plus démunis, l'aumône prescrite par le Coran, elle ne saurait donc, de toute évidence, encadrer comme jadis la société et l'Etat. Aussi bien le Maroc se veut-il, aux termes de la Constitution de 1962, amendée en 1972, et approuvée par référendum, une *« monarchie démocratique et sociale »* – et est-il effectivement, Tunisie et Liban mis à part, le pays arabe dont le fonctionnement se rapproche le plus de celui de nos démocraties européennes. Le roi souligne ce caractère « moderne » en dépouillant souvent le costume traditionnel pour aller jouer au golf en chemise à carreaux, ou en revêtant, pour des photographies officielles, un trois-pièces du meilleur faiseur.

Il y a donc un Parlement. Si celui qui vient d'arriver au bout de son mandat n'a pas encore été renouvelé, c'est, selon l'explication officielle, parce qu'il convient de tenir auparavant au Sahara occidental le référendum que Rabat a maintenant accepté (2). La vraie raison pourrait être différente : chacun paraît admettre que les élections municipales du 10 juin dernier ont été passablement manipulées et qu'il faut à tout prix trouver une solution qui rende plus équitable la prochaine consultation, prévue pour le début de l'an prochain.

Puisqu'il y a un Parlement, il y a des partis : ils n'échappent pas plus que ceux des autres pays méditerranéens à ce que les Corses appellent le *« clanisme »*, autre forme du tribalisme, lequel veut que la tribu ne connaisse que les intérêts de ses membres. Certains de ces partis, comme le Rassemblement national des indépendants, ou comme l'Union constitutionnelle, récemment créée par le chef du précédent gouvernement, Maati Bouabid, sont surtout des émanations du pouvoir. Le Mouvement populaire de Mahjoubi Ahardane, ancien officier de l'armée française, devenu militant de la résistance au protectorat, aujourd'hui ministre d'Etat, s'adresse en priorité aux Berbères.

D'autres, qui existent de longue date, répondent à des critères plus idéologiques. Ainsi de l'Istiqlal, auquel appartient l'ex-ministre des affaires étrangères, aujourd'hui ministre d'Etat, M'hamed Boucetta, qui fut précisément sous le protectorat, comme son nom l'indique, le parti de l'indépendance, puis, une fois celle-ci acquise, celui de la « marocanisation » de l'économie et du « grand Maroc ». Ainsi de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) d'Abderrahim Bouabid, née d'une scission de l'Istiqlal et principale force – au demeurant contestée par un certain nombre de militants – de l'opposition légale jusqu'à la constitution, ces jours-ci – sous la présidence du directeur général de l'Office chérifien des phosphates, le robuste et jovial Mohammed Karim Lamrani, – d'un gouvernement d'union chargé de préparer les élections générales.

Ainsi encore du Parti du progrès et du socialisme, héritier du vieux parti communiste, interdit sous le protectorat et au début de l'indépendance, mais autorisé à nouveau par le roi en 1971 sous la seule réserve, a-t-il dit à Ali Yata, son secrétaire général et l'unique député du parti, qu'il ne s'attaque ni à l'islam ni à la monarchie ; ce dont le parti se garde bien, se donnant de surcroît le luxe d'épouser à 100, sinon à 120 %, les thèses officielles sur le Sahara.

L'opposition et le roi

La gauche légale est très sévère sur la politique économique et sur les *écrasantes inégalités*, dont la construction de tant de palais et de villas de luxe – alors que subsistent, autour de Rabat et de Casablanca, tant de bidonvilles – constitue le symbole le plus visible. Elle dénonce les trafics, les magouilles, la corruption. Elle n'est d'ailleurs pas seule, puisque le parti national démocrate – dont le ministre de l'énergie et des mines, Moussa Saadi, est le secrétaire général – accusait dans son manifeste de 1982 *« une certaine catégorie »* d'avoir *« exploité les appareils de l'Etat à des fins personnelles et détourné le processus de développement vers la satisfaction des besoins d'une classe déterminée ou d'une région déterminée »*.

Et, cependant, au risque de surprendre la gauche européenne, socialistes et communistes marocains soutiennent le trône. A cela, il y a une raison, et elle est simple. Ils constatent que les régimes vraiment démocratiques sont infiniment plus rares dans le tiers-monde que les dictatures galonnées. Ils n'oublient pas que, par deux fois, c'est le roi, et lui seul, qui a fait échouer, par son sang-froid et son esprit de décision, un coup d'Etat militaire.

Certes, malgré le mystère qui continue d'entourer l'accident dont a été victime, le 25 janvier dernier, son chef d'état-major, le général Dlimi, l'armée est aujourd'hui réputée tranquille. Avec ses deux cent mille hommes très entraînés et disciplinés, elle n'en constitue pas moins une force à nulle autre pareille : elle a montré son efficacité au Zaïre, où une brigade d'élite a remis toute seule sur pied, en août 1975, en ne perdant que quatre hommes, un régime en passe de s'écrouler sous les coups des « gendarmes » katangais ; elle semble avoir réussi à interdire durablement au Polisario de pénétrer dans le « triangle utile » du Sahara ex-espagnol. Qui peut dire avec certitude qu'en cas de crise grave elle ne serait pas tentée de dire son mot ? Les Américains, qui ne laissent pas ignorer leur volonté d'empêcher tout dérapage du Maroc, ne seraient pas forcément les derniers, alors, à décourager les militaires : voir ce qui s'est passé en Grèce en 1957, au Chili en 1973, en Turquie en 1980...

« De graves violations des droits de l'homme »

Chat échaudé craignant l'eau froide, la gauche marocaine, du moins celle qui s'exprime publiquement, car il y a ici comme ailleurs des gauchistes autrement radicaux, préfère manifestement au pouvoir d'une armée qui n'a pas la démocratie dans le sang celui d'un roi apparemment convaincu qu'un certain degré de liberté est indispensable s'il veut préserver l'avenir de sa dynastie. Sans doute d'ailleurs a-t-il cherché lui-même, face à toute éventualité, tant externe qu'interne, un appui populaire. Après tout, c'est à la suite de l'attentat de Skhirat en 1971, qu'il a autorisé à nouveau le Parti du progrès et du socialisme, autrement dit le P.C. Un mot de Santiago Carrillo, lorsqu'il était encore secrétaire général du parti communiste espagnol, à son homologue marocain illustre d'ailleurs un certain parallélisme entre deux pays à tant d'égards si proches. *« Nous vous avons longtemps critiqués*, lui a-t-il dit, *pour votre acceptation de la monarchie ; depuis le « golpe »* [la tentative de putsch des généraux espagnols de 1981], *nous vous comprenons mieux... »*

La situation de la presse reflète l'ambiguïté de ce système, à mi-chemin entre la monarchie absolue et la démocratie. Certains journaux sont interdits depuis deux ans, comme *El Moukarrir*, organe de l'U.S.F.P., dont le rédacteur en chef vient enfin de sortir de prison, ou *Amazigh*, la seule revue berbère dont le directeur, Ouzzin Ahordane, bien que fils de ministre, a été un moment arrêté. Comme dans beaucoup de pays qui ne sont pas tous du tiers-monde, l'information radiotélévisée est d'un conformisme sans faille et tend à valoriser à l'excès les actes les plus banals du pouvoir.

La presse écrite de langue française ou arabe n'échappe pas toujours à ce travers. Il faut dire que ses moyens sont bien faibles, comparés à ceux de la presse étrangère, dont le pouvoir autorise une large distribution, quitte à saisir tel ou tel titre lorsqu'un article ne lui plaît pas, voire à expulser, non sans l'avoir détenu au préalable deux jours en prison, tel correspondant qui se refuse à dévoiler ses sources. En fait, le seul journal français interdit en permanence est *l'Humanité*, dont la sévérité à l'égard du régime est jugée très excessive par les communistes marocains eux-mêmes.

La situation a paru suffisamment grave au Syndicat national de la presse pour qu'il publie, le 11 octobre dernier, un long communiqué appelant le pouvoir à limiter l'importation des journaux étrangers et à faire en sorte que leur prix ne puisse concurrencer les gazettes locales. Renseignements pris, cette proposition visait essentiellement le quotidien saoudien *le Moyen-Orient*, publié à Londres, et qui contient un grand nombre d'informations internationales. Il vend déjà trente mille exemplaires au Maroc, au même prix que les quotidiens locaux.

Si l'on en vient enfin aux libertés individuelles, la longueur du chapitre que le dernier rapport d'Amnesty International consacre au Maroc suffit à prouver qu'il y a encore beaucoup à faire, quand ce ne serait, pour le gouvernement, que répondre au mémorandum dont il a été saisi par cette organisation en décembre 1981. On a malheureusement tout lieu de craindre que les détenus politiques, notamment ceux condamnés tant à l'issue des complots contre le roi qu'après les troubles de Casablanca, ou encore, comme Abraham Serfaty, pour leur opposition à la guerre du Sahara, soient beaucoup moins bien traités que les détenus de droit commun que nous avons pu apercevoir, rentrant du travail, dans un vaste pénitencier agricole hérité du protectorat. Amnesty n'hésite pas, en tout cas, dans son mémorandum, à faire état de *« graves violations des droits de l'homme, à savoir la « disparition » d'un grand nombre de personnes et des décès en détention »*. Et tout un chacun mentionne, comme faisant partie du décor de la vie, des tracasseries policières allant de la fermeture d'un commerce à des arrestations de courte durée.

Ce n'est pas grand-chose, estiment certains, à côté de ce qui se passe ailleurs : il existe une justice, avec des avocats qui plaident, et même, à Casablanca, un bâtonnier communiste ; les condamnés sont relâchés à l'expiration de leur peine ; des centaines d'entre eux – mais parmi eux très peu de politiques – ont été amnistiés depuis le début de 1982. C'est encore trop, d'autant plus que le pouvoir, face au double défi de la guerre du Sahara et de la crise économique, a plus que jamais besoin de soutien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LA LIGNE OCRE DES DUNES

(1) Citations extraites de : Vincent Monteil, *le Maroc*, Le Seuil, collection « Petite planète », 1975.

(2) Voir l'article de Jean de la Guérivière dans *le Monde* du 26 octobre.

AFRIQUE

LA CRISE FRANCO-GABONAISE

Libreville lève l'interdit sur les nouvelles de France

M. Zacharie Myboto, ministre gabonais de l'information, a annoncé, le dimanche 4 décembre, la levée, la veille, du boycottage des nouvelles françaises par les organes de presse gabonais ainsi que par la station panafricaine Africa numéro un, dont le siège est à Libreville. Cet interdit, strictement observé par les médias gabonais, avait été décrété voilà six semaines pour protester contre la publication en France du livre de M. Pierre Péan, *Affaires africaines* (Fayard) (1). Sa levée fait suite à l'annonce, par M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, d'une visite officielle en France, à une date non encore fixée, du président Bongo.

Que veut M. Bongo ?

Voici les relations franco-gabonaises de nouveau normales, du moins provisoirement. Le différend avait éclaté à la suite de la parution du livre de M. Péan, qui évoquait les relations *« particulières »* entre la France et le Gabon depuis plus de vingt ans, mettant en cause le *« clan des Gabonais »*, composé de Français et de Gabonais, et évoquant des affaires en rapport avec la vie privée du président Bongo et de son épouse.

Le président gabonais avait tenté d'empêcher la publication de l'ouvrage. Faute d'y parvenir, il avait implicitement accusé les autorités française de vouloir *« déstabiliser »* son pays et interdit la diffusion de toutes les nouvelles en provenance de France.

Pour tenter d'apaiser M. Bongo, *« il semblait que la diplomatie « classique » ait épuisé ses ressources, et il fallait un petit coup de pouce pour dégeler cette situation »*, ainsi que l'a déclaré dimanche Mᵉ Roland Dumas, l'un des émissaires français à Libreville, au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* ». A la demande de M. Mitterrand, le député de la Dordogne s'est donc rendu au Gabon pour étudier, de manière *« approfondie »*, *« un mémorandum »* remis par le président Bongo. *« Les explications que j'ai pu donner ont permis de dissiper tous les nuages qui existaient »*, a-t-il dit.

Toute critique du Gabon par les médias français, *a fortiori* quand il s'agit d'un livre consacré à un procès du *« clan »*, a pour effet de mettre en fureur M. Bongo. Habitué des manœuvres complexes, il se persuade volontiers qu'une telle publication ne peut être que la partie émergée d'un iceberg et qu'on en veut à son pouvoir.

Pourtant, le courroux présidentiel a assuré la publicité d'un ouvrage, dont le tirage serait déjà monté à soixante-cinq mille exemplaires. Pour la France, *« le Gabon est un pays important »*, ainsi que l'a rappelé Mᵉ Dumas en soulignant que vingt-sept mille ressortissants français y résidaient. Mais pour les Gabonais, notamment ceux de la deuxième génération, la réciproque est peut-être moins vraie. M. Bongo le sait, ce qui explique sans doute sa volonté croissante de *« diversification »* de ses partenaires internationaux. Sa sensibilité à l'image que donnent de son pays – et de sa famille – les médias français est peut-être exacerbée par ce désir de ne pas s'en tenir à un tête-à-tête avec Paris.

J.-C. P.

(1) *Le Monde* a publié dans son édition du 26 octobre un compte rendu de ce livre.

L'ARRIVÉE DE M. BOKASSA EN FRANCE

Paris négocie avec « quelques pays » l'admission de l'ancien empereur de Centrafrique

Arrivé discrètement à Orly, le dimanche 4 décembre en fin de journée, à bord d'un vol régulier d'Air Afrique en provenance d'Abidjan, l'ancien empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa, qui était accompagné de son épouse Catherine et de quatorze de ses enfants, a gagné aussitôt sa résidence des Yvelines, le château d'Hardricourt, où un important dispositif policier a été déployé.

Le Quai d'Orsay, en annonçant l'arrivée de l'ancien chef d'Etat, a fait savoir, dimanche soir, que *« le président Houphouët-Boigny a décidé de mettre fin au séjour sur le territoire de la Côte-d'Ivoire de M. Bokasa, qu'il avait accepté d'accueillir, en septembre 1979, à la demande des autorités françaises »*. Le communiqué du ministère des relations extérieures indique également que *« le gouvernement français a commencé les démarches diplomatiques nécessaires pour rendre possible le départ de M. Bokassa vers un autre pays »*.

De son côté, s'exprimant lundi matin sur les antennes de Radio-Monte-Carlo, M. Claude Cheysson a confirmé qu'il n'était pas *« souhaitable »* que M. Bokassa reste en France, et que Paris *« cherchait donc un autre pays qui voudra bien le recevoir »*. *« Nous sommes en discussion avec quelques pays étrangers, par conséquent, laissez la discussion aboutir »*, a-t-il répondu au journaliste qui l'interrogeait, avant de rappeler que l'ancien monarque ne bénéficiait pas de la double nationalité franco-centrafricaine. *« Les tribunaux français*, a-t-il dit à ce sujet, *se sont prononcés et ne reconnaissent pas la nationalité française que Bokassa prétendait avoir. C'est un étranger qui, par conséquent, peut être invité à quitter la France. »*

A Hardricourt, M. Bokassa a été accueilli par son confident et ami, M. Roger Delpey, qui avait participé, la semaine dernière, à une opération avortée pour ramener l'ancien empereur au Centrafrique (*le Monde*, du 30 novembre). M. Bokassa était accompagné de plusieurs membres de sa famille, dont son fils aîné, Georges, éphémère ministre de la défense de l'empire centrafricain. Selon un témoin de la scène, l'ancien empereur aurait dit qu'il était revenu en France en tant que *« soldat de la France après quatre années de prison passées à Abidjan chez Papa Houphouët »*. Il s'est félicité de son *« retour »*. Il aurait donné comme consigne très stricte à ses gardes du corps de ne pas recevoir de journalistes.

L'opération militaire française « Barracuda » avait mis fin, en 1979, à la dictature de M. Bokassa, éclaboussé par le scandale du massacre d'une centaine d'écoliers et d'étudiants centrafricains plusieurs mois auparavant. M. Houphouët-Boigny avait alors accepté, non sans réticence, à l'insistance de Paris, de l'accueillir à Abidjan, où l'ancien monarque vivait un exil doré dans une luxueuse propriété du quartier résidentiel de Cocody. Ses allées et venues étaient cependant étroitement surveillées, et M. Houphouët-Boigny s'était encore opposé la semaine dernière, après avoir été averti par Paris des intentions de M. Bokassa, à le laisser embarquer à bord d'une Caravelle venue du Bourget pour le déposer à Bangui.

Il est possible que cette dernière incartade l'ayant excédé, M. Houphouët-Boigny ait communiqué aux autorités françaises sa décision d'expulser M. Bokassa et que Paris ait accepté, avec réticence, de le recevoir au moins provisoirement. Trouver un pays d'accueil pour cet hôte encombrant n'est pas tâche aisée.

J.-C. P.

République Sud-Africaine

• ECHEC DES ÉLECTIONS DANS LES « TOWNSHIPS » NOIRES. – Les élections, le samedi 3 décembre, des premiers « conseils noirs autonomes » de Soweto (banlieue de Johannesburg) ont connu une participation d'un peu plus de 10 %, a annoncé, dimanche, la radio sud-africaine. Ce taux, bien inférieur aux prévisions, représente toutefois le double de celui des élections des conseils communautaires en 1978. Le président du conseil communautaire, M. David Thebehali, élu en 1978 avec une avance de 97 voix, a été battu, samedi, par son adversaire, M. A. Lengene, par 559 voix à 373. Environ 350 000 Noirs de Soweto, bénéficiant d'un statut d' *« urbains permanents »*, sur une population totale d'un million et demi, étaient inscrits pour le scrutin de samedi. La participation aux élections dans les autres communautés noires s'est établie entre 2 % et 40 %. – *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Le sommet d'Athènes

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand a également insisté sur la nécessité d'éliminer plus vite qu'aujourd'hui les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) perçus dans les échanges. *« On ne peut continuer à tolérer un système aboutissant à subventionner dans la communauté une agriculture au détriment d'une autre »*, a-t-il noté à ce sujet. Le président de la République mettait ainsi l'accent sur les liens qui existent entre les différents volets du dossier agricole : *« La réponse de la France dépendra de la précision des réponses de nos partenaires sur l'ensemble des problèmes posés : P.S.C., M.C.M., produits hors sol... »*

M. Papandréou a proposé, en fin de journée, d'étudier un compromis en cinq points : 1) il faudrait aboutir à ramener la production laitière des Dix autour de 98-100 millions de tonnes par an (au lieu de 103 millions en 1983 ; 2) une taxe serait perçue sur les huiles végétales et les graisses produites ou importées dans la communauté (le produit de cette taxe atteindrait 500 millions d'ECU (un écu = 6,80 francs) ; 3) les M.C.M. existants seraient supprimés en trois ou quatre ans ; 4) la C.E.E. négocierait avec ses partenaires extérieurs la stabilisation des P.S.C. ; 5) les économies seraient réalisées sur les autres produits de manière à réduire le coût du soutien des marchés de 300 à 500 millions d'ECU.

Chacun, comme il se doit, à trouvé quelque chose à redire à un tel projet de compromis. Mais il semble que les réactions de Mᵐᵉ Thatcher aient été les plus négatives.

L'importance du contentieux proprement communautaire éclipse l'examen des dossiers relevant plus directement de la coopération politique entre les Dix. Cette coopération n'est cependant pas totalement absente des travaux du conseil européen d'Athènes ni du petit déjeuner que M. Mitterrand a eu ce lundi avec le chancelier Kohl ni de celui qu'il aura avec Mᵐᵉ Thatcher.

L'actualité finit toujours par s'imposer : l'affaire des deux avions américains abattus au Liban en a fourni dès dimanche un nouvel exemple. Plusieurs membres de la C.E.E., dont la France, souhaitent d'autre part que l'esprit communautaire ne se perde pas dans les sables de la procédure budgétaire ou dans la politique agricole commune et estiment que les échanges de vues entre les Dix doivent permettre à ceux-ci de manifester une certaine identité diplomatique entre Washington et Moscou.

Chypre et les euromissiles

Enfin, la présidence grecque souhaite soumettre au conseil européen deux idées qui lui sont chères : la première, qui n'a aucune chance d'être adoptée, est celle d'un moratoire de six mois au moins pour la mise en œuvre du second volet de la « double décision » de l'OTAN, autrement dit, l'installation des euromissiles de l'alliance atlantique. Le second point sur lequel le gouvernement grec espère au moins une mention des Dix dans leur communiqué final, a davantage de chance d'être adopté : il s'agit de la question de Chypre. Le coup de force de M. Rauf Denktash n'a rencontré en effet aucune sympathie de la part des autres membres de la Communauté.

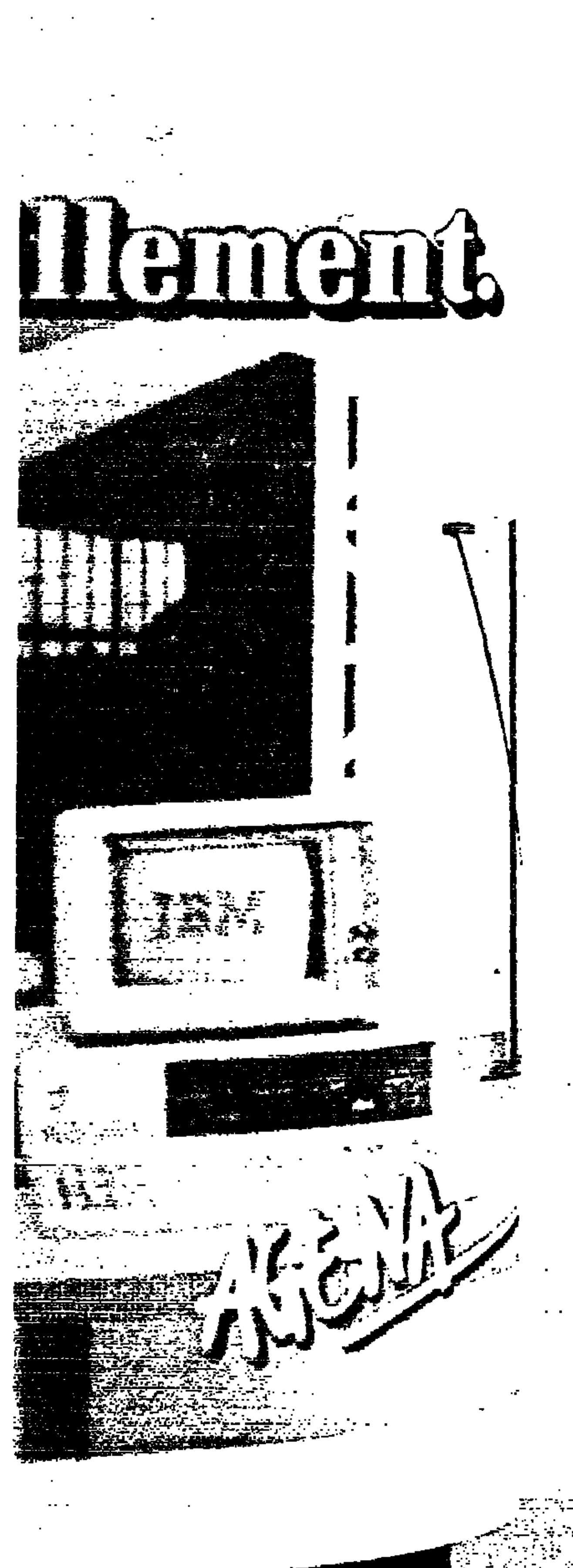
Il est significatif qu'une grande manifestation ait eu lieu dans la capitale grecque au moment où s'ouvrait la première séance du conseil européen dimanche après-midi, une manifestation placée sous un double signe : l'opposition au déploiement des euromissiles et la protestation contre la partition de Chypre. Bien sûr, les démonstrations populaires sont libres à Athènes, aujourd'hui comme hier (le grand défilé d'extrême droite, qui avait eu lieu le matin même pour commémorer le déclenchement de la guerre civile par les communistes en décembre 1944, en a administré la preuve parmi d'autres). Mais cette manifestation, à deux pas du Zappeion, où se réunissent les Dix, correspondait fort bien – trop bien ? – aux ambitions du gouvernement grec en la matière.

Le dîner « informel » de ce lundi soir devrait permettre un plus ample échange de vues sur les relations Est-Ouest, le Proche-Orient, l'Amérique latine et, bien entendu, Chypre. Un autre devrait faire l'objet de nombreuses déclarations et mises au point : l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. On n'en a guère parlé dimanche. Mais tout le monde est au moins d'accord sur une nécessité : fixer au cours de cette semaine une date raisonnable.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE.

DIPLOMATIE

Le sommet d'Athènes



DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DU PENTAGONE

M. Weinberger a exposé à M. Hernu la politique militaire des Etats-Unis au Liban

Durant leurs entretiens, dimanche 4 décembre à Paris, qui ont duré près de cinq heures, MM. Charles Hernu et Caspar Weinberger, respectivement ministre français de la défense et secrétaire américain à la défense, se sont attachés à souligner davantage les convergences que les divergences qui pouvaient marquer la politique actuelle de leurs deux pays, tant au Proche-Orient que dans le reste du monde.

A propos de la situation au Liban, et alors que venait d'avoir lieu le raid de l'aéronavale américaine sur des positions syriennes, M. Weinberger a reconnu que le Congrès exerçait des pressions sur l'administration Reagan pour qu'elle retire ses troupes de Beyrouth, mais il a indiqué que le Pentagone ne souhaitait pas agir en ce sens, surtout depuis que les attaques de forces syriennes — trois fois en moins de deux semaines — avaient tendance à s'intensifier.

De leurs discussions avec la délégation américaine, les représentants français ont eu le sentiment que les Etats-Unis agissaient actuellement au Liban davantage en réaction à l'événement que dans la perspective d'appliquer des principes définis dans le cadre d'un axe américano-israélien de protection contre Damas.

M. Weinberger a, d'autre part, démenti devant son homologue français que le Pentagone soit à l'origine des informations du *Washington Post*, selon lesquelles le raid français contre un camp près de Baalbek avait été un échec technique.

Les deux ministres ont ensuite discuté des relations bilatérales en matière d'armements après la décision des Etats-Unis de monter des réacteurs franco-américains CFM-56 sur des avions de ravitaillement de l'armée de l'air américaine et d'acheter à la France des bombes anti-pistes Durandal. De son côté, la délégation française a manifesté son souhait de se doter de deux avions-radars AWACS Boeing-707 si les Etats-Unis offraient des compensations en échange (avec, par exemple, l'acquisition du système de transmission intégrées et rapides RITA ou celle de chasseurs de mines, que la France coproduit avec la Belgique et les Pays-Bas).

Lors de ces entretiens, « *une très large convergence de vues a été constatée* », est-il affirmé dans le communiqué commun, « *la France et les Etats-Unis effectuant leur analyse et conduisant leur action en toute indépendance dans le cadre de l'alliance* ».

Le secrétaire américain à la défense a également rencontré M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et M. Jacques Chirac, président du R.P.R. et maire de Paris, mais aucun communiqué n'a été diffusé après ces rencontres.

AMÉRIQUES

Venezuela

Le candidat social-démocrate remporte l'élection présidentielle

M. Jaime Lusinchi, candidat du parti d'Action démocratique (A.D., social-démocrate, membre de l'Internationale socialiste), a remporté l'élection présidentielle qui a eu lieu le dimanche 4 décembre au Venezuela. Aucun résultat officiel n'avait encore été donné ce lundi 5 décembre, mais les projections des ordinateurs accordent une telle avance à M. Lusinchi que son adversaire principal, M. Rafael Caldera, ancien président et leader du parti social-chrétien, a reconnu sa défaite dès dimanche soir. Selon les résultats officieux et provisoires, M. Lusinchi l'emporterait avec plus de 50 % des suffrages.

Le pourcentage de votants, non communiqué, serait très élevé (90 %). Le parti social-chrétien obtiendrait moins de 40 % des voix. M. Teodoro Petkoff, candidat du MAS (Mouvement vers le socialisme), ferait un score bien plus faible que prévu, environ 4 %, et M. Jose Vicente Rangel, soutenu par le parti communiste, environ 3 %. L'écart creusé par M. Lusinchi sur ses adversiares, et d'abord sur M. Caldera, a surpris. Les sondages, très favorables au candidat social-démocrate pendant les premiers mois de la campagne, indiquaient une différence très faible entre les deux principaux concurrents à la veille du scrutin.

M. Lusinchi, qui a déjà annoncé sa victoire, doit prendre ses fonctions le 2 février 1984 pour un mandat de cinq ans. Il hérite d'un pays pétrolier qui a gaspillé ses chances ces dernières années et qui est pratiquement en faillite, avec une dette extérieure évaluée à 37 milliards de dollars, dont 16,5 milliards à rembourser avant la fin de 1984. On compte près de 800 000 chômeurs sur une population active de 5 millions de personnes. Mais il aura sans doute un atout important si le parti d'Action démocratique conquiert la majorité absolue du nouveau Congrès de Caracas. *Une politique* de rigueur et d'austérité est indispensable.

Au plan extérieur, le retour au pouvoir des sociaux-démocrates pourrait permettre de mettre fin au conflit frontalier sur les zones maritimes (golfe de Maracaibo) avec la Colombie et de renforcer les liens avec la Communauté européenne et l'Espagne socialiste. En ce qui concerne l'Amérique centrale, le vainqueur du scrutin du 4 décembre estime que le Nicaragua « *a une dette vis-à-vis de ses promesses démocratiques en faveur d'une société pluraliste* ».

Autre surprise des élections : M. Jorge Olavarria, journaliste, polémiste, qui a dénoncé la corruption de toutes les formations politiques pendant sa campagne, a obtenu près de 5 % des voix pour son mouvement d'opinion nationale (OPINA) et devient le porte-parole du quatrième groupe politique du pays. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*.

M. Jaime Lusinchi : un homme de l'appareil du parti Action démocratique

Rond, bonhomme, chaleureux, le sourire facile et l'*abrazo* communicatif, M. Jaime Lusinchi, candidat du parti Action démocratique (A.D., de tendance *social-démocrate*) et vainqueur virtuel de l'élection présidentielle du dimanche 4 décembre, est d'abord un homme de l'appareil d'une formation politique puissante, bien organisée, disposant de nombreux cadres, et qui a déjà été trois fois au pouvoir depuis la chute de la dictature Perez Jimenez, en 1958.

D'origine corse, âgé de cinquante-neuf ans, médecin pédiatre de profession, M. Jaime Lusinchi n'avait pas vingt ans lorsqu'il a adhéré au parti fondé par Romulo Betancourt. Il lui est resté fidèle à travers les épreuves, l'exil, les triomphes et les querelles internes. Il a gravi tous les échelons dans un sérail dominé pendant trois décennies par Romulo.

En 1948, il est président de l'Assemblée législative de son Etat, celui d'Anzoategui, pendant la première administration de l'Action démocratique. Après le coup d'Etat de Perez Jimenez, qui va instaurer une longue nuit dictatoriale de dix années, M. Jaime Lusinchi entre d'abord dans l'opposition clandestine, est arrêté, puis chassé du pays. Il se réfugie au Chili, où il se lie d'amitié avec Salvador Allende et Eduardo Frei (ancien dirigeant de la démocratie chrétienne), puis en Argentine et aux Etats-Unis.

Jaime Lusinchi rentre à Caracas en 1958 après la chute de Perez Jimenez. Elu député en 1959, leader du groupe parlementaire de l'A.D. de 1967 à 1979, il a été, une première fois, candidat à la présidence du parti en 1977, mais il est alors battu par M. Luis Pinerua, l'homme choisi par Romulo Betancourt, et le porte-drapeau du clan résolument hostile à Carlos Andres Perez, le très brillant mais très contesté président du Venezuela (de 1974 à 1979).

M. Luis Pinuera battu par le *social-chrétien Herrera Campins* à l'élection présidentielle de 1978, M. Jaime Lusinchi apparaît comme le candidat de conciliation de l'Action démocratique, pour en devenir le leader et se *préparer pour l'élection* de 1984. Elu à la présidence de l'A.D. en 1981, il était désigné dès 1982 comme candidat officiel du parti à la magistrature suprême. Il a fait une campagne facile, les sondages lui accordant dès le départ une large avance (son adversaire, l'ancien président Rafael Caldera, leader du parti social-chrétien, Copei, étant désavantagé par la mauvaise prestation du gouvernement Herrera Campins).

Il a promis, commme M. Caldera, d'affronter avec décision la très grave crise économique et financière, de lutter contre le chômage et l'inflation. « *Je vais prendre en main un pays affaibli par la crise,* dit-il, *mais nous avons un programme pour régler les problèmes. Et je suis convaincu que nous négocierons le rééchelonnement de notre dette extérieure dans des conditions favorables...* ».

Sans doute. Mais la tâche est rude...

M. N.

Nicaragua

Les sandinistes font une ouverture en direction des contre-révolutionnaires

Selon le *New York Times*, le Conseil d'Etat nicaraguayen, instance consultative désignée, a décidé, le dimanche 4 décembre, de faire un geste important en direction des contre-révolutionnaires. Un décret a été adopté visant à favoriser la participation d'éléments armés hostiles au régime sandiniste aux élections prévues pour 1985. Cette mesure s'appliquerait à ceux qui accepteraient de déposer les armes, à l'exception, cependant, des anciens officiers de la garde nationale et des forces de sécurité à l'époque du dictateur Anastasio Somoza, des dirigeants de groupes « contras » ayant soit appelé à une intervention étrangère contre le Nicaragua, soit organisé des actions « *terroristes* » contre des civils ou des biens économiques sur le territoire national, ainsi qu'aux rebelles déjà détenus et condamnés pour des actes nuisibles à la sécurité nationale — en attendant une éventuelle amnistie.

Le deuxième décret adopté le 4 décembre par le Conseil d'Etat prévoit une nouvelle réunion, le 4 janvier 1984, de cette instance, en vue d'adopter la loi électorale pour *le scrutin de 1985. Le « processus électoral »* s'ouvrirait dès le 31 janvier 1984. La date exacte des élections sera connue le 21 février 1984, pour le cinquantième anniversaire de la mort de Cesar Auguste Sandino, *héros de la révolution nicaraguayenne*.

Ces mesures surviennent quelques jours seulement après que les cinq groupes qui s'opposent, les armes à la main, au régime de Managua aient, avec l'appui de Washington, proposé l'ouverture de « *négociations* » avec le gouvernement sandiniste. Celui-ci avait d'abord déclaré qu'il n'était pas question de discuter avec des « *traîtres* ».

Les décisions prises le 4 décembre à Managua démontrent l'évident souci (déjà manifesté à plusieurs reprises depuis le milieu de 1983) des dirigeants révolutionnaires de Managua d'adopter une ligne souple, en vue de prévenir l'escalade armée à leur encontre du gouvernement Reagan.

Etats-Unis

Président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants

Clement Zablocki est mort

M. Clement Zablocki, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des Etats-Unis, est décédé, le 3 décembre, à l'âge de soixante et onze ans. Ce démocrate d'origine polonaise, représentant l'Etat du Wisconsin, avait été terrassé trois jours plus tôt par une crise cardiaque dans son bureau du Congrès.

M. Zablocki siégeait au Capitole depuis 1949. Il avait toujours été membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, qu'il présidait depuis 1977.

Il avait récemment joué un rôle important dans l'établissement d'un compromis avec la Maison Blanche sur le maintien des « marines » de la force multinationale au Liban. En 1973, il avait pourtant parrainé le « war power act », limitant la capacité du président des Etats-Unis à envoyer des soldats américains à l'étranger, après avoir été dans les années 60 un chaud partisan de l'engagement au Vietnam.

Argentine

• RETOUR EN FRANCE DES DEUX DERNIERS FRANÇAIS DÉTENUS. — M. Michel Lhande, l'un des deux derniers ressortissants franco-argentins détenus en Argentine, est rentré à Paris, le dimanche 4 décembre. Il a été accueilli par son avocat, M[e] Jacques Miquel. M. Michel Ortiz doit également revenir prochainement en France. Les familles de quinze Français encore considérés comme « disparus » ont demandé à M. Mauroy d'intervenir auprès du nouveau président argentin, M. Raul Alfonsin.

Colombie

• JEAN-PAUL II LANCE UN APPEL EN FAVEUR DU FRÈRE DU PRÉSIDENT BETANCUR. — Le pape Jean-Paul II a lancé, dimanche 4 décembre, un appel pressant aux guérilleros qui ont enlevé le frère du président Belisario Betancur pour qu'ils le libèrent. Des dispositions ont été prises pour assurer la diffusion de l'appel en direct auprès des auditeurs colombiens. Le pape a demandé la libération de l'avocat Jaime Betancur après sa bénédiction dominicale devant plus de trente mille fidèles et pèlerins rassemblés place Saint-Pierre. — *(A. P.)*

EUROPE

Suisse

LES ÉLECTEURS ONT REJETÉ UN PROJET DE LOI FACILITANT LA NATURALISATION DES ENFANTS D'IMMIGRÉS

(De notre correspondant.)

Berne. — Le réflexe nationaliste et traditionnellement conservateur des Suisses à propos de l'aménagement du statut des étrangers s'est, une nouvelle fois, vérifié lors du référendum du dimanche 4 décembre sur un double projet de révision de la loi sur l'obtention de la citoyenneté helvétique.

Comme prévu, le corps électoral a certes approuvé (par 872891 oui contre 562668 non) une réforme établissant l'égalité entre hommes et femmes pour la transmission de la nationalité aux enfants. En revanche (par *793 045 non contre* 644 537 oui), il a rejeté une seconde proposition gouvernementale plus controversée visant à faciliter la naturalisation des jeunes étrangers élevés en Suisse ainsi que des réfugiés et des apatrides.

L'homme et la femme bénéficieront dorénavant du même traitement en cas de mariage avec un conjoint étranger. Les enfants issus d'une telle union obtiendront automatiquement la nationalité suisse, alors que jusqu'ici ce principe ne s'appliquait sans restriction que pour les enfants issus du mariage d'un Suisse avec une étrangère. Autre modification : les épouses étrangères de ressortissants helvétiques ne deviendront plus automatiquement citoyennes suisses.

Bien qu'adopté à une très forte majorité par le Parlement et soutenu par la plupart des partis, à l'exception de la droite nationaliste, le second projet, destiné à améliorer les procédures de naturalisation pour quelque deux cent cinquante mille enfants d'immigrés, n'a pas trouvé grâce aux yeux des électeurs. Le gouvernement a déploré le rejet de la réforme. Les milieux nationalistes, quant à eux, craignaient que l'acceptation n'entraîne un nouvel afflux d'étrangers qui sont actuellement neuf cent dix mille pour un peu plus de six millions d'habitants.

Si 36 % à peine des électeurs se sont rendus aux urnes, cette consultation aura fait apparaître un nouveau clivage entre la classe politique et une bonne partie de la population, comme l'avait déjà montré de précédentes tentatives en faveur d'une amélioration du sort des étrangers.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pologne

Le pouvoir lance une série d'avertissements à ceux qui refusent la « normalisation »

Arrestations, mises en garde officielles et création de nouveaux organes « dissuasifs » : les autorités polonaises ont lancé au cours des derniers jours un avertissement des plus nets à ceux qui refusent la « *normalisation* », à la veille d'une période délicate pour le régime : l'anniversaire de la proclamation de l'état de guerre le 13 décembre, les déclarations attendues de Lech Walesa à Oslo — par personne interposée — et à Gdansk, et les fortes *hausses de prix prévues pour janvier*.

Le général Jaruzelski a profité de la fête des mineurs, la Sainte-Barbe, pour proclamer, à Katowice, capitale du pays noir, son refus de toute ouverture politique : « *Il n'y aura pas d'accord avec ceux qui s'accrochent toujours à un passé définitivement révolu* », a-t-il déclaré, s'adressant clairement à ceux qui, comme M. Walesa, espèrent toujours une reprise du « *dialogue* » avec le pouvoir. D'ailleurs, estime le numéro un du régime, les effectifs du syndicat clandestin « *sont en baisse* », et « *l'avenir appartient au socialisme : il n'y a pas de place pour l'anarchie* ».

Dès le lendemain, dans la même ville, la police procédait à plusieurs dizaines d'arrestations parmi les quelque cinq cents personnes qui avaient tenté, sans succès, d'apposer une plaque en souvenir des mineurs tués lors de l'assaut donné par la police à la mine Wujek — dans le faubourg de Katowice — aux premiers jours de l'état de guerre. M[me] Anna Walentynowicz, l'une des figures les plus célèbres et les plus déterminées de Solidarité, et M. Kazimierz Switon, précurseur des syndicats libres, comptent parmi les personnes arrêtées. Les correspondants de l'A.F.P. et de l'A.N.S.A. ont été retenus pendant quatre heures.

D'autre part, cinq personnes ont été condamnées, à Radom et à Szczecin, à des peines de un à deux ans de prison ferme pour avoir participé, le 31 août dernier, à des « *rassemblements illégaux* » et scandé des slogans, selon les informations données par la presse clandestine. De son côté, l'agence officielle P.A.P. a annoncé l'arrestation à Bielsko-Biala de dix-huit militants de Solidarité, parmi lesquels le président de la commission régionale clandestine, un ouvrier de trente-cinq ans, Jerzy B. Au moins trois autres militants viennent d'être arrêtés à Wroclaw.

Comme pour donner plus de poids à ces avertissements, les autorités ont annoncé la création d'une « *commission pour le respect de la loi, de l'ordre public et de la discipline sociale* » qui sera dirigée par le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak. Ce nouvel organisme est institué moins de quinze jours après l'élargissement considérable, notamment en matière de maintien de l'ordre, des pouvoirs dévolus au Comité de défense du pays, présidé désormais par le général Jaruzelski.

Le Parlement, qui se réunit ce lundi, doit adopter des dispositions rendant plus facile la proclamation de l'état d'urgence ou de guerre. Enfin, la presse a annoncé une multiplication des contrôles d'identité et le recours à « *d'autres méthodes* » : il s'agit en principe de lutter contre la criminalité, mais la mesure n'est évidemment pas faite pour détendre l'atmosphère.

Toutes ces mesures d'intimidation semblent en tout cas rester sans effet sur le Père Popieluszko, jeune curé d'une paroisse de Varsovie, qui a, à nouveau, fait preuve d'une étonnante audace, au cours d'une messe célébrée dimanche devant cinq mille personnes : son homélie, à l'occasion de la fête des mineurs, était centrée sur le double sens du « *travail souterrain* » — le mot désigne aussi bien en polonais le travail à la mine que dans la clandestinité, et la bannière tendue dans l'église proclamait d'ailleurs : « *Sainte Barbe, patronne du travail souterrain.* » Le Père Popieluszko a fait l'éloge de ceux qui « *extraient la vérité* », « *par des paroles qui atteignent la société sans passer par la censure* ». Deux jours plus tôt, des policiers en civil avaient tenté d'interpeller le Père Popieluszko, qui est sous le coup d'une instruction judiciaire, mais une vingtaine de paroissiennes les avaient empêchés d'agir. Depuis, les ouvriers de l'aciérie Huta-Warszawa sont venus renforcer la garde qui protège le prêtre.

J. K.

• *Visa pour M[me] Walesa.* — A Gdansk, M[me] Danuta Walesa a obtenu, pour elle-même et son fils aîné Bogdan, un passeport qui lui permettra de représenter son mari à Oslo lors de la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix, le 10 décembre. M. Walesa a fait savoir que, si les autorités persistaient à refuser d'accorder un passeport à M. Mazowiecki, ancien conseiller de Solidarité, il demanderait à l'un des représentants du syndicat en Occident de le remplacer.

U.R.S.S.

• CONDAMNATION D'UN PRÊTRE LITUANIEN. — Le prêtre catholique Sigitas Tamkevicius a été condamné, le vendredi 2 décembre à Vilnius (Lituanie), à une peine de « *privation de liberté* » pour « *activités anticonstitutionnelles et contre l'Etat* », a annoncé l'agence officielle soviétique Tass. L'agence ne précise pas la durée de la peine qui a été infligée au Père Tamkevicius, cofondateur du Comité de défense des croyants avec le prêtre Alfonsas Svarinkas. Ce dernier a été condamné en mai dernier pour le même délit à sept ans de détention, à régime sévère et trois ans de relégation. Selon les attendus du jugement, le Père Tamkevicius aurait utilisé les fonds de l'Eglise pour « *la confection et la diffusion clandestines d'écrits à caractère anti-étatique* ». — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

DES SOLDATS SOUPÇONNÉS D'ACTES TERRORISTES CONTRE DES CATHOLIQUES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Belfast *(A.F.P.)*. — Plusieurs soldats de l'Ulster Defence Regiment (U.D.R.), corps d'auxiliaires locaux de l'armée britannique, ont été arrêtés le mardi 29 novembre et interrogés, le samedi 3 décembre, par la police nord-irlandaise. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à des meurtres et tentatives de meurtres de catholiques.

Les soldats, dont on ignore le *nombre exact — ni la police ni les* autorités britanniques n'ayant pour l'instant officiellement confirmé leur arrestation, — ont été appréhendés dans le comté d'Armagh, dans le sud de la province, et devraient être inculpés mardi. D'autres arrestations pourraient suivre.

La communauté catholique a souvent soupçonné l'U.D.R. et même certaines sections de la police d'être de connivence avec les organisations paramilitaires protestantes. L'U.D.R., qui fait partie de l'armée britannique mais est composé de soldats à temps plein et à temps partiel, a été créé en 1970 après le démantèlement des B. Specials, police paramilitaire qui s'était discréditée par sa brutalité dans la répression des manifestations catholiques entre 1968 et 1970. Depuis 1979, Londres a cherché à donner un rôle croissant dans le maintien de l'ordre à l'U.D.R. et à la police nord-irlandaise (*RUC*), dans le but de réduire progressivement le contingent britannique en Ulster.

L'éventuelle confirmation de la participation de soldats de l'U.D.R. à des assassinats de catholiques, outre qu'elle ajouterait à l'actuelle tension entre les deux communautés, remettrait en cause cette politique d'« ulsterisation » des forces de sécurité.

• *Deux membres de l'IRA provisoire tués.* — L'IRA provisoire a reconnu, le lundi 4 décembre, que les deux hommes tués dimanche soir par une unité du SAS (Special Air Service, troupes d'élite britanniques) près de Coalisland (comté de Tyrone, centre de l'Ulster) comptaient parmi ses membres. Colm McGuire, vingt-deux ans, et Brian Campbell, dix-neuf ans, ont été abattus par les militaires en mission secrète sur une route isolée, alors qu'ils circulaient en voiture. — *(A.F.P.)*

Italie

• ASSASSINAT. — L'ancien maire socialiste de la ville de Casoria, près de Naples, M. Crescenzo Casillo, a été assassiné, le dimanche 4 décembre, et trois membres de sa famille ont été grièvement blessés. Les enquêteurs estiment qu'il s'agit d'une vengeance de la Camorra en raison des obstacles que l'ancien maire aurait mis aux investissements de la pègre dans la reconstruction locale après le séisme de 1980. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

VERS UNE LISTE UNIQUE DE L'OPPOSITION AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'U.D.F. s'en remet aux résultats d'un sondage pour se déterminer

Au terme d'une assemblée réunissant, samedi 3 décembre à Paris, les délégués départementaux de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, président de la confédération, répondant à l'appel lancé un instant auparavant par M. Jacques Chirac en faveur d'une liste unique de l'opposition aux élections européennes, a annoncé que l'U.D.F., qui avait pourtant affirmé, en juillet dernier, sa volonté de constituer sa propre liste, *« demande, avant de répondre définitivement, que les Français soient consultés par un sondage d'opinion »*.

Réalisé à six mois des élections européennes, ce sondage porterait *« au moins sur deux mille personnes »*, et ses questions seraient *« arrêtées par le bureau politique de l'U.D.F., en étroite collaboration avec Mme Simone Veil »*. Il devrait permettre de mesurer les résultats que pourraient obtenir deux listes de l'opposition ou une seule liste fusionnée. Si les intentions de vote en faveur d'une seule liste étaient supérieures aux intentions de vote recueillies par les deux listes de l'opposition, l'U.D.F. et le R.P.R. se présenteraient sous la même bannière, celle de Mme Simone Veil.

M. Lecanuet et l'état-major de l'U.D.F., qui avaient rencontré l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautée européennes mercredi 30 novembre, étaient convenus que cette élection de juin prochain devrait atteindre deux objectifs : *« faire progresser l'idée de l'Europe et permettre au plus grand nombre de Français de s'exprimer contre le système socialiste »*.

Il avait été décidé, à cette occasion, de prendre en compte, notamment, les résultats d'un sondage avant de déterminer la meilleure stratégie pour atteindre ces deux objectifs. Samedi, le sondage est *devenu le seul élément susceptible* de guider une décision. *« Nous nous ridiculisons »*, fulminaient les délégués de l'U.D.F. à l'annonce de cette solution.

Dans une lettre qu'il nous a adressée dimanche, M. Bernard Brun, membre du comité directeur du P.R., résume bien leurs sentiments : *« L'invraisemblable processus de décision qui nous a été exposé*, écrit-il, *constitue une triple négation : négation d'une direction de l'U.D.F. qui s'en remet aux sondages, si souvent décriés par ailleurs, pour déterminer un choix essentiel ; négation de la démocratie interne de l'U.D.F., puisque ce ne sont ni ses militants ni ses composantes qui fixent les orientations ; négation de l'indépendance de l'U.D.F. qui paraît céder aux pressions d'une personnalité respectable mais extérieure à la confédération (...). » « Ce suicide compromet le pluralisme de l'opposition (...). L'U.D.F. devrait se ressaisir (...) »*, conclut M. Brun.

Se ressaisir, M. Jean Lecanuet, pourtant habile orateur et tacticien, ne semblait pas pouvoir le faire. *« Que puis-je face à Mme Veil et à un R.P.R. qui en arrive à se montrer plus européen que nous ? »*, s'exclamait-il, fort désabusé. Il remarquait aussi que bon nombre de maires U.D.F. élus sur des listes d'union de l'opposition ne tenaient pas à mener une campagne européenne avec deux listes distinctes.

Il lui restait l'espoir que les résultats du sondage correspondent à ses vœux d'une liste unique. Mais il n'est pas interdit de penser que le R.P.R. pourrait alors lui opposer un autre sondage aux résultats contradictoires, dont la valeur indicative pourrait être tout à fait comparable.

C. F.-M.

L'alibi

Ainsi, c'est un sondage qui décidera à la place de l'U.D.F. de sa stratégie pour les élections à l'Assemblée des communautés européennes. Devant l'obstination de Mme Simone Veil et l'apparente habileté du R.P.R., tous deux favorables à la constitution d'une liste unique, M. Lecanuet s'est incliné, ne trouvant sans doute comme porte de sortie honorable à ses yeux que l'alibi d'un sondage. Cela semble pour le moins dérisoire, quels que soient les résultats de cette consultation de l'opinion.

Dans le cas d'intention de vote exprimée en faveur de la constitution de deux listes, on pourra ironiser sur l'heureux secours apporté à une volonté défaillante. Dans le cas plus vraisemblable d'un sondage contraignant l'U.D.F. à s'allier avec le R.P.R. malgré elle, toutes les spéculations sur l'avenir pourront être faites. Pourquoi ne pas s'en référer à un sondage pour savoir s'il faut conclure une alliance avec l'extrême droite, ou favoriser l'émergence d'un centre gauche ?

Pourquoi ne pas se fier aux sondages actuels pour désigner dès aujourd'hui le candidat présidentiable de l'U.D.F. ? Pourquoi ne pas se fier aussi aux cotes de popularité pour décider qu'il vaut mieux abandonner toute ambition politique ? Il serait sans doute cruel de rappeler tel ou tel propos d'hommes politiques responsables — et M. Lecanuet en est un, — qui n'hésitent pas à affirmer haut et fort le peu de crédit qu'ils accordent à de telles consultations.

En outre, il ne s'agit pas de n'importe quel sujet, mais de l'Europe. Thème sur lequel l'U.D.F. entendait bien faire feu de tout bois en soulignant que ses convictions à elle ne sont pas « opportunistes ».

Que n'a-t-on entendu sur les *« virages à 180° »* du R.P.R. ! L'ironie alors était facile... Aujourd'hui, elle se teinte d'amertume. La stratégie du R.P.R. a été payante : même s'ils sont pris à leur propre piège — ils demandaient une liste unique sans y croire, — les amis de M. Chirac apparaissent comme unitaires pour deux.

Il suffit, en somme, d'impressionner suffisamment son adversaire et de se trouver derrière la personnalité qui compte, pour que, toute penaude, l'U.D.F. entre dans le rang. M. Giscard d'Estaing, qui recommandait encore à ses fidèles d'être à l'écoute de l'opinion, du *« message de la base »*, a été, somme toute, entendu au-delà de ses espérances.

Il est pourtant un exemple, et non des moindres, où la volonté politique a prévalu sur l'opinion publique : celui de M. Mitterrand qui, en dépit des sondages, est resté fidèle à ses convictions et a poursuivi sans hésitation le chemin qu'il s'était tracé.

Mais peut-être M. Lecanuet a-t-il voulu lancer une nouvelle mode qui permettrait de distinguer à jamais l'U.D.F. de ses partenaires ? Reste à savoir comment réagiront les responsables des composantes de l'U.D.F., M. François Léotard, pour le P.R., qui proclamait qu'il ne veut pas d'une union à tout prix, et M. Pierre Méhaignerie, pour le C.D.S., qui affirmait, il y a peu de temps encore, que si l'opposition présentait une liste unique, le C.D.S. irait sous ses propres couleurs à la bataille.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *Le congrès de l'U.D.F. se tiendra le 5 mai.* — Rendant compte des travaux du bureau politique de l'U.D.F., réuni le 1er décembre, M. Jacques Blanc, chargé de l'organisation, a indiqué que les membres de cette instance avaient décidé d'arrêter la tentative de M. Michel Pinton d'organiser les adhérents directs en sixième composante de l'U.D.F. M. Blanc a rappelé, à cette occasion, que M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., était *« le seul et unique président des adhérents directs »* et que M. Pinton devait donc se limiter à les représenter au bureau politique.

M. Jacques Blanc a d'autre part annoncé que le cinquième congrès de l'U.D.F. se tiendra le 5 mai prochain.

● *La dix-septième chambre correctionnelle de Paris* a condamné le 30 novembre à 3000 F d'amende M. Claude Perdriel, directeur du *Matin de Paris*, pour avoir publié en novembre 1982, janvier et février 1983 des sondages relatifs aux élections municipales, sans indiquer les dates auxquelles ils avaient été effectués et le nombre des personnes interrogées. La publication des sondages est réglementée par la loi du 19 juillet 1977.

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE VAUHALLAN (ESSONNE)

Net succès de l'opposition

La liste d'opposition conduite par Mme Renée Delattre (mod.) a remporté un net succès, dimanche 4 décembre, à Vauhallan (Essonne) au premier tour de l'élection municipale partielle (*le Monde* du 3 décembre). Cette élection était organisée après l'annulation par le conseil d'État des résultats du deuxième tour, pour fraude.

Cette liste d'opposition, Vauhallan-Renouveau, a obtenu, ce dimanche 4 décembre, onze des quatorze sièges à pourvoir. Il y a ballottage pour les trois sièges restants, qui seront attribués le dimanche 11 décembre au terme d'un deuxième tour.

L'opposition, qui avait déjà eu quatre élus au premier tour du mois de mars dernier, dispose dès maintenant, avec un total de quinze conseillers, de la majorité absolue au sein du conseil municipal (19 sièges au total).

La majorité sortante, qui se présentait en ordre dispersé, subit un net échec. Echec pour la liste Autrement avec les socialistes, conduite par M. Jean Roy (P.S.), qui, contre l'avis de la Fédération départementale du parti socialiste, avait refusé l'*union* avec le maire sortant, M. Lucien Le Béguec (P.C.), invalidé et inculpé de fraude électorale. Cette liste socialiste dissidente n'aura eu que la satisfaction formelle d'arriver en deuxième position.

Echec surtout pour la liste Union et Entente pour Vauhallan, conduite par M. Le Béguec, qui, malgré l'appui de la fédération P.S. de l'Essonne, termine en troisième position.

Avant le dernier scrutin, le 11 décembre prochain, la majorité de gauche sortante ne dispose plus, au sein du conseil municipal, que d'un siège, obtenu au premier tour du mois de mars par une conseillère socialiste.

LES RÉSULTATS

Ins. : 1 386 ; vot. : 1 109 ; suf. exp. : 1 092 ; opp. (Mme Delattre), 549 en moyenne, 11 élus ; P.S. (M. Jean Roy), 270 en moyenne ; P.C. (M. Le Béguec), 266 en moyenne ; ballottage pour 3 sièges.

En mars, les résultats avaient été les suivants : 1er tour : ins. 1 392 ; vot. 1 138 ; suff. exp. : 1 116 ; opp. (Mme Delattre), 558 en moyenne, 4 élus ; Union de la gauche (M. Le Béguec), 532 en moyenne, 1 élu.

2e tour : ins. 1 392 ; vot. 1 171 ; suff. exp. 1 155 ; Union de la gauche, 579 en moyenne 14 élus ; opp. (M. Delattre), 549 en moyenne.

M. Chirac lance un appel « solennel »

Les membres du comité central du R.P.R., réunis samedi 3 décembre à Paris, étaient bien convaincus à l'issue de leurs travaux que l'opposition avait désormais de fortes chances d'aller unie à l'élection européenne du 17 juin 1984. Ils considéraient en tout cas que M. Jacques Chirac venait de relancer la balle dans le camp de l'U.D.F. Et ils estimaient qu'il l'avait fait en des termes tels que celle-ci ne pouvait pas refuser l'offre de liste unique sous peine d'apparaître comme un diviseur.

Les responsables du R.P.R. étaient, dans la soirée, tout à fait satisfaits de la réaction de M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., puisque celui-ci avait seulement subordonné son accord aux résultats d'un sondage d'opinion. Toutefois, si pour certains il ne s'agissait là que d'une simple formalité et d'un artifice pour sauver la face, d'autres s'inquiétaient un peu de la façon dont seraient posées les questions de cette enquête et s'étonnaient de voir conférer à un simple sondage d'opinion une valeur quasi institutionnelle.

M. Jacques Chirac, dès le printemps dernier, avait lancé l'idée d'une liste unique de l'opposition aux élections européennes. Cela procédait d'une attitude constante observée par lui depuis la victoire de la gauche en 1981 : réduire les tensions entre les deux familles de l'opposition et adopter à chaque élection le comportement le plus unitaire possible.

Le comité central du 12 juin avait approuvé ce choix et enregistré une évolution sensible de la doctrine européenne du R.P.R. susceptible de réduire les divergences idéologiques avec l'U.D.F. en cette matière. M. Chirac avait même souhaité que Mme Veil conduise l'éventuelle liste d'union, et il a été rejoint sur ce choix par M. Chaban-Delmas. Cette solution, il est vrai, avait aussi pour le R.P.R. l'avantage de lui éviter d'avoir à choisir dans ses rangs la personnalité qui devrait conduire sa propre liste. L'hostilité ou les retenues marquées à l'égard de la liste unique tant par MM. Giscard d'Estaing et Barre que par MM. Lecanuet, Méhaignerie (président du C.D.S) ou Jean-Claude Gaudin (président du groupe U.D.F.) avaient poussé M. Chirac à conclure avec l'U.D.F., faute de mieux, une sorte de *« code de bonne conduite »* en cas de listes concurrentes. Mais, tout en semblant résigné à présenter sa propre liste, le président du R.P.R. conservait l'espoir d'une union.

Cette conviction résultait-elle des conversations privées que le maire de Paris a eues à plusieurs reprises avec l'ancien ministre de la santé ? Etait-elle étayée par le sentiment populaire, qui, selon lui, s'imposerait aux dirigeants de l'U.D.F. ?

Devant le comité central, il a ainsi exposé son offre : *« Depuis le mois de mars 1983, notre mouvement a proposé que l'opposition présente une liste unique à ces élections. Nos partenaires de l'U.D.F., invoquant des raisons qui ne sont sans doute pas dépourvues de valeur, bien sûr, semblent vouloir rejeter cette proposition et présenter leur propre liste. Cette position a été réaffirmée au cours des dernières semaines, par de nombreux dirigeants et notamment par le secrétaire général du parti républicain, le président du C.D.S. et le président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale. Nous pourrions être tentés de prendre acte de la position de nos partenaires, même si c'est avec regret. En un mot, nous pourrions être tentés de décider la constitution de notre propre liste. Devons-nous le décider dès aujourd'hui ? Je ne le crois pas. A l'évidence, les thèses défendues sur l'Europe par les mouvements et partis de l'opposition sont aujourd'hui fort proches les unes des autres.*

« Les Français souhaitent une liste unique de l'opposition et nous la souhaitons avec eux. Ils y voient un symbole pour le présent, un gage pour l'avenir. Nous leur devons donc, nous nous devons à nous-mêmes de lancer un appel solennel à nos partenaires. Nous espérons qu'ils réexamineront le problème et qu'ils nous feront officiellement part, dans les semaines qui viennent, de leur décision. »

Sitôt connue la réponse de l'U.D.F., un congrès extraordinaire du R.P.R. sera convoquée.

Afin d'éviter toute polémique, M. Chirac a également présenté au comité central un *« projet européen »* très général puisqu'il prévoit seulement *« un effort pour mieux définir les conditions de la sécurité de l'Europe occidentale »*, ainsi qu'il l'a défini à Bonn et à Londres ces jours-ci, une coopération politique accrue sur le plan diplomatique et une relance de la Communauté économique. Le comité central a, en revanche, été plus précis en se prononçant *« contre l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun dans les circonstances actuelles »*, tout en proposant à ces pays *« une forme d'association politique et de coopération économique »*. Il a également souhaité la suppression de tous les montants compensatoires en matière agricole.

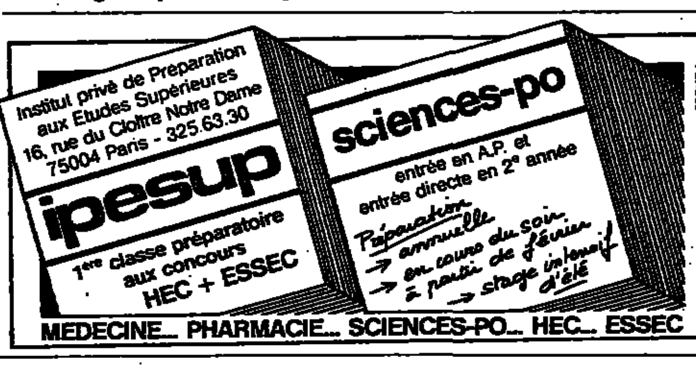
ANDRÉ PASSERON.

● *M. Daniel Bernardet (mod.), élu vendredi 2 décembre président du conseil régional du Centre.* — M. Bernardet, maire de Châteauroux, a obtenu 42 voix contre 21 à M. Claude Nespoulos (P.S.). Il succède à M. Jean Delaneau (U.D.F.-P.R.), sénateur d'Indre-et-Loire, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. — *(Corresp.)*

● *Les rocardiens dissidents s'organisent.* — Les rocardiens dissidents ont réuni, dimanche 27 novembre, une assemblée générale des militants socialistes qui leur sont favorables. Ils ont décidé de publier un bimensuel, *Informations et Débats*. Au cours de cette réunion, les participants ont fait connaître leur désaccord avec la circulaire de M. Michel Rocard adressée aux commissaires de la République, selon laquelle seules les organisations syndicales agricoles ayant obtenu au moins 15 % des suffrages lors des élections aux chambres d'agriculture pourraient être représentées dans les organisations de gestion.

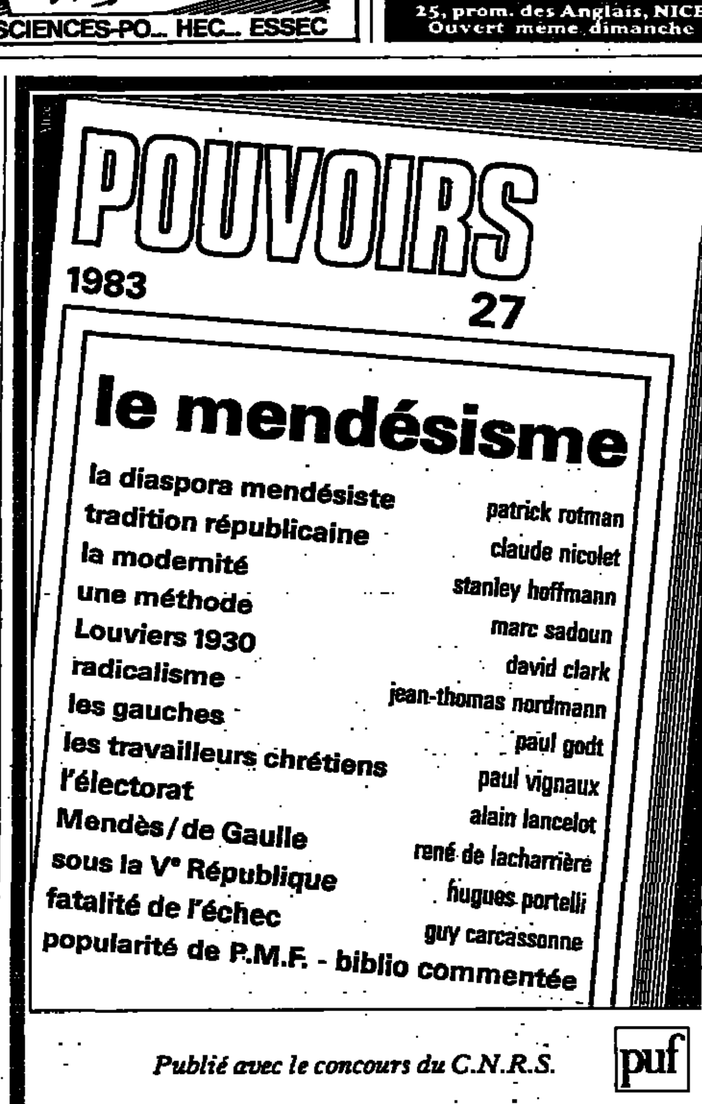
● *Les assises nationales du R.P.R.* seront réunies les 17 et 18 novembre 1984, à Grenoble. Les dernières assises du mouvement ont été organisées à Toulouse, les 23 et 24 janvier 1982.











POLITIQUE

AU CONGRÈS DES ÉLUS SOCIALISTES

M. Mauroy : Nous avons besoin de faire de la politique !

Niort. – « *Nous avons besoin de faire de la politique !* ». En exhortant ainsi les élus socialistes à ne pas se cantonner dans la gestion et l'animation de leur commune, de leur département ou de leur région, M. Pierre Mauroy n'a pas cherché à éluder les questions que pose, à ceux qui sont concernés au premier chef, la mise en œuvre de la décentralisation. Le premier ministre, dont le discours constituait dimanche 4 décembre, l'épilogue du congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), réuni depuis le 2 décembre à Niort (Deux-Sèvres), a voulu éviter que le dédale des mesures législatives et réglementaires ne fasse perdre aux élus le sens du combat, dont, face à l'opposition, ces mesures elles-mêmes – et, au-delà, l'action gouvernementale dans son ensemble – sont l'enjeu.

M. Mauroy a longuement évoqué le temps heureux de la croissance forte, lorsque la droite, au pouvoir, n'avait pas de peine à faire « *Plus* », tandis que la gauche se proposait de faire « *mieux* ». *C'est sous le septennat de* M. Valéry Giscard d'Estaing, a expliqué le premier ministre, que la croissance s'est « *cassée* ». « *Notre destin,* a-t-il dit, *c'est de venir au pouvoir lorsque les difficultés sont là. Notre problème, c'est d'y rester malgré les difficultés.* »

De notre envoyé spécial

Avant le premier ministre, MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, avaient, samedi, invité les élus socialistes à prendre leur place en première ligne de l'offensive que doit mener la gauche. « *N'ayons pas de complexes ! (...) Attaquons ! (...) Ayons confiance en nous !* », a dit M. Defferre. Face à une « *droite dure* », qui se comporte de façon « *incivique et irresponsable* », a expliqué M. Jospin, la gauche a pris conscience du fait que, « *malgré la diversité de nos fonctions et de nos positions, malgré nos rôles spécifiques, l'opinion ne distinguait pas entre nous, d'où la nécessité, pour nous, de nous exprimer, mais, en même temps, de manifester clairement notre solidarité* ».

Le premier secrétaire du P.S. a rappelé que le parti avait « *réalisé son unité* » au congrès de Bourg-en-Bresse, fin octobre, et que la rencontre P.S.-P.C.F. du 1er décembre avait permis d'aboutir à un « *texte utile pour* [leur] *action commune* [et] *pour le gouvernement* ».

M. Mauroy lui-même a donné l'exemple de la lutte « *politique* » et « *idéologique* » en profitant de cette tribune pour anticiper sur le premier débat auquel le projet de loi sur la presse doit donner lieu à l'Assemblée nationale, l'opposition ayant décidé de déposer une motion de censure. « *Je trouve significatif,* a-t-il dit, *que, lorsque le gouvernement parle de pluralisme de la presse, l'opposition réponde « censure ». Elle a choisi son camp : celui de la censure ! Notre camp, c'est, en revanche, celui des libertés !* » Le premier ministre a réaffirmé que le projet en question ne vise pas à instaurer un statut de la presse, mais qu'il constitue, simplement, une « *loi antitrust* ».

Il fallait, aussi, répondre aux préoccupations des élus quant à la décentralisation et aux transferts de compétences et de charges qu'elle implique. Plusieurs ministres – Mme Edith Cresson (commerce extérieur), Mme Edwige Avice (temps libre, jeunesse et sports), M. Quilès, M. Michel Rocard (agriculture), M. Louis Mexandeau (P.T.T.) – ont abordé divers problèmes liés à cette réforme, mais il revenait à MM. Defferre et Mauroy d'apporter des précisions sur les questions financières, juridiques et de calendrier.

« Il faut savoir ce que l'on veut ! »

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a reproché à « *certains camarades* » de reprendre à leur compte les affirmations de l'opposition, selon lesquelles « *la décentralisation a provoqué des transferts de charges financières de l'Etat vers les collectivités locales* ». M. Defferre a affirmé que les transferts de compétences se font « *à coût nul pour les collectivités locales et pour l'Etat* ». En outre, pour ce qui est de l'action sanitaire et sociale, qui relève des départements, l'Etat a prévu de transférer à ceux-ci, à partir du 1er janvier 1984, une somme de 20 milliards de francs et d'acquitter, en douze ans, les arriérés de remboursement qu'il leur doit.

M. Defferre a souligné, enfin, pour ce qui est des tranferts financiers en général, que la dotation globale de décentralisation est indexée sur la dotation globale de fonctionnement, elle-même indexée sur la T.V.A., dont l'évolution suit celle des prix. Que ceux-ci augmentent moins vite que par le passé, on ne saurait en faire grief au gouvernement. « *Il faut savoir ce que l'on veut, dans la vie !* », a dit le ministre.

M. Mauroy a souligné, pour sa part, que « *la commission d'évaluation des transferts de charges, uniquement composée d'élus et présidée par un magistrat à la Cour des comptes, a (...) reconnu que l'évaluation qui avait été faite des charges transférées et des ressources destinées à les compenser était rigoureusement exacte* ». Le premier ministre a insisté, lui aussi, sur le fait que le système d'indexation de la dotation de décentralisation met les collectivités locales à l'abri de « *restrictions conjoncturelles des crédits de l'Etat* ».

Restaient des questions de calendrier. M. Mauroy a annoncé, pour la session du printemps 1984, l'examen et le vote, par le Parlement, du statut de l'élu, au sujet duquel il n'a pas parlé de la limitation des cumuls de mandats. Quant aux élections régionales, le premier ministre a indiqué que l'essentiel des compétences dévolues aux régions leur auront été transférées au 1er janvier 1985 et la totalité de ces compétences au 1er janvier 1986. En clair : on a le temps. M. Mauroy a évoqué, enfin, l'éventualité d'une loi de déconcentration, complétant la décentralisation, pour assurer le déplacement des compétences de l'Etat vers ses services extérieurs et le rôle du commissaire de la République, auquel il revient de patronner ces services.

Parallèlement à ces débats, la F.N.E.S.R. a enregistré les résultats du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse *en appliquant* à la composition de conseil national la proportionnelle des courants du congrès et les accords intervenus au sein de la majorité. Les amis de M. Mauroy et ceux de M. Rocard voient leur représentation réduite, les premiers perdant la présidence de la fédération. M. FranCk Sérusclat, sénateur du Rhône, maire de Saint-Fons, mitterrandiste, qui assurait l'intérim de la présidence depuis la défaite de M. Hubert Dubedout (mauroyiste) aux élections municipales de mars dernier à Grenoble, a été confirmé dans cette fonction.

PATRICK JARREAU.

● *Le P.C.I. et M. Savary.* – Plusieurs milliers de personnes (dix mille, selon les organisateurs) se sont réunis, vendredi 2 décembre, sous le chapiteau Balard, à Paris, à l'appel du parti communiste international (P.C.I., trotskyste). Ce meeting achevait une campagne lancée par le P.C.I. « *contre les licenciements, pour la garantie du pouvoir d'achat et les acquis ouvriers* » et aussi « *pour la défense de l'instruction publique* », menacée, selon le P.C.I., par le « plan Savary » sur l'enseignement privé. Plusieurs orateurs ont demandé, à ce propos, le départ de M. Alain Savary du ministère de l'éducation nationale...

Le vote d'une loi interdisant les licenciements dans la sidérurgie et dans la métallurgie a été réclamé par un représentant du comité d'entreprise de la société Enertec, à Gentilly. Un membre du collectif des délégués de centre de la Sécurité sociale a, de son côté, déclaré qu'« *il ne reste plus que la grève contre la remise en cause du régime de retraite par M. Bergeron* ».

Pour sa part, M. Marc Lacaze, membre du comité central du P.C.I., a déclaré que les résultats du sommet P.S.-P.C. du 1er décembre « *ne correspondent pas à l'attente des travailleurs* ». Les deux principaux partis de la majorité, a-t-il ajouté, « *doivent réaliser un front commun pour mettre en œuvre les réformes indispensables* ».

Propos et débats

M. PASQUA (R.P.R.) : cohabitation n'est pas concubinage

M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, a déclaré au « Club de la presse » *d'Europe 1, dimanche 4 décembre :* « Ne confondons pas la cohabitation et le concubinage. Il est tout à fait normal que nous indiquions clairement que nous serions prêts à exercer les responsabilités du gouvernement si on faisait appel à nous, dans le cadre du respect des institutions de la Ve République, mais également dans le respect des engagements pris devant les électeurs. C'est-à-dire qu'il s'agirait, pour nous, d'aller au gouvernement pour conduire la politique qui aurait été acceptée, ratifiée par le corps électoral, pas pour autre chose.

» La démarche de Jacques Chirac ne consiste pas à dire qu'il est candidat aux fonctions de premier ministre. Ce n'est pas son problème, et j'ajouterai que, d'aventure, ceux qui croient déjà utile de faire acte de candidature se trompent et ne se rendent pas compte d'une chose : rien, même en cas de victoire de l'opposition, n'obligerait le président de la République à appeler un des leaders ou un des membres éminents de cette opposition pour constituer le gouvernement. Il pourrait bien faire appel à un monsieur inconnu, qu'il chargerait d'appliquer une politique aussi proche que possible de celle choisie par le corps électoral. »

M. BAYLET (M.R.G.) : la grande erreur des socialistes

M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré à la radio libre C.V.S., le 4 décembre : « La grande erreur des socialistes a été de croire que la France était devenue socialiste en 1981. »

Souhaitant la création d'un « grand centre gauche », *il a déclaré :* « Il faudra constituer une nouvelle majorité, et, si nous ne nous préparons pas, les Français nous mettront devant le fait accompli. Notre ouverture s'adresse, certes, à des gens de l'opposition, mais aussi à des gens qui sont peut-être au parti socialiste. (...) La question du départ des communistes du gouvernement risque de se poser demain ou après-demain, c'est-à-dire en 1986. »

A propos de la loi sur la presse, le directeur de la Dépêche du Midi *a souligné qu'il aurait préféré que* « le Parlement ne s'occupe pas de la presse comme aux Etats-Unis, *et a fait remarquer que,* « quand il n'y a pas concentration, il y a parfois disparition ». *Il a enfin précisé que son parti était favorable à une liste de radicaux de gauche indépendante aux élections européennes.*

● *Rectificatif.* – A propos du « Colloque Georges Pompidou », il fallait lire dans *le Monde* daté 4-5 décembre page 10 colonne 3 que M. Maurice Druon avait été « *le continuateur* » (et non le coordonnateur) de l'action de Jacques Duhamel au ministère des affaires culturelles, ainsi que l'avait notifié M. Jacques Rigaud.

DÉFENSE

DANS L'ARMÉE DE TERRE

Une nouvelle organisation des unités de réserve est instituée

Devant le conseil d'études des réserves qui s'est réuni pour la première fois depuis sa création en juin dernier, le secrétaire d'État à la défense, M. Jean Gatel, a annoncé, vendredi 2 décembre à Paris, une réorganisation de la défense opérationnelle du territoire (DOT) et de la réserve militaire. Cette réforme touche principalement l'armée de terre et la gendarmerie nationale.

Selon la loi de programmation militaire 1984-1988 adoptée par le Parlement au printemps dernier, les réserves ont pour mission de protéger les points sensibles du territoire et de contrer des actions terroristes ainsi que l'infiltration d'éléments adverses.

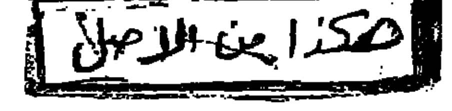
En 1984, le service militaire devrait mobiliser environ 260 000 recrues. En complément de ce service actif, la ressource globale en matière de disponibilité (une durée de quatre ans après le service) sera de 1 040 000 hommes et la ressource globale des réservistes militaires (jusqu'à l'âge de trente-cinq ans), calculée sur douze années, sera de 3 120 000 hommes. Face à ce total de 4 160 000 hommes, les besoins des trois armées en réservistes sont évalués à 565 000 hommes, c'est-à-dire l'équivalent de deux à deux contingents et demi. Concrètement, on peut donc dire qu'un officier sur deux peut être affecté en réserve, un sous-officier sur cinq et un militaire du rang (simple soldat) sur onze.

A propos de ces réservistes, M. Gatel a précisé que la réforme qui les concernera, et dont les principes sont d'ores et déjà arrêtés, vise à organiser différemment l'actuelle défense militaire du territoire, distincte de la défense civile.

Dans chaque zone de défense en France, qui correspond à l'étendue de chacune des six régions militaires, il sera mis en place une brigade, dont la mission sera de s'opposer à des éléments ennemis infiltrés, parachutés ou débarqués, disposant d'une force égale ou supérieure à celle d'une compagnie. Dans chaque division militaire territoriale (au nombre de vingt-deux), il sera mis en place un régiment à caractère interarmes et de recrutement local. Enfin, la gendarmerie sera chargée, avec des effectifs accrus et des gendarmes du contingent, d'assurer des missions d'intervention immédiate et de protection des points sensibles du territoire.

Le secrétaire d'État a invité les membres du conseil d'études des réserves, recrutés dans les états-majors et les associations de réservistes, à lui adresser, avant la fin de l'année prochaine, une série de propositions sur la condition et le statut des personnels de réserve à la lumière de la réforme décidée.





Le Monde

régions

Ile-de-France

465 millions de voyageurs chaque année

Les gares de Paris sur les voies du rajeunissement

LES portes de la capitale ne sont pas seulement ces quarante brèches du tissu urbain qui portent les noms de Maillot, La Villette, Vincennes, Orléans ou Saint-Cloud et que franchissent chaque jour deux millions et demi de véhicules. Ce sont aussi, à l'intérieur même de la ville, les immenses halls Belle Epoque où transitent quotidiennement 1 270 000 banlieusards, étrangers et provinciaux.

Faut-il en prendre son parti ? L'histoire et la volonté du pouvoir ont placé Paris au centre d'une toile d'araignée ferroviaire dont chaque radiale finit en cul-de-sac. Même s'il n'a rien à y faire, nul ne peut se soustraire aux fourches caudines de Paris. Et c'est bien ce qu'en boutiquiers avisés les édiles avaient voulu au siècle dernier.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, au chapitre de la fréquentation, les gares parisiennes battent à plate couture les endroits les plus courus de la capitale. Exemple : le caravansérail culturel de Beaubourg s'enorgueillit de ses 8 millions de visiteurs annuels (cinq fois plus que le musée du Louvre). Mais le chef de gare de Saint-Lazare peut se vanter, lui, de compter sous ses verrières quinze fois plus de monde, soit 126 millions de passagers.

Au total, 465 millions de personnes sont ainsi contraintes de transiter chaque année dans les huit gares majeures de Paris. Les deux reines sont Saint-Lazare et la gare du Nord (100 à 125 millions par an). Puis viennent quatre dames d'honneur dont le trafic s'étage entre 35 et 60 millions de clients : Lyon, Est, Austerlitz et Montparnasse. Enfin deux Cendrillons qui ont de belles espérances : Saint-Michel et Invalides, qui traitent déjà de 12 à 15 millions de passagers par an.

Ces chiffres vertigineux laissent rêveur. Car il faut savoir que pour 80 % ce flot humain est constitué d'habitants de l'Ile-de-France qui vont et viennent chaque jour, à longueur de vie. Les gares sont les passages obligés, le décor inévitable de leur vie quotidienne. Si l'on avait considéré les voyageurs autrement que comme des « usagers des transports », les stations ferroviaires seraient devenues, à l'instar des aéroports, des lieux de « chalandise », de distraction et même de rencontre. Mais où sont les magasins, les bureaux de renseignements, les salles de spectacles ou d'exposition, voire les lieux de dévotion où chacun pourrait s'arrêter un instant pour faire provision de biens tangibles ou de rêves ?

Pour l'essentiel, les gares sont encore d'énormes machines à moudre du voyageur, de simples débarcadères si lugubres qu'on se hâte de les quitter. Accueillant comme un hall de gare, disait-on. C'est encore vrai. Ils sont tout de même en train de changer. Dans la plupart des gares parisiennes des travaux viennent d'être achevés. D'autres sont en cours ou programmés. Pour les quatre ans à venir leur montant dépasse 600 millions de francs. Exécutés par la S.N.C.F., par la R.A.T.P. et, dans une moindre mesure, par la Ville, ils n'ont qu'un but : accélérer le mouvement, réduire les attentes, fluidifier le trafic. Les portes de Paris ne méritaient-elles pas mieux que ce calcul d'ingénieur ? En tout cas voici la revue de détail de ces mutations.

L'enfer de Saint-Lazare

● **Saint-Lazare** : A tout seigneur... Ses vingt-sept voies et ses bâtiments 1900 servent de pompe aspirante et refoulante aux « cols blancs » de la banlieue ouest travaillant dans le quartier de l'Opéra. Entre 17 et 18 heures, alors que 60 000 piétons disputent les chaussées alentour aux 5 000 voitures qui prétendent y passer, le quartier offre une bonne image de l'« enfer urbain ».

En 1975, pour le transformer en purgatoire, les préfets qui régnaient alors sur Paris présentèrent au conseil municipal un projet de l'atelier parisien d'urbanisme. Il consistait à regrouper les six lignes de bus dans la cour de la gare, à construire une dalle pour les taxis au niveau du premier étage de la façade et surtout à raccorder cette dalle aux alentours par trois passerelles d'une longueur totale de 170 mètres. Munies d'escalators, elles auraient permis aux piétons de passer directement des trottoirs environnants – élargis et parfois plantés d'arbres – aux quais de la gare en s'affranchissant complètement de la circulation automobile.

Le conseil renvoya le dossier à l'administration *« pour études complémentaires »*. On n'en a plus jamais entendu parlé. Depuis on a créé quelques passages souterrains, et la S.N.C.F. vient de réaménager la cour de Rome et la cour du Havre pour faciliter le passage des piétons et la circulation des taxis. Mais la situation reste si difficile, notamment pour le passage des bus que l'Association des usagers des transports (AUTRE) a récemment tracé à ses frais un second couloir réservé de 120 mètres de long, rue Saint-Lazare.

Ce marquage pirate a été effacé deux jours plus tard par les services de la Ville. La gare Saint-Lazare et son quartier resteront donc – on ne sait pourquoi – l'un des points noirs de Paris.

Monument historique sans parvis

● **Gare du Nord** : Avec ses vingt-deux voies de grande ligne et ses onze voies de banlieue, dont celle du R.E.R. Nord-Sud, c'est, après Saint-Lazare, la station la plus active, et donc la plus encombrée de la capitale. Elle vient d'être entièrement réorganisée par la construction sur son flanc est d'un vaste ensemble de quatre étages qui superpose l'arrêt du R.E.R., ligne B, une salle des pas-perdus reliée au métro, des quais banlieue et au sommet le terminus de six lignes de bus. Aux alentours, la circulation automobile et la desserte taxi ont été remodelées. Mais l'ancienne gare Napoléon-III – la seule de Paris à être classée monument historique – reste lépreuse. Quant à la place de Roubaix, qui s'étend à ses pieds, c'est *un piège dangereux pour les voyageurs*.

La S.N.C.F. va dépenser 100 millions de francs en trois ans pour restaurer entièrement verrières, bâtiments et services (y compris les brasseries). Cela décidera-t-il la Ville à réaménager enfin la place de Roubaix et le boulevard de Denain, qui la prolonge vers le sud, constituant ainsi le vrai parvis de la gare ? D'obscurs motifs de circulation locale semblent s'opposer à une opération qui pourtant s'impose.

Retour d'exil

● **Gare de Lyon** : Déjà soumise à un vigoureux rajeunissement par l'adjonction d'une nouvelle gare banlieue de quatre étages en souterrain et par le réaménagement des quais du T.G.V., désormais accessibles par trois côtés, ses abords ayant été dégagés par le forage d'un tunnel automobile de 300 mètres de long passant sous son parvis, la gare de Lyon n'a pas encore achevé sa mutation. Sur son flanc droit, le long de la rue de Bercy, seront édifiés un hôtel, des bureaux et des logements. Sur son côté gauche, où la S.N.C.F. réserve 40 mètres de terrain pour y installer de nouvelles voies T.G.V., s'ouvrira, grâce à la rénovation de l'îlot Chalon, un nouveau parvis bordé d'arcades.

L'inauguration prochaine du palais des sports de Bercy, le transfert du ministère des finances, l'édification d'un nouveau pont doublant celui d'Austerlitz et la décision de construire un Opéra à la Bastille vont encore bouleverser l'environnement de la station. Jadis un peu exilée, elle se trouvera dans quelques années au centre d'un nouveau quartier exceptionnellement animé.

● **Gare de l'Est** : Doublée en 1931, disposant de trente lignes, d'un vaste parvis et d'abords bien dégagés, elle se suffit à elle-même. Reste à la relier convenablement à sa voisine, la gare du Nord. La décision a donc été prise de creuser un tunnel de 250 mètres dans lequel sera installé un curieux engin permettant aux piétons de franchir cette distance en trois minutes. Il s'agit d'une sorte de petit train tiré par un câble, comme un funiculaire. Il fonctionnera pratiquement en continu. D'où son nom de « navette hectométrique sans attente » (NAHSAT). Sa mise en service est prévue pour 1986. Cette navette coûtera 180 millions de francs.

Comment gagner Austerlitz ?

● **Austerlitz** : Après avoir, comme les autres, enterré ses quais de banlieue, cette station est actuellement en attente. Le traitement de ses abords superencombrés s'impose. La solution viendra du nouveau pont promis par M. Chirac et qui doit la relier à la gare de Lyon. Un cheminement mécanique, qui reste à imaginer, permettrait aux piétons de traverser la Seine sans fatigue. Mais la circulation automobile, elle, buterait sur le flanc gauche de la station, sans pouvoir retrouver, de l'autre côté, le boulevard de l'Hôpital.

Passer en viaduc au-dessus des voies ? Ce serait disgracieux et difficilement accepté, car l'hôpital de la Pitié, monument classé, n'est pas loin. Passer à niveau ? Ce serait l'occasion de remodeler complètement la gare en faisant cheminer les voyageurs au premier étage, au-dessus des voitures et des voies. Solution audacieuse, préparée par l'Atelier parisien d'urbanisme, mais qui effraie par son coût.

● **Montparnasse** : entièrement neuve, largement dotée de vingt-deux voies à quai, mais toujours veuve de la dalle qui devait les couvrir, cette station est en état de recevoir le T.G.V. Atlantique et ses millions de voyageurs supplémentaires. On lui adjoindra seulement, à l'emplacement de l'ancienne gare de Vaugirard, quelques quais pour les trains auto-couchettes et les convois de colonies de vacances.

Taupinière en bord de Seine

● **Saint-Michel** : au bas du Boul' Mich', c'est une véritable taupinière qui est en travaux. Là, se croisent déjà la ligne C du R.E.R. (Versailles-Etampes), qui dispose d'un arrêt, la ligne B (Roissy-Chevreuse), pour laquelle on creuse une gare et une ligne de métro. Il s'agit d'assurer les correspondances entre ces trois réseaux et des accès vers la surface. Les sorties se feront sur le parvis Notre-Dame, sur les quais de la Seine et sur le boulevard Saint-Germain. Cela nécessite le forage de 300 mètres de couloirs et l'installation de sept escalators. En 1986, et après une dépense de 300 millions de francs, Saint-Michel verra passer plus de 30 millions de voyageurs par an, soit presque autant que la gare Montparnasse aujourd'hui.

● **Invalides** : cachée sous la célèbre esplanade, cette modeste station que tangentent deux lignes de métro va devenir une gare à gros trafic lorsque la ligne Ermont-Invalides viendra y rejoindre la ligne C du R.E.R. (Versailles-Étampes) en 1987. Le trafic devrait y atteindre 18 millions de voyageurs par an. Inconvénient grave : la station de métro la plus proche est à 200 mètres de là. En mai prochain, on va donc installer dans cet interminable couloir un trottoir roulant accéléré (TRAC) qui a la particularité de vous embarquer à vitesse normale puis d'accélérer pour ralentir à l'arrivée. L'installation du TRAC coûtera 50 millions de francs, mais on espère vendre le système aux Américains qui l'ont trouvé fort ingénieux.

MARC AMBROISE-RENDU.

Après « Une semaine avec... »

La semaine que le Monde a passée avec l'Ile-de-France, du 14 au 19 novembre, a provoqué de nombreuses réactions et commentaires et donné lieu à un abondant courrier. Nous publions ci-dessous deux lettres de lecteurs, l'une sur la sécurité, l'autre sur le rôle des associations en banlieue.

L'AUTRE SÉCURITÉ

Puisque la sécurité en Ile-de-France est à l'ordre du jour dans vos colonnes – et *le Monde* n'a pas tort en cette période de conduire l'analyse et le débat sur ce qui préoccupe et occupe tant de gens, les motivations en seraient-elles différentes – notre syndicat voudrait mettre l'accent sur un aspect de la sécurité qui ne polarise ni l'attention des médias ni celle des responsables politiques engagés sur d'autres terrains...

Ne faut-il pas, en effet, s'interroger – et faire s'interroger tous les agités de l'idéologie sécuritaire – sur les dégâts provoqués par les accidents de circulation en région parisienne, dans la ville et hors la ville ? Il suffit pourtant de consulter les chiffres pour ramener souvent à de plus justes proportions les effets d'une délinquance quotidienne dont on parle tant et parfois mal.

Pour sa part, notre organisation inscrit dans sa démarche syndicale, au regard du service public, tout cet aspect de la régulation du trafic automobile, du contrôle de la circulation et du stationnement abusif, de la prise en charge des piétons, des personnes âgées ou handicapées, des jeunes écoliers.

C'est en ce sens que le Syndicat C.F.D.T. de la police parisienne s'oppose au démembrement des unités de circulation en milieu urbain, à l'abandon progressif d'une présence régulière aux carrefours difficiles et sur les voies de la capitale, sans oublier les débouchés périphériques. D'autant plus que cette présence, ajoutée à celle relevant d'un îlotage bien compris effectué par des effectifs de quartier, participerait de la sécurité générale sur la voie publique.

« Mieux vivre dans la ville » est l'un des programmes prioritaires du IXe Plan. Dans ce domaine, la police a aussi un rôle à jouer, la sécurité et le service aux usagers relevant d'un ensemble que nous nous refusons à diviser.

JEAN DUBREUIL,
Secrétaire général du Syndicat C.F.D.T. de la police parisienne.

LE CŒUR VIVANT DES BANLIEUES

Depuis un an, de nombreuses associations comme la Société pantinoise d'histoire vivante (S.P.H.V.) ou des revues historiques à Noisy-le-Grand, à Montfermeil, ont fleuri. Les communes qui ont sorti un livre sur leur histoire comme Pantin et Montreuil ou vont le faire comme Le Pré-Saint-Gervais sont nombreuses. D'autre part, un cours sur l'histoire de la banlieue est assuré à l'université de Paris-VIII (Saint-Denis). La ville de La Courneuve a créé son musée des cultures légumières dans une ferme restaurée.

Les nouvelles activités viennent compléter le travail fait depuis plus longtemps par certaines associations comme la Société d'histoire du Raincy et pays d'Aulnoye (fondée en 1902). Livry-Gargan a ouvert son musée d'histoire locale en 1978.

L'histoire de certaines villes de banlieue est étonnamment riche, et nous essayons de redécouvrir les mystères, les fêtes du pays pantinois. Un pays où il peut faire bon vivre à condition qu'il soit davantage qu'un appartement où l'on vient dormir chaque soir et que l'on fuit chaque samedi.

Dans une ville où la population se renouvelle constamment du fait de la désindustrialisation, qui voit la construction de nouveaux logements là où l'on trouvait des fabriques, qui a été morcelée par le canal de l'Ourcq, la gare de triage, le cimetière parisien, qui a été amputée de nombreuses fois par Paris et par Aubervilliers ou pour la création de nouvelles communes (Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas) nous tentons de dégager l'identité pantinoise d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

ALAIN CHIRON
(Pantin)

ERRATA. – Deux coquilles et une omission se sont glissées dans les suppléments consacrés à l'Ile-de-France du 14 au 19 novembre dernier.

Dans le numéro du 15 novembre, il fallait lire dans l'atlas régional sous le titre « Les chiffres de l'économie » que *« l'agriculture regroupe 34 800 actifs soit 0,8 % des actifs d'Ile-de-France »* et non 10,8 %.

Dans ce même atlas, sous le titre « Les forces politiques », à la rubrique conseillers généraux de l'Essonne, nous indiquions que le R.P.R. comptait 11 conseillers, l'U.D.F. 8 conseillers et les modérés 1 conseiller. La répartition exacte est de 8 pour le R.P.R., 6 pour l'U.D.F. et 6 pour les non-inscrits.

Dans le numéro daté 20-21 novembre, l'omission d'un début de paragraphe a rendu difficile la compréhension de l'article intitulé « Des cerveaux avec les moyens de s'en servir ». Le début du dixième paragraphe tel que nous l'avons publié est : *« Le système de marcottage que nous avons adopté nous satisfait, explique-t-il... »* Il fallait lire : *« A l'heure des bilans, tout le monde affiche sa satisfaction. La Datar estime que son action a poussé au départ de peu d'écoles mais celles-ci sont considérées comme de « vraies » grandes écoles. M. Pierre Laffite, directeur de l'École des mines de Paris, dresse un bilan tout à fait positif : « le système de marcottage que nous avons adopté nous satisfait, explique-t-il »*. Le reste sans changement.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ces inexactitudes.

Le Monde

société

LE SUCCÈS ET LES CONSÉQUENCES DU RASSEMBLEMENT CONTRE LE RACISME

« Frisés ou pas, marchons ensemble »

Près de soixante mille manifestants ont défilé, le samedi 3 décembre à Paris, de la place de la Bastille à la gare Montparnasse, au terme de la marche de 1 200 kilomètres commencée le 15 octobre à Marseille par des jeunes d'origine immigrée. *« Le gouvernement sera sans faiblesse, il a donné des instructions d'extrême fermeté face au racisme »*, a assuré devant les manifestants Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés.

Dans la soirée, une délégation de huit marcheurs a été reçue pendant une heure par M. François Mitterrand, qui leur a annoncé la généralisation de la carte de résidence de dix ans. Le président de la République a indiqué, d'autre part, que le droit de vote pour les travailleurs immigrés restait toujours une *« préoccupation »*, même si l'opinion publique ne lui semblait toujours pas prête à l'accepter. Il a enfin annoncé son intention de s'exprimer très prochainement sur l'ensemble des questions relatives à l'immigration et au racisme.

S'il ne fallait garder qu'une image du 3 décembre, ce serait celle de Christian Delorme, prêtre devant l'Eternel, Rufus parmi les Beurs (1), encadré, soutenu au terme de ces 1 200 kilomètres par Toumi, le musulman, et Youda, le juif. Et eux trois, et les trente-deux marcheurs, portés à la fin de la manifestation par une foule grave, immense et silencieuse jusqu'au podium dressé à leur intention. Et là, une sono à faire vaciller la tour Montparnasse, des kilos de tracts pour Nassira, ses notes devenues soudain illisibles, le ministre à la tribune tutoyé, rudoyé, applaudi et sifflé avec une même ferveur et enfin les formules-chocs de Farouk, le poète de la troupe, qui s'adresse à Paris avec des accents de Malraux. Au pied du podium, sœurs, mères, cousines des jeunes « assassinés » psalmodient des versets du Coran, chœur antique de la messe médiatique.

Une apothéose. La naissance dans ce quartier moderniste d'une conscience beur. Un de ces rares rassemblements à caresser l'histoire et le rêve d'un 3 décembre qui serait le 1er mai chaque année de l'égalité et de l'antiracisme. Une France métissée *pour quatre heures de calme* colère, qui a marché entre Bastille et Montparnasse avec la babouche et la pantoufle du comité de coordination des marcheurs, une France de toutes les couleurs qui a accueilli avec des vivats de 14 juillet ces trente-deux marcheurs, vedettes du jour, vedettes d'un jour. *« C'est trop d'un seul coup »*, confie Abed.

Au premier rang du cortège, ils sont là, les trente-deux, émus, silencieux, interloqués. Abdou se retourne sur ces milliers de manifestants qui ont investi les rues : *« C'est la première fois*, dit-il, *que je goûte au bonheur. Je voudrais les compter un par un. »* Et Toumi, ce fils de harki, blessé grièvement par un policier, qui sur son lit d'hôpital eut le premier l'idée de cette marche, déjà une larme à l'œil et peut-être bien deux, affirme : *« Le message a été entendu, c'est parti, on réussira ! »* *« On ne parlera plus jamais des Minguettes*, estime Djamel, trésorier de l'association S.O.S.-Minguettes, cette ZUP près de Lyon, *comme une cité de délinquants et d'incendiaires de voitures. »* La petite troupe s'est muée du pont Sully à la Bastille en une immense colonne de la fraternité.

Les marcheurs sont encerclés par un double service d'ordre. Syndicalistes ou militants, ces gros bras les protègent des nuées de photographes qui investissent les abris-bus, qui grimpent sur les bancs, qui occupent les camions. *« Ils ne vendront pas tous leurs clichés »*, affirment les membres du service d'ordre, qui prennent une formidable revanche sur leurs manifestations ratées des dernières années. La marche est aussi une victoire, par procuration, d'un militantisme essoufflé.

« Seule la Légion est étrangère »

Derrière, sur deux rangs, graves et gauches, les familles des « martyrs ». Chaque prénom sur chaque pancarte pleure un souvenir de sang. Certains noms, Toufik, Laïd, évoquent le 22 long rifle ou l'opération commando. Mais tant d'autres déjà oubliés ! *« Ils ont tué un jeune Algérien ! »*, hurle la délégation de Bordeaux. Le cortège, devant l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, observe une minute de silence à la mémoire de Habib Grimzi, assassiné par des candidats légionnaires dans le Bordeaux-Vintimille.

« C'est dur à Dreux ? », lance un spectateur à la délégation beauceronne. *« On résiste*, réplique fièrement une militante. *Certains couples refusent de se laisser marier par les élus du Front national. »*

Derrière encore, noyée et encadrée, la classe politique. Claude Cheysson en col roulé bleu, Huguette Bouchardeau et Georgina Dufoix, que l'on se montre du doigt.

A mesure que s'éloigne la tête du cortège, le slogan se politise, la revendication se précise, le sigle, banni en tête, refleurit. Ce que taisent les banderoles, les badges ne résistent pas à le proclamer : M.R.A.P., JOC., C.F.D.T., C.G.T., CIMADE, Fédération anarchiste. Des locataires d'un foyer de Boulogne-Billancourt, en grève des loyers depuis neuf mois : la Ville de Paris, leur propriétaire, leur a coupé le chauffage et l'eau chaude. Ils tentent de gagner la rue à leur cause. *« Non, non, non aux expulsions »*, crient des militants d'une ASTI (association de soutien aux travailleurs immigrés). Des Guadeloupéens se sont recouverts la bouche d'un bâillon tricolore.

Maigres foyers militants, cependant, submergé par le flot des sans-carte. Et le voilà, l'événement : ce mélange de collégiens de banlieue et de la France profonde, déversés par classes entières et de vieux routiers pétitionnaires des manifs parisiennes *tout à la joie étonnée* d'avoir, le temps d'un samedi, arraché le macadam aux corporations en colère.

Un ciment a pris samedi : il mêle La Courneuve, Brehlen-lès-Forbach et Saint-Germain-des-Prés. Verlan et dialectes, keffieh et loden, youyous et slogans. Les jeunes de la cité des « 4000 », au coude à coude avec le prof en Sorbonne, Farid et Jack Lang, Gisèle Halimi et Nassira derrière les mêmes portraits.

Bouffées de spontanéisme : *« Enlève l'étiquette »*, lance un lycéen beur à un vendeur d'œillets dûment badgé P.S.U. *« Tu peux en inventer, des slogans ! »*, jette le conducteur de la camionnette C.F.D.T. à un camarade qui a égaré sa liste.

Bonheur du mélange. *« Frisés ou pas, marchons ensemble »*, propose la cité La Caravelle, de Villeneuve-la-Garenne. *« Seule la Légion est étrangère »*, crient des élèves du lycée Voltaire à Paris. *« La France est comme une mobylette, il lui faut du mélange pour avancer »*, renchérit une pancarte solitaire. Mélange sélectif cependant : cette « France de toutes les couleurs » manque de noir et de jaune. Les Africains et les Asiatiques, ce jour-là, n'ont pas fait le déplacement.

Peu de fausses notes dans ce bonheur. *« Tu marches, ils crèvent »*, lance, provocateur, un tract autonome. *« On lynche à Bordeaux, tu marches. On mitraille aux Minguettes, tu marches toujours. On t'attend à l'Elysée, tu ne marches plus, tu cours... »* Mais ils ne sont que trois punkets et punkettes à le distribuer timidement boulevard Henri-IV et soixante mille sur la chaussée. *« Sympa, n'est-ce pas ? »*, confie Mme Georgina Dufoix à la fête de l'Espace Balard, au cœur de la nuit. On cherchait le mot.

NICOLAS BEAU et DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) « Beur » est un terme qu'emploient les jeunes d'origine maghrébine pour se désigner eux-mêmes, en inversant les syllabes du mot « arabe » dans un « verlan » approximatif (le verlan étant l'inversion phonétique des mots français).

LA CARTE DE SÉJOUR DE DIX ANS

La carte de séjour de dix ans, revendication traditionnelle des organisations d'immigrés, devrait se substituer aux cinq régimes existants aujourd'hui, à savoir :

● La carte de résident temporaire d'un an (400 000 immigrés, parmi lesquels la plupart de ceux qui ont été régularisés après mai 1981).

● La carte de résident ordinaire de trois ans (800 000 immigrés).

● La carte de résident privilégié de dix ans, qui touche déjà un million de résidents.

● La carte de séjour de C.E.E. sans limitation (450 000 personnes).

● La carte de trois ans et trois mois de 660 000 Algériens, soumis à un régime particulier, dont les quatre cinquièmes sont en fait déjà en France, depuis plus de dix ans. Le président Chadli avait, lors de sa visite en France en novembre, demandé lui aussi une modification de ce régime.

La mesure annoncée reconnaît *de facto* un droit de séjour permanent aux 3,4 millions d'étrangers adultes qui bénéficient en France d'une carte de séjour : en effet, cette carte de dix ans est automatiquement renouvelable. En revanche, elle ne sera en aucun cas attribuée aux nouveaux arrivants — une hypothèse théorique, précise-t-on de source autorisée, puisque, officiellement, les nouveaux travailleurs immigrés ne sont plus autorisés à entrer en France.

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés, a annoncé, lors de son intervention, que les agressions à caractère raciste deviendraient *« des infractions pénales spécifiques aux sanctions plus lourdes »*. Avec cette modification du code pénal, les organisations antiracistes pourront se constituer partie civile dans les procès pour violences.

LE P.F.N. DÉNONCE « UNE POIGNÉE DE VOYOUS »

La section française du Congrès juif mondial, le Conseil national de l'Eglise réformée de France et le Recours (rapatriés) saluent la marche antiraciste. Le MRAP et le P.S.U. approuvent les nouvelles dispositions annoncées par le gouvernement.

En revanche, l'Union des syndicats catégoriels de police demande que *« le président de la République daigne recevoir les représentants des policiers lyonnais, afin que ceux-ci puissent apporter leur contribution au rétablissement d'une vie paisible pour les habitants des Minguettes »*.

Pour sa part, le Parti des forces nouvelles dénonce la *« protection complaisante »* accordée par le gouvernement à *« une poignée de voyous, avec la caution de Mitterrand, de Mgr Lustiger et du parti communiste »*.

● *Un policier blessé aux Minguettes.* — Un gardien de la paix du commissariat de Vénissieux (Rhône) a été blessé d'un coup de couteau à la main pendant la nuit du vendredi 2 au samedi 3 décembre par quatre jeunes gens qui se sont enfuis. M. Michel Vialon faisait une ronde dans le sous-sol d'un bâtiment du quartier des Minguettes, proche du commissariat, lorsqu'il surprit les inconnus, dont l'un se jeta sur lui un couteau à la main. Le policier fit alors usage de son arme, tirant une balle en l'air. Les quatre hommes avaient forcé peu avant la porte d'un garage et s'apprêtant, semble-t-il, à incendier un véhicule.

Républicains

Les « Beurs » sont entrés dans Paris, irruption calme dans l'histoire de la nation française. C'est bien de la France qu'il s'agit, et non plus du Maghreb.

Surprise, euphorie d'un jour, illusion lyrique, comme en 1968 ? Il faut partir d'une évidence pour comprendre cette force, pour l'instant tranquille. Les enfants d'immigrés sont des Français. Des Français arabes, ou berbères, des musulmans, à la pratique épisodique, mais baignant culturellement dans l'Islam. Leurs parents ont prêté main forte à la France au temps de la croissance. Ils sont nés ici et y resteront. Ils chercheront du travail, des logements. Ils fonderont des familles. Ils revendiqueront une identité culturelle faite de ce qui leur paraît à prendre des deux côtés de la mer Méditerranée. Ils voteront bientôt.

Ils seront égaux. Les marcheurs ont pris à la lettre la devise de la République pour l'un au moins de ses éléments : l'égalité. Comme les bourgeois et les sans-culottes de 1789, ils aspirent à un droit si naturel que le rappel en paraît désuet.

La France ne s'est pas faite en un jour. Des vagues successives l'ont enrichie, culturellement et humainement. Pourquoi voudrait-on que cela s'arrête ? Il y eut les Polonais, les Italiens, les Espagnols, les Portugais. Ils se sont insérés, au risque de perdre leur spécificité.

La nouveauté avec les Français d'origine maghrébine tient en peu de mots : ils ne viennent pas des terres chrétiennes, ils ne sont pas de la même « race », ils veulent préserver leur « différence ». Trois faits qui expliquent la réaction que suscite leur présence et que réveillent au tréfonds de la France profonde des peurs, des passions et des haines séculaires.

Oublier Dreux ?

Il ne faudrait pas, après Paris, oublier Dreux. Le basané fait peur. Toute crise engendre le rejet et fait germer l'idée qu'une partie de la population, illégitime, pèse sur la nation et menace ses équilibres. La conjonction d'une crise économique et de la présence de ces Français pas comme les autres est lourde de tensions. Le long du cortège, samedi, il y avait des applaudissements, mais aussi, rageurs, des automobilistes bloqués dont la hargne klaxonnante disait que le pavé parisien a ses propriétaires légitimes.

Egaux, mais différents ? La France n'aime pas l'Autre. Le marginal — de peau, de culture, de costume — dérange le village qui se raidit. On tolère l'assimilation, on traque la différence. Marcheurs républicains, souvenez-vous de vous méfier : le combat quotidien n'est pas gagné et vous n'êtes que sur le seuil de la citoyenneté et de la République.

Un double message a été délivré. A la gauche : appliquez vos idéaux. A la droite : ne jouez pas avec le racisme. La surdité radicaliserait ce mouvement pacifique, en le décevant.

BRUNO FRAPPAT.

EN BREF

Attentat contre M. Ara Toranian

M. Ara Toranian, dirigeant du Mouvement national arménien (M.N.A.), a été légèrement blessé dans un attentat à Paris, dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 décembre. Un engin piégé de faible puissance a explosé alors qu'il s'apprêtait, en compagnie d'une amie, à monter dans sa voiture, devant son domicile de la rue de la Folie-Regnault (11e).

Militant de la cause arménienne ayant rompu avec les éléments extrémistes de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), M. Toranian avait déjà été victime d'un attentat en mars. Il bénéficiait d'une protection de la police jusqu'à ce qu'il ait été placé sous contrôle judiciaire, en octobre, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat d'Orly.

Banlieue 89 : une assemblée à Paris

Une assemblée générale est organisée à l'intention des architectes et des urbanistes, ce lundi 5 décembre, à 20 h 30, à la Mutualité, à Paris, à propos de la mission confiée par le premier ministre à MM. Roland Castro et Michel Cantal-Dupart pour l'aménagement des banlieues (*le Monde* du 23 novembre).

● *Démission du cardinal Willebrands.* — Jean-Paul II a accepté la démission du cardinal Johannès Willebrands de sa charge d'archevêque d'Utrecht et de primat de l'Eglise des Pays-Bas. Agé de soixante-quatorze ans, réputé pour ses prises de position progressistes, le cardinal présidait le secrétariat catholique pour l'unité des chrétiens. Il sera remplacé à Utrecht par Mgr Adrianus Simonis, évêque de Rotterdam.

Fusillade en Corse

M. Jean-Charles Alfonsi, fils de Jean Alfonsi, inculpé pour l'enlèvement, en juin, du militant nationaliste, Guy Orsoni, a été pris pour cible, vendredi 2 décembre, dans une fusillade près d'Ajaccio. Les tireurs, à bord d'une voiture, ont ouvert le feu sur le véhicule dans lequel se trouvaient M. Alfonsi et un ami de celui-ci, M. Augustin Rossi.

Les deux hommes se sont enfuis à pied dans le maquis, mais M. Rossi a été rejoint et grièvement blessé d'une décharge de chevrotines au ventre. Les policiers d'Ajaccio cherchent à établir si cette agression peut avoir un lien avec l'affaire Orsoni.

Cinq morts dans un incendie

Un incendie — dû apparemment à une cigarette mal éteinte tombée sur un lit — a ravagé, dans la nuit du 3 au 4 décembre, un pavillon de bois à Mousseaux-les-Bray (Seine-et-Marne) dans lequel habitaient onze personnes. Les pompiers ont découvert dans les décombres les corps de trois enfants, d'une même famille, Angélique Plantin, huit ans, Sonia, quatre ans, et un bébé de dix mois.

Deux adultes, oncles des enfants, sont morts dans l'incendie : Francis Bertrand, maçon, célibataire, trente-quatre ans, et son frère Dominique, trente ans, ouvrier agricole, célibataire également. Ce dernier, qui avait réussi à sortir indemne de la maison pour donner l'alerte était rentré dans le pavillon pour tenter de sauver les enfants. — (*Corresp.*)

M. DUMAS AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* » :

« Nous ne pouvons pas évacuer le problème de l'insécurité »

Interrogé sur la politique judiciaire de M. Robert Badinter, M. Roland Dumas à invité dimanche 4 décembre du « Grand jury R.T.L.-*le Monde* », à qui il était demandé s'il aurait eu la même a répondu : *« Oui. L'aurais-je fait différemment ? Oui aussi, car nous avons chacun notre tempérament. »*

Après avoir fait au ministre de la justice *« le seul reproche amical »* de s'être trop laissé enfermer *« dans le débat pénal alors que la justice intéresse cinquante-cinq millions de Français »* M. Dumas a ajouté :

« Par ailleurs, nous ne pouvons pas évacuer le problème de l'insécurité qui est un problème psychologique grave, profond, qui est ressenti par l'opinion publique et auquel nous ne pouvons pas répondre avec des statistiques même si celles-ci sont vraies (...). Nous devons répondre à cette préoccupation par des mesures concrètes. Par exemple on devrait renforcer la loi sur le port d'armes non autorisé. »

Pour accélérer le cours de la justice, M. Dumas s'est déclaré aussi partisan de juridictions à juge unique pour *« juger les affaires de moindre importance. »* *« On devrait*, a-t-il précisé, *prendre exemple sur la Suisse ou l'Allemagne fédérale où la justice n'est pas plus mal rendue que chez nous et où elle a un fonctionnement plus souple. »*

LE VOL DE SPACELAB SERA PROLONGÉ D'UNE JOURNÉE

Les astronautes ont réussi le premier alliage aluminium-zinc

La mission de la navette spatiale américaine Columbia portant à son bord le laboratoire européen Spacelab sera prolongée d'une journée, à condition, toutefois, que les conditions météorologiques sur la base aérienne d'Edwards, en Californie, le permettent. Si cette prolongation, annoncée samedi 3 décembre, par les agences spatiales américaine et européenne est confirmée, la navette se posera sur Terre jeudi 8 décembre, à 16 h 01 (G.M.T.) après un vol de dix jours et une minute dans l'espace.

Cette prolongation permettra notamment de continuer les travaux d'élaboration de matériaux et l'étude du système vestibulaire (essentielle pour comprendre le syndrome d'adaptation spatiale) ; mais elle bénéficiera surtout à un tout nouveau secteur de l'astronomie, celui de la sismologie solaire.

Au cours de la première semaine de la mission de Spacelab, tout s'est bien passé à bord et les quelques appareils scientifiques qui ont montré des défaillances ont pu être réparés par les astronautes, ce qui confirme l'utilité de la présence humaine dans les laboratoires spatiaux. Selon les experts de la NASA, le taux de succès des expériences dépasse 90 %. Plusieurs résultats sont déjà acquis, en science des matériaux, par exemple : les astronautes ont élaboré le premier alliage aluminium-zinc qui, du fait de la différence de densité des métaux sur Terre, ne peut être fabriqué qu'en l'absence de gravité. Ils ont ainsi ouvert la voie à la préparation, en orbite, d'alliages mi-lourds qui pourront peut-être servir à la fabrication des superstructures des futures usines de l'espace.

En outre, l'expérience proposée par l'Institut belge d'aéronomie spatiale et l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) français a déjà apporté aux scientifiques des mesures très précises de la teneur en gaz carbonique, en monoxyde de carbone, en vapeur d'eau et en ozone dans l'atmosphère qui, une fois dépouillées, pourront aider la recherche climatologique.

Le lundi 5 décembre, les astronautes devaient interrompre leur travail pendant quinze minutes, à 14 h 40 (G.M.T.), pour converser, par téléconférence, avec le président Reagan à Washington et avec le chancelier ouest-allemand Kohl qui assiste actuellement au sommet européen d'Athènes.

CONTRE LE RACISME

Républicains

us ne pouvons pas évacuer
roblème de l'insécurité »

astronautes ont réussi
ier alliage aluminium-zinc

LE DÉBAT SCOLAIRE

Dernières manifestations laïques de l'automne à Marseille et à Arpajon

Avec les rassemblements d'Arpajon (Essonne), samedi 3 décembre, et de Marseille (Bouches-du-Rhône), dimanche 4, s'est achevé le cycle des sept manifestations programmées par le Comité national d'action laïque *« pour le développement, la transformation et l'unification laïque du système éducatif »*. Prévus depuis l'été dernier, ces défilés ont permis aux laïques d'exprimer leur refus des propositions formulées par M. Alain Savary, le 18 octobre, sur les rapports entre enseignement public et enseignement privé.

A Arpajon, quelque cinquante mille personnes se sont rassemblées, en présence de représentants des partis de gauche. Le lendemain, à Marseille, des enseignants et des parents d'élèves de huit départements de Provence-Côte d'Azur et du Languedoc ont remonté, pendant plus de deux heures, la Canebière. Une polémique a opposé les organisateurs et la police marseillaise, les premiers annonçant quatre-vingt-dix mille manifestants et la seconde seulement onze mille.

« Faire plier Savary »

De notre envoyé spécial

Arpajon. – Un ton au-dessus pour les slogans ; une octave au-dessous pour la mobilisation : le rassemblement organisé par le Comité national d'action laïque (CNAL), samedi 3 décembre, à Arpajon (Essonne), n'aura décidément pas été la réplique parisienne de la grande manifestation laïque de Nantes, qui avait rassemblé 100 000 personnes six jours plus tôt (*le Monde* du 29 novembre).

Venus des quinze départements de l'Ile-de-France et de la région Centre, quelque cinquante mille manifestants n'ont pas souhaité que leur défilé se contente d'être la sixième des sept démonstrations laïques qui balisent l'automne 1983 du monde enseignant. Proximité de Paris oblige, les partis de gauche avaient délégué quelques-uns de leurs ténors – MM. Lionel Jospin pour le P.S., Paul Laurent et Pierre Juquin pour le P.C.F. – qui ouvraient la marche aux côtés notamment de MM. Michel Bouchareissas, secrétaire général du C.N.A.L., André Henry, délégué général à l'économie sociale, ancien ministre du temps libre, et André Laigniel, député socialiste, maire d'Issoudun (Indre), accompagnant les laïques de son département.

Le cortège, très politique à sa tête, ne cessait pas de l'être après le passage des leaders. Les banderoles, les badges communistes et socialistes omniprésents, se mêlaient et souvent dominaient ceux des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves et des comités départementaux d'action laïque (CDAL) qui les regroupent. Le défi lancé à la froidure de cet après-midi de décembre et l'impatience des militants à *« voir le gouvernement tenir ses engagements »* se conjuguaient pour donner des allures radicales aux mots d'ordre scandés par des manifestants frigorifiés.

Au « piquet »

On chantait : *« Prenez garde à la laïque qui descend sur le pavé ! »* sur l'air de : *la Jeune Garde*, tandis que celui de la Carmagnole permettait de dire : *« Non à l'école privée »* et d'exiger de M. Savary *« qu'il tienne sa promesse »*. La rancœur à l'égard du ministre de l'éducation nationale, discrète sur les calicots, s'exprimait sans retenue dans les slogans : *« Plus Savary, moins c'est laïque »*, reprenaient à l'unisson la délégation du SNES de Lyon et, plus loin, celle du SNI-P.E.G.C. du Val-d'Oise. Le CDAL de l'Essonne, lui, réclamait même le *« piquet »* pour le ministre. *« Le malheur, c'est qu'il va bien falloir l'y mettre »*, soupirait un militant comme à l'adresse d'un élève décevant, *« son travail est vraiment bâclé »*. Quant aux instituteurs d'extrême-gauche, de l'Ecole émancipée, ils brocardaient en musique *« le ministre de la FEN »*, qui sait dire *« amen à monsieur le curé »*, et revendiquaient *« la nationalisation sans indemnités ni rachat de l'enseignement privé »*. Comme pour souligner davantage leur déception, quelques enseignants avaient même ressorti des pancartes d'avant 1981 réclamant *« vingt-cinq élève par classe »* et *« un budget décent »*.

Même dans les rangs socialistes et communistes, on demandait au ministre de *« tenir parole »*, d'en finir avec le dualisme scolaire et de rénover l'école publique, dont un tract du P.C.F. reconnaissait qu'elle est *« malade »*. Entre M. Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, qui a qualifié de *« caduques et périmées »* les propositions ministérielles, et M. Lionel Jospin qui défilait *« pour soutenir le courant laïque »*, et *« non pour juger le texte de M. Savary »*, les manifestants avaient fait leur choix. Celui d'apparaître en force pour mieux dire *« non »* au ministre, le *« faire plier »*, mais aussi pour lui montrer qu'il ne serait pas seul s'il s'engageait sur une autre voie. *« Il faudrait que la rue parle pour rappeler à la gauche ses engagements*, affirmait le responsable du comité local d'action laïque de Dreux. *Il n'existe d'alternative au gouvernement de gauche qu'un gouvernement de droite allié à l'extrême-droite. »* Et de citer l'exemple de sa ville à l'appui de cette conviction.

PHILIPPE BERNARD.

Le Sénat refuse les crédits destinés à la fonctionnarisation de quinze mille maîtres du privé

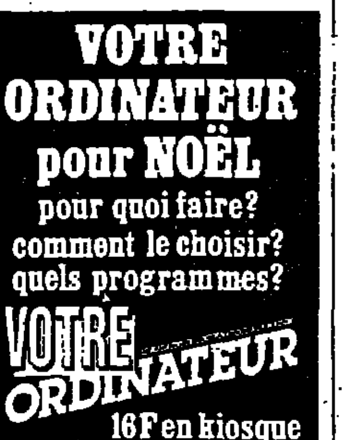
La majorité sénatoriale n'a pas laissé passer l'occasion que lui fournissait l'examen du budget de l'éducation nationale pour donner son sentiment sur l'enseignement privé. Le débat en séance, samedi 3 décembre, avait été préparé, les jours précédents, par des réunions de groupes, au cours desquelles Mme Nicole Fontaine, déleguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, avait été entendue par le R.P.R. et l'inter-groupe U.D.F. Ce dernier avait, en outre, reçu M. Jacques Barrot, député (U.D.F.) de la Haute-Loire, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

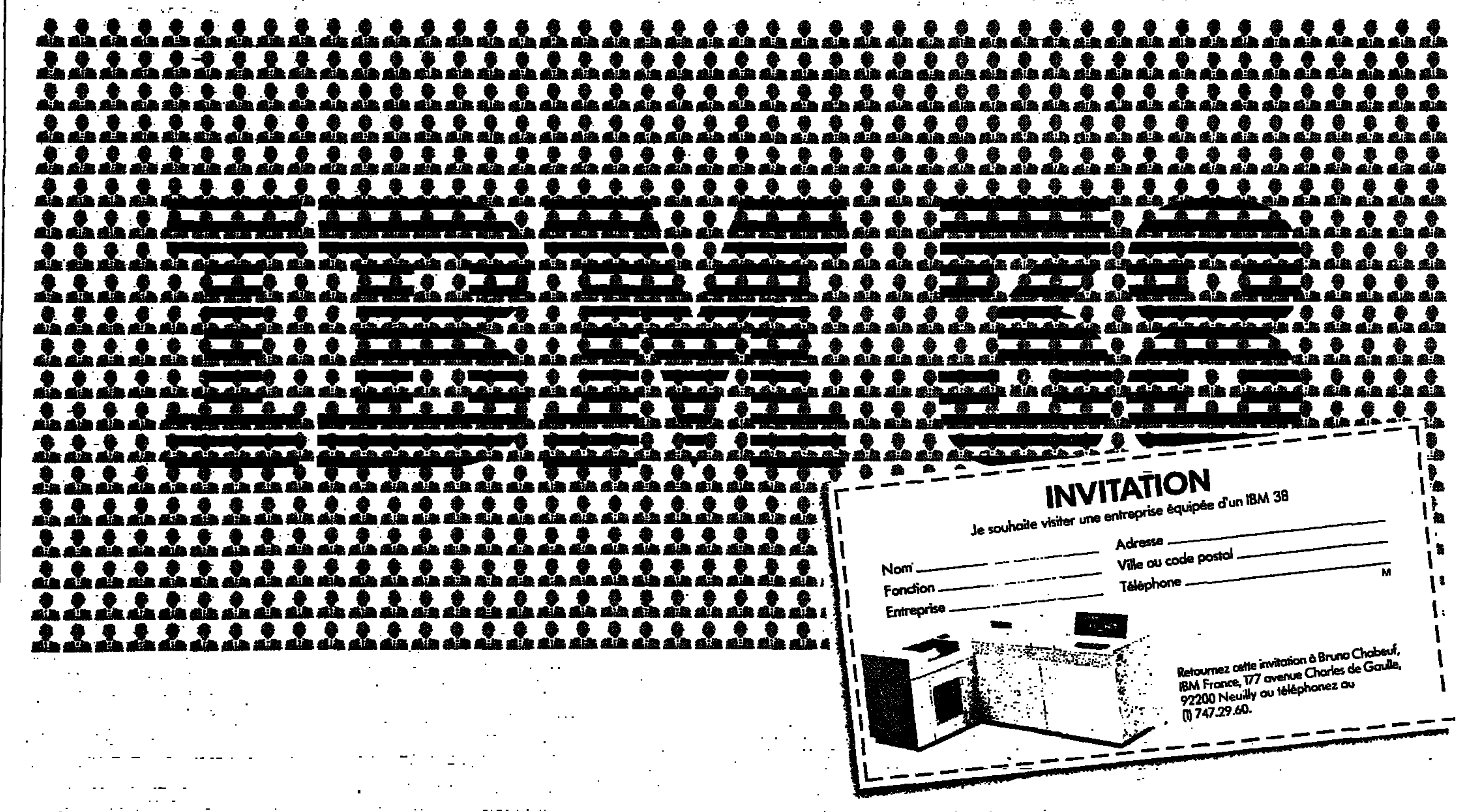
Comme cela avait été le cas à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 16 novembre), l'opposition – majoritaire au Palais du Luxembourg – a saisi, pour engager le fer, le prétexte que lui fournissait l'existence dans le projet de budget de deux chapitres nouveaux, destinés à permettre la titularisation éventuelle, sur leur demande, de quinze mille maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Cette titularisation est censée *n'intervenir que si le ministre* et les responsables de l'enseignement privé concluent un accord conventionnel. Les députés R.P.R. et U.D.F. avaient tenté, en vain, de supprimer par voie d'amendements ces chapitres. Leurs homologues du Sénat ont, finalement, renoncé à cette démarche, même si leur position de force les assurait du succès. Ils ont préféré refuser les crédits prévus au titre dans lequel figuraient ces chapitres, ce qui a été fait par 217 voix contre 109. Les sénateurs ont précisé, par 218 voix contre 107, qu' *« aucun crédit ne pourra être utilisé pour la titularisation dans la fonction publique des personnels d'enseignement privé, à l'exception de ceux mentionnés à l'article 108 de la présente loi* [à savoir ceux d'une école de Bry-sur-Marne et d'une autre en Martinique], *avant promulgation d'une nouvelle loi de finances, ouvrant des crédits spécialement affectés à la couverture de la charge résultant de cette titularisation »*. La majorité sénatoriale, en adoptant cet article additionnel, montrait qu'elle n'avait pas été convaincue par M. Alain Savary, selon lequel l'intégration des maîtres de l'enseignement privé sous contrat devrait faire l'objet d'une loi de finances rectificative. Il s'agit, avait expliqué le ministre de l'éducation nationale, avec ces dispositions du projet de loi de finances pour 1984, d'une simple faculté d'emploi.

Au cours de la discussion générale, M. Marc Bœuf (P.S., Gironde) a déclaré qu'il était impossible d'accepter plus longtemps la source *« de gaspillage et de double emploi »* que constitue à ses yeux la coexistence de deux systèmes éducatifs parallèles. Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), président du groupe communiste, a insisté pour que soit respecté l'engagement du président de la République de créer un grand service unifié. En revanche, M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, a déclaré que si l'école publique s'était ouverte à la concurrence, l'école privée aurait pu se sentir menacée, car son renom, a-t-il dit, repose, surtout, sur la comparaison *« avec un enseignement public de mauvaise qualité »*.

M. Bernard-Charles Hugo (R.P.R., Ardèche) a dénoncé dans le refus d'actualiser les crédits de l'enseignement privé, destinés à la formation continue des enseignants, *« une mesure discriminatoire »*, preuve, selon lui, de la volonté du gouvernement d'étouffer cet enseignement. Quant à M. Michel Miroudot (R.I., Haute-Saône), il estime que le gouvernement veut *« fonctionnariser l'enseignement libre »*, alors qu'il faut, a-t-il dit, *« dénationaliser l'école publique »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.





Le Monde

sports

RUGBY

FRANCE-ROUMANIE 26-15

Le feu d'artifice

L'inauguration officieuse du stade des *Sept-Deniers* à Toulouse a été l'occasion, le 4 décembre, d'un véritable match de gala entre la France et la Roumanie, alors que l'épreuve était redoutée par l'équipe de France après ses prestations peu convaincantes contre les Australiens. Quatre essais français et 26-15 à la marque : le XV, emmené par Jean-Pierre Rives, a emballé le jeu et a été... emballant.

L'équipe de France B avait moins bien supporté le froid la veille à Bourg-en-Bresse : son homologue galloise l'a battue 23-11, avec quatre essais contre deux.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Des arbitres gourmands de rugby qui s'octroient un petit supplément de match quand la partie est belle et bonne, cela ne court pas les pelouses, surtout lorsqu'un anticyclone sibérien transforme le stade en réfrigérateur. Insensible au froid, l'Anglais Robert Quittenton s'est pourtant laissé griser dimanche par ce France-Roumanie, au point d'octroyer au public comblé, hurlant son plaisir debout dans les tribunes, un bon quart d'heure de prolongation. Il a semblé que, comme un ivrogne qui laisse filer le temps dans un bar, il ne se déciderait jamais à renvoyer au vestiaire « Bleus » et « Jaunes ».

Nul n'a songé cependant à l'en blâmer. Pendant ce dépassement de temps qui ne devait manifestement plus rien aux arrêts de jeu, l'ailier Lagisquet applatit le quatrième essai français, qui explosa comme le bouquet final d'un feu d'artifice. C'était la substance même du jeu développé tout l'après-midi par le XV national qui était donnée là.

Un modèle dans la préparation et la construction. Un dure leçon pour les Roumains. La troupe de Valeriu Irimescu avait, en effet, débarqué dans la Cité rose avec l'ambition affichée de tordre le cou au coq gaulois dans sa basse-cour. Ambition d'une première victoire en sol français légitimée par de récents succès sur les Soviétiques et sur les Gallois, qui avaient encaissé notamment quatre essais à Bucarest. Les rugbymen des Carpates avaient montré, pour la circonstance, qu'ils pouvaient jouer autrement qu'à huit dans les vingt mètres carrés où se retranchent habituellement leurs avants pour permettre à leur buteur de passer des pénalités. Les Roumains donnèrent, dimanche, la confirmation de ces nouvelles dispositions en jouant deux pénalités à la main dans des circonstances où le coup de pied n'aurait pas été infamant. En marquant un essai qui allait remettre les deux équipes à égalité (9-9), à la trente-deuxième minute, le troisième ligne aile Radulescu, qui avait intercepté une touche courte et avait botté à suivre pour lui-même en lobbant l'ailier français, témoigna aussi d'un sens de l'initiative personnelle qui avait été bridée, jusqu'alors, sur les bords du Danube.

Le laminoir

Toutefois, les hommes de Paraschiv, qui ont fait jeu égal avec les Français pour la conquête du ballon dans la première période, passèrent ensuite sous le laminoir du pack de Rives. Perdant la maîtrise du ballon dans ces phases de conquête obscures qui passaient pour leur principal atout, les Roumains se trouvèrent dans la situation de l'obusier sans obus. Et les Français, qui avaient attendu ce match comme une guigne, s'en donnèrent à cœur joie, alors que, deux semaines auparavant, ils avaient joué « petit bras » lors des tests contre les Australiens.

Voilà bien encore, dira-t-on, un des défis au bons sens de ce jeu où l'on avance en lançant le ballon — ovale de surcroît — en arrière. Voire ! Que le XV bâti par Jacques Fouroux et Jean Piquet pour affronter les Wallabies n'ait pas été très *brillant n'est pas surprenant.* A cette époque de l'année, les Français n'ont que quelques journées de championnat dans les jambes, et les Australiens ont joué dans les règles, mais contre l'esprit à la manière des... Roumains naguère. Ce rugby ne pouvait donc être que du vinaigre. La situation était toute différente dimanche : les Roumains étaient plus constructifs et les Français bien rodés par la tournée australienne. Seules des consignes négatives auraient pu empêcher les attaquants de se lancer à l'assaut de l'en-but roumain. Elles ne furent pas données, au dernier moment, dans l'attente angoissée du coup d'envoi, comme cela a été fait quelquefois malgré les promesses d'ouverture. Fort heureusement ! Le rugby champagne put ainsi couler à flots sur le pelouse du stade des Sept Deniers.

Le Toulonnais Gallion, que les sélectionneurs ont enfin tiré du purgatoire pour redonner de l'esprit à une fonction de demi de mêlée stérilisée l'an dernier par le Lourdais Berbizier, donna l'exemple dans cette partie qu'il anima sans cesse : il applatit le premier essai à la trentième minute derrière une mêlée ordonnée à 5 mètres de la ligne roumaine (9-3). Le Landais Lescarboura (13-9) et le Narbonnais Estève (19-9) avec la complicité de Codorniou suivirent son exemple.

Quatre essais au total avec celui de Lagisquet pendant les prolongations. En fait, la note aurait pu être beaucoup plus lourde. Sans avoir démérité en rien sur l'ensemble de la partie, l'arrière Gabernet fit avorter deux tentatives, l'une sur un coup de pied à suivre en première période, l'autre sur une passe mal ajustée pour Estève en deuxième mi-temps, qui devaient logiquement ouvrir la voie des essais. Un Blanco ou un Lafond à ce poste auraient vraisemblablement *donné encore plus* de punch à une équipe qui n'en manqua jamais. En dépit de quelques imperfections minimes, les quinze emmenés par Rives sont en effet parvenus à produire une sorte de rugby total où tous les coups ont été tentés à un rythme endiablé.

Un bel hiver

Des avants conquérants, des demis intelligents, des attaquants audacieux : tous chantaient comme on n'avait pas chanté depuis longtemps dans un vestiaire français après un match contre les Roumains. Il est vrai que des victoires de cette espèce, il n'y en a eu que quatre depuis 1957. Or chacune d'elles coïncida avec une date importante de l'histoire de l'ovale national. Le 39-0 de 1957 annonçait les victoires à Cardiff, en Afrique du Sud et dans le Tournoi des Cinq Nations, jusqu'au grand chelem de 1968. Le 31-12 de 1971 marqua le début de l'ère bitterroise. *Le* 36-12 de 1975 prépara le second grand chelem. Et le 30-12 de 1979 était le triomphe du nouvel esprit offensif après la victoire sur les All Blacks. Si la tradition est respectée, le 26-15 de Toulouse devrait annoncer un bel hiver pour l'équipe de Rives.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

LES HOMMES DU P.-S.-G.

Safet Susic, bon ou mauvais génie ?

Paris-Saint-Germain contre Nantes, c'était au mois de juin une inoubliable finale de la Coupe de France, ponctuée de cinq buts, dont deux d'anthologie, marqués par José Touré et Safet Susic. Six mois plus tard, samedi 3 décembre, les trente-cinq mille spectateurs qui espéraient revivre une fête semblable sont repartis du Parc des Princes, transis de froid et d'ennui, après un match nul (0-0).

La chute de la température — en-dessous de zéro — ne suffit pas à expliquer le gel du jeu. A Nantes, le doute a succédé à l'euphorie d'un titre conquis avec dix points d'avance sur Bordeaux. Malgré un doublé-championnat, raté *in extremis* contre le P.-S.-G., le déficit de trésorerie s'était élevé à 1 700 000 F. Avec le cumul des années précédentes, il atteignait 3 500 000 F. Au lieu de recruter le grand meneur de jeu souhaité par l'entraîneur, les dirigeants avaient dû laisser partir l'international Thierry Tusseau à Bordeaux.

L'élimination au premier tour de la Coupe d'Europe contre le Rapid de Vienne et les ennuis de santé de José Touré, encore absent contre le P.-S.-G., n'ont pas arrangé les choses. Le Football-Club de Nantes est désormais sur la défensive. En dix matches sur terrains adverses, les champions de France n'ont concédé que sept buts mais n'ont pu en marquer plus de cinq. Dans ces conditions, le public du Parc des Princes ne pouvait guère compter que sur Safet Susic pour assurer le spectacle.

Avant d'arriver à Paris le 15 décembre dernier, l'attaquant vedette de Sarajevo et de l'équipe nationale yougoslave avait joué l'arlésienne. En fait, il ne pensait pas venir en France après la Coupe du monde 1982, puisqu'il avait signé une promesse de transfert avec l'Inter de Milan, puis, après surenchère, un accord avec Torino. L'affaire, portée devant la fédération italienne, lui avait valu un an d'interdiction de jouer dans la péninsule. Sur les conseils d'Ivica Surjak, qui venait de gagner la Coupe de France et partait en Italie, il avait alors conclu un contrat de deux ans avec le P.-S.-G. Mais, devant le comportement décevant de sa sélection en Coupe du Monde, la fédération yougoslave avait ensuite retardé de six mois la délivrance de l'indispensable lettre de sortie.

Omnipotence

Dès ses premiers pas au Parc des Princes, Safet Susic avait fait étalage de sa technique exceptionnelle. Ses contrôles en pivot, sa couverture de balle, ses dribbles, ses contre-pieds, ses frappes travaillées, sa vision du jeu, son sens des ouvertures, lui permettent, en effet, de réussir des enchaînements rarissimes. Devant ces numéros de virtuose, le public et la presse l'ont porté aux nues, notamment après les deux sommets contre Nantes en Coupe de France et contre la Juventus de Turin en Coupe d'Europe.

Au fil des mois, Safet Susic ne s'est pas seulement intégré à sa nouvelle équipe. C'est tout le jeu du P.-S.-G. qui a été refaçonné autour de lui. *« Je n'ai pas de consigne,* reconnaît-il. *Je suis le joueur libre. Celui qui crée. J'aime opérer en troisième attaquant, un peu en retrait par rapport aux deux autres. C'est à moi de déséquilibrer la défense adverse et de faire la dernière passe. »*

Pour parvenir à ses fins, le Yougoslave ne se contente pas d'appeler du geste le ballon dès qu'un partenaire le récupère. Il a aussi choisi de tirer tous les corners ou les coups francs dans le camp adverse. En première mi-temps contre Nantes, vingt-sept des trente-sept attaques du P.-S.-G. sont passées par lui. Malgré la rentrée, avant le repos, de Mustapha Dalheb, son prédécesseur au poste de meneur de jeu, le Yougoslave a encore participé à dix-neuf des trente et une offensives de son équipe en deuxième mi-temps. Son omnipotence et son influence sur le jeu sont devenues telles que ce n'est peut-être pas sans danger pour une équipe aussi ambitieuse que le P.-S.-G.

Les plus grands joueurs peuvent être, comme les autres, soumis à des sautes de forme ou à des blessures. De plus, Susic ne ménage pas ses efforts dans l'environnement favorable du Parc des Princes, mais il est beaucoup moins constant en déplacement, où le P.-S.-G. marque souvent le pas. Ainsi, sur les cinq buts qu'il a réussi cette saison, quatre l'ont été à Paris.

L'influence grandissante de Safet Susic contraint, désormais, Mustapha Dalheb à rester de plus en plus souvent sur le banc de touche. A l'évidence, les deux hommes ne jouent pas le même football. Celui de l'Algérien repose sur les accélérations, les changements de rythme, les une-deux, le jeu à une touche de balle. Le Yougoslave, au contraire, conserve le ballon et cherche à éliminer un ou plusieurs adversaires pour démarquer ses partenaires. le premier donne du rythme, le second le casse.

Contre Nantes, Safet Susic a encore été à l'origine des quatre ou cinq occasions de but. Notamment la plus belle, à la 48e minute, où, après avoir slalomé contre quatre défenseurs, il a vu son tir détourné en corner par Jean-Paul Bertrand-Demanes. Après son élimination en coupe d'Europe, le P.-S.-G. a choisi de resserrer sa défense et de miser de plus en plus sur les capacités du Yougoslave, au sein d'une attaque réduite, pour venir à bout d'aversaires en surnombre.

Pièce maîtresse de ce nouveau système, Safet Susic sera-t-il un bon ou un mauvais génie pour le P.-S.-G. ? Francis Borelli, le président, a déjà sa conviction. Depuis quelques semaines, il le presse de prolonger son contrat, qui expire en juin 1984. Le Yougoslave préfère attendre encore un peu. Il se plaît à Paris, mais il sait aussi que les clubs italiens, et notamment le Torino, s'intéressent toujours à lui. *« Ce ne sera pas uniquement une affaire d'argent »,* assure-t-il. Son ambition est tournée vers les Coupes d'Europe. Or le P.-S.-G., quatrième à cinq points de Bordeaux et à un point d'Auxerre et de Monaco, a encore beaucoup à faire avant d'assurer sa qualification.

GÉRARD ALBOUY.

SPORTS ÉQUESTRES

Ombres et lumières sur les jeux olympiques

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Disputé dimanche 4 décembre dans le Parc des expositions de la Foire de Bordeaux, à l'occasion du jumping international, le Grand Prix de la Coupe du monde open a été gagné par l'Autrichien Thomas Fruhmann, sur *Arizona*, devant le Suisse Willi Melliger sur *Van Gogh* et le Français Pierre Durand sur *Vappeloup*. Le Français Hervé Godignon, qui s'était récemment distingué dans les grands prix du circuit américain à Washington, New-York et Toronto, a été éliminé au terme de la première manche. Il a rétrogradé au classement provisoire de la Coupe du monde, où il occupe désormais la septième place avec 33 points derrière Thomas Fruhmann, premier avec 60 points, les Britanniques Liz Edgar, deuxième avec 49 points, David Broome, troisième avec 45 points et Nick Skelton, quatrième avec 43 points, l'Allemand de l'Ouest, Michael Ruping, cinquième avec 37 points et le Brésilien Nelson Pessoa, sixième avec 35 points.

Le jumping international de Bordeaux qui a été suivi, pendant trois jours, par plus de vingt-cinq mille spectateurs a donné l'occasion à Marcel Rozier, l'entraîneur national de l'équipe de saut d'obstacles, de faire le point à huit mois des Jeux olympiques.

Gilles Bertrand de Balanda, Patrick Caron et Hervé Godignon qui sont devenus professionnels, les deux premiers en 1981, le troisième en 1982, n'iront pas à Los Angeles. En signant un contrat avec des maisons de vins réputées, les trois cavaliers français n'ignoraient rien des conséquences de leur décision *sur un plan personnel. Leur choix a* aussi bouleversé la politique du haut niveau équestre français.

Trois cavaliers franchissant le Rubicon, c'était la remise en question d'une équipe olympique promise à un bel avenir après avoir enlevé le titre mondial à Dublin. L'avenir n'était pourtant pas aussi sombre qu'on pouvait alors le craindre. Michel Robert et Frédéric Cottier constituaient l'ossature de l'équipe, qui pouvait encore compter sur Pierre Durand, et Christophe Cuyer. Tour à tour, ces cavaliers ont été appelés en équipe nationale pour préparer les grandes compétitions par Marcel Rozier, qui faisait un travail en profondeur. Il recourait aussi aux espoirs Eric Levallois, Philippe Rozier, son fils, Jean-Charles Gayat, Philippe Linget et à des seniors, Wavier Lerrede, Patrick Pierre.

Après cette revue d'effectif, l'entraîneur national vient de désigner les sept couples *cavalier-chevaux « présélectionnés »* pour les Jeux olympiques : Michel Robert-*Kalinka*, Frédéric Cottier-*Flambeau C*, André Chenu-*Krichna*, Pierre Durand-*Jappeloup*, Philippe Rozier-*Jiva*, Hubert Boudry-*Juniperus*, Xavier Lerrede-*Jalisco*. La formation définitive de cinq cavaliers sera désignée au début du mois de juin. Entre-temps, hommes et chevaux seront soumis à un sévère entraînement à partir du *15 décembre prochain* quand les chevaux, en ayant terminé avec leur saison, auront pris quelque repos. L'entraîneur national les groupera alors dans les écuries fédérales de Fontainebleau en vue de *« les faire travailleur sur le plat ».*

En mars, les cavaliers *« commenceront à ramener les chevaux sur les obstacles ».*

L'équipe de France continuera notamment son travail au C.S.I. de Rome, qui constituera *« moralement une bonne préparation en vue des Jeux ».* Marcel Rozier envisage avec optimisme cette échéance : *« Les Américains, qui ont le plus progressé ces dernières années pour avoir le plus investi, et les Allemands de l'Ouest seront les favoris de la compétition. Les Britanniques, qui sont pour la plupart passés professionnels, auront des difficultés à mettre sur pied une équipe de premier plan. La France fera partie des deux ou trois meilleures nations. »*

Sans surmenage

L'entraîneur national estime, en effet, que les Français aborderont sans doute la compétition *« sans expérience, mais avec deux leaders : Frédéric Cottier et Michel Robert, le meilleur de tous ».* La préparation, dit encore l'entraîneur national, comptera beaucoup. Elle sera saine et sans surmenage.

Marcel Rozier n'avait pas autant d'assurance pour ce qui concerne l'avenir de l'équitation française. S'il ne s'interroge pas vraiment sur le bien-fondé de la vente de chevaux français à l'étranger, il en voit néanmoins les dangers. Il n'y a pas si longtemps que *I love you* est parti aux Etats-Unis et que *Idéal de La Haye* a pris le chemin de l'Italie. Bien d'autres sont allés vers les Pays-Bas, la Belgique et les Etats-Unis.

Il faudra bien un jour revoir la politique de l'élevage, estime l'entraîneur national : *« Si faute de capitaux, on ne peut pas retenir les chevaux, c'est dix montures qu'il faudrait acheter pour assurer une équitation de haut niveau. »* Le président de la fédération, M. Christian Legrez, est lui un optimiste de nature. *« Sur les dix mille naissances de chevaux de selle enregistrées chaque année,* dit-il, *il y en a bien trois cents ou quatre cents qui sortent de l'ordinaire. Figurez-vous qu'on bat, aujourd'hui, les chevaux irlandais. »* Marcel Rozier répond en écho : *« L'Irlande, pays d'élevage par excellence, a fini par perdre sa suprématie équestre pour avoir laissé partir ses étalons... »*

GILLES MARTINEAU.

TENNIS

Hécatombe à Melbourne

Pour la première année depuis longtemps, le stade de Kooyong de Melbourne, avec ses trois « centraux » en herbe devant une arène en fer à cheval façon Forest Hills, a rameuté les foules du tennis (dix mille spectateurs) qui conservent au cœur l'époque souveraine les Wonder boys, *de Harry Hopman, Sedgman, McGregor, Hoad, Rosewall, Laver, Emerson... L'affiche des championnats d'Australie 83 a redonné, en effet, du lustre ay quatrième tournoi du grand Chelem et les résultats du week-end sont là pour le prouver. Dès les premiers tours, Gerulaitis, Teacher, Tanner, Denton, John Lloyd, tous vainqueurs ou finalistes des années passées, ont été éliminés ainsi que les anciens Davis cupmen australiens plus ou moins sur le retour, Alexander, Dent, Frawley, Drewett. Le joueur du cru sur qui se fondent tous les espoirs reste John Fitzgerald, récent héros de la victoire en Coupe Davis sur la France à Sydney sans parler du surprenant Willy Masur, vainqueur d'Anders Jarryd en huitièmes de finale. John McEnroe s'est qualifié pour les quarts de finale ainsi que Wilander et Lendl.*

Chez les dames, Catherine Tanvier — qui avait battu Billie-Jean King (7-6, 4-6, 6-4), a été éliminée au troisième tour par Katty Jordan. Les trois autres Françaises qui restaient en compétition, Suire, Paradis et Vanier, avait été éliminées en trente-deuxièmes de finale par resspectivement Fairbank (6-2 ; 6-2) Shriver (6-3 ; 6-2) et Kanika (6-2 ; 6-1).

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Vingt et unième journée)

Bordeaux b. *Nîmes	2-1
*Auxerre et Toulouse	1-1
*Monaco b. Lens	3-1
*Paris-S.-G. et Nantes	0-0
*Rennes b. Strasbourg	3-0
*Bastia b. Laval	3-0
Nancy b. *Sochaux	1-0
Rouen b. *Lille	1-0
*Metz b. Toulon	2-0
*Saint-Etienne b. Brest	1-0

Classement. — 1. Bordeaux, 32 pts ; 2. Monaco, Auxerre, 28 pts ; 4. Paris-S.-G., Nantes, 27 pts ; 6. Toulouse, 25 pts ; 7. Strasbourg, 23 pts ; 8. Lens, 22 pts ; 9. Laval, 21 pts ; 10. Bastia, 20 pts ; 11. Rouen, Sochaux, 19 pts ; 13. Lille, Nancy, 18 pts ; 15. Metz, Toulon, 17 pts ; 17. Saint-Etienne, 16 pts ; 18. Brest, 15 pts ; 19. Nîmes, 14 pts ; 20. Rennes, 14 pts.

Deuxième division

Groupe A

(Vingt-deuxième journée)

*Alès et Marseille	0-0
*Cuiseaux et Lyon	1-1
Limoges b. *Martigues	3-1
Montpellier b. *Libourne	2-1
*Villefranche et Grenoble	1-1
*La Roche et Thonon	1-1
*Angoulême et Gueugnon	1-1
*Besançon et Béziers	1-1
*Sète b. Cannes	2-0

Exempt : Nice (4).

Classement. — 1. Marseille, 34 pts ; 2. Lyon, Limoges, 32 pts ; 4. Nice, 29 pts ; 5. Montpellier, 28 pts ; 6. Cannes, Grenoble, 23 pts ; 8. Thonon, Alès 22 pts.

Groupe B

(Vingtième journée)

*Tours b. Quimper	4-1
*Le Havre b. Red Star	3-1
*Racing C.P. b. Abbeville	3-0
Dunkerque b. *Stade Français	1-0
*Guingamp b. Mulhouse	4-1
*Montceau et Reims	0-0
*Orléans b. Roubaix	1-0
Valenciennes b. *Angers	3-0
*Sedan b. Châteauroux	1-0

Classement. — 1. Tours, 31 pts ; 2. Le Havre, 28 pts ; 3. R.C. Paris, 27 pts ; 4. Guingamp, Stade Français 92, 24 pts ; 6. Reims, Mulhouse, Orléans, 23 pts.

Athlétisme

CROSS DU *PÉLERIN* ET DE *SUD-OUEST*

Rendez-vous traditionnel des crossmen, le parc de Vanves a été l'occasion d'une belle empoignade pour le cross du Pélerin, *qui a été gagné, le 4 décembre, par l'Anglais Hutchings devant le Belge Puttemans et l'Anglais Clarke, les Français Levisse, Boxberger, Bouster et Geffray se classent de la quatrième à la septième place.*

A Gujan-Mestras, où la participation étrangère au cross de Sud-Ouest *était de moindre niveau, c'est Thierry Watrice qui a remporté son septième succès consécutif de l'automne en devançant Francis et Alex Gonzalez.*

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Onzième journée)

Limoges b. *Antibes	85-83
*Caen et Stade Français	90-90
Avignon b. *Le Mans	72-68
*Orthez b. Villeurbanne	104-71
Monaco b. *Lyon	99-91
Challans b. *Tours	100-83
*Vichy b. Reims	90-71

Classement. — 1. Limoges, 31 pts ; 2. Stade Français, Orthez, 28 pts ; 4. Le Mans, 26 pts ; 5. Antibes, 25 pts ; 6.

Ski alpin

COUPE DU MONDE

La descente de Schladming (Autriche), première épreuve de la Coupe du monde 1983-1984, a été gagnée en 1 mn 58 sec 50/100 par l'Autrichien Erwin Resch, qui a devancé son compatriote Harti Weirather de 39/100 et le Canadien Steve Podborski de 40/100. Le premier Français, Philippe Verneret, a terminé vingtième à 2 sec 62/100.

Voile

CHAMPIONNAT DU MONDE

Les Françaises Christiane Briand et Claire Fountaine ont gagné le championnat du monde féminin de dériveurs, disputé sur 470, à Auckland.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Un centre d'informations retraite pour les Parisiens

La retraite a maintenant son centre d'informations. Le CIR (centre informations retraite), réalisé à l'initiative de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, a été officiellement inauguré, le 29 novembre, par M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui en a souligné le caractère *« exemplaire »*.

En effet, le CIR regroupe dans les mêmes locaux, situés dans le sud de Paris, non seulement les services d'accueil et de renseignements de l'assurance-vieillesse du régime général, mais également ceux du régime des artisans (CANCAVA) et des commerçants (ORGANIC) ainsi que les deux grandes institutions des régimes complémentaires des salariés, l'ARRCO, pour les non-cadres, et l'AGIRC, pour les cadres. Car une personne sur sept présente au cours de sa vie active un épisode d'activité en tant que commerçant ou artisan, et une personne sur six devra entrer en contact avec l'AGIRC, en sus de ses relations avec l'ARRCO.

Cette « polyvalence » de l'information devrait faciliter ce qu'il est convenu d'appeler « le parcours du combattant » du futur retraité lorsque celui-ci se lance dans la constitution de ses dossiers de demande de pension. Elle devrait lui permettre, ainsi totalement informé de ses droits et aidé dans ses démarches pour les faire valoir, d'effectuer ses choix de vie, à l'heure où la retraite dès soixante ans à « taux plein » est possible.

Aujourd'hui, au cours de la même visite, le candidat à la retraite pourra successivement rencontrer les agents de tous ces organismes et engager à bon escient les démarches nécessaires à l'obtention de sa pension et de ses allocations complémentaires.

Quant à la CNAV, elle fournit – comme dans ses services d'informations installés rue de Flandre – les indications pour obtenir « le relevé de compte individuel » qui récapitule toutes les cotisations versées au cours de la vie du salarié et servira de base au calcul de la pension. Elle peut également, sur présentation de ce relevé, estimer approximativement dans quelle fourchette évoluera le montant de cette pension.

Bientôt, au cours du deuxième semestre 1984, le CNAV sera en mesure, grâce à ses installations informatiques, de fournir instantanément ce relevé de compte, sur simple présentation du numéro d'immatriculation, pour tous les salariés de l'Ile-de-France âgés de cinquante-quatre à soixante-sept ans. Dans une étape ultérieure, la CNAV pourra, en plus, toujours grâce à l'informatique, indiquer très précisément le montant futur de la pension. De quoi, effectivement, effectuer son choix en toute connaissance de cause.

Cette mission d'information, Mme Seeuws, présidente de la CNAV, a rappelé combien la Caisse en avait eu le souci, afin que les assurés sociaux puissent *« prendre la grave décision que constitue la demande irréversible de liquidation d'une pension »* et, *« bien avertis de l'ensemble de leurs droits »*, en bénéficier dans *leur totalité*.

Déjà, bon an mal an, les 380 points d'accueil répartis en région parisienne reçoivent environ 600 000 visiteurs pour des demandes de renseignements. Le succès du CIR – environ 200 personnes par jour – confirme, s'il en était besoin, l'utilité d'un tel regroupement d'institutions de retraite.

Il faut dire que les vastes locaux – 650 mètres carrés – la répartition des boxes, joliment décorés dans des tonalités apaisantes, font oublier ce que ce type de démarche peut avoir d'angoissant ou de pénible.

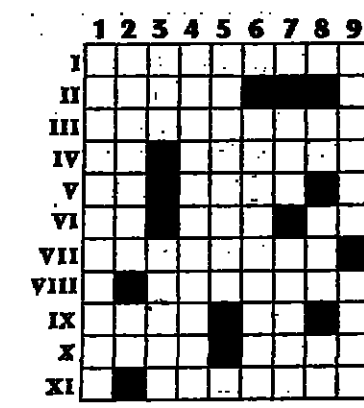
Mais la CNAV espère poursuivre l'an prochain en ce sens, son *effort d'information du public et* réaliser le projet – inscrit au budget de 1984 – d'installer un autre CIR dans la région ouest de Paris.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) CIR, centre informations retraite, 175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. CNAV, Caisse nationale d'assurance-vieillesse, 110-112, rue de Flandre, 75019 Paris, tous les jours, y compris le samedi, de 8 heures à 16 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3595



HORIZONTALEMENT

I. Travaille à la chaîne. – II. Faite avec des mesures dans l'armée et avec démesure dans le civil. – III. Leur place est au fourneau. – IV. Personnel. On peut le voir souffler comme on pouvait l'entendre parler. – V. Quartier d'Arles. Il est perdu ou il se défend encore. – VI. Regardé d'un bon œil. Monnaie étrangère. L'appoint sur un « billet ». – VII. Ne s'adresse donc qu'à ceux qui ont un minimum de culture. – VIII. Lorsqu'il passe au caviar, cela n'est pas par plaisir. – IX. Lieu de travail intensif. Possessif. – X. Supporte beaucoup de choses. Redressa une certaine affaire mal engagée. – XI. Jeton que l'on pouvait s'offrir au temps de César.

VERTICALEMENT

1. De nature à entraîner de drôles de scènes de « ménage ». – 2. Se traînait plus sur la route jadis que de nos jours. Note. – 3. Innocent ou châtié. Acte qui n'est jamais gratuit. – 4. On y plaque en y mettant toujours les formes. – 5. Pièce à succès. – 6. S'accommodent mal d'un régime sans sel. – 7. Au besoin, on peut y placer les enfants. Circulait sur terre ou sur mer. – 8. En éveil. Maigre satisfaction. Conjonction. – 9. N'est donc pas au goût du jour. Peut se faire aux poils ou à la poêle.

Solution du problème n° 3594

Horizontalement

I. Auscultation. Na. – II. Vrille. Dent. Bon. – III. Et. Actionnables. – IV. Ri. Met. Ruelle. – V. Sclérose. Égérie. – VI. Eau. Énée. Si. Il. – VII. Sein. École. – VIII. Ara. Ses. Ossètes. – IX. Uélé. Ifni. – X. Lugubre. Muet. – XI. Ise. Io. Oursin. – XII. Cruelles. – XIII. Échu. Diéser. Ida. – XIV. Ures. Etna. Euler. – XV. Rires. Études. Se.

Verticalement

1. Averses. Auditeur. – 2. Urticaire. Cri. – 3. Si. Lu. Allécher. – 4. Clame. En. Ruse. – 5. Ulcérées. Glu. – 6. Lettonie. Ede. – 7. Sensibilité. – 8. Adorée. Frôlent. – 9. Tenu. Cône. Esaü. – 10. Innées. Si. Osé. – 11. Otalgies. Mû. Rée. – 12. Blé. Césure. Us. – 13. Blériot. Ès. Il. – 14. Noé. Ile. Tièdes. – 15. Ansée. Est. Are.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES - CONFÉRENCES

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

« La sculpture romane et gothique racontée aux jeunes », 14 h 30, caisse du Musée des monuments français, Mlle Brossais.

« Le conservatoire Berlioz », 15 heures, 6, rue Pierre-Boulet, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« La halle au blé », 14 h 30, 2, rue de Viarmes (Arts et promenades).

« La presse, 1851-1951 », 15 heures, 2, rue de la Banque, M. Czarny.

« La Seine, ses vieux ponts », 14 h 30, fontaine place du Châtelet (Paris autrefois)

« Hôtel de Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives (Paris et son histoire).

15 heures, 18, rue Deligny, C. Guasco : « Enseignement sur les plantes et les produits naturels », B. Mulot : « A propos des Cathares » (Lutèce visites, projections).

15 heures, 28, avenue George-V, S. Egler : « Picasso et les cubistes après le cubisme » (projections).

19 h 30, boulevard de Port-Royal, H.V. Sephiha : « Les Judéo-Espagnols en France avant la guerre » (Centre Rachi).

20 h 30, 45 rue d'Ulm, N. Sarraute : « Réflexions sur son travail » (E.N.S.).

20 h 30, 68, rue de la Folie-Méricourt, A. Wieworka, I. Niborski : « Les livres du souvenir et mémoriaux juifs de Pologne » (Centre juif d'art et de culture).

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 5 décembre à 0 heure et le mardi 6 décembre à minuit.

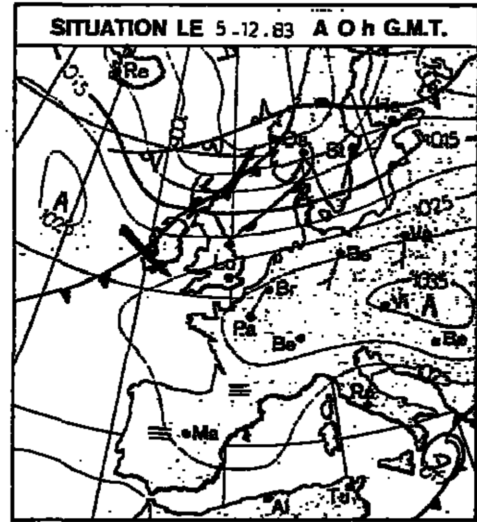
Une perturbation très atténuée se dirige lentement vers la France par le nord-ouest, mais les conditions anticycloniques restent prédominantes sur une bonne partie du pays, toujours sous l'influence d'une pellicule d'air froid et stable.

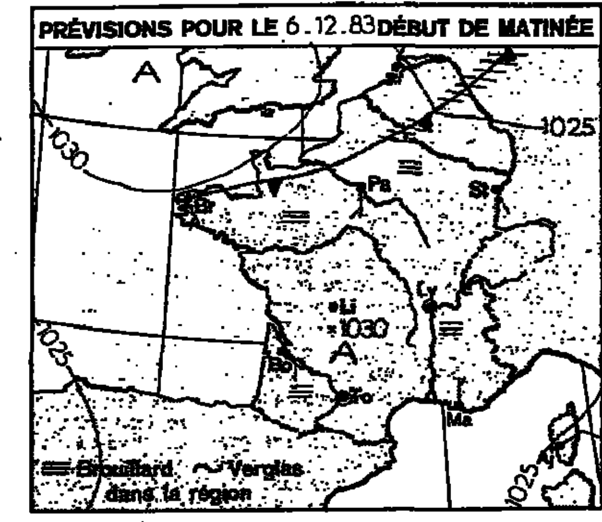
Mardi, une zone de temps très nuageux à couvert et brumeux s'étendra le matin de la Bretagne à la Normandie et au Nord-Est, avec des températures minimales légèrement positives ; quelques faibles pluies verglaçantes pourront être observées sur l'extrême nord ; cette zone de temps nuageux s'étendra au cours de la journée de la Bretagne au Bassin parisien, au Nord-Est et au nord des Alpes, mais des éclaircies apparaîtront. Sur les autres régions, les gelées seront encore généralisées (de – 3 à – 8 degrés dans l'Est), excepté près des côtes atlantiques et méditerranéennes ; des bancs de brouillard givrant se formeront localement le matin, de l'Aquitaine au Lyonnais et à la Bourgogne, mais ensuite le temps ensoleillé et frais prédominera. Les vents seront faibles. Les températures maximales avoisineront 4 à 10 degrés du Nord au Sud, 1 à 4 degrés dans l'Est et le Nord-Est, 12 à 14 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 5 décembre à 7 heures de 1 029,2 millibars, soit 772,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 4 décembre au 5 décembre) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 8 et – 1 ; Bordeaux, 6 et – 5 ; Bourges, 2 et – 5 ; Brest, 10 et 1 ; Caen, 5 et – 3 ; Cherbourg, 10 et 2 ; Clermont-Ferrand, 0 et – 11 ; Dijon, 1 et – 7 ; Grenoble, 2 et – 6 ; Lille, 4 et – 2 ; Lyon, – 1 et – 8 ; Marseille-Marignane, 10 et – 3 ; Nancy, 2 et – 7 ; Nantes, 5 et – 2 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 3 et – 5 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 9 et – 2 ; Rennes, 6 et – 3 ; Strasbourg, – 1 et – 8 ; Tours, 3 et – 4 ; Toulouse, 7 et – 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 4 ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 2 et – 2 ; Bonn, 5 et – 5 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 23 et 14 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 3 et 2 ; Dakar, 32 et 23 ; Djerba, 14 et 10 ; Genève, – 1 et – 3 ; Jérusalem, 20 et 9 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 10 et 2 ; Luxembourg, 4 et 4 ; Madrid, 11 et 2 ; Moscou, – 2 et – 4 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, 2 et 2 ; Tozeur, 15 et 8 ; Tunis, 12 et 10.





PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 4 décembre :

UNE LOI

- Portant validation des mesures individuelles intéressant le corps des *intendants universitaires et certains* corps et emplois de l'administration scolaire et universitaire.

DES DÉCRETS

- Relatif au Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines.
- Conférant les rang et appellation d'amiral et de vice-amiral d'escadre et portant affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).
- Modifiant le décret du 28 mars 1977 pris en application de l'article 14 de la loi du 11 juillet 1975 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Geneviève BRISAC,
Gilles BUTAUD et Nadia
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice,
le 30 novembre 1983.

Décès

— M. Philippe Alméras,
M. et Mme Jean-Claude Alméras
et leur fille,
Le docteur et Mme Jacques Daffos
et leurs enfants,
Mme Yves Penant
et ses enfants,
Mlle Hélène Alméras,
Mlle Geneviève Alméras,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Joseph ALMÉRAS,
leur mère,

survenue le 3 décembre, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 décembre, à 15 heures, en l'église d'Essigny-le-Grand (Aisne).

9, rue de Civry,
75016 Paris.
14, boulevard Carnot,
14104 Lisieux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Poitiers. Paris.
Mme Charles Chartier,
son épouse,
M. et Mme Marc Souliman,
M. et Mme Philippe Chartier,
Mlle Françoise Souliman,
Sophie, Olivier, Florence Chartier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Clément Moreau,
Mlle Sylvie Choisy,
Toute la famille,
Et ses fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 2 décembre 1983, de

M. Charles CHARTIER,
professeur honoraire
de la faculté des sciences
de l'université de Poitiers,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 décembre, à 10 h 30, en l'église cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, où le deuil se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés au comité départemental de la Vienne de la Ligue nationale contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard Anatole-France,
86000 Poitiers.
9, rue Milton,
75009 Paris.
9, rue de l'Aviation,
86000 Poitiers.

— Poitiers.
Le conseil d'administration de la Mutuelle du Poitou (Société d'assurances) a la profonde douleur de faire part du décès de son président d'honneur et administrateur, le

professeur Charles CHARTIER,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 décembre, à 10 h 30, en la cathédrale de Poitiers.

— Poitiers.
Le comité départemental de la Vienne de la Ligue nationale française contre le cancer a la douleur de faire part du décès de son président, le

professeur Charles CHARTIER.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 décembre 1983, à 10 h 30, en la cathédrale de Poitiers.

— Poitiers.
Le président du Syndicat d'électricité du département de la Vienne,
Les membres du comité du syndicat,
Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la régie d'électricité,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles CHARTIER,
président
du conseil d'administration de la Régie.

— Le recteur chancelier de l'université de Poitiers,
Le président et les vice-présidents de l'université,
Les membres du conseil de l'université,
Les doyens des facultés des sciences,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles CHARTIER,
professeur honoraire
de la faculté des sciences.

Ses obsèques auront lieu le mardi 6 décembre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.

— Nantes.

Mme Georges Cossé,
M. et Mme Jacques Astoin,
M. et Mme Lionel Cossé,
M. et Mme Pierre Yves Cossé,
Le docteur et Mme Le Pommelec
et leurs enfants,
Eric et Arnaud Astoin,
Georges Antoine,
Marie-Hélène,
Valérie, Guillaume Cossé,
Bruno, Benoît,
Stéphane, Hermine Cossé,
M. et Mme Edouard Blot,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges COSSÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *ce lundi 5 décembre, à 13 h 45,* en l'église Saint-Nicolas.

15, boulevard Guist'Hau,
44000 Nantes.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la biscuiterie nantaise BN,

ont le regret de faire part du décès de

M. Georges COSSÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur,

survenu le 3 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce lundi 5 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Nicolas, à Nantes.

— Mme Henri Coudreau,
son épouse,
M. et Mme Dominique Coudreau,
M. et Mme Jean-Pierre Coudreau,
M. et Mme Gilles Delorme,
M. et Mme Antoine Schwarz,
ses enfants,
Ainsi que ses six petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri COUDREAU,

survenu le 1er décembre 1983 dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 5 décembre, en l'église de Penestin (Morbihan).

66, rue d'Assas,
75006 Paris.

— *Le capitaine Laloue Gérard*
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Constant LALOUE
survenu subitement le 22 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu au Mans.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert L'Herminier,
son épouse,
M. et Mme Philippe L'Herminier,
M. et Mme Henry Lefranc,
ses enfants,
Sylvie, Pierre, Jane, Laurence,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Robert L'HERMINIER,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
professeur honoraire
au Centre des hautes études
de la construction,

survenu à Paris le 30 novembre 1983.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Georges-d'Aunay (Calvados) dans la plus stricte intimité.

111, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
16, square Clisson,
56100 Lorient.
3, quai Rouget-de-l'Isle,
67000 Strasbourg.

— Mme Danièle Zéraffa,
née Sananès,
a la douleur de faire part du décès de son époux,

Michel ZÉRAFFA,
écrivain,
maître de recherches au C.N.R.S.
directeur du centre de recherches
d'esthétique générale et comparative
à l'Université de Paris-I, Sorbonne,

survenu le 26 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

120, rue La Fontaine,
75016 Paris.

— Le président de l'Université de Paris-I, Panthéon-Sorbonne,
L'Institut d'esthétique et des sciences de l'art,
La « Revue d'esthétique »,
ont le chagrin d'annoncer la disparition de

Michel ZÉRAFFA,
écrivain,
maître de recherches au C.N.R.S.,

survenu le 26 novembre 1983.

Remerciements

— Ariette et Roger Benguigui,
ses parents,
Martine et Frédérique,
ses sœurs,

Isaac Assouly,
son grand-père,

remercient les nombreux parents et amis qui se sont associés à leur douleur lors du décès de

Annie BENGUIGUI,

interne de médecine
des hôpitaux de Paris,

et regrettent de n'avoir pu recevoir personnellement leurs nombreux témoignages de sympathie.

9, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

AUTOMOBILE

Du muscle pour les break 305 de Peugeot

Près d'un an après avoir été monté sur la berline 305 deuxième série « version GT », le moteur XU 5 S à essence de 1 580 cm3 (aluminium, arbre à cames en tête) de Peugeot, dont on sait tout le bien qu'il faut penser, est désormais monté sur les 305 break également baptisées GT. On retrouve en puissance — donc en ressource — un couple (effort de traction) de 13,7 mkg à 3 750 t/mn et 94 chevaux à plein régime (pour 7 cv fiscaux), ce qui, pour un break de ce poids (1 020 kg), est très honorable.

Un allumage électronique, une boîte à cinq rapports et, bien évidemment, quatre roues indépendantes font de ce véhicule à « traction avant » un engin utilitaire, certes, puisque c'est un break, mais doté des qualités d'une berline tout à fait « dans le coup ». Sur route, la voiture s'accroche très bien dans les courbes et revient en trajectoire, même en charge importante, sans grand rappel à l'ordre. Comme sur la berline, la boîte permet en quatrième la vitesse maximale (plus ou moins 170 km/h), le cinquième rapport étant destiné à des économies de carburant, sur des itinéraires plats, toutefois, (7,5 litres en moyenne en utilisation normale).

Il n'y a guère de reproche à faire du côté du freinage, et l'équipement pour ce type de véhicule est au-dessus de la moyenne (glaces teintées, lève-vitres avant électrique, condamnation centralisée des portes, projecteurs à iode, moquette).

L'aménagement intérieur comporte un siège arrière rabattable par moitié — solution regrettée par certains utilisateurs dans le cas où trois passagers sont installés à l'arrière — et la surface utile va de 1,1 m² à 1,8 m² selon la position des banquettes. Rappelons que le train arrière, comme sur la 205, ne laisse pas apparaître de « chandelles » à l'intérieur de la caisse, ce qui permet un dégagement maximum du plateau et favorise le transport d'objets encombrants.

La 305 break GT est vendue 68 700 francs. Il faut, hélas ! y ajouter 2 500 francs pour une direction assistée bien utile.

Actuellement, les 305 qui sont produites à Sochaux sortent, tous modèles confondus, à 770 unités/jour. Les berlines représentent 70 % de la production et les breaks 30 % (37 % avec moteur à essence, 39 % en Diesel, 24 % sont des GT).

C. L.

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

KASPAROV ATTAQUE

Victor Kortchnoï regrettera-t-il toute sa vie d'avoir refusé, au vingt-cinquième coup de la sixième partie de sa demi-finale du Tournoi des prétendants, la proposition de nullité que lui fit Garry Kasparov ? Réponse ce lundi, à Londres, où les deux adversaires doivent reprendre leur partie ajournée dimanche par Kasparov au 41e coup. La position est complexe : pour les noirs, deux pions passés et liés, pour les blancs, deux tours contre une tour et un fou et un pion de plus, mais qui doit tomber. Kasparov a l'attaque, mais la conclusion n'est pas évidente. Une victoire lui permettrait d'égaliser à trois partout.

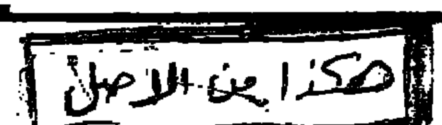
Blancs : KORTCHNOI
Noirs : KASPAROV
(6e partie)
Défense Tarrasch

1. d4	d5	22. b4	Rf8
2. ç4	é6	23. Tç2	Ré7
3. Cf3	ç5	24. Ré1	h5
4. çxd5	éxd5	25. Tb2	Tç7
5. g3	Cç6	26. Cd3	Ta8
6. Fg2	Cf6	27. b5	a5
7. 0–0	Fé7	28. b6	Tç6
8. Fé3	ç4	29. Tb5	a4
9. Cé5	0–0	30. Çxd5+	Cxd5
10. b3	cxb3	31. Fxd5	Fxd5
11. Dxb3	Db6	32. Txd5	Txb6
12. Tç1	Dxb3	33. Txh5	Tb3
13. axb3	Cb4	34. Rd2	b5
14. Ca3	a6	35. h4	Tç8
15. Fd2	Tb8	36. g4	a3
16. Fxb4	Fxb4	37. f4	Tçç3
17. Cd3	Fd6	38. Td5	Ré6
18. Cç2	Fg4	39. Th5	b4
19. Rf1	Ff5	40. Ta5	Txd3+
20. Cç5	Tfç8	41. éxd3	ajourné.
21. Cé3	Fé6		

● La semaine « Échecs dans le métro » (*le Monde* du 3 décembre) s'est achevée, le dimanche 4 décembre, par un match exhibition de quatre parties entre l'ancien champion du monde Boris Spassky et le champion de France Aldo Haïk, match gagné 2,5 à 1,5 par Spassky.







هكذا من الاصل

ÉCHECS

KASPAROV ATTAQUE

5 de Peugeot

PARIS BY LIGHT

Le Monde

culture

DANSE

A L'OPÉRA DE PARIS,

La nouvelle distribution de « Raymonda »

Le paradoxe du comédien est toujours une source de méditations sans fin. Quand il s'agit de la danseuse, artiste muette par excellence, le paradoxe devient énigme. Mlle Ghislaine Thesmar reprenait l'autre soir à l'Opéra le rôle d'étoile qu'avait créé Mlle Elisabeth Platel, lors de la « première » de *Raymonda* (1). Elle ne saurait passer, comme celle-ci, pour une technicienne formée dès le plus jeune âge à l'Académie nationale.

La *Raymonda* de Noureev enchaîne les variations les plus éprouvantes durant trois heures d'horloge. L'héroïne de ce pseudo-roman de chevalerie étant digne de figurer parmi les oies du Capitole, on pouvait craindre que la vive intelligence de sa nouvelle interprète n'y trouvât point son compte. Or non seulement Mlle Thesmar s'est tirée avec une jolie adresse des pièges de la chorégraphie, mais elle a donné soudain de la vie et du cœur au personnage. La beauté de son sexe, Mlle Thesmar l'a toujours fait régner sur scène. Pour cette création, elle y a ajouté ces dons d'élégance et de distinction qui, alliés à la coquetterie naturelle, se perpétuent chez les femmes plus visiblement que chez les hommes. Car le danseur, par un sort contraire qui est un nouveau paradoxe, vieillit mal.

L'étoile masculine, dans cette deuxième distribution de *Raymonda*, était M. Michaël Denard. Hier encore archange pour plafond de la Sixtine, le voici mystérieusement *foudroyé*. Sur ces *planches* d'où sourdent tant de bonheurs et tant de maléfices, son parcours est moins sûr, son élévation se perd et, ce qui ne saurait camoufler ses plus séduisants sourires, sa confiance s'altère. Pourquoi ? La forme est là encore, tout près.

Le cas n'était pas le même pour M. Cyril Atanassof, auquel était échu le rôle du Sarrasin Abderam. Avec son turban, sa moustache et son collier de barbe, il avait d'entrée la plus belle tête de pirate qu'on puisse imaginer : le « macho » de service ! Et puis, il pouvait s'en donner à cœur joie avec cette gymnastique acrobatique dont il est un fervent pratiquant. Ce qui, pour un soir, réglait ses propres problèmes de mise à l'écart...

« Apanagées » d'emplois de solistes dans la nouvelle distribution, parées des plus jolis costumes de scène, Mlles Averty et Gaida ont enfin justifié chacune, avec grâce et charme, leur promotion sur le devant de la scène.

L'école de danse de l'Opéra, sous l'autorité magistrale de Mlle Claude Bessy, sa directrice, a présenté mercredi 30 novembre une journée « portes ouvertes » sur la scène du palais Garnier. Les cinq divisions filles et garçons ont été ainsi passées en revue par le public des parents et des familles qui ont pu, par un légitime retour, octroyer des notes aux professeurs de leur progéniture. A ce petit jeu, nous donnerons la palme aux maîtres de la deuxième division, à Mlle Moreau et à M. Mayer, et parmi les élèves de la première division (la classe qui « fournit » le corps de ballet), à une jeune danseuse pudique, musicale, naturellement dotée du style de Chauviré et que nous ne citerons que par son prénom, Mlle Natacha – comme une adolescente des romans de Balzac et pour une dernière énigme.

OLIVIER MERLIN.

(1) *Le Monde* du 8 novembre.

THÉATRE

L'amour, l'absence

(Suite de la première page.)

Entre ça et lui, il a élevé la barrière de l'écriture et de l'alcool... Une forme d'égoïsme qui ne le protège pas de la souffrance.

Grégoire et Amédée, Naïves Hirondelles, la Maison d'os, le Jardin des betteraves... Roland Dubillard a inventé, dit Roger Planchon, un dialogue théâtral, au même titre que Céline une écriture romanesque. Il a inventé, en tout cas, un humour écorché et détaché, absurde et acerbe, nonchalant et agressif. Il s'est donné le masque de l'artiste maudit et, dans *Où boivent les vaches*, il ironise sur lui autant que sur ceux qui se sacrifient à la gloire, comme s'il disait que la différence n'est pas si grande.

Quand la pièce a été créée au Récamier, dans la mise en scène de Roger Blin, Roland Dubillard était Félix. A Villeurbanne, c'est Roger Planchon, plus lassé que rêveur embrumé, époustouflant avec son visage fermé, ses yeux qui ne veulent rien voir et captent la moindre entorse à la logique, émouvant avec l'amertume de sa voix cassée, son corps gauche embarrassé d'un queue-de-pie, d'une chemise à manchettes et jabot.

Entre les masses tristes de citernes – qui représentent l'intérieur de la Fontaine Médicis, que Félix est censé construire, superbe décor de Thierry Leproust, – Félix – Planchon est un jeune homme grisonnant, vaguement sournois, fausse victime des autres : sa mère (Madeleine Robinson), éclatante d'énergie, de cupidité, d'ambition naïve, de truculence. Sa femme (Colette Dompietrini), résignée à n'être qu'une intruse pour le fils du grand homme (Frédéric Bazin), adolescent lâche devant sa propre révolte. Résignée aussi à l'absence d'amour, à l'adultère sans joie avec un jeune pianiste envieux, provocateur, malfaisant, personnage que Robin Renucci humanise. Il lui donne son élégance nerveuse de voyou. Il en fait un loubard parvenu et rapace, séduisant, forcément perdant, conscient de sa fragilité, malheureux et d'autant plus dangereux. C'est une distribution « haut de gamme », bien qu'inégale. Comme la pièce. La première partie est éblouissante. Les sketches de cabaret (où Gérard Guillaumat est merveilleux) et les scènes de satire se carambolent, font jaillir des flambées de vérités, ça fouette, ça cogne, le rire prend au ventre. La seconde partie tourne au glauque, a un côté fin de fête, quand le petit matin ramène à la réalité de la tête lourde et des idées sombres. Roland Dubillard se perd dans ses réflexions, il trace des chemins qui se fondent dans le flou. La force des moments de détresse est mise en valeur, grâce aux comédiens. Mais la confusion domine. Comme toujours, Roger Planchon metteur en scène, éprouve le besoin de rajouter des groupes de silhouettes qui traversent le plateau et ne servent à rien. Ils sont moins présents, en définitive, que dans la première partie, mais on les voit davantage parce qu'ils soulignent les redites de la pièce. Ils dispersent l'attention, alors qu'il faudrait se concentrer, et c'est le même dommage quand commence. la seconde soirée, la pièce de Roger Planchon, *Alice, par d'obscurs chemins*.

Toutefois, pas plus que dans la pièce de Dubillard, il ne s'agit de raconter le dandy-poète, sa vie ravagée, les Années folles et la folie de Zelda, il ne s'agit pas de reconstitution rétro. Au contraire, les personnages sont *prisonniers d'un écran de* jeu vidéo, et il s'agit d'errer dans la vallée des Cendres à la suite d'un homme encore jeune, qui pourrait être Fitzgerald à la fin de son existence – il est mort à quarante-quatre ans, – un homme usé par l'alcool et qui traîne le poids de ses souvenirs, qui tente de survivre à son talent.

C'est à partir du moment où Scott met à nu son désir d'aimer, de séduire la jeune fille – étonnante Dominique Hubin, sorte d'Hermione avide, tragique, désemparée, – c'est à partir de là que la pièce et le spectacle prennent corps, accrochent l'émotion. La scène est bouleversante où la jeune fille et l'homme mûr confrontent leurs peurs si semblables, leur cynisme douloureux et se tendent leurs mains vides – on est à tout âge démuni devant l'autre... Tout alors devient simple et riche. Peu importent les zombies en imperméable, et parapluie de plastique transparent, qui vont et viennent d'une coulisse à l'autre. Dans la vallée des Cendres, brûle un feu, quelque chose d'authentique et de rare, qu'on oublie pas.

COLETTE GODARD.

★ Dans le personnage de Scott, *Roger Planchon a remplacé Jean Sorel*, malade, qui reprend le rôle le 9 décembre. La pièce est donnée en alternance avec *Où boivent les vaches*, à Villeurbanne, jusqu'au 18 janvier.

MUSIQUE

Maryvonne Le Dizès et Jean-Claude Henriot

Naissance d'un duo

Sans doute parce qu'elles portent un titre, la sonate *le Printemps* et la sonate *A Kreutzer* sont les plus jouées, sinon les seules, parmi les dix sonates pour violon et piano de Beethoven. Pour pouvoir entendre les autres en concert – la magnifique *Septième en ut mineur* et surtout la *Dixième*, qui est peut-être la plus singulière à tout point de vue, – il faut (à condition toutefois que les interprètes soient à la hauteur d'une tâche aussi ingrate qu'exaltante) saisir l'occasion d'une intégrale, comme celle que viennent de donner Maryvonne Le Dizès et Jean-Claude Henriot, en trois séances espacées par quelques mois, dans la salle de la Cité internationale universitaire, boulevard Jourdan.

L'événement, car c'en est un, est donc resté relativement confidentiel, d'autant que les noms des deux artistes ne sont pas encore connus du grand public, mais, à les voir maîtriser ainsi ces œuvres qui ne pardonnent pas, on peut affirmer qu'ils forment d'ores et déjà un véritable duo : pour parvenir à une telle cohérence de jeu et d'interprétation, il ne suffit pas de répéter pendant des heures et des semaines, il faut avoir pris l'exacte mesure de chaque trait, de chaque mouvement, ne jamais séparer la partie du tout et, sans doute, partager une même intuition de l'architecture générale.

Leur interprétation, plutôt intérieure dans l'ensemble, est à l'image de la personnalité de ces deux musiciens. Maryvonne Le Dizès met l'ampleur de son jeu au service d'une puissance contenue et, par là même, d'autant plus impressionnante, avec un contrôle souverain du vibrato ; le piano de Jean-Claude Henriot est toujours clair sans froideur ni brio extérieur. Sans pathos artificiel, ils savent retenir de bout en bout le souffle et l'attention de l'auditeur, simplement parce qu'ils appartiennent à l'espèce si rare des musiciens qui n'ont pas peur d'aller toujours au-devant des exigences de leur art.

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITIONS

« ART DE L'ATELIER, ART DE LA RUE », aux Beaux-Arts

Couleurs de la Colombie

Plusieurs artistes et organisateurs colombiens de l'exposition « Art de l'atelier, art de la rue », actuellement présentée aux Beaux-Arts de Paris, auraient disparu lors de la catastrophe aérienne de Madrid. La Colombie se trouve ainsi bien tragiquement présente sur le devant de l'actualité. Mais l'événement n'étoffe pas la connaissance bien fragmentaire que nous avons en France de ce pays et qui peut se résumer à ses guérilleros, sa culture intensive du cannabis et ses enfants miséreux...

Une belle exposition d'architecture avait donné, il y a trois ans à Beaubourg, une image plus concrète et sereine de la Colombie. L'École nationale des beaux-arts complète aujourd'hui cette vision avec la peinture, la sculpture, l'imagerie contemporaines rassemblées sous le titre « Colombie, art de l'atelier, art de la rue ». Juxtaposition périlleuse de la *création traditionnelle*, ce qu'on appelle généralement art populaire, et de la *création savante*, celle des gens qui ont appris dessin, peinture, sculpture dans les meilleures écoles. La première risque de mettre en évidence les tours de passe-passe formels, les manières, la sujétion à la mode de qui n'a pas, dans la seconde, force et originalité. La seconde risque d'accentuer la maladresse de la première, son caractère éphémère, ses naïvetés, son « mauvais goût ».

Le péril est généralement évité, aux Beaux-Arts, par une disposition géographique intelligente. Quand il n'a pu l'être, ce sont les « artistes », tablant sur la consécration du nom, *qui en sortent affaiblis. Pas le geste* populaire, toujours juste dans l'éternité amorcée d'une tradition. Les artistes ont quelquefois un grand nom, même en France, et une incontestable réussite, tel Botero. D'autres sont trop manifestement assujettis aux vagues des vogues internationales. Certains font des emprunts un peu faciles, ironiques ou grinçants à cette tradition qu'évoque l'autre versant de l'exposition. Mais cette inégalité de la production est la contrepartie naturelle d'un évident bouillonnement, d'une belle créativité.

L'autre versant, celui de la tradition, est à notre sens le plus passionnant, même si le commentaire ne peut en aboutir, sauf à s'étendre longuement, que sur les formules passe-partout de l'art populaire. La présentation de l'exposition, sa classification, a pourtant le mérite de rendre manifeste ce que cette création colombienne a de particulier, son inspiration hétéroclite, ses constantes, sa richesse colorée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Jusqu'au 15 janvier.

Le musée de Lille récupère un dessin de Manet volé il y a un siècle

Le Musée des beaux-arts de Lille vient de reprendre possession d'un dessin de Manet, *Tête de femme*, probablement une œuvre préparatoire pour un portrait, qui lui avait été dérobé voici près d'un siècle, en 1891.

Plus de soixante années après le vol, dans les années 50, l'œuvre fut signalée en Argentine, mais les recherches entreprises ne permirent pas de découvrir l'identité du propriétaire. Il faudra attendre que le dessin de Manet soit mis en vente en octobre 1982 par l'intermédiaire de la Richard York Galery de New-York pour qu'on en retouve la trace et que l'Office central de la répression du vol des œuvres et objets d'art puisse entreprendre une enquête et engager des négociations sur sa restitution.

Après des discussions menées par l'intermédiaire de Me Kaplan, l'avocat new-yorkais du propriétaire du dessin, un Argentin de Buenos-Aires, M. Roberto C. Bissone, celui-ci a accepté de s'en dessaisir contre une indemnisation de 10 000 dollars, soit le tiers de la valeur du dessin. Cette somme a été payée par un groupe de mécènes allemands, américains et français. – *(Corresp.)*

Décès du peintre Jean Couy

Nous apprenons la mort, à Paris, le 1er décembre, du peintre-graveur Jean Couy. Il était âgé de soixante-treize ans.

[Né à Paris, le 11 avril 1910, Jean Couy avait fait des études aux Beaux-Arts et enseigné les arts plastiques au lycée de Rennes puis à Lakanal, avant de commencer vraiment sa carrière de peintre, en 1950, date de sa première exposition individuelle à Paris, galerie Bretean. Artiste exigeant et solitaire, il pratiquait la peinture, fort de cette rude discipline qu'est la gravure en noir et blanc, aimant structurer ses tableaux non figuratifs, mais pas vraiment abstraits. Son « paysagisme » aux couleurs sensibles et voilées ponctuées de légers coups d'éclats n'est pas sans rapport avec l'œuvre de Bissière, qui a été son ami.

Jean Couy, qui est toujours resté dans cette voie d'un lyrisme pianoté, a relativement peu exposé, ni eu de véritable reconnaissance, malgré l'estime qu'on lui porte souvent.]

CINÉMA

LE PRIX GEORGES-SADOUL 1983

A contre-courant des modes

Dédié cette année à la mémoire de Lotte-H. Eisner, amie de toujours d'une manifestation dont elle partageait sans réserve les objectifs – découverte de premières ou secondes œuvres du monde entier – et où elle fut, à l'occasion, un juré très attentif, le prix Georges-Sadoul a confirmé son originalité en distinguant quatre films où s'inscrit très délibérément la tentation du documentaire dans la fiction, ou vice versa.

Pour la France, ont été couronnés, ex aequo, *le Destin de Juliette*, d'Aline Issermann, et *la Part des choses*, de Bernard Dartigues. Rien ne rapproche ces deux œuvres, sauf un point de départ commun, un même retour aux sources : comment, femme, l'on quitte sa campagne et l'on affronte la ville avec Aline Issermann ; comment une famille des Landes vit la réalité du monde rural avec Bernard Dartigues.

Journaliste à l'origine, la réalisatrice du *Destin de Juliette* établit un constat impitoyable grâce à la minutie de son scénario – elle s'inspire d'un fait divers, d'une aventure individuelle bien réelle, – pour déboucher sur le fantastique. Elle casse le moule de la tradition de la qualité française, dirige magistralement l'actrice Laure Duthilleul, étonnante Juliette, et va droit au but avec une volonté narrative et une science du cadrage impressionnantes.

Après *Biquefarre*, de Georges Rouquier, couronné à Venise cette année, *la Part des choses* renoue avec l'exemple du documentaire français d'avant Jean Rouch, documentaire strict, même si les protagonistes « rejouent » des scènes de leur vie. Le tournage du film s'est étalé sur un an et demi, avec un travail effectif de quatre fois deux semaines. Bernard Dartigues, ancien élève de l'Ecole de photographie de Vaugirard, exécutant une commande du ministère de l'agriculture, s'est attaché à nous *« révéler une famille symbolique des transformations du monde rural aujourd'hui »*.

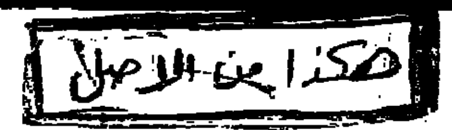
Etrangement, on retrouve presque le même contraste dans le choix des deux ex aequo pour le meilleur film étranger : *Another Time, Another Place (les Cœurs captifs)*, de Michael Radford, Grande-Bretagne, et *Ardente Patience*, d'Antonio Skarmeta, Chili. Michael Radford appartint à la toute première promotion de la National Film School de Londres, où il étudia de 1971 à 1973. Il dut alors, un peu malgré lui, s'orienter vers le documentaire où il fourbit ses armes avant d'aborder la fiction. Il y apprit, selon ses propres termes, *« à penser plus vite et à faire davantage attention à l'atmosphère »*. Proche de la culture italienne qui le fascine, d'ascendance mixte lui-même, mi-écossaise, mi-autrichienne, il apporte au cinéma anglais, ou plutôt écossais, des qualités d'authenticité peu fréquentes. Phyllis Logan, dans le principal rôle féminin, a une beauté particulièrement attachante.

Ardente Patience, commande de la deuxième chaîne de télévision allemande, recrée avec chaleur et humour la figure du grand poète Pablo Neruda, un moment candidat du parti communiste chilien à la présidence de son pays. L'auteur, écrivain, « dédramatise » le récit sans qu'il perde pour autant son sens. Il a reconstruit le Chili au Portugal. Un acteur de théâtre très connu, ancien ami de Pablo Neruda, dont la bonhomie et la rondeur attentive font merveille, ajoute à l'illusion. Comme si un pan de l'histoire nous revenait, témoignait pour des morts toujours présents.

LOUIS MARCORELLES.

■ Mort de Fifi d'Orsay. – L'actrice Fifi d'Orsay, vedette hollywoodienne des années 30, est morte le 2 décembre à Los Angeles. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans. Née à Montréal, Yvonne Loussier était parti pour New-York en 1923. Devenue chorus girl, elle avait été engagée par la Fox, qui cherchait une « vamp française ». Fifi d'Orsay avait tourné avec Will Rogers, en 1929, le fime qui allait la rendre célèbre, *They had to see Paris*.

■ Prolongation. – Le nouveau spectacle de Jean Bois, *la Femme indolente*, au Théâtre 13, est prolongé jusqu'au 31 décembre, et ne se donne plus en alternance avec *L'Émoi d'amour*, dont la dernière représentation a lieu ce lundi 5 décembre.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DERNIER SOLISTE – Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.
SEANCE FRICTION – Dejazet (887-97-34), 20 h 30.
NAIVES HIRONDELLES – Dix Heures (606-07-48), 20 h.
LOIN DU GRENIER – 7, rue Constance (258-97-62), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.
PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) : relâche.
TEP (797-96-06), Cinéma, 20 h : Allez coucher ailleurs/Les dieux sont tombés sur la tête.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats, rencontres-musée : 18 h 30 : De Stijl et Dada ; 19 h : Lettres pour que la joie ; 21 h : Autour d'Unica Zürn. – Concerts/Animations : 20 h 30 : concert 2e2m (B. Gillet, J.-P. Guerec, P. Méfano, H. Schutz). – Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, à 13 h : la Surditude ; 16 h : First Contact ; 19 h : Uzeste bleu.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 20 h 30 : Byron Janis, piano (Mozart, Brahms, Rachmaninov).

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; 21 heures : Don Juan.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 heures : l'Ormaie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.) 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : l'Entonnoir (dernière) ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 45 : la Dernière Bande.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Théâtre nô.
THEATRE 13 (588-16-30) 21 h : l'Emoi d'amour.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Spectacle Prévert.
L'ÉCUME (542-71-16), 21 h : J.-P. Réginal.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 heures : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-61), 20 h 30 : Ch. Visweswaran.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Masaments.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Julliard (Haydn, Mozart, Debussy).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : P. Tortelier, M. de La Pau (Beethoven, Schubert, Tortelier).
Lucernaire, 21 h : J.-Ph. Audoly, R. Nakaoki (Brahms, Prokofiev, Ravel).
FIAP, 20 h 30 : Ensemble Brotons (Tcherepnine, Berthomieu, Reicha Lancen...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Y. Menuhin (Brahms, Bach, Beethoven).
Cité Internationale Universitaire, 20 h 30 : R. Bravo (Chopin, Ginastera, Villa-lobos).
Athénée, 20 h 30 : L. Alva, D. Mazzola.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Gang Renne.
FORUM (297-53-47), 21 h : M. Rui, Ch. Escoude.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27), Petit Auditorium, 20 h 30 : F. Jeanneau.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 30, 1er, 2, 3 : Sun Ra Arkestra ; le 6 : Les Haricots rouges.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h et 22 h 30 : Indochine.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. King, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.
SAVOY (277-86-88), 21 h : P. Gorsky, M. Delgado, E. Martinez.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Jazz non stop.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Théâtre

Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Théâtre nô.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kröger.

FESTIVAL D'ART SACRÉ
(277-19-90)

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : English Concert, dir. T. Pinnock (Haëndel, Albinoni, Bach...).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Stockholms Gosskör, dir. R. Nilsson (Palestrina, Haydn, Mendelssohn...).

(Publicité)

THÉATRE
LA CHAMAILLE :
SOUTIEN NATIONAL

Suite à la décision de la municipalité de Nantes de supprimer toute subvention au THÉATRE LA CHAMAILLE pour la seule raison que cette compagnie reprenait sa dernière création, *Bas ventre*, dans sa ville, après avoir été invitée au Festival mondial de Nancy, à celui de Sarrebrück, un peu partout en France et aux U.S.A. en 1984, un Comité de soutien pour la défense des libertés d'expression et de création s'est formé.

Il est présidé par Eugène Ionesco, de l'Académie française.

Il a reçu, à ce jour, l'appui de : *Philippe Adrien, Michel Bataillon, Mᵉ Baelde, Gildas Bourdet, Jean Caune, André Cellier, Anne Delbée, Gérald Drubigny, René Gachet, Jacques Garnier, Jean Guichard, René Gonzalès, Georges Goubert, Victor Haïm, Paco Ibanez, Georges Jean, Jacques Lassalle, Pierre Leenhardt, Jean Morlock, Guy Parigot, André-Louis Périnetti, Michel Piccoli, Gérard Poitou, Paul Puaux, Dominique Quéhec, Edith Rappoport, Georges Rosevègue, Gilles Servat, Claude Sévenier, Delphine Seyrig, Francesca Soleville, Giorgio Strehler, Monique Sueur, Tri Yann, Jean-Pierre Vincent, Antoine Vitez*, et les compagnies théâtrales : *Théâtre de l'Ephémère, Théâtre du Galion, Théâtre de la Jacquerie, Théâtre Nuit, Théâtre de la Petite Ortie, Théâtre quotidien de Lorient.*

Lundi 5 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Harem Girl, de E. Bernds ; 17 h, Guerillas, de F. Lang ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, les Grains du rosaire, de K. Kutz.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; GaumontChamps-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont HALLES, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MARGINAL (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ;
OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ;
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57 47).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
LES PRINCES (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
REVES EN ROSE (Tche., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ;
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 2e (544-25-02).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)* ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin, 5e (334-50-91).
ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DE L'ETOILE, film italien d'Ermanno Olmi. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 8e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-52).
ANDROIDE, film américain d'Aaron Lipstadt. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-35).
LA HORDE DES SALOPARDS, film franco-italien de Tonino Valerii. – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JAMAIS, PLUS JAMAIS, film américain d'Irvin Kershner. – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 14e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
MISS OYU, film inédit de K. Mizoguchi. – V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00).
SUREXPOSE, film américain de James Toback. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES YEUX DES OISEAUX, film français de Gabriel Auer. – Le Marais, 4e (278-47-86).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Misfits.
BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30 : l'Œuf du serpent.
G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : In girum imus nocte et consumimur igni.
C. Th. DREYER (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), à partir de 16 h 15 : Gertrud.

FESTIVAL D'AUTOMNE

SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : 16 h, Enquête sur la sexualité ; 18 h, Meurtrier de la jeunesse ; 20 h, The fate of Lee Khan ; 22 h, Ashes and Embers. – Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : 16 h, Gli Uomini che Mascalzoni ; 18 h, Sacrilège. – Olympic, 14e (545-35-38) : 18 h, la Peccatrice ; 16 h, 20 h, Malombra ; 22 h, le Roi et moi. – Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) : 16 h, 20 h, Maman a cent ans ; 14 h, 18 h, 22 h, A un dios desconocido.
R. HAYWORTH (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : l'Amour vint en dansant.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Psychose.
C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h : la Cousine Angélique.





COMMUNICATION

M. Desgraupes devrait rester P.-D.G. d'A 2 après soixante-cinq ans

Le 18 de ce mois de décembre, M. Pierre Desgraupes, P.-D.G. de la Société nationale de programme Antenne 2, aura soixante-cinq ans. Certains ont pensé que cette date fatidique annonçait son départ. M. Desgraupes affirme qu'il est encore là au moins jusqu'au 16 septembre 1985, trois ans après sa nomination par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Quand on lui pose la question – et Dieu sait si on la lui a posée, – M. Desgraupes s'agace. Le P.-D.G. de la chaîne de télévision qui « marche » le mieux ne comprend pas, à juste titre, qu'il doive envisager de faire ses valises quinze mois après sa nomination... Pourtant, le problème existe réellement, dans l'interprétation – toujours aléatoire – de divers textes réglementaires.

Un décret du 20 mars 1972 étend aux entreprises et sociétés nationales la loi du 31 décembre 1970 sur la limite d'âge des dirigeants des sociétés commerciales. L'article 3 indique : *« A défaut de dispositions expresses dans les statuts, la limite d'âge* (des présidents de société) *est fixée à soixante-cinq ans. »* De son côté, la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle reprend (article 75) pour les sociétés de programme la législation sur les sociétés anonymes, *« à l'exception des dispositions de cette législation incompatibles avec la structure particulière de ces sociétés »*. Les statuts d'Antenne 2 – approuvés par un décret du 20 octobre 1982 – ne dérogent pas explicitement à ces dispositions, mais prévoient (article 10) que la limite d'âge des administrateurs de la société est fixée à soixante-dix ans, et que le conseil d'administration ne doit pas comporter plus d'un tiers de ses membres de plus de soixante-cinq ans.

Apparemment, il ne devrait donc pas y avoir de problème pour M. Desgraupes. D'autant que la mise à la retraite doit faire l'objet d'une décision formelle. Qui la prendrait ? L'autorité de tutelle (la Haute Autorité) ne se déjugera pas. Mais, si la question a été si fréquemment évoquée, c'est que beaucoup ont en mémoire un précédent récent, celui du général Jacques Mitterrand, frère du président de la République, qui a dû abandonner, le 21 mai dernier, la présidence de la SNIAS (*le Monde* du 4 mai). Pourquoi lui et pas M. Desgraupes, ont chuchoté certains dans les conciliabules de la capitale ?

Il faudrait que la question soit officiellement posée pour qu'une réponse claire soit donnée. Celle-ci ne pourrait alors l'être que par une décision du Conseil d'État, à la requête d'un syndicat, d'un membre du conseil d'administration d'Antenne 2, etc. M. Desgraupes pourrait aussi répliquer au contentieux, devant la même juridiction, au cas où sa retraite lui serait notifiée. Dans une affaire de cette nature, le Conseil d'État mettrait alors, selon toute vraisemblance, dix-huit mois à deux ans pour statuer...

Chaque fois qu'il a été interrogé, le P.-D.G. de la deuxième chaîne a toujours affirmé qu'il était là, et bien là, jusqu'au bout de son mandat. Mme Michèle Cotta et ses « sages » ne l'ont pas démenti.

Y. A.

APRÈS PARIS, LA PROVINCE

Pénurie de fréquences pour les radios locales

« Ephémère », annonçaient quelques-uns. *« Marginal et précaire »*, commentaient plusieurs autres. Que n'a-t-on entendu ces deux dernières années, qui ne tente – en vain – de minimiser le mouvement des radios libres, d'atténuer l'ampleur du phénomène et de le reléguer au rang du scoubidou ?

Grossière erreur ! Les 2 400 demandes d'autorisation parvenues à ce jour au secrétariat de la commission Galabert (282 fréquences seulement ont été attribuées) n'ont pas suffi à épuiser les envies, les désirs et les rêves d'une population, d'une génération qui a trop attendu, et qui a tant à dire. Au contraire ! Venant des quatre coins de France, de chaque département, les dossiers continuent d'arriver au rythme de un à deux par jour, presque cinquante par mois. Des flux continus, d'origine plus rurale, semble-t-il, qu'au début, des dossiers moins élaborés en revanche, plus *« amateurs »*, dit-on, et plus *« associatifs »*. Les municipalités, la presse écrite et les partis politiques ne s'étaient-ils pas servis les premiers ?

Reste à satisfaire et à harmoniser ces demandes. Reste à planifier une bande FM agitée, turbulente, et encore bien vivante... Reste à gérer une bande FM surchargée. Saturée.

Paris cachait une forêt : la pénurie de fréquences touche désormais de nombreux départements parmi lesquels le Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne, les Alpes-Maritimes, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin (notamment à cause des stations étrangères), le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime... et le Nord, où l'autorisation officielle de quarante et une radios s'est accompagnée d'une injonction à cesser d'émettre pour une cinquantaine d'autres. Quelques pirates réapparaissent, n'acceptent pas, et puis protestent, les pétitions fleurissent, les équipes s'unissent, leurs députés écrivent...

La prime, une fois encore, revient aux intrépides. Celui qui, sans aucune autorisation, a squatterisé très vite la FM, donnant ainsi à son dossier plus de crédibilité que ne pouvait avoir « ce projet de papier » ; celui qui, défiant l'esprit de la loi, s'est vite accommodé d'une publicité détournée, la Haute Autorité ayant décidé d'écarter ce critère pour décider de l'octroi des autorisations. Bientôt, aussi hélas ! celui qui, autorisé dans une zone saturée, envié et courtisé, saura tirer parti d'un bien précieux, et rare ; et peut-être bien rentable. Privilège somme toute monnayable...

ANNICK COJEAN.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Hervé Bourges

M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF 1, nous adresse la lettre suivante :

L'article consacré par votre collaborateur, M. Claude Durieux, à la réduction d'activité du secteur privé de la production télévisée (*le Monde* du 22 novembre) appelle de ma part un certain nombre d'observations. S'agissant de la production de fiction confiée au secteur privé, les chiffres que vous indiquez pour TF 1 ne correspondent pas à la réalité ; en 1983 notamment, TF 1 aura commandé au secteur privé trente-neuf heures de production et non douzes heures comme vous le mentionnez. De même, les commandes qui seront passées en 1984 par notre société au secteur privé de production excéderont bien évidemment les dix heures que vous annoncez comme probables, après avoir laissé entendre d'ailleurs dans le tableau figurant dans la troisième colonne que TF 1 pourrait ne passer aucune commande l'année prochaine.

Une telle démarche tendant à entretenir équivoque et ambiguïté sur les réalisations ou les projets d'une société nationale me paraît pour le moins surprenante et en tout cas regrettable.

Vous me permettrez aussi d'être surpris de ne trouver dans l'article de votre collaborateur aucune référence aux grandes séries documentaires confiées en production au secteur privé et qui participent autant que les productions de fiction à l'équilibre des plans de charges des sociétés concernées.

Je rappellerai à ce sujet que les deux grandes séries de portée internationale et universelle engagées par TF 1 en 1982 et 1983 ont été précisément confiées à des sociétés françaises du secteur privé. Je veux parler du « Louvre », une évocation des civilisations occidentales en treize émissions d'une heure, série de très grand prestige réalisée en coproduction avec la télévision japonaise publique N.H.K., et de « L'histoire de la Terre racontée par Haroun Tazieff », série de six heures réalisée en coproduction avec une société de télévision japonaise privée. A ces séries de grande ambition s'ajoutent d'autres commandes passées en 1983 dans le domaine des documentaires et des variétés.

Dans ces conditions, et sans méconnaître les difficultés rencontrées par les sociétés privées dans la conjoncture financière difficile que nous traversons, vous comprendrez que je ne puisse accepter de voir imputer à TF 1 une responsabilité particulière dans la baisse des volumes de production qui pourrait être constatée.

[Comme nous l'avions indiqué dans l'article, les critères de calcul retenus par la Chambre syndicale des producteurs privés pouvaient être contestés par les sociétés de programmes. C'est le sens de la lettre au P.-D.-G. de TF 1, chaîne plus spécialement mise en cause par le secteur privé. Quant aux coproductions avec la TV japonaise, faut-il les comptabiliser au seul titre du secteur privé ou à celui des relations internationales ?]

En bref

● *Le « Nouvel Homme magazine » dépose son bilan.* – Ce mensuel fondé par M. Daniel Bernat d'Anglesias en décembre 1982, et dont le rédacteur en chef était M. Alain Schmit, vient de déposer son bilan. Après un tirage initial de 140 000 exemplaires, ce « magazine de l'homme pressé », comme il se définissait lui-même, voyait ce chiffre tomber aujourd'hui à 17 000 exemplaires. Mme Jacqueline Beytout, P.-D.G. du quotidien économique *les Echos*, a décidé de reprendre en main la société éditrice du *Nouvel homme* et de tenter de *« maintenir le bateau à flot »* jusqu'au mois de mars 1984, époque où une nouvelle maquette du magazine serait lancée.

● *A la Société des rédacteurs du « Figaro ».* – A l'issue de son assemblée générale annuelle, réunie le 1er décembre, la Société des rédacteurs du *Figaro* a renouvelé son bureau :

Président : M. Gérard Marin (rédacteur en chef adjoint) ; *vice-président :* Mme Sylvie Dreyfus ; *secrétaire général :* Mme Rosemonde Pujol ; *trésorier :* M. René Rouveau ; *secrétaire général adjoint :* Mme Françoise Varenne ; *trésorier adjoint :* M. Jean-Pierre Cressard. Les autres membres du conseil d'administration sont MM. André Gillet, Jean Bourdarias et Claude Baignières.

● *Presse présidentielle.* – L'Association de la presse présidentielle, réunie en assemblée générale, a porté à sa présidence M. René Mauriès (*La Dépêche du Midi*), en remplacement de M. Alain Fernbach, nommé président honoraire. Les six vice-présidents sont MM. Jean Le Lagadec (*l'Humanité*), Pierre Legros (Associated Press), François Gervais (Agence centrale de presse), Bernard Michal (*le Parisien libéré*), André Passeron (*le Monde*) et Pierre Favier (Agence France-Presse). M. Roger Vincent (Presse informations), secrétaire général sortant, conserve ses attributions.

● *Nomination à TF 1.* – Mme Marie-France Brière, actuellement responsable de Radio 7, la station d'Ile-de-France destinée aux jeunes, prendra à TF 1, à compter du 1er décembre, la tête d'une unité de production appelée «variétés et divertissements», refonte des deux unités précédemment dirigées par MM. Richard Chaumont et Jean-Pierre Allessandri. Cette nomination intervient dans le cadre d'une réorganisation des services des programmes et de la production sur TF 1, annoncée dans les prochains jours, et qui verra notamment la création de plusieurs nouveaux postes.

[Née le 10 août 1942 à Houdan (Yvelines), Mme Marie-France Brière est spécialiste des variétés et considérée, dans les milieux du disque et du show-business, comme un enfant du sérail. Entrée très jeune à Europe 1 où elle assiste notamment Lucien Morisse, elle y reste jusqu'en 1975, – avec un court passage à R.T.L. – réalisant et produisant plusieurs émissions. En 1975, elle est appelée à la télévision où elle lance ou co-produit diverses émissions («Avec...», «Exclusif», «Maman, si tu me voyais»). Le 1er décembre 1983, Mme Michèle Cotta, alors présidente de Radio France, la nomme à la tête de Radio 7, ce qui ne l'empêche pas de continuer à collaborer à plusieurs programmes de télévision («Collaro show», «Jack Spot»...]

● *Les journalistes C.G.C. : « la tentation pré-totalitaire ».* – Le Syndicat des journalistes C.G.C. estime que le projet gouvernemental *« ne résoudra aucun des problèmes de la presse française mais donnera aux pouvoirs publics et à leurs représentants toute latitude de museler, puis de faire disparaître tout organe d'opposition »*. S'adressant aux parlementaires de toutes opinions, le syndicat C.G.C. leur demande *« de bien mesurer l'étendue de leurs responsabilités à l'heure où ils seront soumis à la tentation pré-totalitaire avant d'être contraints à d'autres attentats contre les libertés »*. Parlant à Grenoble, M. Jean Menu, président de la C.G.C. a déclaré : *« Nous ne sommes pas les défenseurs des magnats de la presse comme M. Hersant, mais nous pensons que cette loi aura plus d'inconvénients que d'avantages »*.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Film : la Beauté du diable.
Film franco-italien de R. Clair (1949), avec M. Simon, G. Philipe, N. Besnard, S. Valère, R. Cordy (N).
Un envoyé du diable rend la jeunesse à un vieux savant (dont il prend l'aspect) et tente le nouvel homme avec l'amour, l'or et la gloire, avant de lui faire signer un pacte. Le mythe de Faust a inspiré à René Clair une comédie philosophique – située dans une principauté italienne en 1830 – et une réflexion sur le rôle néfaste de la science pour l'avenir de l'humanité. Comme acteur, Michel Simon est plus fort que Gérard Philipe.

22 h 15 Saga.
Ce magazine de l'actualité scientifique de Michel Tréguer a parfois une tendance à s'égarer dans des sophistications formelles.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, interrogé par les journalistes Albert du Roy, Alain Duhamel et Catherine Nay, ainsi que par les téléspectateurs qui peuvent appeler le (16-1) 787-11-11.

21 h 55 Le petit théâtre.
« Le cactus de Marie-Jeanne », de A. Gallien.
Une femme de ménage touche un héritage qui lui permettra de réaliser le rêve de sa vie : rencontrer un instituteur.

22 h 25 Documentaire : Americo.
De C.-P. Chavanon, prod. INA.
Un film réalisé avec des adolescents d'une banlieue ouvrière, une petite bande de loubards qui s'adonnent à des actes de vandalisme. Les acteurs et le metteur en scène semblent bien s'amuser. Nous pas.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : Traitement de choc.
Film français d'A. Jessua (1972), avec A. Delon, A. Girardot, M. Duchaussoy, R. Hirsch, J.F. Calvé, J. Colletin, G. Gattand.
Une femme déprimée vient suivre une cure de thalassothérapie dans une clinique de Belle-Ile-en-Mer. Des événements bizarres lui font découvrir le secret d'une formule médicale de rajeunissement. Suspense de film d'épouvante et fable socio-politique. Le mélange a mal pris, mais l'originalité du sujet et le jeu des acteurs méritent l'attention.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud
Profession : lamaneur.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Musique baroque latino-américaine des dix-septième et dix-huitième siècles : « Yenid Deidades », de E. Ponce de Leon.



FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Un jour (c...) comme les autres, de A. Bonnardel.
17 h 36 Magazine de la photo : Sépia.
18 h 5 Dessin animé : Ulysse 31 (et à 18 h 56).
18 h 30 Sports.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Adieu les Indiens, de Miklos Gyarfas. Avec D. Manuel, G. Jor, P. Trabaud...
20 h 40, Sept sous, de S. Moricz. Avec V. Feyder, M. Régnier...
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : « La besace et le bâton », les Cyniques grecs ou l'inquiétude philosophique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Sans images.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium) : *Sonate pour violoncelle et piano n° 3* de Beethoven, *Moments musicaux pour piano* de Schubert, *Variations « May Music Save Peace »* de Tortelier, *Sonate pour violoncelle et piano en la mineur* de Grieg, par P. Tortelier, violoncelle, et Maria de La Pau, piano.
22 h 45, Fréquence de nuit : Exorde : œuvres de Bach ; vers 23 h 10, Musique à la scène : œuvres de Caccini, Buxtehude, Stravinski.

Mardi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
14 h 5 Piano-pianiste (émission du C.N.D.P.).
14 h 25 Série : Amicalement vôtre.
15 h 25 Reprise : Saga.
16 h Le forum du mardi.
Les personnes âgées.
17 h 30 Le paradis des chefs.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Théâtre : Au bois lacté.
Réal. Y.-A. Hubert. Avec S. Meldegg.
Portrait du village natal du grand poète gallois Dylan Thomas, par lui-même. Tendresse et truculence, personnages mythiques...
22 h 10 Les grandes expositions.
de J. Plessis.
Turner, le peintre des lointains, de la lumière, actuellement exposé au Grand Palais à Paris.
22 h 40 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
En Italie. (Diff. le 4 décembre.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot. *Deux artistes : Jean Helion, peintre, Collamarini, sculpteur.*
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : J'ai tué mon fils.
Téléfilm de Paul Wendkos ; d'après T. Thompson.
Un père à bout de nerfs tire sur son fils drogué et délinquant.
22 h 15 Débat : Chez vous aussi la drogue peut entrer.
Avec les docteurs F. Curtet (directeur médical d'un centre de post-cure), S. Angel (directeur médical du Centre de thérapie familiale Monceau), J.-P. Caillot (psychanalyste), M. B. Leroy (juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Evry, chargé des affaires de stupéfiants) ; M. F. Perriez (président de la mission interministériel de lutte contre la toxicomanie), des toxicomanes et des parents de toxicomanes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 La dernière séance.
Émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui ; *20 h 35, Dessin animé :* Bugs Bunny ; 22 h 50, Tex Avery ; 22 h 55, les réclames ; 23 h, l'attraction.
20 h 55 Premier film : les Cavaliers.
Film américain de J. Ford (1959), avec J. Wayne, W. Holden, C. Towers, A. Gibson, A. Lee, R. Simpson, S. Jones.
En avril 1863, un colonel nordiste et ses cavaliers pénètrent à l'intérieur des lignes sudistes avec mission de détruire un dépôt d'armes et de ravitaillement. John Ford, qui n'aimait pas ce film, a toutefois réalisé quelques fortes scènes d'action rappelant les horreurs de la guerre de Sécession. Dans l'ensemble, c'est une déception.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Second film : Le monde lui appartient.
Film américain de R. Walsh (1952), avec G. Peck, A. Blyth, C. Esmond, A. Quinn, J. McIntire, A. King, C. Esmond.
1850. Un navigateur américain, chasseur de phoques en Alaska, affronte les Russes (qui possèdent, alors, cet Etat) pour l'amour d'une comtesse fiancée, de force, à un cousin du tsar. A partir d'une situation historique réelle, un film d'aventures ultra-romanesques, réalisé avec brio et très divertissant.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : Le Cadran solaire (téléthèque).
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Retour à Elna », de Guyette Lyr.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h 20, rubrique internationale ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le Centenaire.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : les fourmis (un univers de science-fiction).
20 h, Dialogues : l'agressivité, de l'individu à l'espèce, avec H. Laborit et J.-C. Chesnais.
21 h 15, Musique ancienne : tempo et phrasé dans les mouvements de danse.
22 h 30 Nuits magnétiques : La permission de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Archives lyriques : Claire Croizat.
12 h 35 Jazz : Tout Duke.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, L'après-midi des musiciens : Telemann, la puissance et la gloire.
17 h 5, Repères contemporains : Nicos Cornillos.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : Œuvres de Marco, Tisné, Castiglioni, Petit par l'Atelier musique de Ville-d'Avray.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert : *Alcina*, opéra en trois actes de Haendel par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. F. Layer, chef de chant, M. Paubon.
23 h, Fréquence de nuit : jazz club (en direct du Petit Opportun).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 5 DÉCEMBRE

– *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du P.S., est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « L'heure de vérité », sur A 2, à 20 h 35.

MARDI 6 DÉCEMBRE

– *M. Jean-Maxime Lévêque,* ancien président du Crédit commercial de France, est l'invité de l'émission « Music and news », sur Radio ABC, 100,6 MHz Paris, à 8 heures.

– *M. Paul Quilès,* ministre de l'urbanisme et du logement, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

– *Mme Simone Veil,* ancien ministre, député au Parlement européen, participe au débat « Quel projet pour l'opposition 3 », sur Radio-Solidarité, 99,300 MHz Paris, à 12 h 30.

– *Mme Véronique Neiertz,* député P.S. de la Seine-Saint-Denis, est invitée sur le Poste parisien, 101 MHz, à 18 h 45.

– *M. Jacques Brunhes,* député des Hauts-de-Seine, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est reçu sur « Génération 2 000 », 88,50 MHz Paris, à 19 heures.

VISION

5 décembre



6 décembre

Le Monde

ÉCONOMIE

DEUX RAPPORTS DU PLAN SUR L'AVENIR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANÇAISE

● De nouveau des emplois seront supprimés
● Deux salariés sur trois devront être requalifiés

Voilà cent ans, l'ingénieur rouennais Edouard Delamare-Debouteville faisait circuler sur route, à une vingtaine de kilomètres de Rouen, le premier véhicule doté d'un moteur à quatre temps et à marche rapide. L'industrie née de cette invention n'a depuis lors cessé d'être en France un facteur de croissance. Aujourd'hui encore, alors que Talbot licencie, que Peugeot accuse déficit sur déficit, l'industrie automobile française continue d'occuper le quatrième rang mondial. Les emplois du secteur (trois cent quarante-cinq mille personnes chez les constructeurs et les fabricants d'équipement) représentent 8 % de l'emploi industriel. L'excédent commercial de la branche (18,6 milliards de francs en 1982), bien qu'en baisse, demeure l'un des tout premiers excédents industriels. Et Renault et Peugeot S.A. sont les deux premières sociétés françaises par leur chiffre d'affaires à l'exportation.

C'est cette place même qui rend tout déclin éventuel inquiétant tant son coût économique et social serait considérable. Industrie hautement capitalistique (chaque nouveau modèle exige plusieurs milliards de francs de recherche-développement) mais soumise, *comme n'importe quel produit de grande consommation, aux foucades du public ;* industrie carrefour, sur le plan technique, de nombreuses filières (sidérurgie, productique, mécanique, électronique, maîtrise de l'énergie, matériaux nouveaux), l'automobile ne peut être abandonnée à son sort.

PRÉVISION DE LA DEMANDE MONDIALE
(en millions d'unités A et en pourcentage B)

	1979		1985		2000	
	A	B	A	B	A	B
Amérique du Nord	11,6	38	12,4	35	13,4	29
Amérique latine	1,8	6	2,5	7	5,4	12
Europe occidentale (1)	10,3	34	11,2	32	13,6	29
Asie (2)	4,4	14	6,2	18	8,7	19
Afrique	0,5	2	0,8	2	1,4	3
Europe orientale	2,7	7	2,1	6	3,9	8
TOTAL	30,5	100	35,2	100	46,6	100

(Source : O.C.D.E.)

(1) Y compris la Yougoslavie.
(2) Y compris la zone Pacifique et le Moyen-Orient.

Croissance annuelle des marchés en pourcentage

	1970-1980	1980-1990	1990-2000
Amérique du Nord	1,1	0,8	0,7
Amérique latine	n.d.	5,8	5,1
Europe occidentale	3,2	1,3	1,4
Asie	n.d.	4,3	2,2
Afrique	n.d.	6,6	3,5
Europe orientale	n.d.	2,4	4,2
TOTAL MONDE	2,4	2,0	2,0

(Source : O.C.D.E.)

Or les difficultés se sont accumulées ces dernières années. L'analyse de celles-ci comme des mesures à prendre dans les années à venir, on les trouve dans les rapports que vient de rendre publics le commissariat général du Plan sur *« la situation, les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans les industries de matériels de transport terrestre »* ainsi que sur *« l'innovation technologique et sociale »* à promouvoir dans ce secteur (1).

La situation peut être définie par quelques chiffres : *« On assiste depuis 1979 à une érosion lente des parts de marché, traduisant une perte de compétitivité. C'est ainsi que la part des marques françaises à l'intérieur de la C.E.E. est passée de 30 % en 1979 à 27,2 % en 1982. (...) Cette réduction représente une perte annuelle de près de deux cent cinquante mille véhicules, soit l'équivalent d'environ trente mille emplois chez les constructeurs et les fabricants d'équipement. »*

Cette dégradation s'explique par une moindre productivité. Le rapport sur l'innovation le souligne : *« En Europe, le coût d'une automobile est à la production égal en moyenne à une fois et demie ce qu'il est au Japon. Si on peut attribuer une partie de cet écart à la sous-évaluation du yen,* poursuit le rapport, *il n'en reste pas moins qu'il provient largement des performances de productivité japonaise. »* D'autres chiffres frappent : *« Là où pour une automobile les retouches nécessitent quatre-vingt-dix minutes en France et en R.F.A., elles n'exigent que dix minutes au Japon. »* Ou encore : *« La productivité de certaines usines japonaises est de 6 moteurs par homme/jour contre 0,8 en Grande-Bretagne et 1 en France. »*

L'inflation et certaines mesures sociales pèsent aussi sur la compétitivité des constructeurs nationaux : *« La hausse des frais de personnel a été d'environ 15 % en 1982 chez les constructeurs français contre 5 % en R.F.A. en prenant en compte les charges fiscales et sociales. »*

Quant à la situation des équipementiers, elle est pire encore du fait d'une faible concentration. Le premier français – Valeo – réalise 8 milliards de francs de chiffre d'affaires contre 31 pour le premier allemand et 33 pour le premier japonais. Or à séries plus courtes, coûts supérieurs. Les pressions sur les prix des constructeurs, *« confrontés à des problèmes de compétitivité de leurs coûts (qui dépendent pour 50 % de leurs fournisseurs) »*, ont encore accentué la faible rentabilité de ces entreprises. Aussi, en 1982, la balance commerciale des équipementiers a-t-elle été déficitaire. Les effectifs ont dû être réduits de quinze mille en deux ans (plus de 10 %), et ce secteur a *« une capacité de financement et de développement »* fortement entamée.

« L'avenir de notre industrie des matériels de transports terrestres ne peut donc être considéré comme assuré », souligne le rapport qui rappelle, exemple britannique à l'appui, que *« la perte de compétitivité et l'abandon de positions bien établies peuvent être extrêmement rapides ».*

Sur un marché qui ne devrait plus guère croître (voir les tableaux ci-dessus), l'industrie automobile française – fragile financièrement – va devoir s'opposer à une concurrence accrue. Elle va aussi, comme les autres, être soumise à un double défi technologique, l'un portant sur les procédés de production (l'automobile a été la première touchée à grande échelle par les progrès de l'automatisation) et l'autre sur les produits (économies d'énergie, aérodynamisme, nouveaux matériaux, électronique qui pourrait représenter à terme plus de 10 % du coût total du véhicule). Enfin, cette industrie va être confrontée à une mutation dans l'organisation du travail et les qualifications, du fait de la robotique et de la remise en cause du taylorisme.

Les actions à entreprendre

Si l'analyse de la situation est claire, ses conséquences le sont moins. C'est au détour d'une phrase qu'est confirmé le déclin de l'emploi *(« l'effort impérieux d'amélioration de la productivité à réaliser aura inévitablement des conséquences en terme d'emplois »)*, le fait que dans cette compétition il y aura des perdants *(« le nombre de constructeurs de rang mondial susceptibles de pouvoir mener une stratégie technique et financière autonome devrait continuer à se réduire au cours du IXe Plan »)* ou encore que *« les conflits sociaux qui pourraient résulter d'une évolution maîtrisée peuvent être très lourds de conséquences ».*

Quant aux actions à mettre en œuvre, elles tiennent principalement à l'innovation technologique et sociale.

Sur le plan social, l'enjeu est clair : il sera nécessaire de requalifier deux salariés sur trois dans la prochaine décennie, ce qui obligera à faire passer l'effort de formation professionnelle de 1,8 % actuellement à 3 % de la masse salariale des groupes.

Sur le plan technologique, l'effort est tout aussi nécessaire. Alors que Ford consacre 4,5 % de son chiffre d'affaires à la recherche, l'ensemble des sociétés japonaises et américaines entre 3 et 4,5 %, les groupes français moins de 3 %. Le rapport préconise donc en premier lieu de renforcer l'action sur certains composants stratégiques (la dépendance est grande en matière de fabrication de systèmes d'injection par exemple) ; même si, dans certains cas, l'atout regagné n'exclut pas le risque pour d'autres secteurs industriels (dans la substitution des plastiques et des composites à l'acier par exemple). Il s'efforce aussi, puisque toute innovation n'est pas planifiable, de faciliter l'innovation (par la réglementation, la compétition, l'aide aux sociétés de recherche, les marchés publics et par l'observation des marchés extérieurs). Quant à l'innovation sur les produits (injection, composants électroniques, véhicules 3 litres, combustion, céramique, etc.) comme sur la fabrication (automatisation, mise en œuvre des matériaux nouveaux, utilisation industrielle du laser, collage), elle devrait représenter selon les propositions du groupe sur l'innovation quelque 5 milliards de francs de crédits sur cinq ans.

Le déclin n'est pas inéluctable. Comme le rappelle ce groupe industriel, *« les entreprises françaises n'ont pas de ticket d'entrée à payer en termes de recherche ou de construction d'un outil de production performant comme cela peut être le cas dans d'autres activités où le retard accumulé est déjà important ».* Et les auteurs du rapport ont raison de souligner que sans innovation sociale – une révolution pour certains constructeurs – l'ensemble du processus de modernisation risque d'être freiné, voire bloqué. Mais à ne s'occuper que de stratégie et d'innovation, sans envisager les moyens du redressement financier des groupes nationaux, les stratèges du Plan semblent avoir oublié que sans intendance les guerres sont bien difficiles à gagner.

Sans doute l'aide de l'Etat n'est-elle pas inutile dans le maintien d'un haut niveau de recherche de base comme dans la maîtrise industrielle de certains composants stratégiques des véhicules (les systèmes de propulsion, les matériaux nouveaux, les aciers spéciaux, les céramiques, les composants électroniques). Et l'on ne s'étonnera guère que, en France et dans d'autres pays industrialisés, les pouvoirs publics interviennent parce que l'effondrement de l'industrie automobile serait politiquement et économiquement inacceptable : la libérale Amérique elle-même n'a pas hésité à porter un temps Chrysler à bout de bras en lui accordant des prêts officiels et à limiter fortement l'entrée de son marché aux voitures japonaises. Mais, en France, sans le retour à des conditions d'exploitation identiques à celles des firmes concurrentes (possibilité pour les constructeurs de relever leurs prix quand ils le jugent utile ou de jouer sur les effectifs dans le respect des règles sociales), on peut se demander si la multiplication d'aides ou de subventions évitera le déclin.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les cahiers nos 10 et 16 des Groupes de stratégie industrielle du Plan traitent non seulement de l'automobile mais des véhicules industriels et des transports ferroviaires.

La cause fondamentale du déficit commercial des Etats-Unis

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a encore augmenté au mois de novembre pour atteindre les 9 milliards de dollars, un chiffre record. Pour l'ensemble de l'année qui s'achève, il pourrait monter à quelque 70 milliards de dollars, soit un accroissement de 75 % environ par rapport au déficit enregistré en 1982 (42,69 milliards de dollars) qui était déjà lui-même le plus élevé qu'on eût encore connu. De l'autre côté de l'Atlantique, cette progression est jugée « inquiétante » non seulement par les industriels qui s'estiment les victimes d'une concurrence étrangère de plus en plus vive à fur et à mesure que le dollar se valorise, mais aussi par un nombre croissant d'économistes dont les arguments risquent de ne pas laisser l'administration indifférente, étant donnée l'exploitation politique que l'on peut facilement en faire. Redoutant que l'argument de la balance commerciale ne donne des armes supplémentaires aux partisans du protectionnisme, l'O.C.D.E. se préoccupe à son *tour du phénomène. Ces craintes* sont pourtant mal placées.

Il ne s'agit pas ici de présenter une thèse favorable aux intérêts européens, qui peuvent effectivement trouver leur compte dans la persistance du déséquilibre dont « souffre » la balance américaine des paiements courants (principalement sous l'influence du déficit commercial). Mais d'essayer de comprendre par quel mécanisme celui-ci est provoqué, ce qui montrera l'inanité de la plupart des mesures envisagées pour en venir à bout.

La baisse du dollar qui est intervenue au milieu de la semaine *dernière (après une forte poussée* de hausse) a été généralement attribuée à l'impression négative produite sur les marchés des changes par la publication des dernières statistiques concernant le commerce extérieur américain. Cela est fort possible, et même probable. L'erreur serait de tirer de fluctuations passagères des cours, créées par la nervosité des opérations, une conclusion de portée générale. On pourrait être d'autant plus tenté de le faire qu'un déficit de la balance des paiements courants est en général tenu pour un facteur de faiblesse de la devise nationale. Aussi trouve-t-on, notamment en Amérique, de nombreux économistes pour estimer que « tôt ou tard » le déficit extérieur entraînera un affaiblissement du dollar.

Il semble bien que, dans les circonstances actuelles, la relation de cause à effet soit exactement inverse. Le fait dominant est l'afflux continuel de capitaux aux Etats-Unis, pour des motifs à la fois politiques (rôle de pays-refuge) et financiers (taux d'intérêt très nettement plus élevés qu'en Allemagne, au Japon ou en Suisse bien que l'inflation ne soit guère plus forte aux Etats-Unis que dans ces pays). C'est cet afflux qui nourrit constamment une forte demande de dollars contribuant à maintenir la valeur de la monnaie américaine à un niveau que, d'un point de vue strictement économique, l'on peut, sans grand risque de se tromper, considérer comme « surévalué ». Sur le plan des échanges, la conséquence est de stimuler les importations de produits étrangers aux Etats-Unis et de renchérir *au contraire artificiellement* le prix des produits et services américains, d'où un rétrécissement de leurs débouchés extérieurs. Le déficit commercial apparaît dans ces conditions comme un effet des mouvements de capitaux et du taux élevé du dollar qui en résultent.

Si demain la direction des mouvements de capitaux s'inversait, il est plus que probable que le déficit commercial s'évanouirait comme par enchantement (sauf si l'inflation devait reprendre aux Etats-Unis). Malheureusement, la plupart des écononomistes modernes se refusent à admettre – d'où de nombreuses erreurs de diagnostic – l'extraordinaire plasticité des phénomènes de balance des paiements, préférant attribuer déficits ou excédents à des causes « structurelles ». La rapidité « inattendue » avec laquelle la France vient de rétablir l'équilibre de sa balance des paiements n'est pourtant qu'une preuve de plus de l'efficacité des mécanismes d'ajustements du marché, pour peu qu'on cesse de les empêcher de jouer.

PAUL FABRA.

Comment stimuler l'innovation

Face à un endettement qui a atteint dans bien des cas la limite du supportable, les petites et moyennes entreprises n'ont d'autre recours qu'un renforcement de leurs fonds propres si elles veulent continuer à investir, seule condition de leur pérennité. Dans le domaine de l'innovation, le capital-risque ou *« venture-capital »* tel qu'il a été importé des Etats-Unis apporte une solution originale à ce besoin de financement. L'expérience se heurtait, en France jusqu'à présent, à un double écueil : un problème de mentalité d'abord tant chez les chefs d'entreprise, rarement désireux d'accueillir de nouveaux convives à *la table familiale,* que dans les milieux bancaires, peu enclins, par tradition, à prendre trop de risques à l'égard du monde industriel, l'absence ensuite d'une fiscalité favorable à la création de fonds de capital-risque. Aux Etats-Unis, pourtant, le fait d'avoir abaissé de 49 % à 28 % le taux d'imposition des plus-values a permis de tripler en quatre ans les capitaux consacrés au *« venture-capital »*, leur montant avoisinant les 7 milliards de dollars à la fin de l'année dernière.

Sur le premier point, la situation a profondément évolué au cours des toutes dernières années avec la création de nombreuses sociétés financières d'innovation et la mise en place d'instruments nouveaux (fonds communs de placement à risque), signe d'un rapport de confiance établi entre les milieux d'affaires et cette nouvelle race d'entrepreneurs rompus aux techniques modernes de gestion. En matière fiscale, par contre, beaucoup reste à faire pour inciter l'épargnant privé, autrement que par des instruments collectifs, à placer son épargne dans une entreprise à laquelle il accorde sa confiance. Peu à peu, la prise de conscience s'est faite à l'échelle communautaire (voir en page 22 l'article de Marcel Scotto) et la naissance tout récemment d'une association européenne pour le capital-risque constitue sans doute une toute première étape d'un processus plus vaste en faveur de l'innovation qu'il reste encore à mettre en place.

Le capital-risque à la française : une pléthore d'organismes

Couramment pratiqué depuis une cinquantaine d'années aux Etats-Unis où il a vu le jour entre les deux guerres mondiales, le capital-risque, ou *joint-venture* selon la terminologie anglo-saxonne, consiste à associer un investisseur privé (qui peut être une personne physique ou une société) à un projet industriel en gestation ou déjà suffisamment avancé, mais qui a besoin d'argent frais pour se développer. Ce genre d'opération comporte un risque évident en raison du taux élevé de mortalité naturelle des entreprises qu'une crise économique contribue à accroître. Le problème est de « viser juste ». Dès le départ, les Small Business Investment Companies (S.B.I.C.), qui ont vu le jour sur le sol américain au début des années 60, ont fait l'objet d'une sévère sélection. Seules ont été retenues les entreprises à technologie très avancée, à la condition qu'elles soient susceptibles de dégager une forte valeur ajoutée et, par voie de conséquences, une plus-value importante lorsque le *joint-venturist* aura décider d'empocher sa plus-value – but final de l'opération – soit en cédant sa participation sur le marché financier à l'occasion d'une introduction en bourse, soit en confiant à une grande entreprise ou à d'autres investisseurs le soin de prendre le relais.

Cette formule, qui permettait d'allier des chefs d'entreprise particulièrement dynamiques et la réalisation d'un projet ambitieux avec une mise de fonds relativement faible, a connu un succès certain, puisque, au cours des dix dernières années, environ 3 500 sociétés américaines ont vu le jour grâce à l'existence de 3 000 fonds de capital-risque, permettant de canaliser près de 7 milliards de dollars au service des entreprises jugées les plus performantes. Plus de 500 d'entre elles – parmi lesquelles de nombreuses petites firmes issues de la désormais célèbre Silicon Valley – ont rapidement grandi jusqu'à mériter leur entrée sur les marchés financiers à l'aide d'une éloquente carte de visite : près de deux millions d'emplois créés, plus de 50 milliards de dollars réalisés à l'exportation et... 5 milliards d'impôts versés sur les bénéfices, parallèlement au versement de 15 milliards de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Un tel succès a rapidement incité de nombreux investisseurs britanniques, ouest-allemands ou néerlandais à découvrir les charmes – mais aussi, très souvent, les revers financiers – de ce *joint-venture* qui a mis pourtant plus de dix ans avant de gagner les côtes françaises. Méconnaissance des mécanismes financiers, absence d'incitations fiscales particulières, passivité d'un système bancaire plus enclin à octroyer des crédits qu'à prendre des paris industriels, résistance farouche des chefs d'entreprise à toute velléité d'ouvrir leur capital, absence, enfin, d'un réceptacle boursier susceptible d'accueillir ces petites entreprises en mal de fonds propres : voilà les principales raisons qui ont motivé un tel retard en France. Ce n'est qu'en 1972, en effet, que la première société financière d'innovation, Sofinnova, a été constituée avec l'appui du Crédit national et grâce à la loi du 11 juillet de la même année.

Une demande limitée

Bien sûr, cette S.F.I. a fait quelques émules par la suite, tels Soginnove, à l'iniative de la Société générale, ou encore Inoelf, sous l'impulsion de la société Elf-Aquitaine, mais il a fallu attendre le début des années 80 pour assister à un second souffle du capital-risque en France.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 22.)

COMMENT STIMULER L'INNOVATION

LE COLLOQUE EUROPÉEN SUR LA RÉNOVATION DE L'INDUSTRIE

Pour un code fiscal de l'innovation à l'échelle de la C.E.E.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La nécessité de créer et de développer un second marché boursier en Europe a marqué les travaux du colloque sur le renouveau de l'industrie, organisé du 23 au 25 novembre dernier par la Commission de la C.E.E. Partant de la certitude que les petites et moyennes entreprises (P.M.E.) sont plus que jamais un des moteurs essentiels de l'innovation, les participants ont fait de cette question le principal obstacle à surmonter afin que l'épargne contribue, en fournissant le capital-risque *(joint venture)*, au lancement de nouvelles productions.

A l'instar des Etats-Unis, où il existe depuis longtemps plusieurs marchés intermédiaires ouverts aux sociétés de dimensions petites ou moyennes, les congressistes ont appelé de leurs vœux l'extension des expériences récentes — au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France — à tous les Etats membres de la Communauté. Les Britanniques, les premiers en Europe, ont créé en novembre 1980 l'Unlisted Securities Market (U.S.M.), qui permet aux P.M.E. d'être cotées en bourse sans répondre aux conditions d'accès très strictes du marché officiel. Trois ans après, le bilan, au dire de tous, est prometteur, puisque cent trente entreprises sont actuellemnt cotées sur le marché U.S.M. La Bourse d'Amsterdam a suivi, en janvier 1982, en créant le *parallel markt*, très semblable, dans ses grandes lignes, au schéma britannique.

Le 1er février de cette année « *le second marché français* » — « *en voie de réussite* », affirme M. Yves Flornoy, le syndic de la Compagnie des agents de change — s'est substitué au « *compartiment spécial du hors cote* », au résultat décevant depuis sa création, en 1977. A l'évidence, M. Flornoy croit plus au succès de la nouvelle formule « *à la structure d'accueil durable et souple d'accès* », qui donne déjà des résultats encourageants : trente-quatre sociétés cotées (dont trois étrangères) et sept qui le seront d'ici à la fin de l'année; un volume de transactions de 1,25 milliard de francs en neuf mois. La Belgique et l'Allemagne de l'Ouest se sont mises aussi sur les rangs en créant des commissions de travail pour résoudre les difficultés techniques et juridiques que pose l'existence d'un marché boursier pour les P.M.E.

La partie est-elle gagnée pour autant ? Conscients de la mentalité des Européens, plusieurs intervenants ont tenu à tempérer l'optimisme qui se dégageait des initiatives de ces dernières années. Contrairement aux entrepreneurs américains, pour qui l'introduction en bourse de leurs sociétés est un « *label de qualité* », les sociétés du Vieux Continent, a-t-on entendu, « *répugnent à dire qui elles sont, ce qu'elles gagnent et ce qu'elles comptent réaliser* », ou encore « *le réflexe du repli sur soi-même, voire du secret, est encore trop répandu parmi les chefs d'entreprise de dimensions moyennes* ».

Des difficultés

Mais ce ne sont pas les seuls obstacles au dynamisme financier et donc aux prises de participations dans le secteur productif. L'écueil fiscal est également apparu comme une grande préoccupation du colloque de Luxembourg. Pour M. Fontaneau, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, la fiscalité joue un rôle essentiel dans le financement de l'innovation.

Les mesures prises par les pays européens (développement du marché des capitaux à risques, accroissement du financement pour les entreprises innovatrices, aide à la recherche), a-t-il expliqué, sont insuffisantes. Selon M. Fontaneau, les incitations fiscales limitées à la seule innovation ne peuvent suffire, « *si la fiscalité générale sur les revenus des sociétés et des personnes physiques est trop lourde, et frappe donc trop durement les innovateurs* ». Aussi a-t-il souhaité l'élaboration d'un « *code fiscal de l'innovation* » à l'échelle de la C.E.E., afin de restaurer la compétitivité des entreprises européennes face à la concurrence japonaise et américaine.

D'autres difficultés ont été évoquées — contrôle des changes, différentiel d'inflation, — mais une attention particulière a été donnée au protectionnisme déguisé, notamment sous l'angle des normes industrielles. Comme l'a souligné M. Gibb, administrateur principal à la Commission européenne, « *à quoi sert-il de fabriquer un nouveau produit s'il faut deux à trois ans afin d'obtenir le certificat de conformité pour le commercialiser dans un autre Etat-membre* » ?

Le capital-risque va-t-il être capable de donner naissance en Europe à des sociétés comme Digital Equipment ou Apple Computers aux Etats-Unis ? Sans aller jusque-là, M. Christian Cleiftie, président de la toute nouvelle Association européenne pour le capital-risque (*le Monde* du 11 novembre) et directeur général adjoint de Sofinnova, forme toutefois de solides espoirs : « *Favoriser la création d'entreprises, les aider à se développer à l'échelon national et nourrir ainsi le tissu des petites et moyennes entreprises, c'est notre lot quotidien, mais au niveau des enjeux actuels, nous devons avoir de plus hautes ambitions si nous voulons apporter notre contribution à l'émergence d'entreprises spécifiques au niveau européen.* »

MARCEL SCOTTO.

Le capital-risque à la française : une pléthore d'organismes

(Suite de la page 21.)

Dans l'intervalle, les investisseurs potentiels se sont rapidement heurtés à un phénomène dont ils avaient sans doute mal mesuré l'ampleur : la limitation de la demande, en ce sens que les entreprises répondant aux critères très stricts du *venture capital* ne sont pas aussi nombreuses qu'il y paraît, outre qu'elles sont, pour l'essentiel, concentrées dans deux zones : les régions parisienne et Rhône-Alpes. De plus, les sociétés financières d'innovation, qui réalisaient environ le tiers de leurs opérations (prises de participation, souscriptions d'obligations convertibles, éventuellement octrois de prêts participatifs) avec des entreprises en création, se sont rapidement trouvées confrontées à un grave problème de rentabilité, étant donné que plus d'une opération de capital-risque sur quatre aboutissait à un échec, les autres sociétés se contentant de fonctionner cahin-caha sans dégager la plus-value escomptée.

Les *joint venturists* à la mode française ont mis plusieurs années à apprendre un métier totalement nouveau et qui exige non seulement une profonde maîtrise des techniques financières, fiscales et juridiques, mais également une formation d'ingénieur-conseil ou de technicien de très haut niveau. A présent, après quelques échecs retentissants dont elles ne se sont guère vantées, les S.F.I. prises dans leur ensemble peuvent s'enorgueillir de quelques beaux succès venus à point nommé pour renforcer leur crédibilité auprès de leurs actionnaires fondateurs, généralement des organismes financiers ou des investisseurs à caractère régional. Dans le même temps, on a assisté à un regain d'intérêt, tant dans les milieux d'affaires que du côté des pouvoirs publics, à l'égard de ces formules qui ont l'énorme avantage d'accroître les fonds propres des entreprises pour des projets de développement sans aggraver un niveau d'endettement rendu insupportable dans de nombreuses sociétés par la flambée des taux d'intérêt.

Coup sur coup, on a assisté à la naissance de plusieurs sociétés financières d'innovation. C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, que l'Institut pour le développement industriel, associé à la Banexi, la banque d'affaires de la B.N.P., a créé Finovectron (celle-ci vient de constituer Natio-Innovation avec les banques Courtois et de Baecque Beau Hieaux), spécialisée dans la création d'entreprises électroniques, tandis que le Crédit agricole mettait sur pied Idianova (en appui sur l'Institut de développement des industries agro-alimentaires et sur divers groupes industriels) et Agrinova (avec le Crédit d'équipement des P.M.E., les caisses régionales de la « banque verte », la société Unigrains et, une fois de plus, l'IDIA), deux S.F.I. destinées à l'industrie agro-alimentaire.

Trop, c'est trop

A côté d'Innovarex, constituée par la Compagnie française des pétroles pour investir dans des sociétés parapétrolières « innovantes », Paribas, qui a pris récemment une participation de 10 % dans Sofinnova, est sortie des limites de l'Hexagone pour s'associer à la Japan Associated Finance et créer un fonds d'investissement avec celle qui est la première compagnie nippone de capital-risque. Un exemple imité par le Crédit agricole et Elf-Aquitaine, les deux principaux animateurs du fonds de *venture capital*, récemment créé aux Etats-Unis sous le nom d'Agritch Partners.

Pour ne pas laisser à la Caisse des dépôts et consignations l'exclusivité d'un intérêt soudain pour le « pari industriel », le Crédit national a tendu la main à cette dernière pour constituer, avec la direction générale des télécommunications et l'Union des assurances de Paris, une société financière spécialisée, Sofineti, qui aura pour mission de prendre des participations dans des entreprises en développement de l'électronique et du secteur de la communication au sens large.

Trop, c'est trop, est-on tenté de dire en dressant la liste de toutes ces sociétés financières et organismes divers, soucieux à présent de renforcer les « hauts de bilan » des petites et moyennes entreprises. Le « tissu industriel » des sociétés performantes n'est pas extensible, et il faudra attendre quelques mois avant de voir dans quelle mesure la sélection naturelle aura joué, tant au niveau des entreprises mises à flot que de cette pléthore d'organismes de toute sorte (ils sont au bas mot une quarantaine en France) désormais confrontés à une sévère concurrence sur un même terrain de chasse. La crainte du fiasco financier a conduit le gouvernement à encourager la création de la Sofaris (Société française pour l'assurance du capital-risque), chargée de « mutualiser » les risques pris par les divers intermédiaires financiers et qui étaient, jusque-là, disséminés dans plusieurs fonds de garantie.

Enfin, il a été décidé de proposer, à l'épargnant, du « capital-risque en prêt-à-porter » sous la forme de fonds communs de placements à risque, dont 40 % au moins des actifs doivent être investis dans des sociétés non cotées. Pour l'instant, une dizaine d'entre eux ont été créés par des institutions financières dont on sent à chaque instant la prudence à l'égard de ces nouveaux produits bâtis sur le modèle des F.C.P. classiques mais dans le cadre des nouvelles dispositions du 3 janvier dernier sur *le développement des* investissements et la protection de l'épargne. Une loi qui a également officialisé la création du second marché, une structure nouvelle directement inspirée de l'étranger et destinée à recevoir les sociétés qui souhaiteraient être présentées au public après avoir été « portées » par des investisseurs en capital-risque jusqu'à leur maturation.

Le seul regret des spécialistes de ce mode de financement est que la loi de finances 1984 ne prévoit pas d'avantage fiscal supplémentaire pour les fonds communs de placement à risque ni de dispositions spécifiques (par exemple, un crédit d'impôt) favorables aux épargnants, toujours très sensibles à la « carotte antifisc ». Faute de mieux, ils attendent avec impatience la création de ce mode de financement communautaire de l'innovation dans les P.M.E. qui devrait voir le jour au sommet d'Athènes. Une première tranche de 100 millions d'ECU a déjà été envisagée par la commission du Marché commun afin de contribuer au financement en fonds propres d'un certain nombre de P.M.E. innovatrices.

SERGE MARTI.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Guide pratique du financement des entreprises »

Crédits spécialisés, obligations convertibles, déduction des dividendes, régime fiscal des subventions d'équipement, accès aux marchés publics, financement de l'innovation et de l'exportation, aspects juridiques de la restructuration d'entreprises... Autant de sujets ponctuels qui obligent le chef d'entreprise, souvent contraint de coiffer en même temps la casquette de directeur financier, à de multiples recherches et démarches avant de trouver la réponse à son problème dans le maquis des procédures administratives et bancaires existantes.

Pour éviter cette perte de temps — et les inévitables erreurs d'interprétation des documents officiels, — MM. François Bied-Charreton, secrétaire général de la Chambre syndicale des conseillers financiers, et Jean Raffegeau, expert comptable et commissaire aux comptes, ont rassemblé en un seul ouvrage, sous la forme d'un guide qui n'a *pas usurpé pour une fois son* adjectif « pratique » (grâce à de nombreux tableaux synthétiques et une longue liste des organismes auxquels il convient de s'adresser), tout ce qu'il faut savoir sur les multiples moyens de financement mis à la disposition des entreprises. Toutes les phases de leur vie sont traitées, à commencer par la période de leur création, opération délicate qui peut rapidement déboucher sur un échec par la faute d'un dossier mal préparé. Puis leur période d'activité normale, et d'expansion. On y trouvera aussi de nombreux renseignements nécessaires pour conduire en fin de parcours une opération de restructuration complexe ou de transmission du patrimoine industriel.

L'intérêt de ce livre est de permettre aux responsables de petites et moyennes entreprises — l'artisanat dispose pour sa part d'une demi-douzaine de chapitres — d'avoir sous la main un éventail aussi complet que possible des solutions de droit commun et des procédures spécialisées adaptées à chacun des modes de financement envisagés. Le tout actualisé au premier semestre 1983, une précision importante quand on songe aux nombreuses dispositions prises au cours de ces derniers mois en faveur des entreprises industrielles.

S.M.

★ *Le Guide pratique du financement des entreprises* », par F. Bied-Charreton et J. Raffegeau, 325 p. Editions Francis Lefebvre. Prix : 130 F.

Jean-Claude Boulet : acclimater les méthodes américaines de publicité

M. Jean-Claude Boulet, directeur général pour l'Europe de la première agence de publicité américaine, Young and Rubicam, vient de quitter le groupe pour fonder sa propre agence, avec trois autres publicitaires : Boulet-Dru-Dupuy-Petit. La nouvelle agence dispose à sa naissance d'atouts importants.

Grand, mince, le visage quelque peu ascétique où pétillent des yeux clairs, vifs, Jean-Claude Boulet, qui fut pendant seize ans la cheville ouvrière du développement en France de l'agence américaine de publicité Young and Rubicam, vient de fonder avec trois autres responsables du groupe (1), une agence de publicité importante, puisque, dès son démarrage au 1er janvier 1984, le chiffre d'affaires en portefeuille sera déjà de 340 millions de francs. C'est que les quatre nouveaux associés de l'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit ont pris le S.N.I.P. 4 (filiale de Y and R) qui emploie quatre-vingt-dix salariés et fait un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, et ont racheté à la maison mère son réseau régional, avec ses dix agences, fortes de soixante salariés et d'un chiffre d'affaires de 140 millions de francs.

Rarement nouvelle agence de publicité aura disposé d'un tel tremplin pour son lancement. Dégageant, dès sa première année de fonctionnement, 60 millions de francs de marge brute, la nouvelle agence n'a pas pour obsession la croissance, ni la recherche de nouveaux budgets, si vitale pour ceux qui commencent avec deux pièces et un téléphone. La prospection pourtant indispensable ne devrait représenter que 30 % de l'activité déployée. « *Notre ambition*, dit M. Boulet, *est d'en faire une agence exceptionnelle par sa qualité, par ses rapports avec ses clients et avec ses collaborateurs. C'est un peu boy-scout, mais nous y croyons.* »

Il ne faut pas s'y tromper, à quarante-deux ans, Jean-Claude Boulet reste un battant et son itinéraire vaut d'être rapidement retracé. A dix-sept ans, membre de l'équipe de France Junior de tennis, il découvre les Etats-Unis. Son goût de l'Amérique naît dès cet instant et ne le quittera plus, séduit qu'il a été par le professionnalisme, la simplicité de relations moins hiérarchiques, moins conventionnelles qu'en France.

Après H.E.C., il est un temps journaliste à l'A.F.P. où, dit-il, « *on utilisait mal mon enthousiasme* ». En 1966, il entre chez Procter and Gamble, le grand fabricant de lessive, qui garde la réputation d'être la meilleure école de formation pour les commerciaux et les publicitaires. Procter and Gamble n'est-il pas le premier annonceur mondial par le volume de sa publicité ? Deux ans plus tard, Jean-Claude Boulet entre chez Young and Rubicam, devenu depuis la première agence de publicité américaine (3,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires). Il fera de la filiale française, dont il sera P.-D. G. à vingt-huit ans, la quatrième agence française avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs en 1983. Il en deviendra directeur général pour l'Europe.

Libéral convaincu, animé d'une solide volonté d'entreprendre, il a également pris la tête de la fronde des publicaires contre l'hégémonie d'Havas et de Publicis sur la publicité télévisée de FR 3, en créant E.L.P., association professionnelle pour l'Ethique et la liberté dans la publicité.

Les agences américaines n'ont jamais réussi à occuper le premier rang en France. Voit-elle naître la première agence « à l'américaine » ?

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Jean-Marie Dru, président de Young and Rubicam France, Jean-Pierre Petit, directeur général et Marie-Catherine Dupuy, directeur de la communication de l'agence S.N.I.P. 4.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

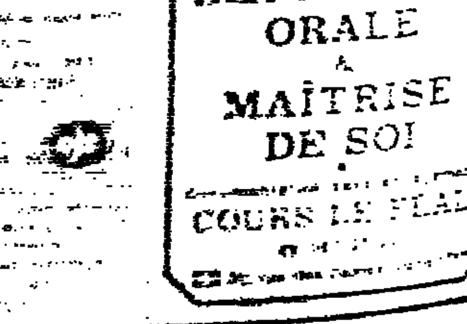
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

ATION

pléthore d'organismes

Jean-Claude Boulet :

les méthodes américaines de publicité



Point de vue

Trois questions sur le syndicalisme en France

par JEAN-LOUIS MOYNOT (*)

Le syndicalisme traverse une crise d'identité et d'effectifs dont les raisons remontent bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir. *M. Jean-Louis Moynot*, quarante-six ans, qui a été membre du bureau confédéral de la C.G.T. et le responsable de son secteur économique, a souvent abordé ce sujet, notamment dans un livre, *Au milieu du gué*.

En désaccord avec la C.G.T., qui approuvait l'invasion de l'Afghanistan, M. Moynot devait quitter le bureau confédéral le 14 octobre 1981, à l'annonce du départ de M. Georges Séguy. Lors du 41e congrès confédéral de la C.G.T., à Lille, en juin 1982, il s'exprima une dernière fois devant les militants dans des conditions difficiles.

Le résultat des élections à la Sécurité sociale devrait provoquer une prise de conscience. L'image des influences syndicales qui en ressort contraste avec celle des trente-cinq dernières années. Ce phénomène révèle, dans une conjoncture difficile, une situation dont les conséquences seront importantes.

En un siècle d'histoire, la tradi*tion révolutionnaire, en se transfor*mant, avait conquis une hégémonie durable. La Commune de Paris, les vingt premières années d'existence de la C.G.T., les débats des années 20, puis l'unité retrouvée, les conquêtes du Front populaire, de la Résistance et de la libération, ont établi – non sans drames ni conflits – cette prédominance sur le réformisme qui avait pris forme au lendemain de la première guerre mondiale dans le wilsonisme et le planisme social de Léon Jouhaux.

Convaincu que l'influence du syndicalisme de classe passait par l'unité, Benoît Frachon a personnifié cette longue marche depuis l'anarcho-syndicalisme. La C.G.T. a ensuite résisté à la scission de 1947, aux très dures conditions de la *guerre froide et des guerres de déco*lonisation. Son antigaullisme ne l'a pas empêchée de redevenir un pôle d'attraction à partir de 1962-1963.

Parallèlement, le renforcement ouvrier de la C.F.T.C. après 1945, son évolution moderniste, sa déconfessionnalisation, l'unité d'action avec la C.G.T. et les nouvelles options C.F.D.T. de 1970 la rappro*chaient du syndicalisme de classe.*

Les interrogations surgies dans la C.G.T. après mai 1968, l'ouverture politique du climat créé par l'union de la gauche, ont favorisé ces convergences, soutenues par un mouvement de fond des luttes sociales, culturelles et politiques en fin de période de croissance.

L'influence des deux courants *réunis représentait largement les* deux tiers des salariés dans ces années de renouveau syndical.

Aujourd'hui, correction faite du vote des non-salariés, cette influence se réduit de moitié environ. Il faut tenter de comprendre pourquoi et d'en tirer des conclusions pour l'avenir. Je le ferai en trois questions.

1. – L'unité

En décidant de rompre l'unité d'action, n'a-t-on pas oublié l'existence et les chances d'un courant réformiste ? Je le pense.

Pour la C.G.T., cette décision revenait à prendre les idées et les modes d'action qui lui sont propres pour une panacée ; alors que, pro*duits d'une histoire, ils sont au*jourd'hui remis en cause par la crise et parfois mis en doute. Pour la C.F.D.T., c'était prétendre ne rien perdre du dynamisme de vingt ans tout en opérant un retour précipité au modernisme anticommuniste des années 50. L'intervention soviétique en Aghanistan et la répression antisyndicale en Pologne ont aggravé cette rupture. Si nous avions pu trouver au moment crucial – vers la fin de 1978 – l'esprit unitaire d'un nouveau dynamisme syndical face à la crise, ces drames auraient été une blessure, mais leur appréhension commune était possible.

Il faut dire aussi que la rupture de l'union de la gauche a exercé une pression fatale. Nous y avons résisté deux ans. Mais, *lorsque l'élection* de François Mitterrand a replacé les termes du débat dans la réalité politique française, le mal était largement fait. S'il y a quelques conclusions à tirer des responsabilités des uns et des autres, c'est que toutes les forces qui se sont alors décomposées devraient se sentir solidairement responsables de la recherche en com*mun d'une nouvelle réponse* à la situation. C'est l'absence, ou l'insuffisance, d'une telle réponse qui ouvre potentiellement un espace à l'accroissement d'autres influences présentes dans le mouvement syndical.

2. – La crise

Dans le contexte de la crise, le recul d'influence du syndicalime le plus engagé peut-il lui être totalement reproché à partir des considérations qui précèdent ? Je ne le crois pas.

En fait, il n'existe nulle part une réponse constituée, une vision *construite de la mutation qui s'opère* à l'échelle mondiale et des avancées stratégiques possibles dans ces conditions.

La « réponse » de la droite est d'essence néo-libérale, monétariste en économie. Elle ne considère dans la crise que l'extension du rôle de l'Etat et le coût financier de la protection sociale. Elle y oppose une attitude strictement régressive. Si certains résultats sont indéniables (la baisse du taux d'inflation), l'assainissement et la reprise échouent à prendre un caractère général, le chômage s'élève encore, le coût social est intolérable, la crise financière menace et aucune perspective d'avenir ne se dessine. L'avantage de la droite réside en sa vieille expérience du pouvoir sur les choses et les êtres. Elle peut encore les contenir parfois, les mystifier souvent. Mais cela n'offre pas de perspectives d'avenir.

De tous côtés, on veut placer l'espoir dans la troisième révolution industrielle. Il faut sans doute faire partie du peloton de tête pour franchir cette frontière technologique. Mais la réussite complète : économique, sociale et politique, ne peut pas surgir de la seule compétition dans les conditions de la concurrence capitaliste. Les éléments décisifs de cette réussite résident probablement dans ce qui différenciera les solutions futures de cette logique implacable. Sur ce terrain-là, on en est aux balbutiements.

A gauche, on ne voit encore nulle part dans le monde se dessiner un *quelconque modèle de dépassement* de la crise. Ceux du passé se dissolvent. Les gouvernements sociaux-démocrates n'ont fait, pour l'essentiel, que prolonger ou adapter les formes traditionnelles de leur gestion. L'expérience française est la première à affronter de plein fouet ces nouvelles conditions historiques.

La gauche doit trouver un autre rapport du pouvoir aux forces sociales qui peuvent donner vie à une politique et la rendre créatrice. La solidarité est le bon mot d'ordre. Mais on ne saurait en attendre des effets magiques.

Dans ce contexte général, toutes les conditions sont donc réunies pour que s'opèrent, selon les circonstances, des déplacements d'influence majeurs, mais pas forcément réversibles.

Les difficultés du syndicalisme ne sont pas propres à la France. En Europe occidentale, aux Etats-Unis, au Japon, les syndicats sont entrés, toutes tendances comprises, dans une phase critique de leur histoire. *L'état d'indécision de la Confédéra*tion européenne des syndicats en est une illustration flagrante.

Tout syndicat vit en permanence une contradiction entre son enracinement social, condition de son dynamisme, et la nécessité de gérer ses conquêtes dans des compromis institutionnels.

Après dix ans de crise, tous les syndicats connaissent un affaiblissement qui pourrait mettre en cause leur représentativité. Ceux qui sont fortement ancrés dans des positions institutionnelles semblent mieux résister jusqu'à présent. Cela s'explique : en l'absence d'autres perspectives, la tendance sociale spontanée est de défendre les acquis. Ceux qui les gèrent ont un avantage provisoire, mais ce n'est pas une garantie d'avenir. Ce tableau d'ensemble explique le succès récent de Force ouvrière. C'est par conviction que celle-ci a toujours privilégié les relations contractuelles. Le patronat, les gouvernements antérieurs y ont répondu et favorisé l'accession de F.O. au sommet de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC. On enregistre aujourd'hui les effets de vingt ans et *plus d'une pratique parfois* sous-estimée.

Constituée il y a longtemps, la culture syndicale provient avant tout des ouvriers de métier. L'irruption des O.S. l'a fortement troublée. Si les employés et fonctionnaires y ont vraiment trouvé place, le phénomène cadres, entretenu par les innovations patronales, lui demeure en partie étranger. La C.G.C., elle-même, ne répond pas à tous ses aspects. Mais grâce à la présence d'un gouvernement qu'elle ne ménage pas, elle a fait une percée qui lui aurait été interdite dans d'autres circonstances.

Enfin la crise produit, toujours en l'absence de perspectives, un retour des idées vers des valeurs traditionnelles, ressenties comme un refuge. La C.F.T.C. en a largement bénéficié.

3. – Quelles solutions ?

Le constat qui précède est-il l'image sans rémission de l'avenir du syndicalisme ? Je ne le crois pas non plus.

Dans une telle situation, tout le monde doit réfléchir aux possibilités et aux dangers. Disons-le d'abord aux apparents vainqueurs.

On parle beaucoup dans les pays voisins, d'une « solution néo-corporatiste ». Avec des variantes selon les pays, elle consiste à compenser l'affaiblissement des syndicats par un renforcement de leurs prérogatives dans les procédures institutionnelles.

Si tentant que cela paraisse, c'est un cadeau empoisonné. Vouloir *contenir les tensions conflictuelles* par un consensus institutionnel sans dynamique nouvelle de résolution des problèmes ne peut créer qu'une situation de blocage.

Chaque groupe s'isole dans sa propre défense. Engagés dans les décisions, les syndicats n'ont plus la force d'une volonté collective pour influer sur elles. Leur rapport aux *travailleurs* ne peut que se détériorer. Cette thèse est intrinsèquement conservatrice, mais au fond sans espoir. Si F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. y cédaient pour leur propre compte, en se coupant de la C.G.T. et de la C.F.D.T., elles seraient à terme dans une impasse.

La C.G.T. et la C.F.D.T., divisées entre elles et toutes deux éprouvées, *devraient s'interroger ensemble* sur le rapport nécessaire de la dynamique de l'action à la construction continue d'un système de garanties collectives, question très mal résolue dans l'histoire du syndicalisme français. Celui-ci n'est ni plus faible ni plus étatique que d'autres comme on le prétend, mais les conquêtes sociales ont progressé par bonds, pendant de brèves périodes historiques, sous la poussée de puissants mouvements de masse et/ou par l'action de gouvernements de gauche. Une majorité syndicale plus combative et plus politique que dans d'autres pays a su gagner plus tôt des conquêtes exemplaires. Elle a très mal su les gérer, encore moins les faire entrer dans un système émancipateur.

L'épreuve et la difficulté contraignent à cet examen de l'efficacité de l'action syndicale. La C.G.T. comme la C.F.D.T. entretiennent à cet égard des idées, des richesses et des lacunes complémentaires. Il faut aussi se faire à l'idée que le syndicalisme dit réformiste existe et qu'il faut travailler avec lui de façon constructive, établir à terme une certaine unité. Tout le monde, même la C.G.T., se réclame d'ailleurs du réformisme.

La crise est aussi une chance. Elle bouleverse tous les clivages. Les ruptures se produisent dans la production elle-même. La coupure entre l'économique et le social n'est plus possible. La mutation industrielle est l'occasion de les réunir dans une négociation unique. L'association des travailleurs à la définition des choix technologiques et de l'organisation du travail est une condition du succès. Elle enrichit la vie syndicale et peut renverser la tendance à l'affaiblissement.

La coopération de tous les syndicats dans la recherche d'une voie nouvelle peut être une grande chance d'avenir. En dehors de cette hypothèse, chacun ne peut espérer mieux que prendre un avantage très provisoire dans un processus conduisant le syndicalisme à sa perte. On ne peut donc vraiment envisager autre chose. Une explication de fond *entre la C.G.T. et la C.F.D.T.* leur permettrait d'en prendre solidairement l'initiative.

Il restera à faire le plus difficile : chercher avec le gouvernement et le patronat un système de contreparties claires, sans ambiguïtés ni consensus artificiel, qui ne bloque pas la situation, mais qui restaure rapidement les équilibres, ouvre aux *entreprises un espace d'initiative* économique et de développement, permette ainsi une intervention accrue des travailleurs et de leurs élus, une redistribution négociée du pouvoir et de la qualification dans la modernisation industrielle. La compétitivité, l'emploi et les conditions nouvelles de la croissance en dépendent. La protection sociale aussi, qui doit trouver ses ressources dans l'économie et ne peut se transformer sans dynamique sociale nouvelle.

Tous les interlocuteurs du dialogue social et de la décision industrielle sont concernés. Il ne s'agit pas d'ignorer le conflit de classe qui est une donnée fondamentale aussi longtemps que la propriété des entreprises, le pouvoir économique et les privilèges qui s'y rattachent seront *l'apanage des uns, et le travail sala*rié celui des autres. Mais précisément, si cette donnée de fond est permanente, les interlocuteurs le sont aussi. Il faut coopérer, fût-ce dans le conflit. Cela aura sûrement à terme des effets sur les rapports sociaux, et aujourd'hui c'est une question de survie à moyen terme pour les entreprises comme pour les emplois.

A cause de ce ce conflit fondamental, l'effort nécessaire pour trouver les bases d'un accord politique ne pourra être obtenu des travailleurs avec un gouvernement de droite. C'est aujourd'hui qu'il faut le faire sortir de l'ornière et réussir.

Cet effort doit aussi être européen et international. L'espace industriel et l'espace social européen ne se construiront pas l'un sans l'autre. Le second ne se fera pas sans unité syndicale et projet commun. Cette unité est aujourd'hui formelle et incomplète. Les initiatives prochaines du gouvernement français pendant sa période de présidence du conseil européen devraient être l'occasion d'y réfléchir.

Les temps sont difficiles : pour le *syndicalisme comme pour les tra*vailleurs, pour l'économie comme pour la société entière, dans un monde en mutation. C'est dans de telles périodes de crise que peuvent surgir les conditions sociales du développement futur. Mais ce n'est pas assuré. Il y faut la volonté politique et l'effort de convergence nécessaire pour construire un projet et le mettre chaque jour à l'épreuve. L'avenir du syndicalisme est là et nulle part ailleurs.

(*) *Président du Centre de recherche sur les mutations des sociétés industrielles, ancien secrétaire de la C.G.T.*





A travers les revues françaises

Les ressources des étudiants; les politiques industrielles de la France

par DANIEL VITRY (*)

Quelles sont les ressources et les dépenses des étudiants ? La question est d'actualité à quelques semaines de la rentrée universitaire. Elle est soulevée par Nabil Abboud et Philippe Cazenave dans un article paru dans la nouvelle revue *Education et formation* (1). Les auteurs ont procédé à une enquête portant sur l'année universitaire 1978-1979. Ce n'est pas du coût de l'étudiant dont il s'agit, car il faudrait alors inclure les dépenses de fonctionnement des universistés, mais des ressources dont ont bénéficié les étudiants – au titre des revenus du travail, des bourses, d'aides familiales en espèces ou en nature, d'aides publiques en nature par le biais des restaurants, des cités et des centres de médecine universitaires.

Du côté des dépenses, il s'agit des frais universitaires en droits d'inscription, des livres, des dépenses de nourriture, de logement, d'habillement, de santé, jusques et y compris les dépenses faites en vacances. Tous les aspects de la vie des étudiants sont ainsi couverts. Les étudiants concernés par l'enquête sont ceux des deux premiers cycles universitaires (DEUG, licence et maîtrise), des I.U.T. et des sections de techniciens supérieurs, de nationalité française exclusivement.

Le cas le plus simple est celui de l'étudiant célibataire. Ses ressources se sont élevées à 1 345 F par mois, c'est-à-dire à 70 % du SMIC de l'époque. La famille est à l'origine de plus de la moitié des ressources et verse 40 % de sa contribution en nature. Les revenus du travail forment le quart des ressources et l'aide publique le sixième. S'agissant de l'aide publique, il ne faut pas oublier que les parents bénéficient d'allocations familiales et d'exonérations fiscales. L'aide publique versée directement aux étudiants, ajoutée à celle ainsi accordée aux familles, représente environ le tiers des ressources de l'étudiant.

Une certaine égalité

Le cas de l'étudiant marié pose des problèmes méthodologiques de définition de ressources très délicats. Retenons simplement que les ressources provenant du travail de l'étudiant marié sont trois fois plus importantes que celles provenant du travail de l'étudiant célibataire : elles couvrent la moitié des ressources totales de l'étudiant marié au lieu du quart pour l'étudiant célibataire.

On se doute bien que l'origine familiale influence le montant et la structure des ressources. Il y a entre les étudiants une certaine égalité des niveaux de vie ; en effet, le niveau de vie le plus élevé n'est supérieur au niveau de vie le plus faible que de 18 %. Plus la catégorie socio-professionnelle des parents est élevée, plus l'aide de la famille est importante, mais la différence est plus faible qu'on pourrait le penser ; l'aide maximum n'est supérieure que d'un quart à l'aide minimum. L'aide publique totale, en espèces et en nature, est très fortement progressive ; elle passe de 1 pour les enfants de cadres supérieurs à 3 pour les enfants d'ouvriers et à 3,6 pour les enfants d'agriculteurs, mais ce sont eux qui recoivent l'aide familiale la plus faible.

La proportion des étudiants ayant une activité rémunérée au cours de l'année universitaire est plus forte (26 %) pour les étudiants du second cycle que pour ceux du premier cycle (22 %) ; mais elle est très sensiblement différente entre les filières. En moyenne, sur les deux premiers cycles, 15 % des étudiants en médecine travaillent pendant l'année universitaire, 17 % des étudiants en sciences, 22 % des juristes et des économistes et 35 % des étudiants en lettres.

L'annuaire

Comme chaque année, la *Revue d'économie politique* publie son annuaire. Dix articles sont consacrés à la situation de l'économie française et deux aspects sont relatifs à la Communauté européenne ; on *trouve en outre un article sur la situation aux Etats-Unis.* Claude Ponsard, dans son avant-propos, s'attaque à deux mythes : – l'échec du marché et la crise (2). Comment peut-on parler d'échec du marché alors que depuis un demi-siècle l'interventionnisme croissant de l'Etat fait que c'est lui et non le marché qui gère l'économie ? C'est donc l'Etat qui est le premier responsable de la situation économique actuelle. Le second mythe est celui de la crise ; il s'agit en fait d'une mutation profonde marquée par la désindustrialisation des économies occidentales. Parler de crise relève d'une vision passéiste de l'économie. Au dix-neuvième siècle, lorsque les campagnes se sont vidées par l'exode rural, on a parlé de mouvements migratoires et non pas de chômage. Il faut reconnaître qu'actuellement une partie du chômage est définitif.

Claude Jessua s'est penché sur « Les perspectives de l'emploi » (3). La situation actuelle de l'emploi dépend d'un certain nombre de facteurs démographiques et économiques qui échappent aux pouvoirs publics. En faisant l'hypothèse d'un arrêt de l'immigration, la population active pourrait augmenter du simple fait de la démographie (180 000 à 200 000 personnes par an en 1983 et en 1984). Après 1985, la croissance pourrait être limitée à 150 000 personnes par an. Mais il faut compter avec le taux d'activité féminine : si les femmes en âge de travailler avaient le même taux d'activité que les hommes, la population active serait plus nombreuse de 5 700 000 personnes. Sur le plan économique, les pouvoirs publics ne peuvent rien au fait que la facture pétrolière représentait 1,7 % du produit intérieur brut en 1973 et représente maintenant 5,5 % du PIB, l'équivalent de la production d'automobiles.

Face à la situation, le gouvernement Mauroy a pris des mesures en faveur de la réduction du temps de tavail, a développé les préretraites et les contrats de solidarité. Ces mesures portant directement sur l'emploi ont conduit à une réduction des demandes d'emploi de 600 000 unités de 1981 à 1983, dont 40 % correspondent à des créations d'emplois, publics dans la plupart des cas. Ce résultat a été atteint au prix d'un accroissement considérable des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires. Les administrations publiques avaient une capacité de financement de 0,8 milliard de francs en *1980* qui s'est transformée en un besoin de financement de 99,9 milliards en 1982. Comme l'épargne des ménages était trop faible pour satisfaire les besoins de financement des entreprises, il a fallu s'endetter à l'extérieur. Ces déséquilibres financiers sont à l'origine des trois dévaluations.

Actuellement, il n'est guère possible d'accroître encore les déséquilibres ; le gouvernement ne pourra plus prendre des mesures en faveur de l'emploi aussi coûteuses que celles déjà prises ; il va donc se trouver face à un accroissement de la population active de 180 000 personnes par le seul jeu de la démographie. En outre, tout alourdissement de la fiscalité pour tenter de rétablir l'équilibre aurait des effets néfastes sur l'activité économique et sur l'emploi. Enfin, le gouvernement est piégé par le service de la dette extérieure, si bien que le chiffre significatif de l'état de l'économie française n'est plus le solde de la balance du commerce extérieur mais celui de la balance des paiements.

(*) Professeur à l'université de Paris-VI.

L'ajustement par la balance des paiements

C'est à l'évolution de la « balance des paiements, baromètre des difficultés françaises » que s'est intéressée Catherine Hugel (4). La France a souffert en 1981 et 1982 d'une recherche de croissance, la relance Mauroy allant à contre-courant de l'évolution économique de nos partenaires. La relance a conduit à un accroissement du déficit commercial ; lorsque nos importations ont augmenté de 16 %, nos exportations n'ont augmenté que de 10 %. Le déficit s'est surtout produit à l'égard de nos patenaires de la C.E.E. et a porté sur les produits industriels. De plus, on a assisté depuis le début de 1983 à un recul préoccupant des invisibles. Les invisibles comprennent le négoce international, les services et les transferts. Ce recul est dû à plusieurs raisons. La première est le ralentissement de l'activité économique mondiale auquel l'excédent des invisibles est très sensible. Mais il y a surtout le fait qu'à partir de 1982 les revenus du capital, qui étaient excédentaires traditionnellement, sont devenus déficitaires. La France est donc devenue débitrice nette de l'étranger après avoir été longtemps créancière ; les produits de nos placements à l'étranger ne suffisent plus à compenser les intérêts de nos dettes. Notre position débitrice serait de l'ordre de 83 milliards de francs.

Comment payer le solde déficitaire de nos paiements courants ? Il y a *a priori* deux moyens : l'ajustement et le financement. L'ajustement consiste à faire en sorte que l'on retrouve l'équilibre, alors que le financement consiste à compenser un déficit persistant par des entrées de capitaux. Mais la France est maintenant trop endettée pour pouvoir faire autre chose qu'ajuster. Il s'agirait de retrouver un excédent commercial pour pouvoir financer le déficit des invisibles et payer ainsi nos dettes à l'étranger.

Et les entreprises, dans tout cela ? Deux journalistes se sont intéressés à leurs résultats. Le premier article a été publié par Thierry Chauveau dans *la Revue économique* : « L'inflation et les entreprises » (5). L'auteur reprend l'idée couramment admise selon laquelle le risque de défaut de paiement croît avec l'endettement. Il s'attache aux régimes de croissance régulière, c'est-à-dire à l'évolution des variables et de leurs rapports lorsque l'entreprise croît à un taux constant. Il recherche le ratio d'endettement d'équilibre, c'est-à-dire le taux d'endettement compatible avec un taux donné de croissance régulière.

La revue *Analyse financière* a publié un article de Renaud Brocard portant sur un sujet voisin : « Endettement, rentabilités et croissance dans l'industrie française » (6). Il s'agit de tester un modèle liant les ratios-clefs et le taux de croissance de l'entreprise. L'auteur analyse un échantillon de plus de cinq mille entreprises industrielles françaises sur la période 1979-1981 et dégage trois résultats importants. Le coefficient de capital tend à baisser. Ce coefficient est mesuré par le capital total engagé (ressources propres et endettement) rapporté à la valeur ajoutée globale. Les calculs montrent que 100 F de capital engagé permettent aux entreprises de produire 150 F de valeur ajoutée par exercice ; le coefficient moyen de capital est donc égal à 2. Les entreprises moyennes ont un coefficient de capital plus faible (1,6 à 1,8) alors que les grandes entreprises ont un coefficient de capital de l'ordre de 3. Pour 100 F de capital engagé, les entreprises moyennes dégagent 60 F de valeur ajoutée là où les grandes n'en dégagent que 30. En outre, l'auteur constate une tendance à la baisse du coefficient. Le deuxième résultat porte sur l'endettement. Les capitaux engagés proviennent dans une très forte proportion de l'endettement et non des fonds propres. Le taux d'endettement moyen était supérieur à 55 % en 1981, un peu plus *faible (48,9 %) pour les petites* entreprises que pour les grandes (57,7 %). En ce qui concerne les petites entreprises, pour 80 % l'endettement est contracté auprès de banques, et cette proportion a tendance à augmenter à l'inverse de ce que l'on constate pour les grandes entreprises. En 1981, le taux d'intérêt supporté par les grandes entreprises était de 2 à 3 points inférieur à celui supporté par les petites. Enfin, on constate que la part de la valeur ajoutée qui reste pour rémunérer les actionnaires et autofinancer est très faible : *10 à 12 %*. Le dernier résultat porte sur le classement des entreprises selon leur rentabilité. Les petites entreprises à coefficient de capital inférieur à 2 ont une rentabilité économique de l'ordre de 16 % ; à l'inverse, les grandes entreprises à fort coefficient de capital n'ont qu'une rentabilité de l'ordre de 12 %. Entre les deux, on trouve les entreprises moyennes et les grandes P.M.E. dont le coefficient de capital est voisin de 1,7 et la rentabilité économique proche de 15 %.

La Revue d'économie industrielle a publié un numéro spécial sur les politiques industrielles. Une trentaine d'articles permettent d'en examiner à peu près toutes les facettes. Yves Morvan s'intéresse à l'évolution historique de la question dans : « Les politiques industrielles françaises depuis la Libération : quarante années d'interventions et d'ambiguïtés » : (7). De la Libération à mai 1981, il distingue trois phases :

– 1945-1965 : l'État a un objectif très clair : reconstruire l'économie française. Il adopte une « tactique d'action » qui prend deux formes : l'une qui consiste à substituer des entreprises publiques aux entreprises privées, l'autre à influencer les agents économiques par le biais de contrats publics et d'aides diverses ;

– 1965-1974 : l'État cherche à renforcer la compétitivité des entreprises privées et adopte une « tactique de l'environnement » qui consiste à agir sur les structures, avec en particulier les Ve et VIe Plans. L'Etat aide à la constitution de grandes entreprises capables de se battre avec la concurrence internationale ; il cherche aussi à favoriser la rentabilité des entreprises ;

– 1975-1981 : la contrainte extérieure s'est renforcée en 1974 avec le premier choc pétrolier. L'objectif de la politique industrielle devient la compétitivité sélective de l'économie. L'Etat joue alors à la fois du libéralisme et de l'interventionnisme. La tactique de l'environnement est poursuivie par exemple avec la loi Monory ou les primes de l'ANVAR en faveur de l'innovation ; la tactique d'action n'est pas abandonnée pour autant, avec le soutien aux grands progrès technologiques de pointe ou les aides aux secteurs en difficulté.

Si le rôle de l'Etat s'est développé, ce n'est pas sans ambiguïtés. L'Etat n'est d'abord pas neutre politiquement ; il a d'autre part souvent donné la priorité au court terme sur la vision à plus long terme. Parmi les causes de l'inefficacité de l'Etat, l'auteur relève la *difficulté* permanente à définir les objectifs économiques et sociaux poursuivis de façon claire et cohérente. D'autre part, du côté de l'Etat les participants à la définition de la politique industrielle sont trop nombreux et les responsabilités trop dispersées. Enfin, il n'existe pas de système d'évaluation des résultats de la politique industrielle. Ne pourrait-on pas le mettre sur pied ?

(1) Nabil Abboud et Philippe Cazenave : « Les ressources et les dépenses des *étudiants en 1978-1979* ». *Education et Formations*, 1983, nº 2. Edité par le SIGES, 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves.

(2) Claude Ponsard : « Avant-propos » à l'Annuaire. *Revue d'économie politique*, 1983, nº 5. Edité par Sirey, 22, rue Soufflot, 75005 Paris.

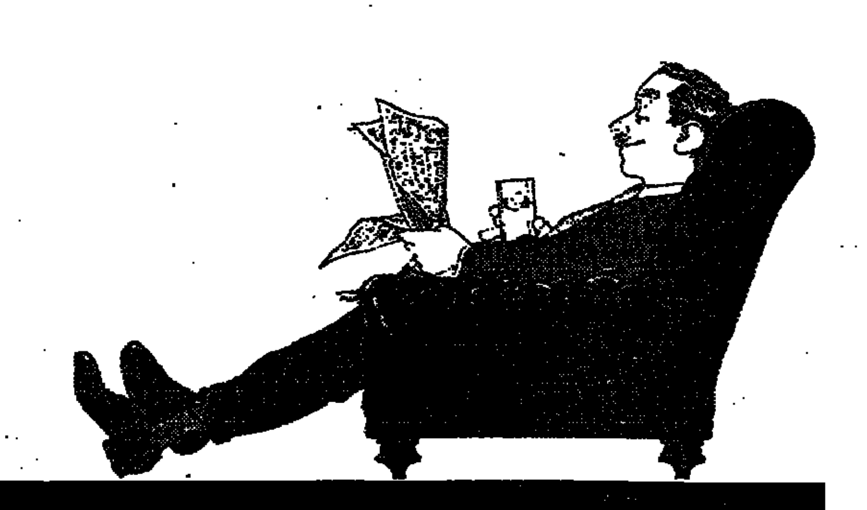
(3) Claude Jessua : « Les perspectives de l'emploi ». *Revue d'économie politique*, 1983, nº 5.

(4) Catherine Hugel : « La balance des paiements : baromètre des difficultés françaises ». *Revue d'économie politique*, 1983, nº 5.

(5) Thierry Chauveau : « L'inflation et les entreprises ». Revue Economique, 1983, nº 5. Edité par la F.N.S.P., 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

(6) Renaud Brocard : « Endettement, rentabilité et croissance de l'industrie française ». *Analyse financière*, troisième trimestre 1983. Edité par S.F.A.F., 125, rue Montmartre, 750002 Paris.

(7) Yves Morvan : « La politique industrielle française depuis la Libération : quarante années d'interventions et d'ambiguïtés ». *Revue d'économie industrielle*, nº 23, 1983. Numéro spécial sur les politiques industrielles. Edité par ETE, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.



iques industrielles de la Fran

EXPORTER EST UN COMBAT. GAGNEZ-LE AVEC LE CREDIT LYONNAIS.

Aujourd'hui, exporter est une nécessité vitale pour les entreprises françaises. Mais pour réussir sur les marchés étrangers, il faut avoir tous les atouts.

Le Crédit Lyonnais, 5[e] banque mondiale, est pour vous un partenaire de poids dans cette guerre de l'exportation. En effet, pour le Crédit Lyonnais, l'exportation est une vocation. Non seulement il met à votre disposition ses experts et ses spécialistes, son réseau mondial, mais aussi ses services adaptés à toutes les situations.

INTERMARCO-CONSEIL

SE FAIRE PAYER

Pour les entreprises qui exportent, se faire payer est la première préoccupation. Le Crédit Lyonnais dispose de moyens rapides et modernes de recouvrement et de paiement avec l'étranger, ce qui vous donne l'assurance de récupérer plus facilement vos créances.

CONNAITRE LES MONTAGES FINANCIERS DE L'EXPORTATION

Connaître toutes les possibilités de financement à l'exportation est un avantage de premier plan pour les entreprises. Le Crédit Lyonnais met sur pied avec vous le financement de vos investissements liés au développement de vos exportations et de vos implantations commerciales et industrielles à l'étranger. Enfin il met au point les financements de vos opérations à l'exportation, qu'elles concernent des biens de consommation ou des usines clés en main.

ATTAQUER DE NOUVEAUX MARCHÉS

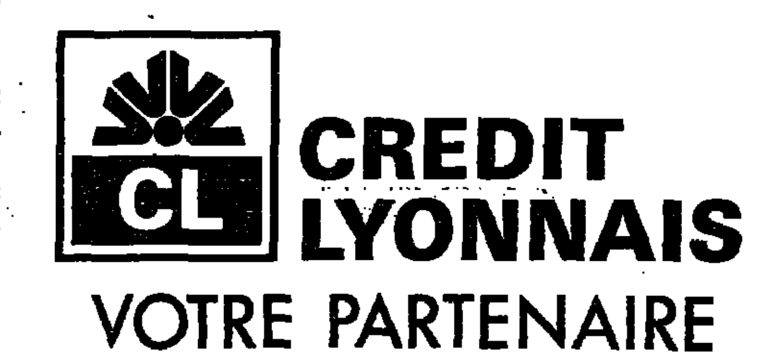
Le Crédit Lyonnais vous donne toutes informations sur les marchés étrangers et leurs réglementations. Il vous conseille pour organiser votre service exportation et pour définir une stratégie. D'autre part, il vous aide à former votre personnel en France et à l'étranger. Il vous fournit une assistance commerciale pour trouver des débouchés, des représentants ou des partenaires. Ses implantations dans 65 pays du monde et ses 20.000 collaborateurs à l'étranger sont à votre service.

UNE BROCHURE "EXPORTER POUR GAGNER"

Le Crédit Lyonnais présente dans cette brochure tous les moyens, financements et services, qui vous sont nécessaires pour réussir votre percée sur les marchés étrangers.

Pour l'obtenir,
– de Paris et région parisienne, appeler le 722.22.22
– de province, appeler gratuitement le (16) 05.22.22.22.

Ou mieux encore, demandez-la à votre agence Crédit Lyonnais, car rien ne vaut le contact direct. Ensemble nous choisirons les meilleures armes pour la réalisation de vos projets.



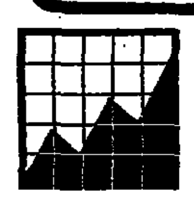
VOTRE PARTENAIRE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La l.mm/col.*	La l.mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	[illegible]
IMMOBILIER	36,00	[illegible]
AUTOMOBILES	36,00	[illegible]
AGENDA	36,00	[illegible]

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur général

450.000 F

Rhône-alpes - composants industriels - Un très important groupe international recherche le directeur général de sa filiale française (chiffre d'affaires 200 millions de francs) spécialisée dans la fabrication et la vente de composants industriels. Il sera placé sous l'autorité immédiate de la maison-mère et assumera l'ensemble des responsabilités inhérentes à sa fonction (marketing/vente, production, administration/gestion/finances...) dans une optique de rationalisation et d'optimisation des moyens mis en œuvre. Ce poste de haut niveau s'adresse à un cadre supérieur confirmé, âgé de 38 ans minimum, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ou pouvant justifier d'un niveau équivalent) maîtrisant parfaitement la langue anglaise et ayant impérativement assumé des fonctions de direction au sein d'un centre de profit comparable (affiliation à un groupe international, activités de fabrication et de commercialisation...). Un candidat ayant dirigé une entité de 500 à 1000 personnes et connaissant bien les problèmes de production de grandes séries dans le secteur mécanique serait tout particulièrement apprécié. La rémunération annuelle, assortie d'une voiture de fonction, sera de l'ordre de 450.000 francs et pourra être supérieure si les compétences et le potentiel présentés le justifient. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R9033M

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur du personnel

330.000 F

Paris - Cet organisme central d'un important groupe bancaire, employant près de 500 personnes (dont la moitié de cadres) recherche son responsable des relations humaines et sociales. Dépendant de la direction générale, il assumera l'ensemble des responsabilités de la fonction : conception de la politique du personnel et son application, relations sociales, recrutement, gestion des carrières, formation, information, administration. Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (droit, gestion, sciences humaines...), âgé d'au moins 35 ans, disposant d'une solide expérience de la fonction ayant pu être acquise aussi bien en entreprise industrielle que dans le secteur tertiaire. La rémunération annuelle, de l'ordre de 330.000 francs, tiendra essentiellement compte de l'expérience acquise. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence A/2473M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

80 M.F. de C.A. - 12 Commerciaux

— Une surface de Vente —

Nous fabriquons et distribuons une gamme de produits Chimiques :
- peintures et matériels d'application pour le Bâtiment
- peintures et laques industrielles.

Notre plan de développement passe par un dynamisme de plus en plus important de notre force de vente.

Nous vous proposons le poste de :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous serez intégré dans notre équipe de Comité de Direction Si vous avez :
- l'expérience du terrain
- l'expérience du management des équipes de vente
- l'ambition de réussir.

Votre candidature nous intéresse aussi nous vous prions d'écrire sous référence B 01 à :
COMELOG
9 rue Sainte Anne - 75001 PARIS.

comelog

pmp

Bâtiment Second-Oeuvre
Dijon

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Cette Société (1200 personnes, 900 millions de Francs de C.A.) étudie, fabrique et commercialise une gamme très complète de produits destinés au second-oeuvre-bâtiment. Leader sur son marché, elle connaît une expansion constante.

A la suite de la promotion de son actuel titulaire, nous proposons aujourd'hui le poste de Directeur des Ventes pour la Région Centre-Est. Rattaché à la Direction des Ventes France et dans le cadre d'une large délégation, il assume des responsabilités commerciales globales. Il participe à la définition de la politique commerciale. Il maîtrise personnellement les négociations avec les clients (en particulier, les sociétés de négoce et de distribution). Il dirige et anime son équipe de vente sur le terrain, composée de 7 Inspecteurs. Il organise les actions promotionnelles sur les produits. Il supervise l'administration et la gestion des commandes. Il est en liaison *fonctionnelle* constante avec les différentes Directions de l'Entreprise (financière, production, marketing, etc...).

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente, diplômé de l'enseignement supérieur (commercial ou économique, par exemple...). Son expérience d'au moins cinq années s'est déroulée en partie sur le terrain et l'a conduit à diriger des équipes d'importance similaire. Il vient de préférence du secteur du second-oeuvre bâtiment, ou bien de la vente aux industries. La connaissance de la démarche commerciale auprès de négoces de matériaux de construction à succursales multiples serait un plus.

Le poste basé à Dijon implique une grande mobilité.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 14608 G à :

EGOR S.A
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

GROUPE BELLETESTE

un jeune directeur, à Orléans, pour une informatique "design"

Les activités de notre groupe (CA 650 MF, 3 000 p.) s'exercent dans la mode et le prêt-à-porter: nous produisons et distribuons des marques comme CLARENCE, ARMORIAL, YVES DAINCOURT, ARROW, PIERRE CARDIN.

Après avoir sous-estimé l'apport de l'informatique, notre DG veut en faire un outil majeur.

Vous reprenez en main un petit service informatique, gérant nos activités principales et utilisant, entre autres, un PS4, lui redonnez confiance en le réorganisant avec l'aide d'un conseil extérieur et, surtout, préconisez un redéploiement des moyens informatiques aussi ambitieux que pragmatique.

De formation supérieure, et après avoir vécu pendant 7 ans l'informatisation de PMI autour de minis distribués vous disposez d'une solide culture technique, êtes bien familiarisé à la gestion des entreprises et savez faire passer vos idées. *Vous êtes ainsi devenu un homme de "design" de systèmes d'information mais ne répugnez pas pour autant à mettre les mains « dans le cambouis ».*

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4445 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Vous êtes ***INGENIEUR GRANDE ECOLE***

*Vous avez des responsabilités dans un Département **Informatique** important et une bonne connaissance des questions d'organisation et des **méthodes modernes de gestion.***

*Vous avez aussi une réelle expérience de **l'animation** des hommes.*

Nous vous proposons d'assurer la

Direction des systèmes d'informations de nos filiales

(Informatique, micro-informatique et bureautique)

*Nous sommes LA PLUS IMPORTANTE FILIALE D'UNE GRANDE SOCIETE INTERNATIONALE et vous offrons d'intéressantes opportunités de **développement.***

Nous serons heureux d'examiner votre dossier professionnel avec toute la rigueur et la discrétion requises.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 9122 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

PARIS... PARIS... PARIS... PARIS...

Important groupe industriel français en expansion continue (1 milliard de CA, 3.500 personnes), intervenant dans les domaines armement, aéronautique, industrie...

cherche le

DIRECTEUR TECHNIQUE

de sa division composants spatiaux, aéronautiques, océanographiques

Faisant équipe avec le Commercial et la Fabrication, outre les responsabilités classiques liées à cette fonction (études, méthodes, essais), il s'attachera plus particulièrement à l'élaboration et au développement de nouveaux produits, ainsi qu'à l'amélioration et l'optimisation des produits existants, souvent spécifiques.

Ingénieur généraliste, diplômé Grande Ecole (à dominante mécanique), il devra se prévaloir d'une expérience de plusieurs années en bureau d'études (aéronautique, équipements)...

direction des relations humaines

Une entreprise à taille humaine (320 personnes) filiale d'un Groupe leader dans son secteur d'activité, fabrique et commercialise des produits destinés au grand public et possède une très forte notoriété en France comme à l'étranger. Bénéficiant d'appuis importants la Société a entrepris depuis un an et demi la réorganisation de l'entreprise et la construction d'une nouvelle usine. Nous recherchons le Directeur des Relations Humaines. En liaison étroite avec la Direction Générale et le Responsable de l'usine, le candidat retenu prendra en charge l'ensemble des tâches inhérentes à la fonction tant sur le plan juridique, qu'économique et administratif. Homme de dialogue, capable d'appréhender les problèmes de terrain aussi bien que d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie sociale novatrice, il tiendra un rôle moteur pour mobiliser l'ensemble de la structure. Ce poste basé dans le Roussillon, intéresse un candidat âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience réussie d'homme de personnel en entreprise ou production. Plus qu'une rémunération de bon niveau dans une région très agréable, c'est la volonté de gagner et d'innover avec réalisme qui motivera le candidat retenu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1103-M à REALISE, B.P. 2233, 69213 Lyon Cedex 2 qui nous assiste dans cette recherche et garantit le secret des candidatures.

Nous sommes une PME, 120 personnes, CA 120 M.F. Notre croissance pour 1983/84 : + 35 %. Siège banlieue Sud-Paris, 3 filiales en Europe, 1 aux USA. Nous créons le poste de :

Directeur commercial

de la division micro-électronique

Vous avez environ 35 ans, de formation supérieure, vous parlez couramment l'anglais. L'allemand est souhaité. Une expérience en hybrides couches épaisses serait appréciée.

Vous aurez en charge le développement et le suivi de l'activité commerciale ainsi que l'animation des équipes de vente France et étranger.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. 3268 à mentionner sur l'enveloppe à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

LA VILLE DE GRENOBLE

recrute

UN DIRECTEUR DE THÉATRE MUNICIPAL ET DU SERVICE INTERVENTION CULTURELLE

Qui aura une responsabilité d'ordre culturel, artistique, administratif et de gestion et sera chargé dans le cadre de la politique culturelle définie par la municipalité d'assurer :
- la programmation des spectacles artistiques ;
- l'information culturelle relative à toutes les manifestations programmées ;
- l'encadrement du personnel administratif et technique ;
- la coordination de l'utilisation de ses différents services en faveur d'organismes culturels grenoblois ;
- *la mise à la disposition* de ces organismes de matériels techniques spécialisés.

Une expérience de direction ou de participation à la direction d'un théâtre municipal ou d'un établissement similaire est souhaitée ainsi qu'une bonne connaissance du milieu artistique au plan national et international, et une sensibilité aux problèmes de politique culturelle locale.

Poste comportant un appartement de fonction.

les candidatures avec C.V. sont à adresser à :
Monsieur le Maire
11, boulevard Jean-Pain
38000 GRENOBLE
AVANT LE 24 DÉCEMBRE 1983.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

La Commission des Communautés européennes

recherche des

INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

(m/f)

La Commission des Communautés européennes organise 10 concours généraux (COM/LA/392 à 401) sur titres et épreuves pour la constitution de réserves de recrutement d'interprètes et d'interprètes adjoints de conférence de langue allemande, anglaise, danoise, française, grecque, italienne ou néerlandaise.

Qualifications :

- Il est exigé comme langues de travail trois au moins de ces sept langues. Les combinaisons linguistiques sont précisées dans chaque avis de concours.
- Les candidats doivent posséder un diplôme d'études universitaires complètes.

INTERPRÈTES :

- être né après le 15.11.1948 ;
- posséder une expérience de 18 mois minimum comme INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE.

INTERPRÈTES ADJOINTS :

- être né après le 15.11.1953 ;
- posséder une formation ou une certaine expérience d'INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE.

Lieu d'affectation : Bruxelles.

Le formulaire de candidature obligatoire peut être obtenu en demandant les journaux officiels nº C 318, C 319 et C 320 auprès de :

- Bureau de presse et d'information de la Commission des Communautés européennes, 61, rue des Belles Feuilles, 75782 PARIS, CEDEX 16. Tél. 501.58.85.
- Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, 200 rue de la Loi, 1049 BRUXELLES.

Date de clôture des inscriptions : 16 janvier 1984.

Nous recherchons :

pour l'un de nos contrats en EXTRÊME-ORIENT

RESPONSABLES de TRAVAUX sur site CENTRALE NUCLEAIRE

LES CANDIDATS devront posséder une expérience :

- Ilôts nucléaires
- Ilôts conventionnels

Tél. : (1) 577.37.17

ou adresser CV et prétentions à :
PRESTIGE E.T.T. - 42, r. du Théâtre, 75015 PARIS

Important groupe français de consultants souhaite s'adjoindre pour missions de courte et moyenne durée en AFRIQUE la collaboration de **spécialistes, intervenant déjà pour leur propre compte,** dans les domaines suivants :

- Fonction personnel
- Organisation et gestion de la formation

Statut de free-lance pouvant conduire, à terme rapproché, à une intégration dans groupe.

Faire offre, sous réf. 1209 à PUBLIVAL
27 route des Gardes 92190 MEUDON

---

esa

l'agence spatiale européenne (A.S.E.)

recherche
pour son Centre de Recherche et de Technologie spatiales (ESTEC) à Noordwijk (Pays-Bas)

INGÉNIEUR "ASSURANCE PRODUIT"

qui sera chargé de fonctions générales dans le domaine de l'assurance produit ou l'assurance de qualité, notamment du suivi et du contrôle de l'exécution des travaux par les contractants de l'Agence.

INGÉNIEUR "FIABILITÉ"

qui traitera des aspects "ingénierie" en matière de fiabilité, et mettra au point les normes de fiabilité de l'Agence, en suivra la mise en œuvre et, dans ce domaine, assurera l'interface avec les équipes projet, l'industrie et les organismes gouvernementaux.

INGÉNIEUR "SÉCURITÉ"

qui exercera dans le domaine de la sécurité "système" des tâches identiques à celles de l'ingénieur "fiabilité".

INGÉNIEUR "COMPOSANTS"

qui sera essentiellement chargé de fournir un soutien aux projets de l'A.S.E. pour la définition, la mise en œuvre et le contrôle de la sélection et de l'approvisionnement de composants (électroniques, électriques, électromécaniques).

La Division "Assurance du produit" définit la politique en matière d'assurance produit, détermine les impératifs qui en découlent, exécute des programmes technologiques, fournit un soutien aux projets de l'A.S.E. et supervise la mise en œuvre des politiques et des normes en matière de qualité, de fiabilité, de sécurité "système", de composants, de matériaux, etc.

Les candidats à ces postes devront être titulaires d'un diplôme de niveau universitaire d'ingénieur assorti de plusieurs années d'expérience dans la discipline considérée, acquise de préférence dans le domaine de l'aérospatiale ou un autre domaine connexe. L'expérience d'autres disciplines relevant de "l'assurance produit" et la connaissance des normes A.S.E. en matière d'assurance produit constitueraient un atout. Une bonne connaissance de l'anglais ou du français et la connaissance pratique de l'autre de ces deux langues sont exigées.

Conditions de travail d'une Organisation internationale, indemnité d'expatriation et prestations familiales, bons régimes de sécurité sociale et de pension, remboursement des frais de déménagement.

Ces postes sont ouverts indifféremment à des candidats hommes ou femmes.

Les candidats devront adresser leur curriculum vitae détaillé en anglais ou en français, en précisant le poste qui les intéresse, au Chef du Personnel, ESTEC, Keplerlaan 1, 2200AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas).

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Diriger à Strasbourg un établissement industriel

Il est important, pour y réussir, d'être originaire de la région. Mais également d'avoir, après une solide formation d'ingénieur, développé une expérience essentiellement en production, dans une industrie mécanique de moyenne ou grande série.

Bien épaulé par les différentes directions fonctionnelles du groupe basées à Paris, l'homme qui prendra cette direction d'établissement aura la possibilité de donner sa pleine mesure, coiffant l'ensemble des fonctions techniques et commerciales de gestion et d'administration. Il attachera une attention toute particulière à l'animation et au développement du personnel.

L'âge ne sera pas le facteur de choix le plus important. Une attention plus grande sera portée aux qualités de leadership. Et le nombre d'années n'y est pour rien.

Les candidatures seront examinées dans les meilleurs délais par les consultants du cabinet CLEAS. Leur écrire sous référence 8378 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

département installations électriques
2500 personnes sur l'ensemble du territoire

Priorités :
- promouvoir les activités mettant en œuvre des technologies évoluées (automatismes, C.A.O., fibres optiques).
- définir les investissements prioritaires
- accélérer l'adaptation des méthodes et des outillages.

La réussite dans cette fonction d'adjoint permettra à son titulaire, issu d'une grande école d'ingénieurs, d'accéder à des responsabilités opérationnelles de haut niveau, dans un important groupe français mettant en œuvre des technologies de pointe dans la plupart de ses activités.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) s/réf. 83861 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra en toute discrétion.

CONSTRUCTEUR VÉHICULES SPÉCIAUX
région REIMS
recherche

INSPECTEUR TECHNICO-CCIAL

pour ALGÉRIE avec extension TUNISIE et MAROC

Le candidat devra :
- avoir une bonne expérience de la vente de biens d'équipement sur ces pays,
- disposer des introductions auprès des différents ministères, Banques, sociétés nationales,
- être disponible pour assurer une présence sur le terrain de 2 à 3 semaines en moyenne par mois.

Env. C.V., photo et prét. s/réf. 11.358 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 – 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

GOODYEAR

the world leader in tyre and rubber products has immediate openings for

two STRESS ANALYSTS

created by the rapid expansion of Nonlinear FEM to the analysis of the tyres. Graduate engineers, aged typically 25-33, should preferably have experience with the application of MSC/NASTRAN or similar finite element software for structural design. The Analysts will be required to work on practical design problems with minimal supervision. The working language is English.

Experience in the fields of CAD, and composite materials would be an advantage.

Apply in writing to the Personnel Deparment.

GOODYEAR S.A.
Colmar-Berg
(Grand Duchy of Luxembourg).

Fort-de-France

LA SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

Débutant et diplômé d'une grande Ecole, il sera dans un premier temps formé d'une manière générale aux techniques d'exploitation d'une raffinerie : fabrication des produits, programmes, «bureau de fabrication» où sont effectués les mélanges de produits, etc. Par la suite, il lui sera confié un poste opérationnel au sein de la raffinerie. Il participera, en outre, à des activités de formation.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 3MO79 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société leader du secteur nucléaire recherche pour l'étranger

DEUX TECHNICIENS SUPERIEURS ELECTRONICIENS

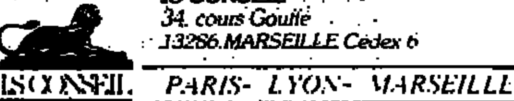
chargés de la mise en œuvre et de la maintenance des équipements de mesure et d'enregistrement de données, de la mise en place des réseaux de télécommunications (H.F. et V.H.F.), de la formation du personnel local et de la gestion des matériels et approvisionnements pour ses chantiers de prospection en Afrique et Amérique du Sud.

Les candidats (BTS ou DUT) sont des hommes de terrain, capables de s'intégrer dans une équipe. Anglais et première expérience des microprocesseurs souhaités.

A une rémunération motivante s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 1119/83 à

IS CONSEIL
34, cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cedex 6



IS CONSEIL. *PARIS - LYON - MARSEILLE*

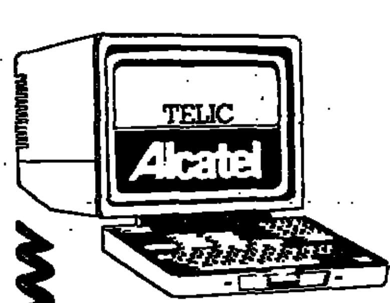
---

emplois internationaux

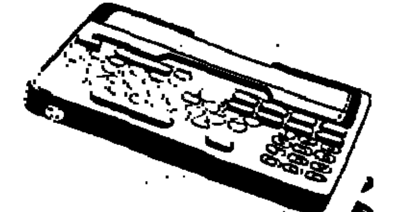
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TELIC-ALCATEL



Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public). Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre, *venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre*

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1984, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets (autocommutateurs de nouvelle génération applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de TELIC-ALCATEL.

INGENIEURS LOGICIEL

CONFIRMES

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en logiciel de base, en systèmes temps réel et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre expérience professionnelle et de promouvoir votre *évolution personnelle.*

DEBUTANTS

ou ayant une première expérience
Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes *spécifiques de l'entreprise ; nous vous accueille*rons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGENIEURS D'ETUDE ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expé*rience en prenant la responsabilité d'animer une* équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets impor*tants. Ces études s'appuient sur des outils et des* méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

RESPONSABLES DE PROJET

Vous avez une première expérience dans la conception matériel ou/et logiciel de *systèmes* ou *produits* électroniques et vous avez déjà animé une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Nous vous proposons de devenir l'un de nos responsables de projet.

A la tête d'une équipe pluridisciplinaire (matériel/logiciel) d'environ 10 personnes, vous aurez pour mission d'animer l'étude et le développement d'un de nos futurs produits.

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km *de la forêt des Vosges* et à *200* km des *Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe*, vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : l'Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, *Directeur du Personnel, qui vous assure* une totale confidentialité.



GROUPE C.G.E.

TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE

GROUPE PHARMACEUTIQUE
INDUSTRIEL LYONNAIS
de DIMENSION INTERNATIONALE
recherche, pour compléter son équipe médicale

Médecin ou pharmacien expérimenté

Au sein d'une petite équipe il lui sera confié de larges missions impliquant :
- l'initiative et le suivi des expérimentations cliniques,
- la rédaction de documents à destination du Corps Médical,
- l'animation de *réunions* médicales,
- le perfectionnement des délégués médicaux.

Ce poste convient particulièrement à une personnalité vigoureuse et créative ayant une bonne habitude de la pratique médicale et des milieux hospitaliers.
La connaissance des statistiques médicales et la maîtrise de l'anglais seront appréciées.
Résidence à **LYON** avec *déplacements fréquents et ponctuels* sur toute la FRANCE. Possibilité d'évolution à l'étranger.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrème 69006 LYON, *sous réf* ***610 M.***

média system



LN serdex

Filiale de LAROCHE NAVARRON,
membre du groupe multinational **SYNTEX**
recherche pour son usine de chimie fine située à **PAU**, son

responsable des services administratifs et des achats

HF

Directement rattaché au Directeur de l'Etablissement

: Vous avez : • une formation supérieure (école de commerce ou université • une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire • le sens de la négociation et le goût des contacts • la connaissance de l'anglais.
Nous vous offrons : • un poste dynamique dans un environnement agréable • la possibilité d'évoluer au sein d'un groupe en développement en : - négociant les achats de matières premières - établissant les tableaux de *bord de gestion et de comptabilité de production* - assurant l'administration du personnel - animant une équipe.

Adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Mademoiselle M. SAVINA
20, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX CEDEX

Jeune Chef du Personnel H/F

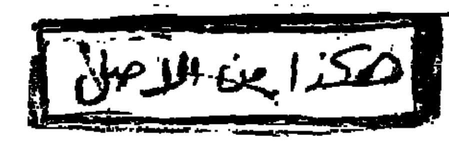
BOURGOGNE **145.000 +**

Nous sommes une Société importante -1600 personnes, 2 établissements- spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits semi-finis aux applications industrielles de pointe et nous appartenons à un groupe international réputé aux activités très diversifiées. Nous recherchons pour l'un de nos établissements -600 personnes- situé à proximité de Dijon, un Chef de Personnel à qui *nous confierons la responsabilité complète de la fonction.* Il participera avec le Directeur de Personnel à l'élaboration de la politique sociale qu'il animera dans l'établissement, assurera avec le Directeur Usine les contacts avec les partenaires sociaux, stimulera la mise en œuvre des groupes d'expression dont il s'assurera du bon fonctionnement, développera une politique de formation en vue de favoriser la promotion. Le service du personnel lui sera rattaché. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une première expérience de la fonction et possédant une aptitude naturelle au dialogue et à l'écoute. Un candidat de valeur, dynamique et ambitieux, est assuré de trouver dans notre groupe des *perspectives de carrière très intéressantes.*
ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 312262 M en précisant si vous le voulez *les sociétés auxquelles vous ne souhaitez* pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



LEVI TOURNAY



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GROUPE EN EXPANSION DU SECTEUR DU B.T.P.,
nous renforçons nos équipes commerciales à **L'INTERNATIONAL**
et recherchons un

commercial haut niveau

Ingénieur Grande Ecole, vous avez l'expérience d'un même poste
du contact amont jusqu'à la signature de grands marchés BTP
(ouvrages d'art, barrages, projets industriels...).
Votre mission vous conduira au Moyen-Orient, en Afrique ou en Amérique Latine.
Vous êtes parfaitement bilingue Anglais.
Merci d'adresser votre candidature détaillée sous référence 8646 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Tout dossier sera traité confidentiellement et recevra une réponse.

Hommes/Femmes dynamiques dans la banque

Rhône-Alpes - Région Sud-Est

L'Entreprise, UNE BANQUE, fermement convaincue que le développement passe par une stratégie volontariste vers le marché, recherche des ***professionnels dynamiques***, désireux de prendre en main leur évolution de carrière avec un partenaire exigeant.

Les garanties de sérieux, de sécurité qu'offrent la BANQUE doivent être considérées comme des atouts supplémentaires pour des hommes ambitieux, adaptables, mobiles et efficaces.

A ces hommes de caractère, nous proposons plusieurs postes de :
- **responsables d'agences** (Réf. 01),
- **responsables commerciaux** (produits, marché) (Réf. 02),
- **attachés, délégués commerciaux** (Réf. 03).

Les candidats, selon les postes à pourvoir :
- doivent prouver une évolution professionnelle,
- ou ont acquis le niveau d'études leur permettant d'évoluer dans ce type d'entreprise.

Naturellement, toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les candidats auront un complément d'information rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + salaire actuel à **CAPFOR** - 70, rue Boileau - 69006 LYON, sous référence C. Grevaz/336 + la référence du poste choisi.

MEDIA BAL

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

---

emplois régionaux

SUR LE MARCH
(C.A.

LE RESPONSA
DE LA QUAL

DES IN
ET DE D

Innover - s'adap

2 cadres commerc

GRACE

Vivre en Rh
une informatiqu

Docteur ingénieur

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE PARMI LES LEADERS SUR LE MARCHÉ DES TERMINAUX TÉLÉPHONIQUES (C.A. 240 MF – 580 PERSONNES)

ASSOCIÉE A DES GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS DE RÉPUTATION INTERNATIONALE, RECHERCHE DANS LE CADRE DE SA MUTATION VERS LES TECHNOLOGIES ÉLECTRONIQUES DE POINTE ET DE SA DIVERSIFICATION EN DIRECTION DES MARCHÉS PRIVÉS ET EXPORT :

LE RESPONSABLE DE LA QUALITÉ

Il aura en charge l'ensemble de l'assurance qualité, la politique de contrôle à tous les stades du process, la qualification des nouveaux produits, la définition des objectifs qualité dès la conception, la mise au point des procédures, le suivi qualité en clientèle.

Ce poste de haut niveau, dépendant de la Direction Générale, s'adresse à un ingénieur expérimenté ayant déjà assumé des responsabilités de direction dans les domaines d'études et d'assurance qualité appliqués à des produits électroniques.

Le Responsable de la Qualité sera associé à l'équipe de direction pour le développement de la stratégie industrielle.

DES CHEFS DE PROJETS

Pour l'étude et le développement de nouveaux terminaux transactionnels dialoguant avec des systèmes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs possédant une expérience confirmée dans les domaines analogiques appliqués à la téléphonie. Ils auront une bonne connaissance des semi-conducteurs. Ils pourront être amenés à défendre des solutions techniques dans le cadre des procédures d'agrément auprès des administrations et des principaux clients.

Les Chefs de Projets seront associés à la définition de la politique produits de l'entreprise.

DES INGÉNIEURS DE LABORATOIRE ET DE DÉVELOPPEMENT CONFIRMÉS

Spécialisés dans les domaines analogiques ou logiciels appliqués à la téléphonie. Les candidats retenus seront amenés à développer des solutions faisant appel aux dernières technologies connues en électronique en liaison avec les équipes de recherche des branches internationales.

POUR L'ENSEMBLE DE CES POSTES LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE, ET DES VOYAGES, NOTAMMENT AUX U.S.A., POURRONT ÊTRE NÉCESSAIRES.

CES DIFFÉRENTES FONCTIONS SONT A POURVOIR DANS UN SITE AGRÉABLE, EN HAUTE-SAVOIE, A PROXIMITÉ DE GENÈVE.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. à RÉGIE-PRESSE sous nº T 043.415 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Innover - s'adapter - réaliser

Nous sommes la Filiale Française du Groupe W.R. GRACE : 82.000 personnes dans le Monde, 8.000 en Europe, 1.050 à Epernon (dont 200 Cadres). L'expérience internationale du Groupe et l'étendue de son potentiel industriel lui ont permis d'acquérir une position de premier plan au niveau mondial. Sa renommée est assurée par sa capacité d'innovation, sa faculté d'adaptation, ses réalisations et la qualité de son personnel. Implantée près de Rambouillet sur 13 hectares, notre unité d'Epernon regroupe, entre autres, les activités relatives à : l'emballage plastique alimentaire, les joints d'étanchéité pour l'industrie de la conserve et de l'embouteillage, silices, tamis moléculaires, produits chimiques à usage industriel, catalyseurs.
L'expansion de notre Groupe nous amène à RECHERCHER

2 cadres commerciaux

Un poste est à pourvoir dans le Nord (Lille) (Réf. MO 332)
Un poste est à pourvoir dans le Sud-Ouest (Toulouse - Bordeaux - Limoges) (Réf. MO 333)

Ils seront chargés du développement et de la vente de nos produits et services dans le domaine de l'emballage plastique auprès d'une clientèle d'industriels de l'agro-alimentaire. Exerçant leur activité sur un marché concurrentiel exigeant une haute technologie, ils sauront démontrer des capacités d'autonomie, d'initiative et de disponibilité qui leur permettront d'envisager une évolution de carrière motivante. Une formation supérieure (Sup. de Co., Agro., Agri...) ainsi qu'une première expérience commerciale de terrain sont souhaitables.

GRACE

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en mentionnant le poste choisi au Service Recrutement - Société GRACE B.P. 10 - 28230 EPERNON

Organisation et Publicité

Vivre en Rhône-Alpes une informatique internationale

Société internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, installée en région Rhône-Alpes, recrute pour son centre de recherche comprenant plus de 120 ingénieurs et techniciens et disposant de quatre VAX dont deux 780, 120 terminaux et de nombreux équipements graphiques.

Docteur ingénieur

chargé de la mise au point finale de modèles mathématiques et de leur réalisation dans des programmes complexes destinés à tous nos centres étrangers.
Un doctorat, un ou deux ans d'expérience dans un centre de calcul scientifique et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires. Un vif intérêt pour la recherche et ses développements est souhaité. (réf. 332).

Ingénieur informatique

chargé de développer des programmes complexes de traitement d'informations scientifiques au sein d'une équipe dont il devrait rapidement prendre la responsabilité.
Un diplôme d'ingénieur et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires, une expérience de deux ou trois ans est indispensable de préférence dans le domaine des bases de données relationnelles. (réf. 333).

Ces postes sont à pourvoir dans un environnement intellectuel stimulant et dans un groupe où vous pourrez évoluer en fonction de vos compétences et de vos goûts.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi sur l'enveloppe, à Média-System, 93 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon qui transmettra.



recherche pour son usine de CIRCUITS IMPRIMES de COUTANCES (Manche)

UN INGENIEUR METHODES
(AM ou équivalent)

Le titulaire assumera progressivement, au sein du Service Liaisons Opérationnelles, la fonction d'Adjoint au Responsable du Service. Ses compétences s'exerceront, dans un premier temps, dans les domaines : méthodes (préparation et développement de produits) et de la qualité (moyens de contrôle).

Pour ce poste, une expérience en service méthodes ou en service qualité est souhaitée. La connaissance de l'anglais est également requise.

Adresser votre CV avec photo et prétentions
en rappelant la référence AS/MET à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - 10, rue Latécoère
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

Région Lilloise

Usine chimique (P.V.C.)

diriger et innover

- Vous serez autonome pour diriger notre usine et promouvoir l'évolution des produits.
- Votre formation d'ingénieur et votre expérience de l'animation d'équipe vous permettent d'assumer la responsabilité complète de la fabrication et du compte d'exploitation.
- Notre groupe fabrique et commercialise des articles de sport, notre produit est leader mondial.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 622-02 à notre Conseil :

ONOMA 92, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX
(confidentialité, réponse assurées)



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA VENDÉE

l'une des premières de France par son activité et par ses résultats
recherche

CHEF DU DÉPARTEMENT ORGANISATION ET INFORMATIQUE

- **Membre de l'équipe de Direction,** il mettra en œuvre dans son département les politiques générales de l'entreprise, à la définition desquelles il aura participé.
- **Il aura notamment pour mission** de développer l'efficacité technique de la Caisse, et maintenir dans le temps son organisation au meilleur niveau de qualité.
- A cette fin, **il dirigera et animera,** les travaux de 80 personnes, en relation fonctionnelle avec toutes les unités de l'entreprise.

Les candidats(es), âgés d'au moins 30 ans, auront un niveau de formation supérieure et les qualités requises pour assumer ces responsabilités.

De larges perspectives professionnelles, dans l'entreprise ou dans le groupe, sont ouvertes à la personne qui réussira dans l'exercice de cette fonction.

Faire parvenir CV, photo et rémunération souhaitée à : M. le Directeur – C.R.C.A.M. Vendée
85012 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX.

Il sera répondu rapidement à chaque dossier qui sera traité confidentiellement.

HEC - ESSEC - ESC

H - F 32 ans environ

CHEF DU SERVICE ETUDES ET DEVELOPPEMENT DES MARCHES

Grande Banque Régionale implantée dans le Sud-Est de la France propose ce poste dans une ville agréable des **BOUCHES DU RHONE.**

Il sera confié à un diplômé d'une Grande Ecole Commerciale, bénéficiant d'une expérience réussie à un poste de responsabilités Marketing dans le secteur des services (banque, assurances...).

Vous serez le collaborateur direct du Directeur Commercial, vous aurez la responsabilité des Etudes de Marché avec pour objectif de « développer les études tout en maîtrisant les marches » :
- Collecte - Crédits - Services -

Vous définirez et proposerez les orientations et les objectifs commerciaux, ainsi que le développement de nouvelles méthodes et outils d'aide à la COMMUNICATION.

Cette fonction, très sensible, implique,en plus d'une grande **créativité,** des qualités d'animation indispensables à ce niveau, un esprit de **décision** et de **négociation.**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite C.V. et photo) sous réf. RS/612 à notre Conseil :

CCSP

CCSP Cabinet le Troter,
Immeuble le Chevalier,
avenue Ferdinand de Lesseps,
13100 AIX EN PROVENCE.

PHILIPS

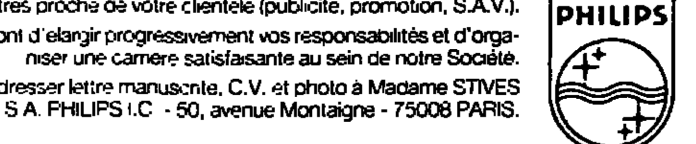
jeunes diplômés d'études commerciales

Evoluer dans une très grande entreprise appliquant un marketing de pointe implique une très bonne connaissance de la vente, de la distribution des produits et de l'organisation commerciale. PHILIPS vous propose d acquenr cette experience concrete et operationnelle en rejoignant ses equipes commerciales de **BORDEAUX, LYON, NANCY, NANTES, ROUEN, TOURS.**

Après une première formation aux produits et aux conditions de vente, vous serez responsable du chiffre d'affaires d'un secteur pour une gamme de produits , vous serez soutenu dans cette affectation par une logistique régionale complète et très proche de votre clientele (publicite, promotion, S.A.V.).

Vos qualites commerciales et votre efficacite vous permettront d'elargir progressivement vos responsabilités et d'organiser une carrière satisfaisante au sein de notre Société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Madame STIVES
S A. PHILIPS I.C - 50, avenue Montaigne - 75008 PARIS.



PHILIPS

Organisme public
recherche

Conseiller en gestion

Mission :
Dans le cadre de la création d'un nouveau service, notre candidat assurera une prise de contacts avec un ensemble de petites et moyennes entreprises pour déterminer leurs besoins dans le domaine de la gestion financière et commerciale. Son rôle le conduira à mettre en place des actions de conseil individuel et d'opérations collectives.

Profil :
Formation : école supérieure de commerce, maîtrise de gestion ou équivalent.
1 à 3 ans d'expérience professionnelle dans une entreprise (service financier ou commercial).
Résidence AGEN.

Adresser dossier complet de candidature sous réf. 020 B à
Nicole Maury Conseil
1 place Wilson
31000 Toulouse.
qui vous assure une totale discrétion.

nicole maury conseil

Le Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble

(équipé d'un DPS8/70 BULL système Multics)
recrute

2 INGÉNIEURS

– 1 pour son équipe système.
Ayant si possible expérience en exploitation moyens ou gros ordinateurs.

– 1 pour son équipe logiciel.
Pour développement d'applications ou de logiciels de base (scientifique ou gestion).

POSTES DE CONTRACTUELS 2 A TYPE C.N.R.S.

(diplôme d'ingénieur exigé)

Faire acte de candidature auprès du
DIRECTEUR du C.I.C.G.
B.P. 68
38402 Saint-Martin-d'Hères.
Téléphone : 16 (76) 54-03-62 ou 51-46-23.

Le Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc recherche **UN(E) RESPONSABLE** des relations publiques. Solide connaissance du milieu artistique. Ecr. avec C.V. au C.A.C. de Saint-Brieuc B.P. 33 22000 Saint-Brieuc.

---

venthenat

transformation et impression de tous supports souples pour le conditionnement de produits alimentaires et industriels
crée un poste d'

INGENIEUR FABRICATION

pour seconder le Responsable de Fabrication dont les fonctions s'élargissent au domaine technique.

Après une formation d'Ingénieur mécanicien, vous venez d'acquérir une première expérience de 4 à 5 ans en PRODUCTION, de préférence dans un secteur proche du nôtre, tout au moins dans des fabrications de moyennes et grandes séries. Que ce soit aux méthodes, à l'ordonnancement-lancement, à la gestion de la production ou à l'entretien, vous avez pu mesurer vos aptitudes pour les responsabilités opérationnelles et affirmer votre capacité pour la communication. Avec 180 personnes, nos ateliers représenteront pour vous une dimension humaine propice à votre besoin d'évolution. Nos projets d'investissements (automatisation de nos machines) satisferont votre goût de la technique. A moyen terme, votre bonne connaissance de l'usine vous permettra d'accéder à des responsabilites plus complètes.

Le poste est basé à BARBEZIEUX (16), siège de notre Groupe d'entreprises à taille humaine (CA de 400 MF).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à OCS, notre Conseil, sous la réf. 2683 L.M. Les premiers entretiens auront lieu à Bordeaux et Paris.

OCS

1, rue Guillaume Brochon BP 37 33024 BORDEAUX Cédex.
91, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Groupe Français
de l'industrie mécanique
parmi les leaders dans sa spécialité

recherche pour USINE située en
CHAMPAGNE/ARDENNES

UN INGENIEUR MECANICIEN
(ENSI - A.M. - INSA)

qui après une prise en charge de la fabrication, prendra la responsabilité globale de

CHEF DE PRODUCTION

avec possibilité d'évolution vers

DIRECTION DE L'USINE
(450 personnes)

pour ce poste, une expérience confirmée dans le domaine de la production est nécessaire.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions s/réf. 46929 à PROJETS
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre.



MÉDITERRANÉE

Importante société de service et d'ingénierie en informatique recherche pour ses agences de MARSEILLE, NICE et MONTPELLIER

ingénieurs

- Connaissance PDP + INTEL 8086, PASCAL
- IBM SERIE 1 + RESEAU
- 2 ans d'expérience minimum

analystes-programmeurs

- IBM CICS
- DPS 8 DM4
- DPS 7, IDS TDS
- MINI 6
- IBM 38

Envoyer lettre de candidature
+ curriculum vitae détaillé à
IBSI MEDITERRANEE
485, avenue du Prado
13008 MARSEILLE.

Emplois et Entreprises

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
ET D'ASSISTANCE A L'EXPORTATION
basée à Orléans

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

CHARGÉ DE MISSION EXPORT

pour mener à bien les missions confiées par les P.M.E. clientes : études, prospections, constitution de réseaux commerciaux, etc.,
de formation supérieure, trilingue anglais-allemand, disponible pour de nombreux déplacements, vous pratiquez l'exportation depuis quelques années.

Merci d'adresser vos lettres manuscrites, curriculum vitae et rémunération actuelle à
AIDEXPORT, 7, rue Gallois, 41003 Blois Cedex.

P.M.E. RÉGION GRENOBLE

SPÉCIALISÉE DANS L'ÉTUDE, LA FABRICATION ET LA DISTRIBUTION EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE.
recherche

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS

POUR SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
- formation électro-mécanique, électronique ou micro-électronique.
- quelques années d'expérience professionnelles.
- bonnes connaissances en mesures industrielles.
- Anglais écrit et parlé.
- déplacement fréquents.

Ecrire avec C.V. détaillé réf. et prét. HAVAS annonces réf. 2476 – 33, rue du Colonel-Bougault 38100 Grenoble.

LE GROUPE-ESIM-MARSEILLE

Groupe de formation supérieure et de recherche technologique en plein développement, constitué autour de l'Ecole supérieure d'Ingénieurs de Marseille.

Recherche pour son institut supérieur de microélectronique appliquée.

I.S.M.E.A.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

- Expérience industrielle, quelques années en électronique et informatique.
- Il viendra renforcer une équipe de plusieurs ingénieurs et techniciens, pour y exercer des activités d'enseignement, de pilotage de projets, de recherche industrielle, avec des objectifs de développement motivants.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
M. ROS – ISMEA.
28, rue des Electriciens
13012 MARSEILLE.



SOCIETE DE
CAUTION MUTUELLE

2 RESPONSABLES REGIONAUX

Tours (37.41.28.45.18.36)
Limoges (87.23.19)
Crédit moyen et long terme.

- prestataires de services, commerciaux autonomes.
- Connaissant bien le bilan et l'analyse financière.
- Expérience banque ou etablissement financier.
- Déplacements à prevoir.

Salaire motivant et avantages sociaux.

Merci d'adresser C.V. + photo à Mr Chabanne
s / réf. 930

help international
12, rue Chabanais - 75002 PARIS.

Société Française spécialisée dans la fabrication
de **peintures industrielles**
(usine 120 km ouest de Paris).
poursuit son expansion et recherche :

INGENIEUR CHIMISTE

RESPONSABLE DE LABORATOIRE.

Avec l'aide de 5 techniciens, il sera responsable de la recherche et de la mise au point de produits nouveaux, mission qui l'appelera en assistance auprès des clients. Il sera chargé en outre, de la mise en place des méthodes de fabrication.

Ce poste s'adresse à un ingénieur chimiste possédant une première expérience de 3-5 ans en laboratoire dans le même domaine, et qui souhaite maintenant accroître ses responsabilités.

Merci d'écrire en joignant C.V. détaillé et en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 435 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Responsable de Projets



SA E LACROIX Tous Artifices — 330 personnes, à MURET en MIDI-PYRENEES

crée dans le cadre de l'expansion de ses Activités ARMEMENT, le poste de RESPONSABLE de PROJETS.

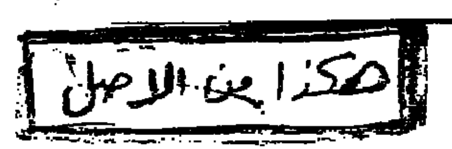
Rattaché au Directeur de la Division PRODUITS CONVENTIONNELS, il aura la responsabilité totale de tout projet - depuis sa conception jusqu'au stade de l'homologation et de sa commercialisation.

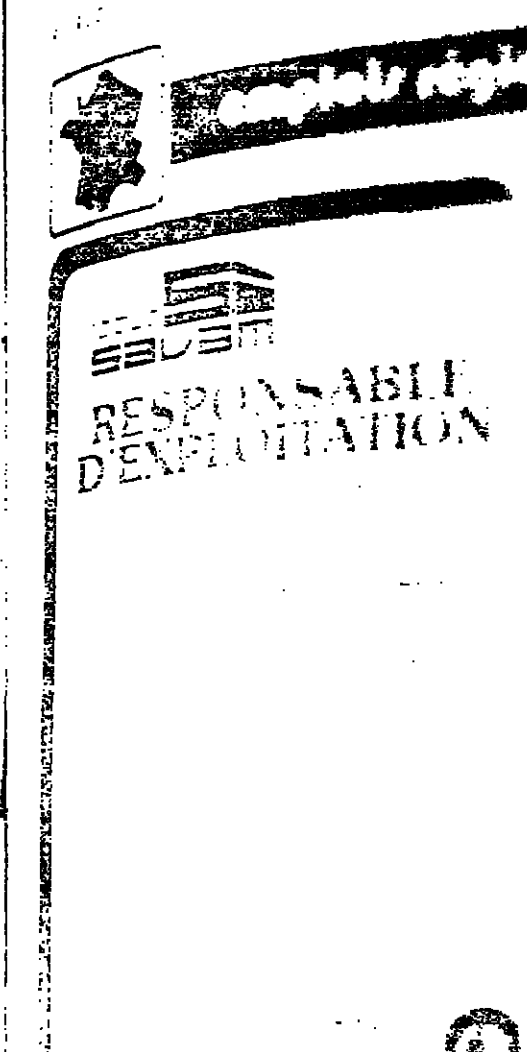
Il dirigera une équipe de dessinateurs. Il assurera toutes les relations avec les autres secteurs de l'entreprise : techniques et gestion. Il sera l'interlocuteur des Clients.

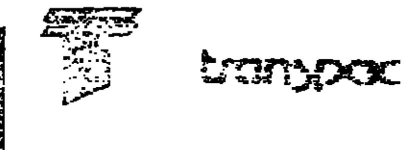
Le candidat qui nous intéresse a 30 ans, est diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, justifie d'une expérience identique de 5 années minimum. ANGLAIS indispensable. Possibilité d'évoluer pour candidat motivé et adaptable.

Merci d'adresser courrier + C.V. complet avec salaire désiré sous nº 83112 à :
Marie-Françoise LAUTREC LEPY, Conseiller d'Entreprise 35, rue des Coutelliers, 31000 TOULOUSE. Discrétion et réponses assurées.

marie-françoise lautrec lepy
conseiller d'entreprise • toulouse









emplois régionaux



recherche un

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Nous sommes le premier spécialiste français en transport volumineux - 550 véhicules, CA 250 MF en 1982.

Nous souhaitons adjoindre à notre équipe de direction un **Patron de l'exploitation** qui prendra l'entière responsabilité de la production et de la rentabilité de la flotte.

Il aura, pour mener à bien sa mission une équipe de 20 agents d'exploitation jeunes et bien rodés qu'il animera dans la planification et le dispatching du frêt. Il assistera sur le plan technique la direction commerciale.

Nous souhaitons rencontrer un homme, qui de par son expérience au sein d'une importante société industrielle, soit rompu aux négociations commerciales et à la logistique. Expérience réussie idéalement dans un service utilisateur de transports mais aussi dans la production ou le management de chantiers.

Pour un premier contact, adresser votre dossier de candidature sous réf. 437 M à Solange MONTEIL

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Organisme public
Service de Commerce Extérieur recherche

Assistante traductrice trilingue

Intégrée dans un service qui traite d'un ensemble de questions relatives au commerce international, il lui sera confié progressivement la responsabilité de l'ensemble du personnel de secrétariat et de traduction.

Notre candidate devra justifier d'études supérieures de langues et s'exprimer parfaitement en anglais et allemand. Elle pratiquera la sténo et la dactylo française. Elle aura une expérience d'au moins deux ans dans un service d'exportation privé. Résidence AGEN ou proche.

Adresser votre candidature sous réf. 020 A à **Nicole Maury Conseil 1 place Wilson, 31000 Toulouse** qui vous assure une totale discrétion.



Crédit Mutuel DU SUD-OUEST recherche
pour ses Agences en Charente

DES ATTACHÉS DE RELATIONS COMMERCIALES

- Ils seront chargés de prospecter, suivre et développer une clientèle de particuliers.
- Les postes s'adressent à des hommes de terrain dynamiques, possédant une expérience réussie dans l'exploitation de 3 ans minimum, ainsi qu'une formation BAC + 2 et/ou BP Banque.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
CRÉDIT MUTUEL DU SUD-OUEST
Direction du Personnel
BP 93 - 16003 ANGOULÊME CEDEX

bleu

Collectivité LE MANS
Recherche — URGENT

Animateur (trice)

Expérience
Adresser candidature avec C.V. photo (téléphone souhaité) au journal.
Ecr. s/n° 7.208 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ECOLE DES MINES DE DOUAI

recherche

PROFESSEUR

Formation Universitaire ou Ingénieur physicien pour enseignement et travaux de recherche en mécanique générale, mécanique des fluides, électromagnétisme.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à : M. COTTE – E.N.S.T.I.M.D. 941, rue Charles-Bourseul 59508 DOUAI Cedex.



La Direction de l'Exploitation de TRANSPAC à RENNES, recrute
LE RESPONSABLE DE LA GESTION DES MATERIELS

Ingénieur HF

Placé à la tête d'une équipe dont il assumera l'organisation et l'encadrement, il aura pour mission :
— l'organisation générale de la gestion et de l'identification des matériels : Gestion des mouvements et des stocks (20 sites géographiques distincts + Magasin central),
— la participation à la mise en place de l'informatisation des activités de gestion de matériels.

Si vous êtes diplômé d'une école d'Ingénieur avec si possible quelques années d'expérience,

Adressez C.V. manuscrit, photo et prétentions à la Direction de l'Exploitation.

transpac — Réseau national de transmission de données par paquets.

5, rue du Chêne Germain
BP 80 - 35510 CESSON SEVIGNE

I.N.R.A.

Station Expérimentale Laitière Poligny (Jura)

INGÉNIEUR DE RECHERCHE 2 A

- Chargé des programmes de recherche en technologie fromagère (Comté, Emmental) et des relations avec la profession régionale.
- Ingénieur agronome ou équivel. Connais. en science et technologie laitière. Anglais et connaissance en informatique souhaités.
- Adr. C.V., Copies diplômes, lettre de candidature motivation et photo à : I.N.R.A., B.P. 94, 39800 POLIGNY.

INGENIEUR CONSEIL GESTION ORGANISATION REG. AIX-LES-BAINS
recherche urgent

UN INGÉNIEUR BATIMENT

INSA ou équivalent pr dossiers cons., S.O., contr. et coord. travaux. Rég. SAVOIES. Dépl. poss. Anglais. Ecr. LAFFIN, 73410 Epersy (79) 54-93-01.

NICE
École de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expér. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le n° 043.198 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

BANQUE DE SAVOIE

1re Banque privée française recherche :

2 COLLABORATEURS

1 – MARKETING
MISSION : Détecter, analyser les besoins du marché de notre clientèle.
PROFIL : 25 – 30 ans (H.F.)
E.S.C. ou équivalent
D.E.S.S. marketing.

2 – PRODUITS PATRIMONIAUX
MISSION : Commercialiser les produits du patrimoine et animer un réseau d'Agences.
PROFIL : 30 ans (H.F.)
E.S.C. – maîtrise de gestion
D.E.S.S. finances ou équivalent.

ADRESSER :
C.V. + photo et prétentions à :
BANQUE DE SAVOIE
RESSOURCES HUMAINES
6, boulevard du Théâtre – 73001 CHAMBÉRY CEDEX.

Vos annonces dans
Emplois Cadres
Le Monde
5, rue des Italiens, 75009 Paris
Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur,
75002 Paris.

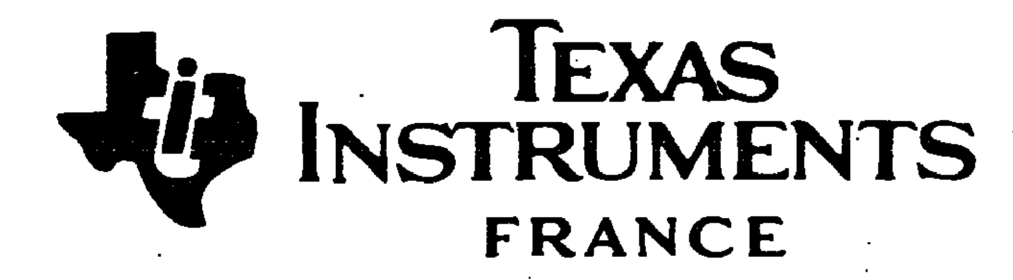
LA VILLE D'AMIENS

recrute
pour son service de
GESTION PRÉVISIONNELLE DU PERSONNEL

2 DIPLOMÉS(ES) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renseignements au (16-22) 91-78-31, poste 411

Adresser candidature, C.V. détaillé et prétentions
AVANT LE 12 DÉCEMBRE 1983
à Monsieur le Maire
Boite postale 2720
80027 AMIENS CEDEX.



au cœur du challenge technologique, avec le leader mondial du circuit intégré

Entre mer et montagne, une usine ultramoderne près de Nice ; des équipes de spécialistes recrutés pour leur compétence au plan mondial : le challenge technologique, c'est là, avec eux, que nous le relevons.
Grâce à leur passion de la découverte, de la mise au point et de la réalisation à l'échelle industrielle.
Grâce aux équipements de production les plus avancés qui realisent une fabrication pilotee par ordinateur et un contrôle de qualite rigoureux.
Grâce à une ouverture permanente sur les innovations technologiques réalisées dans le monde entier. C'est l'une des raisons d'être de notre réseau télématique et s'il est le premier des réseaux privés au monde, c'est parce que nous sommes conscients de la synergie des efforts et de la creativité qu'il nous apporte.
Electronicien ou ingénieur généraliste, vous avez une formation de haut niveau et de préférence une première expérience en semi-conducteurs. Nous vous offrons de rejoindre nos équipes et de choisir, selon vos aspirations, parmi les fonctions suivantes.

ingénieurs produit

Ils participent au développement de nouvelles technologies au front end de Nice (ENSAG, CESAG...). Responsable de l'industrialisation de ses produits, chacun de ces électroniciens a pour objectif d'ameliorer le rendement de ceux-ci. Pour cela, il procède aux analyses de lots à bas rendements, à l'écriture de nouvelle spécifications, modification de masques, mesures électriques de paramètres de process, caractérisation de produit etc. Il travaille sur testeurs automatiques de production et sur informatique de suivi de lots. Intégré à une équipe de 4 ou 5 ingénieurs produit, il peut évoluer vers le management technique. (Réf. SC/1283/2M)

responsable fabrication

Ingénieur généraliste, débutant ou ayant une premiere expérience, il dépend d'un Senior Supervisor. Il est responsable de la planification des activités d'assemblage, de test et de fabrication ; il est impliqué dans les opérations de contrôle-qualite, de fabrication, production, méthodes et outils utilisés, contrôle de la production... De réelles aptitudes à l'encadrement lui permettront éventuellement d'animer une équipe de 35 personnes. (Réf. SC/1283/2M)

ingénieur d'équipement

Electronicien ou physicien débutant, il a de bonnes connaissances en informatique. Au centre de diffusion, il prend en charge un équipement de production (installation,pièces detachées, contrat de maintenance...). Son but : en améliorer le rendement. Il s'intègre à une équipe de 30 personnes dont il forme et anime une partie. (Réf. SC/1283/2M)

ingénieur de procédé photolithographie

Cet ingénieur Physique-chimie assure le support technique a la fabrication CMOS, le développement et la mise en production des nouvelles technologies de fabrication, il garantit l'amélioration de la qualité. Disponible et apte au travail en équipe, c'est un créatif. Débutant ou ayant une première expérience, il a en tout cas de bonnes connaissances en matière de semi-conducteurs et de photolithographie. (Réf. SC/1283/1M)

L'environnement international qui est le nôtre, l'importance donnée à la communication au sein du groupe impliquent pour tous ces postes, bases à Villeneuve-Loubet, une bonne connaissance de l'anglais.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence du poste choisi à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

(Organisation et Publicité)



THOMSON-CSF
CENTRE ÉLECTRONIQUE DE BREST-MORLAIX

Le Centre (2100 personnes, dont près de 200 ingénieurs et cadres) étudie, développe et réalise des équipements radar de surface ou aéroportés, avec leur système d'exploitation.

LA DIRECTION TECHNIQUE recherche pour l'Établissement de **BREST**

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITÉ
HYPERFRÉQUENCES ET ANTENNES

– études dans le domaine des circuits actifs UHF
– développement et essais d'antennes avec conception et réalisation de moyens de test informatisés.

Ces postes conviennent à des candidats ayant réussi leur première expérience professionnelle, passionnés par leur spécialité et prêts à évoluer vers de plus larges responsabilités techniques et d'encadrement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à THOMSON-CSF/CEBM, Service du Personnel, Route du Conquet, 29283 BREST Cedex.

THOMSON
BRANCHE SYSTEMES ET DETECTION

HAVAS CONTACT

Organisme Régional à vocation économique recherche

SCIENCES PO OU ÉQUIVALENT

Sera responsable des domaines Commerces. Services
Informations sur les aides aux entreprises
Expérience souhaitée

Salaire départ : 130.000 F/an

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillés.
Ecrire s/n° 7.207 *le Monde* Pub
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE DE L'ÉTAT

RECHERCHE

CHEF DE DIVISION

chargé de la direction des prises de vues de plusieurs catalogues, de la création de stands et espaces d'accueil, du suivi des graphismes de l'entreprise.

Le candidat, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, saura faire preuve de créativité, de sens artistique, et posséder une bonne aptitude à la rédaction.

Adresser C.V. et PRÉTENTIONS à :
U.G.A.P.
209, rue de Bercy
75585 Paris Cedex 12.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



filiale de GENERAL ELECTRIC
un des leaders mondiaux en CFAO

Le chef de file du projet

USINE DU FUTUR

recherche

ingénieurs d'application CFAO

(Mécanique et Micro-Electronique)

en AVANT-VENTE

Leur mission :
Prise en charge technique complète des prospects retenus :
- Analyse détaillée des besoins du prospect,
- Définition avec ces prospects de présentations adaptées,
- Préparation et mise en œuvre des démonstrations correspondantes. **(Réf. 32.23/PM/565)**

EN APRES-VENTE

Leur mission :
Faire un succès de chaque nouvelle implantation CALMA :
- Superviser la formation des clients,
- Définir avec ces clients des procédures de travail adaptées,
- Fournir une assistance soutenue au démarrage de l'installation,
- Contribuer au travers d'audits périodiques à la productivité maximale du système.

(Réf. 32.24/PE/566)

Le profil exigé est celui d'ingénieurs ambitieux, diplômés Grandes Ecoles (Centrale, Arts et Métiers, INSA de Lyon,...), ayant une expérience reussie d'au moins 3 ans en bureau d'études ou de fabrication, **mécanique** ou **micro-électronique.**

1 ingénieur-système

Sa mission est double :
- Assurer l'utilisation optimale des logiciels CALMA sur les unités centrales du centre de PARIS (DEC, DATA GENERAL, APOLLO,...).
- Etre le conseil des prospects en matière de systèmes d'exploitation et de communications.

Les développements prioritaires associés au concept d'Usine du Futur font de ce poste un élément clé de l'organisation, présentant de larges perspectives d'évolution au sein du groupe. La connaissance d'un operating system (si possible VMS de DEC) et des problèmes de communication (RJE, DECNET...) est impérative. **(Réf. 32.28/IS/570)**

2 instructeurs

De formation ingénieur ou équivalent, ils devront assurer des cours (en Français et en Anglais) :
- D'operating systems (DEC, DATA GENERAL, APOLLO,...),
- Graphiques : soit en mécanique de base, soit en micro-électronique,
- De langages appropriés à la CFAO.

Formation informatique nécessaire.

Expérience de l'enseignement en informatique indispensable.
Maîtrise de l'Anglais. **(Réf. 32.25/PR/567)**

Larges possibilités d'évolution à l'intérieur de la Société et du Groupe GENERAL ELECTRIC.
Suivant les postes, nombreux avantages : Primes d'intéressement, voiture de fonction.
Pour tous ces postes, une bonne pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence respective à ADEQUATION
62/64, avenue Emile Zola 75015 Paris.





LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
- 5500 personnes dont 640 Ingénieurs et Cadres - recrute dans le cadre de son développement :

INGENIEURS INFORMATICIENS

INGENIEURS SYSTEME MINI et MICRO

Projets système mono et multiprocesseurs temps réel

L'ingénieur système anime une équipe projet de 3 à 5 ingénieurs d'études et analystes programmeurs, rédige les spécifications pour les différentes compétences et les fournisseurs, coordonne l'exécution et effectue les divers essais d'ensembles (usines et sites). Pour assurer efficacement la liaison entre le "matériel" et le "logiciel" des divers ensembles, une expérience "logiciel" est nécessaire.

Les techniques mises en œuvre concernent l'informatique, les transmissions de données, le process industriel, le contrôle commande, les énergies, l'installation électrique, la sécurité ferroviaire. (Réf. L. 649)

INGENIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

Informatique temps réel appliqué à des systèmes industriels

L'ingénieur logiciel, autonome ou intègre à une petite équipe selon l'importance du projet, a la responsabilité de la conception d'un logiciel et de sa mise au point après intégration dans les systèmes. Il est assisté dans sa tâche par des agents de programmation, et des outils puissants sont mis à sa disposition pour l'exécution des travaux (ordinateur VAX par exemple). La maîtrise des moniteurs temps réel et l'utilisation des langages évolués sont nécessaires.

Les domaines d'application concernent les systèmes de signalisation ferroviaire, les automatismes de sécurité, les systèmes de défenses, les réseaux de transmission de données, la téléconduite des grands ouvrages, les systèmes de téléphonie privée. (Réf. L 650)

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à :
CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres - DPRH - 17, Place Etienne Pernet
75738 PARIS CEDEX 15



Jeunes TELECOM, SUPELEC, SUP AERO... nous misons sur votre diplôme

Nous offrons aux grands groupes industriels un service de qualité fondé sur la confiance.

Notre Département Techniques Avancées vous propose de relever des défis d'envergure nationale en *Micro-Informatique, Télécommunications, Transmission de Données, Bureautique, Productique...*

Votre volonté de mettre en pratique et développer vos connaissances, votre passion pour l'informatique appliquée aux technologies nouvelles justifient notre intérêt et vos prétentions.

Misez sur APSIDE !

Adressez votre dossier, sous référence DTA 9,
6 rue Paul Baudry - 75008 Paris.

APSIDE
AVOIR LES MEILLEURS POUR DONNER LE MEILLEUR

Responsable commercial

P.A.P.

200.000 F

Un important groupe international, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de vêtements prêt-à-porter, recherche le nouveau responsable commercial de sa filiale française (6,5 millions de chiffre d'affaires, 4 personnes). Basé à Paris, et rapportant directement au directeur export du groupe, il se verra confier la responsabilité *globale du développement* de cette filiale : élaboration et mise en œuvre de la politique commerciale, animation de 2 représentants, promotion active de la gamme de produits auprès d'un réseau de détaillants, grands magasins, boutiques de sport... Ce poste intéresse un candidat âgé d'au moins 30 ans, doté d'une bonne formation commerciale et parlant couramment l'anglais. Il aura impérativement acquis une solide expérience commerciale dans le domaine du prêt-à-porter et sera bien introduit auprès des réseaux de distribution. La rémunération annuelle fonction de l'expérience du candidat sera de l'ordre de 200.000 francs. Une voiture de fonction est fournie. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R9034M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

DUN & BRADSTREET FRANCE
Leader Mondial de l'Information Commerciale

CONSULTANTS

Paris

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons de **jeunes consultants** diplômés ESC ou équivalent ayant le goût du contact et le sens de la négociation.
Ils viendront renforcer une équipe jeune et participer à *la mise en place* d'un nouveau produit, élargissant la gamme d'informations que nous communiquons aux Directions Financières d'Entreprises.
Si vous souhaitez participer à ce développement, adressez vite votre dossier (lettre manuscrite, CV) à Françoise POLI -
Direction du Personnel - 17, avenue de Choisy - 75013 PARIS..

SOCIÉTÉ SERVICE ET CONSEIL

recherche URGENT

DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS

NIVEAU GRANDES ÉCOLES OU ÉQUIVALENT

- **UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN** niveau maîtrise, un an d'expérience ;
- **UN INGÉNIEUR COMMERCIAL** de formation supérieure, dynamique et ayant une bonne connaissance du milieu informatique ou formation.

INTÉRESSÉS PAR PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR POUR CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE SYSTÈME E.A.O.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous nº T 043.416 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

EDITEUR DE NOTORIETE - PRESSE SPECIALISEE DE RENOM
Société saine et en développement, CA 40 millions de F,
recherche

responsable du service comptable et administratif

- **Membre actif d'une équipe dynamique et motivée, et jouissant d'une large délégation,** il assure près du Directeur Général l'ensemble de la fonction comptable et administrative de l'entreprise et lui fournit les éléments de gestion : tableaux de bord, prévisions, budgets, etc...
- **Personnellement impliqué** dans sa mission et avec le support de l'informatique, il effectue les tâches suivantes : comptabilité générale, comptabilité analytique, trésorerie, paies, contrôle de gestion. Il assure par ailleurs la gestion administrative et les services généraux.
- Il est demandé une expérience comptable pratique en PME (générale et analytique) de 5 à 10 ans, une bonne pratique informatique ainsi qu'une *formation supérieure comptable et de gestion (DECS apprécié).*

Ecrire (ou déposer) C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf.909-2-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurée)

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Le Crédit Coopératif

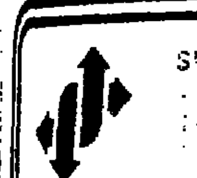
recherche
pour sa filiale de CREDIT-BAIL MOBILIER

cadre administratif

responsable de réalisation HF

Ayant une formation de base juridique et une expérience du crédit-bail.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
N. 3525 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.





Contrôleur de gestion dans l'électronique...

Nous sommes leader mondial dans notre spécialité électronique et filiale d'un groupe français réputé. Notre C.A. a doublé en deux ans (220 MF en 82).

Collaborateur immédiat du Directeur Financier, *au delà du reporting mensuel vers le Groupe de l'établissement et du suivi* des budgets, vous affinerez la comptabilité analytique pour améliorer la valorisation des en-cours et des stocks, harmoniserez les informations de gestion - prévisionnelles notamment - et perfectionnerez le tableau de bord.

Vous conseillerez des responsables jeunes et sensibilisés aux problèmes de rentabilité et de productivité dans une ambiance motivante et chaleureuse.

Votre formation supérieure, économique ou scientifique est complétée par une expérience de 3 à 5 ans, soit en cabinet d'audit, soit en contrôle de gestion en milieu industriel (biens d'équipement de préférence).

Vous travaillerez au Nord de Paris.

Merci d'adresser votre dossier *(lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité) sous référence 8/CEG/LM à notre* Conseil qui le traitera en toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Notre Groupe est de ceux qui progressent, en France comme à l'étranger (+ 25 %), dans le domaine de la santé. Dans ce contexte de développement, nous étoffons la Direction des Ressources humaines *en créant le poste de*

Chef de personnel usine 230 000 F +

(280 personnes)

Homme de conseil et de dialogue auprès de la hiérarchie, vous couvrirez l'intégralité de la fonction : participation à la politique sociale du Groupe, responsabilité de sa mise en œuvre au niveau de la production (relations sociales, formation, administration du personnel...).

Vous travaillerez en confiance avec le Directeur d'usine, très « demandeur » de la création de la fonction, et avec la Direction des Relations Humaines du Groupe qui compte sur vous pour continuer à prolonger son action : car avec une telle croissance, la fonction Personnel prend toute sa dimension.

Vos atouts pour réussir : 30 ans, 3 à 6 ans d'expérience de la fonction, un tempérament de « battant », des idées...

Lieu d'affectation : agréable ville universitaire Centre-Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions) sous la référence 4/CPU/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



SIPSY. Société française en forte expansion, filiale du Groupe pharmaceutique JOUVEINAL, spécialisée dans la production et la commercialisation de produits chimiques de base de haute qualité pour les usages thérapeutiques, nous recherchons pour notre usine implantée dans le **CENTRE OUEST** notre

Chef du service développement

spécialiste des produits de synthèse en

chimie organique fine - 250 000 F +

Vous dépendrez du Directeur de l'usine.

Vous animerez et contrôlerez l'activité d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens chargés :
- de l'étude et de la mise au point des procédés de fabrication,
- de l'optimisation des coûts de production,
- de l'innovation en matière de « process research »,
- de l'assistance technique à la production et au contrôle qualité.

Vous entretiendrez des relations avec le département recherche et développement du Groupe et vous jouerez un rôle moteur important dans l'évolution de son activité « chimie fine ».

Jeune ingénieur chimiste ou universitaire de haut niveau, au cours d'une expérience de quelques années *dans un laboratoire de recherche spécialisé en chimie organique de synthèse, vous avez exercé avec* succès les responsabilités d'un poste équivalent.

Vous disposez d'une autorité naturelle de compétence, d'esprit d'initiative et de créativité...

Adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente) sous la référence 2/SDJ/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisme para-public national de financement couvrant le secteur agricole, siège Paris,

recrute

CHARGÉ DE MISSION

- Ce collaborateur, en rapport avec les instances nationales et départementales du secteur agricole :
  - Analysera techniquement et financièrement les programmes proposés par les partenaires concernés en s'assurant de leur consensus ;
  - Étudiera la répartition équitable des crédits et en contrôlera l'emploi.
- Formation supérieure Agro, Droit, Sciences-Po, Économie, Gestion. Habitude de l'animation de réunions. Rédaction de rapports de synthèse. Travaux d'études. Goût des responsabilités et sens des relations humaines.

Déplacements en province. Connaissance des milieux agricoles. Expérience professionnelle confirmée d'au moins 5 ans.

Adresser C.V. détaillé avec souhaits de rémunération sous référence 177, à
LPA-GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.B

Le CLAP (Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion)
recherche
pour le centre national un

RESPONSABLE FINANCIER

A mi-temps, ayant une bonne connaissance des circuits de financement des associations, des mécanismes budgétaires et comptables, des enjeux institutionnels des interventions des associations et ayant des capacités à la *négociation avec les pouvoirs* publics.

Salaire mensuel brut : 4.679 F

Envoyer C.V. jusqu'au 12 décembre 1983 au CLAP
25, rue Gandon – 75013 PARIS.



SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel
de taille internationale,

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMES

(formation supérieure Écoles de Commerce ou d'Ingénieurs) pour la vente de prestations intellectuelles et de produits informatiques concernant les :

SYSTEMES DE COMMUNICATIONS :
- TELEPHONIE
- *RESEAUX*
- TELEMATIQUE

Nous accorderons une attention particulière aux candidats désirant s'investir dans le cadre de notre rapide expansion, ayant le sens du contact à haut niveau dans les administrations et les grandes entreprises nationales ou internationales et capables de s'intégrer dans des équipes dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2042 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Imprimantes à Laser

INGENIEURS COMMERCIAUX

(Paris)

Vous êtes motivés par la vente de produits à haute technologie et souhaitez devenir le leader chez vos clients

Nous sommes un important groupe industriel multinational. La qualité et les performances de nos imprimantes sont reconnues sur le marché. C'est pour atteindre nos objectifs ambitieux que nous créons de nouveaux postes.

De formation supérieure ou équivalente, vous justifiez d'une première expérience réussie dans la vente de matériel informatique et/ou périphériques lourds.

Vous êtes surtout intéressés par le développement d'affaires importantes sur un créneau porteur. Notre gamme, nos méthodes, notre marque vous aideront à atteindre *une rémunération élevée (fixe + intéressement).*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence M 22045 K à :

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Participez à la définition de notre stratégie d'achats

Nous sommes un Groupe International du Secteur Electronique. Notre politique d'achats est un élément-clé de notre stratégie industrielle.
Nous recherchons, pour notre Siège à Paris, un

JEUNE INGENIEUR ACHATS INDUSTRIELS

Electricité - Electronique

qui prendra en particulier en charge l'homologation de nos fournisseurs et l'analyse de leurs prix de revient, en liaison avec les Directions Industrielles de notre Groupe.

Vous êtes Ingénieur, vous avez une première expérience professionnelle de la fonction Achats dans le Secteur Electronique, vous parlez anglais. Vous recherchez aujourd'hui une fonction où vous serez plus largement associé à la conception de la politique d'achats.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 25874 F, à :

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Paris 8e

CHEF COMPTABLE

Au sein d'un des premiers groupes français, ce holding réunit 11 Sociétés industrielles employant près de 2 000 personnes.
Rattaché au Controller, le titulaire du poste prend en charge l'ensemble de la comptabilité du holding (bilan, déclarations fiscales et sociales...). Il est responsable de la trésorerie tenue en date de valeur.
Il assure la gestion des titres, des immobilisations et du patrimoine immobilier.
Il prépare aussi le budget et se conforme aux opérations de reporting du Groupe.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la comptabilité de niveau DECS. Bon fiscaliste et juriste, il justifie d'une expérience d'au moins 3 ans acquise dans une Société à gestion informatisée.
Les avantages et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité à potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11682 B, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Le Crédit Coopératif

dans le cadre de son fort développement sur les marchés financiers

recherche

l'adjoint au chef de service titres HF

Obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Eco, ITB, CESB), ce cadre aura une expérience confirmée (5 à 10 ans) dans la gestion administrative et comptable des opérations sur *valeurs mobilières (traitement des opérations de bourse, fonction*nement comptable et fiscal lié aux opérations sur valeurs mobilières).

Le candidat retenu devra s'intégrer dans une équipe déjà existante (4 personnes) et participera à son animation en relation avec le chef de service.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3530
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS

Etablissement Financier

recherche

gérant de portefeuille débutant HF

Obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Eco, Sup de Co, Sciences Po) pour participer à la gestion des fonds communs de placement et SICAV du groupe.

Le candidat retenu aura à suivre les valeurs mobilières tant françaises qu'étrangères.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable pour ce *poste.*

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3529
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CONSEIL EN STRATÉGIE POUR LES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES

CONSULTRONIQUE assiste les Directions Générales des entreprises pour *la définition et la mise en œuvre des orientations* TECHNOLOGIQUES et STRATÉGIQUES de leur DÉVELOPPEMENT ou de leur DIVERSIFICATION

Nos atouts

- la DOUBLE COMPÉTENCE technologique et stratégique de nos consultants acquise aux meilleures sources professionnelles
- une MÉTHODOLOGIE rigoureuse mais orientée sur des recommandations réalistes et l'ACTION OPÉRATIONNELLE
- des RÉFÉRENCES de premier ordre dans les DOMAINES DE POINTE sur lesquels nous nous concentrons depuis plus de 5 ans
- des IMPLANTATIONS *directes dans les pays avancés qui renforcent notre* VOCATION et traduisent notre COMPÉTITIVITÉ

Nos attentes

- un haut degré de SUCCÈS académiques et de COMPÉTENCE professionnelle
- des PERSONNALITÉS affirmées ayant compris la valeur et l'exigence du travail en GROUPE dans un contexte INTERNATIONAL
- le bon ÉQUILIBRE de dynamisme, d'ouverture et de jugement pour des postes de :

ANALYSTES

- Jeunes diplômés de grandes écoles scientifiques ou de management
- Motivés à ce stade de leur carrière par une orientation marquée vers les hautes technologies
  - suivi et analyses systématiques des tendances de ces industries (marchés, technologies, concurrence, stratégies)
  - participation aux projets conduits pour nos clients
  - perspective, en cas de réussite, d'accès par promotion interne à des postes de consultants

CONSULTANTS

- Ingénieurs diplômés d'écoles ou d'universités de tout premier plan et titulaires d'un MBA
- Justifiant d'une expérience professionnelle réussie de 4 à 8 ans chez un fabricant réputé de l'électronique
- Pénétrés de l'influence des contraintes propres à ces industries (rapidité des évolutions technologiques, approche systèmes) sur les stratégies, l'organisation et les modes de gestion des entreprises.



consultronique

C.V. à l'attention de Mme BLANCHOT
16-18, rue Barbès, 92126 Montrouge Cedex

FRANCFORT – LONDRES – MOUNTAIN VIEW – PARIS.

CHEF DE PRODUIT MARKETING GRANDE CONSOMMATION

L'UNE DES FILIALES EN FRANCE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recherche POUR LA DIRECTION DU MARKETING

UN CHEF DE PRODUIT

- LES CHEFS DE PRODUIT sont responsables du plan Marketing pour leurs gammes : tests, études de marché, planification et relation avec la fabrication européenne, prix, publicité, promotion et suivi des ventes. Rattachés à des Chefs de Groupe de la Direction du Marketing, ils sont intégrés à une structure européenne très motivante qui offre des responsabilités et des possibilités d'évolution intéressantes.
- LES CANDIDATS ont une formation supérieure de type commercial. Ils maîtrisent complètement la fonction grâce à une expérience de 2 à 4 ans. Familiarisés avec un environnement international, donc parfaitement bilingues (français-anglais), ils estiment qu'une nouvelle étape de leur carrière est indispensable pour donner toute leur mesure. Débutants exclus. expérience antérieure grande distribution.

Pour les retenir, le Groupe offre l'intérêt de ses produits, son implantation mondiale et son appartenance à une société diversifiée dans les biens de consommation et dont les résultats sont régulièrement parmi les plus performants de toute l'économie américaine.



Adresser C.V. manuscrit sous réf. 3675 à EUROMEDIA 48, rue de Provence 75009 Paris qui transmettra

EMF

---

250 / 300.000 F.an

chef du service des approvisionnements

située en Proche Banlieue Parisienne, notre entreprise réalise des équipements électroniques de pointe dans un secteur économique en expansion.

Elle recherche le PATRON de ses approvisionnements. Son action couvrira :
- les achats, • la sous-traitance, • les magasins.

Si vous avez une expérience complète et réussie de la fonction dans une entreprise utilisant les techniques avancées, expérience qui comporte en particulier l'utilisation de la gestion informatisée, ainsi que la négociation des contrats d'achats et de sous-traitance,

Si votre conception de la fonction approvisionnements est ambitieuse et innovatrice,

Si pour vous autorité et dialogue, rigueur et dynamisme sont des qualités complémentaires, nous vous remercions d'adresser votre candidature s/réf. 73522 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra. Discrétion assurée.

---

goupil INNOVE ET GAGNE

A vous aussi d'innover et de gagner pour votre carrière. Mettez vos compétences à profit chez l'un des constructeurs informatiques dont le dynamisme de ses collaborateurs n'a jamais fait défaut. Les performances de notre dernier micro-ordinateur en témoignent d'ailleurs bien.

Vous êtes :

CONTROLEUR DE GESTION DE PRODUCTION

Vous travaillerez en tandem avec notre Directeur de Production, en réalisant le calcul et la mise à jour des prix de revient standard. Vous serez amené en fait à tenir une véritable comptabilité analytique de fabrication, celle-ci vous permettant de suivre constamment produit par produit la variation des coûts et le montant des achats. Pour faire accepter vos vues vous devrez faire preuve de diplomatie et pour être crédible une expérience en usine et en comptabilité industrielle est indispensable.
Cette expérience pourrait être étoffée par un passage même court en cabinet.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 842 M à notre Conseil : ALPHA CDI - 181, av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

---

challenge pour des banquiers CLASSE V ou VI

Grande Banque Française de taille humaine, nous sommes persuadés que notre développement est lié à l'évolution des hommes à fort potentiel qui animent notre réseau d'agences et nous parions sur eux.

Prendre un pari ! c'est une proposition peu courante pour un Cadre de Banque, surtout quand il s'agit de sa carrière.

Nous tenons le pari de nous adjoindre des Collaborateurs ayant à leur actif une bonne maîtrise de l'exploitation bancaire en leur offrant d'accéder immédiatement à des responsabilités qu'ils n'avaient pas encore.

Mais le pari se fait à deux et nous comptons sur votre savoir-faire et votre motivation pour apporter une nouvelle dynamique commerciale à nos agences de PARIS et de PROVINCE.

Agé de 30 ans environ, diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences PO Paris..., votre goût des contacts, votre ouverture d'esprit, votre sens du risque vous permettront d'occuper rapidement des postes de direction d'une agence importante.

Nous attacherons une attention toute particulière à votre intégration et à votre carrière.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions en précisant la réf. 67944 M à Françoise Babin, 218 rue de Fontenay, 94300 Vincennes. *(discrétion totale assurée).*

THOMSON-TITN

- en quelques chiffres
- — 750 personnes (dont 70 % ingénieurs et techniciens),
- — 35 % de progression moyenne annuelle,

Nous nous présentons :

- en quelques exemples de réalisation :
- — réseaux longue distance sur fibres otiques,
- — réseaux d'entreprise intégrant les moyens de la Télématique et de la Bureautique,
- — des équipements de pointe en logimétrie,
- — des systèmes clés en main diversifiés en traitement du signal, processus industriel...

Vous êtes

INGENIEURS

- — débutants : grandes écoles (ou DEA - DESS) option électronique, automatique ou informatique,
- — confirmés : systèmes temps réels, réseaux, électronique numérique.

Nous vous proposons :
- — de participer à différents projets centrés sur les techniques de pointe,
- — de réelles possibilités d'évolution de carrière.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à
Ariane CHARTIER THOMSON-TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel 92420 MORANGIS



Découvrir et recruter les futurs responsables industriels et commerciaux d'un des plus grands groupes mondiaux.

Telle est la mission de notre jeune équipe.

Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur (lettres - sciences humaines - droit - sciences po...).

Votre première expérience dans un cabinet ou en entreprise vous donne une connaissance approfondie du recrutement.

Vous privilégiez le contact direct et les relations d'entretien.
- Rechercher des candidats,
- les sélectionner, • les orienter,
- négocier leurs conditions matérielles, • les suivre, sont les missions essentielles que vous aurez à prendre en charge.

Au sein de la Direction Centrale du personnel et des relations sociales, ce poste vous permettra de connaître l'ensemble du groupe *et vous préparera* à une carrière très évolutive dans le domaine du personnel.

Envoyez votre candidature, sous référence 9145 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

maitres d'oeuvre dans la banque

Nos compétences bancaires se fondent sur un nombre important d'interventions dans les grands organismes financiers.

- S'appuyer sur MERISE pour concevoir des systèmes d'information
- Mettre en œuvre des schémas directeurs
- Piloter les mutations de la profession
- Animer des équipes associant cadres de la banque et informaticiens.

SEMA vous confiera ces missions, *et bien d'autres ...*

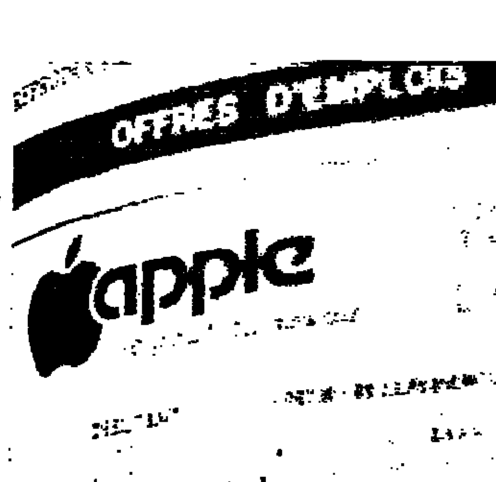
Les spécialistes de la banque que nous recherchons ont une formation supérieure et des connaissances pratiques dans un ou plusieurs domaines bancaires : financiers, engagements, outils de gestion et de simulations de portefeuilles ...
Nous compléterons *si nécessaire* leur formation pour l'adapter à notre environnement méthodologique et technique.

Si une carrière de conseil et de maître d'œuvre vous attire prenez contact avec Agnès CHAUVIN sous la réf. 10450/M

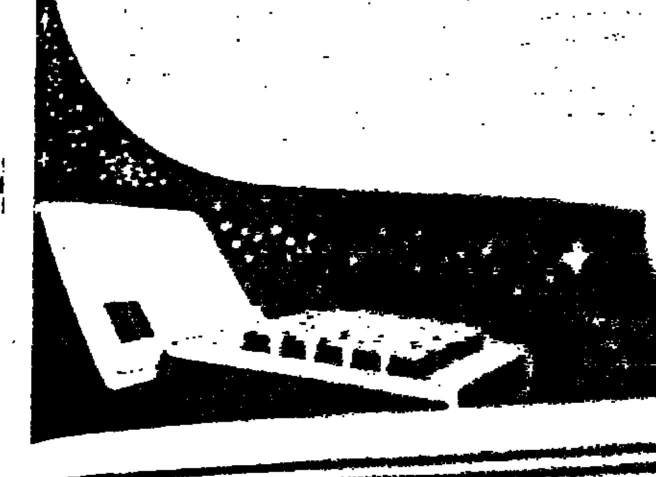
SEMA INFORMATIQUE
16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE - Tél. : 657.13.00 poste 25.25 ou 21.85

MEMBRE DE SYNTEC

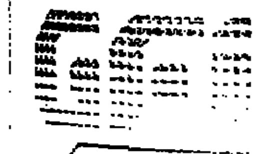
sema informatique



ingénieur market

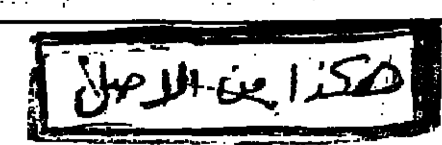


INGENIEUR ENST,
UN PROJET
A VOTRE MESURE :
LA CONCEPTION
DE NOTRE RESEAU
TELECOM



Réalisez
vos projets
dans l'une
des premières
SSII
françaises

Jeune Cadre Export





NE DES FILIALES EN FRANCE
UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche
LA DIRECTION DU MARKETING

CHEF DE PRODUIT

chef du service des approvisionnements

GESTION DE PRODUCTION

l'oeuvre dans la banque

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



VOUS CONNAISSEZ L'APPLE //

DEBUTANT ou ayant une **PREMIERE EXPERIENCE**, vous avez acquis Technique et Pratique de ce matériel, lors de votre formation, dans votre première fonction ou, par vous-même.
A celles-ci, vous ajoutez : • votre maîtrise du **BASIC** et, peut-être, une connaissance du **Pascal** et/ou **Assembleur** 6502, ce serait parfait ! • votre connaissance des logiciels : Apple Writer, Visicalc, les bases de données..., alors, vous êtes notre

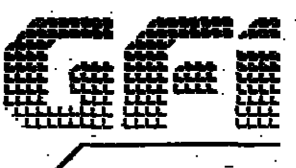
ingénieur marketing

Responsable d'une ligne de produits, vous en assurez l'évolution de façon autonome au travers de l'adaptation des produits au marché français, la recherche de nouveaux logiciels, la réalisation de documents techniques...
Vous êtes à ce poste l'interface entre notre société mère aux USA et notre siège français. Afin de maintenir et développer l'information auprès des utilisateurs internes ou externes d'APPLE, vous prenez en charge ou participez aux démonstrations, aux expositions et salons, à la formation, à la rédaction de documents techniques d'information...
Cette fonction à responsabilités est très vivante ; aussi souhaitons-nous rencontrer, plus que des "têtes bien remplies", des candidats actifs, de forte personnalité, motivés et autonomes... Nous vous proposons de nous rejoindre pour développer vos compétences, créer et réussir en vous sentant réellement impliqué dans votre mission. L'anglais courant est indispensable.
Adressez votre dossier à *Marie-Noëlle Feraud* - SEEDRIN Filiale d'APPLE COMPUTER, INC.
avenue de l'Océanie. - ZA de Courtabœuf
B.P. 131 - 91944 LES ULIS CEDEX



INGENIEUR ENST, UN PROJET A VOTRE MESURE : LA CONCEPTION DE NOTRE RESEAU TELECOM

Important groupe du secteur tertiaire, nous recherchons pour notre division télécommunications en fort développement un ingénieur.
Nous lui confierons un projet d'envergure : la conception d'un réseau téléphonique complexe et moderne de type Colisée pour nous relier à nos différents interlocuteurs.
Nos objectifs à terme sont l'intégration de réseaux de transmission de données et de réseaux téléphoniques ainsi que l'utilisation du réseau Transpac. A la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes (ingénieurs, techniciens en téléphonie), vous agirez en toute autonomie.
Votre fonction implique de multiples contacts, d'une part avec différentes divisions de notre société, d'autre part avec l'extérieur : Direction Générale des Télécom., constructeurs, entreprises de sous-traitance... De formation ingénieur grande école + ENST, vous avez une expérience importante des réseaux téléphoniques, une bonne pratique de la transmission de données informatiques et le goût des réalisations concrètes.
Homme de contact et de négociation, 5 ans d'expérience dans une fonction similaire au sein, par exemple, d'une grande administration, d'un groupe bancaire ou d'assurance, d'un constructeur...
ont clairement démontré vos qualités relationnelles.
Le poste est basé à Paris et requiert la connaissance de l'anglais. Le salaire prévu tient compte des compétences nécessaires pour ce poste.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions sous réf. 1550 en précisant le nom des sociétés auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise à Emplois et Carrières 30 rue Vernet 75008 Paris.



Réalisez vos projets dans l'une des premières SSII françaises

Le Groupe Français d'Informatique ? Une des premières SSII en France, un développement dans un **contexte international**, une gamme de services très *diversifiés (conseil, études et réalisation sur gros matériels*, ingénierie, logiciels de base, télématiques...).
Son originalité tient aux moyens et à la politique mis en œuvre pour assurer la maîtrise des applications informatiques dans le commerce, l'industrie et les finances.
C'est pour chacun, le moyen de développer son meilleur niveau informatique et d'élargir son activité. Cette ouverture nous la proposons à de

Jeunes ingénieurs grande école

Nous favoriserons votre évolution vers la responsabilité de projets après *une formation méthodologique.*
Vous pourrez ainsi acquérir de solides compétences pour participer à la conception et à la mise en œuvre d'applications de gestion et contribuer à la réalisation de grands projets.
Merci d'adresser lettre de candidature CV + photo + prétentions sous réf. M 30 à Monsieur Dujardin,
GFI, Groupe Français d'Informatique
49 avenue de l'Opéra 75002 Paris.

Jeune Cadre Export

EUROPE - USA

Notre Société -1100 personnes, 3 établissements- filiale d'un groupe de réputation mondiale, fabrique et commercialise des produits semi-finis destinés aux industries électriques, électro-mécaniques, électroniques, téléphoniques et spatiales. Le jeune candidat que nous recherchons travaillera dans le cadre de nos marchés Européens et Nord-Américains sur lesquels il assurera les responsabilités technique, commerciale et d'appui à la clientèle existante qu'il devra développer. Les marchés importants traités, le niveau auquel s'établissent les contacts, exigent une formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, une pratique courante de l'anglais -et si possible de l'allemand- ainsi qu'une première expérience de la vente de produits industriels ou de biens d'équipement. Nous souhaitons rencontrer des candidats âgés de 30 ans environ, ambitieux et disponibles (les déplacements n'excèdent pas 50% du temps). Nous offrons de larges perspectives de carrière dans notre groupe. Notre Société est située à 100 kms au Nord-Est de Paris.
ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 312261 M en précisant si vous le désirez les Sociétés auxquelles vous ne voulez pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



Impte Sté Sud de Paris recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

en électricité industrielle ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantier d'électricité industrielle B.T.
Pour ce poste :
— Sens du commandement nécessaire.
— Déplacements France et étranger.
Adresser C.V., photo et prét. à SIETAM (Service montage, réf. 1.247), 42/48, avenue du Président-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

ENDEVCO FRANCE

Le plus important fabricant de capteurs pour vibrations, chocs, pressions, déplacements, etc... recherche

UN INGÉNIEUR DE VENTES

Spécialiste instrumentation pour mesures physiques, pour développement nouveaux marchés.
Expérience 3 ans minimum.
Anglais nécessaire.
Ecrire avec C.V. et photo à M. YVES LE PAGE
ENDEVCO FRANCE
76, rue des Grands-Champs
75020 PARIS.

TYMSHARE NETWORK SYSTEMS CONSULTING (TNSC)

Filiale de Tymshare, leader mondial dans le domaine des réseaux de transmission de données, constructeur de TYMNET

Ingénieurs support système

Responsabilités : Assistance système de nos clients et des différents groupes opérationnels de TNSC. Tests et suivis des nouveaux logiciels.
Conviendrait à ingénieurs ayant acquis une expérience en téléinformatique, au niveau système chez un constructeur, dans une SSCI ou chez un utilisateur.
Connaissance de procédures de transmission très appréciée.

Coordinateur de projets

Responsabilités : Coordination technique de projets importants pour l'installation et le démarrage de nouveaux réseaux ou d'extensions de réseaux existants pour nos clients.
Conviendrait à ingénieur logiciel ou technico-commercial ayant plusieurs années d'expérience, si possible dans le domaine de suivi de projets.

Ingénieur support produit

Responsabilités : Assistance aux groupes chargés de la diffusion de notre technologie. Présentations des nouveaux produits à nos clients et aux différents groupes de la société.
Ce poste impliquera une connaissance approfondie de toute la gamme de nos produits et des contacts fréquents avec nos groupes de développement situés en Californie.
Conviendrait à un ingénieur logiciel, technico-commercial, ou " homme-produit ", ayant si possible une expérience dans des domaines similaires ou capable de s'y adapter rapidement.

Ces trois postes sont reliés à des projets importants de dimension internationale. Il nécessiteront une pratique intensive de l'anglais.

TNSC offre :
- Une formation aux techniques de pointe dans le domaine de la commutation de paquets, des réseaux à valeur ajoutée et de la télématique.
- Une ambiance de travail favorisant les prises de responsabilité.
- Des possibilités réelles de carrière dans un secteur en pleine expansion.
- Des déplacements de courte durée en Europe et aux USA (Californie).

Envoyer C.V. détaillé photo et rémunération actuelle en indiquant le poste choisi à TNSC, 210 bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 771-91-15.

groupe Arcade — Important groupe de promotion sociale en expansion, nombreuses réalisations de maisons individuelles et logements en location, accession et réhabilitation recherche un

Ingénieur d'opération Adjoint du directeur technique

Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de métier, 40 ans mini, ayant une solide expérience de la gestion et du suivi d'opérations, acquise soit dans une agence d'architecture, soit dans une société de promotion.
Très sérieuses références exigées.
Expérience confirmée de la réhabilitation indispensable.
Missions : responsabilité du suivi technique complet des opérations (conception, réalisation, après-vente). Travail en équipe avec un sous-directeur de programme et un *secrétariat commun.*
Lieu de travail : Paris - Chaussée d'Antin.
Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73694/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Jeune ingénieur en traitement de volumes

Imaginer les superstructures d'un hall d'exposition, inventer le matériel permettant l'installation des stands d'une foire ou d'un salon, vendre ce savoir-faire à des comités d'organisation et à des directeurs techniques, à Paris, en Province, en Europe, dans tous les pays industrialisés, US y compris. Voilà donc un job pas ordinaire au carrefour des compétences de l'ingénieur, de l'architecte, du commercial polyglotte.

Job pas ordinaire en effet et de plus dans une grosse PMI (300 personnes) performante, innovatrice, qui depuis des décennies met en oeuvre les techniques du second-oeuvre du bâtiment pour des réalisations pratiquement uniques, éphémères, conditionnées par le respect impératif du délai et les hommes de sécurité.

Pour saisir toutes les opportunités de développement, l'équipe dirigeante veut se renforcer d'un cadre qui corresponde aux caractéristiques suivantes. Jeune, pour avoir le goût, la volonté et la patience d'apprendre un métier original. Ingénieur, pour dominer les problèmes techniques sans négliger l'esthétique. Commercial, pour vendre du savoir-faire à des notables ou des techniciens, pour contracter avec des partenaires, négocier des accords. Au moins bilingue pour travailler hors de l'hexagone. De classe, pour être reconnu dans l'entreprise par tous ses collègues et à l'extérieur par tous ses interlocuteurs. Sa réussite doit le conduire à créer la fonction de directeur commercial, actuellement assurée par le PDG et le DG. Il n'appartiendra qu'à lui de se *tailler un poste à sa mesure puisqu'on est dans une PMI financièrement très saine qui sait bien payer pour* obtenir des résultats. Votre première lettre et votre photo aux conseils de SIRCA. Référence 092 434M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Ingénierie Informatique et Télécommunications

Une des plus importantes sociétés d'ingénierie informatique, filiale de Thomson Télécommunications recherche pour son Département mini et micro-informatique temps réel.

Chefs de projet

Diplômés Grande Ecole ou DEA, vous avez une expérience dans la conception et la réalisation de logiciel et systèmes informatiques.
Nous vous offrons la responsabilité totale d'un projet dans les domaines suivants :
- Télécommunications • Réseau
- Micro-informatique
- Logiciel de base • Intelligence artificielle
- Didactitiel et jeux

Ingénieurs Logiciels

Vous interviendrez suivant votre affinité ou votre expérience sur des projets faisant appel aux techniques des applications temps réel sur mini et micro-ordinateur.

Les candidats retenus trouveront au sein de notre entreprise des possibilités de formation et d'évolution qui sauront les satisfaire

answare Nous vous remercions d'adresser votre candidature à M. ASKENFELD sous Réf. IN/14 - 135, rue de la Pompe 75116 PARIS

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Evoluer: une nécessité

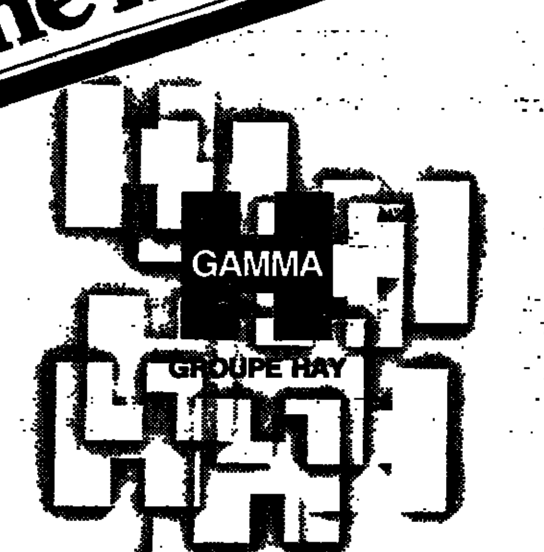
L'instabilité des marchés, l'émergence accélérée de nouvelles technologies, les exigences croissantes de la clientèle, les transformations du contexte social imposent une évolution continue de l'entreprise.

*La mission du **consultant** consiste désormais à identifier les facteurs fondamentaux de ce mouvement de façon à aider l'entreprise à évoluer et optimiser ses ressources. Parmi ces ressources, **l'information** représente aujourd'hui un élément-clé, la réussite de la stratégie d'une entreprise dépendant étroitement de la qualité de ses **systèmes d'information et de communication.***

Gamma International (70 Consultants), membre du Groupe Hay (1.500 Consultants dans 32 pays), est l'un des premiers cabinets de conseil à avoir intégré la dimension informatique dans l'approche des problèmes d'organisation de l'entreprise en développant de nouvelles méthodologies d'intervention.

*Nous offrons aux **Diplômés de grandes écoles**, entrepreneurs de forte personnalité, ouverts sur l'avenir et ayant le sens des relations humaines, une expérience riche et diversifiée au contact des problèmes variés posés par nos clients, l'opportunité d'acquérir de nouvelles méthodes (systèmes d'information, productique, ressources humaines) dans l'environnement culturel d'un groupe international.*

Pour permettre à notre équipe de direction d'étudier votre candidature, veuillez adresser un dossier complet (lettre manuscrite et CV), sous référence D 83, à Jacques FORGET, Directeur des Ressources Humaines, 3 Place de Valois 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une totale discrétion.



GAMMAINTERNATIONAL

PMI française (100 personnes, C.A. : 55 millions de francs), leader sur le marché du chauffage et de la climatisation de véhicules filiale d'un important groupe industriel, nous recherchons notre

Responsable développement industrialisation

230/250 000 F **Proche Banlieue Nord-Ouest**

Sous l'autorité du directeur technique, en collaboration étroite avec la production, vous devrez :
- animer, dynamiser et contrôler le bureau d'études,
- appliquer les méthodes au stade de la conception technique,
- utiliser l'analyse de la valeur sur les sous-ensembles stabilisés,
- assurer l'industrialisation des produits par un suivi de leur développement en atelier,
- établir une standardisation des moyens de production.

Vous êtes âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieur (A & M, ENSI...) et possédez des connaissances en thermodynamique. Vous maîtrisez les problèmes d'industrialisation de produits de petite et moyenne série fabriqués chez des équipementiers industriels. Rigoureux et disponible, vous avez de réelles aptitudes à animer une équipe.

La pratique courante de la langue anglaise est impérative.

Gilbert RAYNAUD, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5083/LM, à l'adresse ci-dessous :



argos — Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA BA

SRI International

SRI-France — Consultants en Stratégie

SRI International (précédemment Stanford Research Institute), société de Conseil en Stratégie et en Recherche et Développement, est implanté aux Etats-Unis (Californie), en Europe et Asie du Sud-Est. Sa capacité à conseiller les groupes privés et organismes publics dans le domaine de la stratégie (analyse stratégique, redéploiement industriel et diversification, développement technologique...) est largement reconnue.

SRI-France poursuit activement son expansion et renforce son équipe de conseils en stratégie. Plusieurs postes sont à pourvoir : Senior Consultants, Directeur d'Etudes.

SRI-France recherche :
- des consultants (âgés de 35 ans minimum), issus de la profession ou de l'industrie, capables d'intervenir au plus haut niveau,
- **de formation ingénieur** (X, Mines, Centrale, Télécom...) complétée par un M.B.A. ou M.S. acquis aux Etats-Unis ou en Europe, bilingue anglais-français,
- ayant une **expérience professionnelle confirmée** dans l'un des secteurs industriels : mécanique, électronique, chimie, informatique ou ingénierie.

La capacité à comprendre et analyser des problèmes complexes et à mettre en œuvre les recommandations proposées est essentielle.

Prière d'adresser C.V. détaillé (en français et anglais) à :

SRI-France, Ressources humaines, 17 avenue Hoche 75008 Paris

La filiale d'un important Groupe international
(plusieurs usines en France) recherche un



Sa mission : Contribuer au développement de notre politique d'amélioration des conditions de travail dans les ateliers et les bureaux : définition des besoins, planification des actions, conseil technique, mise en place, ainsi que le suivi de l'Expression des salariés.

Son profil :
- diplômé du troisième cycle de l'enseignement supérieur : Institut de Psychologie ou Ecoles d'Ingénieurs ayant une bonne compétence technique en Ergonomie et Psychologie des organisations.
- justifiant impérativement d'une expérience d'au moins 3 ans de la fonction en milieu industriel.
- enthousiaste, proche du terrain, aimant dialoguer et convaincre à tous niveaux.

Poste basé au Siège Social, proximité La Défense, nécessitant des déplacements en province.

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

JEUNES INSA, MIAGE...
Dans le cadre du développement de notre département

AUDIT INFORMATIQUE
situé à Paris.

Nous sommes l'un des grands cabinets d'audit implantés en France, et nous intervenons dans l'ensemble des secteurs professionnels.

Nous recherchons de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une solide expérience de l'analyse programmation (2 à 3 ans), pour concevoir et animer, en relation avec les équipes d'auditeurs, des programmes de tests financiers et comptables, à Paris et en province (déplacements de courte ou moyenne durée).

Nous vous remercions de nous envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence INFO 8312 M, à :

BEFEC–MULQUIN & ASSOCIÉS
Associé français de
Binder Dijker Otte & Co
Groupe international d'auditeurs
12, rue Margueritte - 75017 PARIS

LCT Laboratoire Central de Télécommunications **recherche**

POUR RENFORCER SON EQUIPE SPECIALISEE DANS LES COMMUNICATIONS OPTIQUES

INGENIEURS D'ETUDES

position II - ENST, ESE, ENSEEIHT, ENSERG ou équivalent Réf. C

TECHNICIENS DE LABORATOIRE

niveau V - BTS ou DUT

Expérience requise de la conception et du développement dans deux au moins des domaines suivants:
- **circuits analogiques faible niveau, large bande,**
- **circuits numériques rapides (ECL...),**
- **systèmes à fibres optiques** **Réf. RJ**

De bonnes connaissances en théorie de l'information sur le traitement du signal seront appréciées.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonnes connaissances de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre Etat Civil (CV et prétentions) en précisant le poste choisi à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

---

Unilever France Services

recherche pour l'une des sociétés du Groupe apportant conseils et services pour les activités industrielles et commerciales en Afrique (4.500 personnes),

ADJOINT AU DEPARTEMENT DU PERSONNEL (poste basé à Paris 8ème)

Sa fonction recouvre trois domaines :
- Responsabilité du recrutement des cadres expatriés : description de fonction, annonces, tris, entretiens, propositions...
- Prise en charge des plans de formation après leur définition (budgets, contacts avec les organismes adéquats, organisation des séjours...)
- Participation au suivi du développement des carrières et à l'application de la politique salariale pour les cadres nationaux et expatriés.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure orientée vers la gestion (ESCP, ESSEC, HEC, IEP, CIFFOP, CELSA...) ayant une expérience indispensable de 2 à 4 ans dans la fonction Personnel, si possible au Recrutement. La connaissance de l'anglais est nécessaire et le poste suppose des déplacements en Afrique.

Les possibilités ultérieures d'évolution sont à la dimension d'un grand Groupe international, tant en France qu'à l'étranger.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence XXIII/83 LM à Jean-Claude CHERPIN - Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.





Leader mondial de la technologie du chauffage et de la climatisation, recherche pour sa filiale française

LE COMPRESSEUR FRIGORIFIQUE
MONTLUEL (Ain) 25kms N.Est Lyon

futur directeur technique ingénieur à fort potentiel

Dans un premier temps, il aura la responsabilité du BUREAU D'ETUDES «produits et systèmes».

Il animera une équipe importante essentiellement orientée vers la conception et le développement des produits.

Obligatoirement Ingénieur grande école; ou de formation universitaire, justifiant d'une expérience professionnelle de 8/10 ans minimum dans les techniques et/ou spécifications des matériels aérauliques, thermiques et frigorifiques, le candidat aura une parfaite maîtrise de l'ANGLAIS, indispensable à une carrière évolutive.

Connaissance de l'allemand souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous référence 291 à SODERHU - Société pour le Développement des Ressources Humaines
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC.

Soderhu

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE BATIMENT
à vocation internationale
C.A. 1,6 milliard

cadre juridique

Maîtrise Droit Privé
DESS ou DEA Droit des Affaires

Le service actuel nécessite d'être renforcé en particulier en raison d'un accroissement des affaires sur l'étranger.

28/30 ans environ.

3 à 5 ans d'expérience dans une société française importante si possible à caractère international.

Anglais indispensable.

Banlieue immédiate - 3' station RER.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 83672

OFFRES D'EMPLOIS

le responsable de notre service bourse.

Telemecanique

ingénieur électronicien

ECONOMISTES INGENIEURS

Knoll International

Analyste marketing

MRI conseil

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une importante charge d'agents de change parisienne. Nous cherchons

le responsable de notre service bourse.

Il organise et contrôle le travail de ses collaborateurs, refond les procédures en liaison avec l'informatique (nous nous équipons d'un IBM 34), assure et développe les relations avec les clients de la charge.

A 33 ans minimum, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience bourse dans une charge, une banque, ou une compagnie d'assurances et souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4447 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Telemecanique
LES SOLUTIONS DE PROGRES

Leader européen de l'automatisation et de la distribution (CA 1982 : 3,9 milliards) en ELECTROTECHNIQUE - ELECTRONIQUE PNEUMATIQUE

Détection — Traitement — Dialogue — Commande de puissance

La Direction "Recherche et Développement" située à Nanterre, recrute un

ingénieur électronicien

Grandes écoles d'ingénieurs ou Doctorat 3ème cycle de l'université.

Il aura pour fonction la recherche et le pré-développement de produits à dominante électronique courants forts, pour la mise en œuvre électrique et thermique des semiconducteurs de puissance.

Ce poste nécessite une expérience similaire de 3 à 5 ans.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en rappelant la réf. 1F 83/07 à la Direction du personnel des Directions Fonctionnelles TELEMECANIQUE ELECTRIQUE 33 bis, avenue du Maréchal Joffre 92202 NANTERRE.

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle
— logiciel de base, (mini-micro)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

(réf. 100) — option informatique, automatique, électronique.

DES DUT INFORMATIQUE

(réf. 200) minimum 3 ans d'expérience.
Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecr. avec C.V. à AXIAL PUB s/réf. 5.728, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche pour diffusion vente DÉLÉGUÉES
— Travail uniquement s/r.-v.
— Stage de formation.
— Rémunération importante.
Tél. pour r.-v. 538-88-54, de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 19 heures.

Agence de voyages japonaise — OHSHU EXPRESS FRANCE 90, Champs-Elysées, Paris-8e recherche

CHEF COMPTABLE

Bilingue anglais souhaité. Expérience confirmée. Age : 30 ans minimum.

Envoyer C.V. détaillé, photo, lettre de recommandation.

Société dynamique, en pleine expansion, spécialisée dans des produits micro-informatiques recherche pour mise en place d'une agence commerciale en Région Parisienne un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Expérience commerciale indispensable, connaissances techniques et du milieu industriel souhaitées.
Envoyer C.V. ou téléphoner à COMPEX 2, avenue Bouvard, 74000 ANNECY (50) 67-12-47.

VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE 93 recrute SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT 1-1-84
Ville de 20 à 40.000 habitants
Mutation ou concours sur titre ou recrutement direct.

Société de consultants en aménagement urbain et développement recherche

ECONOMISTES INGENIEURS

diplômés de grande école ou équivalent

— un jeune ou débutant,
— un directeur d'études expérimenté (env. 35 ans).

Ce dernier pour étendre les activités de développement économique (conseils aux collectivités locales - communes départements, régions - et aux entreprises).

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 9089 à VALENS CONSEIL, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.



Knoll International

Leader dans la création de mobilier contemporain de haut de gamme

SAINT-OUEN L'AUMONE

Analyste marketing

Rattaché au Service Marketing pour

Assurer la responsabilité de l'élaboration des prix, de la politique des prix, à partir de statistiques de marchés et de devises différentes.

Travailler en étroite collaboration avec le Service Etudes de Marchés des différents pays d'Europe situé à Saint-Ouen l'Aumône et les Services Informatiques et Commerciaux dans chacun des 8 pays concernés.

2 à 3 années d'expérience dans un service marketing structuré pratiquant l'analyse des prix est souhaitée.

Formation supérieure marketing, option finance et parfaite maîtrise de l'Anglais sont exigées.

La rémunération motivante est liée à l'acquis professionnel du candidat et ce poste peut déboucher sur une carrière intéressante dans le marketing international du Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23021 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

Rank Xerox vous propose la conduite de projets complexes...

Employant 125 personnes (moyenne d'âge 30 ans), notre Direction des Systèmes d'Information s'appuie sur un environnement technique particulièrement riche (IBM 3083, 370/168, MVS/IMS, PDP 11/70, mini 6, réseaux de télétraitement : 700 terminaux)

Fort de cette expérience informatique, nous vous offrons la possibilité d'intégrer une équipe dynamique et de participer à la réalisation d'une nouvelle génération en temps réel de nos systèmes d'information.

Chefs de projets

Les Chefs de projets que nous recherchons ont une expérience informatique de 5 ans environ dont 1 à 2 ans de conduite réelle de projets.

Ce qui nous importe, c'est votre capacité à aborder des projets complexes dans le domaine de la gestion.

Cette expérience informatique doit vous permettre d'être responsable face à la Direction sur le plan opérationnel, sur le plan du management de votre équipe et sur un plan financier dans la gestion de vos budgets.

De réelles possibilités de développement de carrière au sein de la Direction Informatique et au sein du Groupe sont offertes aux candidats motivés, dynamiques et performants.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature, sous réf. CP2 M, à Edith Legrand, Service Recrutement, Rank Xerox, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE MARKETING

Agro-alimentaire PARIS

Une société (500 personnes - CA 450 millions de francs dont 80% à l'exportation) filiale de l'un des premiers groupes industriels français, et spécialisée dans la production d'acides aminés destinés à l'alimentation humaine, recherche UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE MARKETING. Sous l'autorité du chef de service, il analysera en permanence l'environnement (stratégie des clients et concurrents, produits rivaux ou de remplacement, tendances de l'industrie alimentaire, détection d'opportunités, risques commerciaux,...) et il tiendra à jour différentes statistiques et études de marchés des produits commercialisés et des préparations alimentaires qui les utilisent. Il sera chargé de promouvoir les produits de la société auprès des clients existants. Il prospectera de nouveaux marchés, il identifiera les clients potentiels, il élaborera des argumentaires de vente,... afin de mieux faire connaître les produits et leurs possibilités d'utilisation. Il proposera toutes les mesures nécessaires visant à renforcer l'image de marque de la société. Il participera à l'élaboration des objectifs commerciaux, du plan stratégique et du budget pluriannuel. Il sera en relations avec tous les services de la société (Usine, R & D, Ventes,...) et différents organismes extérieurs. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation type HEC, ESSEC, ESCP, EAP, possèdera quelques années d'expérience commerciale/ marketing, acquise au sein d'une société du secteur agro-alimentaire. Ce poste implique de fréquents déplacements, une parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, une bonne connaissance de l'allemand, et il pourra évoluer vers une fonction de Chef du Service Marketing. Ecrire sous référence 644/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.



COGEMA GROUPE CEA

Société leader mondial dans le domaine du cycle du combustible nucléaire (9.000 salariés) recherche pour son SERVICE MAITRE D'OUVRAGE A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES dans le cadre du grand projet d'extension de l'usine de retraitement de LA HAGUE

GESTIONNAIRE

Ce cadre sera responsable du contrôle budgétaire et du développement du système informatique de gestion.
Il aura sous sa responsabilité les sections Informatique - Commandes - Facturation, soit un effectif de 10 personnes.
Dans ce cadre, il sera l'interlocuteur des Chargés d'Affaire et du Maître d'Œuvre.
Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures, ayant une bonne connaissance de l'informatique et une expérience professionnelle d'un minimum de 4 à 5 ans.
De réelles perspectives d'avenir pourront être offertes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 512 M à Elisabeth FRIDEL - CETAGEP 30, avenue de L'Amiral Lemonnier - 78160 MARLY-LE-ROI

COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES NUCLEAIRES

Organisation et Publicité

Paris

Ingénieurs études, nous avons des projets pour vous

Grand groupe français du secteur tertiaire, notre division études recherche

2 chefs de projet

- Sécurité - réf. 1553 A
- Réseaux informatiques et télématiques - réf. 1553 B

A la tête d'une équipe de techniciens, vous aurez l'entière responsabilité de votre projet. Votre mission : la conception de systèmes.
Ces postes impliquent de fréquents contacts, d'une part avec les différentes divisions chargées de l'informatique dans notre société et d'autre part avec des constructeurs et des SSCI.
Le premier projet s'intéressera aux problèmes de sécurité : protection des biens et des personnes, des fichiers, des mémoires informatiques.
Le deuxième projet portera sur la conception de systèmes de contrôle d'automates périphériques.
Pour ce poste, une connaissance des automatismes et du contrôle de processus est nécessaire.

Diplômés d'une école d'ingénieurs option informatique, une expérience de 4 à 5 ans dans des secteurs variés vous permet de bien dominer les systèmes informatiques et télématiques. Une importance toute particulière sera accordée à vos qualités humaines : à trente ans environ, vous devez avoir l'assurance nécessaire pour défendre vos projets.
Ces postes exigent également des qualités relationnelles certaines et une intégrité totale.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions en mentionnant la référence du poste choisi et en précisant le nom des sociétés auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise à Emplois et Carrières, 30 rue Vernet 75008 Paris.

I.P.I. INGENIERIE DE PROJETS INFORMATIQUES RECHERCHE

INGENIEUR COMMERCIAL

Nous sommes une SSCI leader en génie logiciel. Nous intervenons dans les domaines de l'informatique industrielle (téléphonie, avionique) et de l'informatique de gestion. Pour renforcer notre équipe commerciale nous recherchons un ingénieur diplômé d'une école de commerce pouvant justifier de plusieurs années d'expérience dans la vente de logiciels et de prestations intellectuelles. Envoyez lettre manuscrite et C.V. à :

I.P.I., 26, rue du Renard, 75004 Paris.

La filiale d'un groupe international recherche pour son secteur hydrostatique

UN INGENIEUR

ou un DUT, génie mécanique ou DEUG scientifique.

Une connaissance du marché ou de l'expérience dans ce domaine ainsi que la langue allemande seraient vivement appréciées.

La fonction exige du sens commercial et une grande disponibilité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions à :
VOITH FRANCE - (Madame LEGRAIN)
ZAI Les Richardets,
93160 NOISY LE GRAND

GROUPE IGS - RECRUTE POUR SON ETABLISSEMENT PRÉPARANT AU BTS ACTION COMMERCIALE

PROFESSEUR VACATAIRE DE MATHÉMATIQUES

EXPÉR. D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE EXIGÉE
de préférence disponible le lundi matin.
Envoyer C.V. à I.C.D. 63, avenue de Villiers 75017 PARIS.

Recherche

PROFESSEUR INFORMATIQUE

Exp. enseignement pour 8 h/semaine. Libre mercredi matin ou jeudi après-midi et samedi matin.
Tél. : 747-06-40, p. 38.

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION recherche

PROFESSEUR

Ingénieur ayant exp. de production pour cours de production (4 h/semaine)
E.A.D., 15, rue Soufflot, 5e
Tél. : 329-97-60.

Sté informatique et bureautique recherche pour début 1984

COMMERCIAL

Rémun. fixe + % ventes brutes poste basé à DREUX

Envoyer C.V. et prétentions à J.V.S. 48, rue de Bures 78310 Elancourt.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DES MURETS (94510 LA QUEUE-EN-BRIE) recherche
Chargé d'Enseignement Mathématiques, sciences.
Poste mi-temps.
Hôpital de jour Adultes.
Tél. 594-86-86, poste 430.

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Société Agro-Industrielle recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Les candidats doivent justifier d'une formation supérieure et avoir plusieurs années d'expérience dans un poste similaire en Afrique.
Contrat expatrié en famille CRE.

Env. C.V. et photo s/réf. 11.366 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 — 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

FLOW LABORATORIES

recherche
dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Basés en région parisienne.
Nous voulons une personne volontaire, homme ou femme, niveau Bac + 2, ayant des connaissances en immunologie, virologie...

Envoyer C.V. + photo + prétentions à
M. LAUNOIS – FLOW LABORATORIES
B.P. 50 – 92802 PUTEAUX Cedex.

Récupération d'énergie unités de production à feu continu (uniques en Europe)
Filiale d'une Société d'Engineering de premier plan

recherche

chef d'exploitation

- 35 ans environ - Ingénieur de formation (A & M, OM1, ENSI ou similaire). Expérience de la conduite d'équipes opérationnelles. Bonnes connaissances en thermique, mécanique, électricité et régulation.
- Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement, il a pour mission essentielle d'assurer le fonctionnement optimum des lignes de production dans un souci d'efficacité économique et de fiabilité technique.
- Très opérationnel dans son rôle, il gère et anime les équipes de quart, il participe à la mise au point et aux études techniques avec un esprit méthodique et rigoureux contribuant ainsi à améliorer la performance de l'outil de production et les process utilisés. A ce titre, il est en relation constante et dynamique avec le Service Entretien-Travaux neufs.
- Ce poste basé Banlieue Sud Paris comporte des possibilités d'évolution internes tant en France qu'à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 888-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées)

guillon sélection
33, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN
leader dans son domaine :
Financement de créances commerciales, gestion des comptes clients de Société, recheche

jeune cadre commercial

chargés de la négociation de contrats, auprès de dirigeants de P.M.E.
Postes nécessitant une culture générale en gestion d'entreprise acquise dans une Ecole de type Supérieure de Commerce.
Importants avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous référence 2442/D à : A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS *(qui transmettra)*

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche

DOCTEUR EN DROIT

désireux de débuter sa carrière dans le

DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES :

Il aura pour mission l'assistance juridique, dans le domaine de la négociation des contrats internationaux (contrat d'études, de transfert de technologie, de fournitures, d'assistance technique), l'élaboration de ces contrats et le suivi juridique de leur exécution.

Anglais indispensable.

Le développement de sa carrière pourra être assuré au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 21.565 à
PUBLICITÉ FRANÇAISE – 23-27, avenue de Neuilly – 75116 PARIS, qui transmettra
(réf. à porter sur enveloppe).

Nouvelle ligne PRÊT A PORTER HOMME grande griffe créateur recherche

HOMME DYNAMIQUE

ET DE MARKETING
Excellente présentation.
Références pour présentation et distribution et distribution.
Env. C.V., photo et prét. s/réf. 1.894 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

D.O.O.

78, Champs-Elysées recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

POUR RÉALISATIONS
Temps réel
mini/micro
– PROCESSUS INDUSTRIELS.
– *Téléphonie.*
Tél. : 359-17-96.

Société à taille humaine

COMPTABLE DECS

Poste à développer
Tél. : 720-98-42, 10 h.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 6.000 à 8.000 Frs

Nous leur offrons :

– une formation complète ;
– une activité prenante ;
– un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrire avec V.V. et photo N° 3488 Publicités Réunies 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
– SOIT de bonnes études ;
– SOIT la preuve de leur personnalité.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche

JEUNE JURISTE

Spécialiste droit des Stés, droit social, droit fiscal. Niveau 3e cycle en droit des affaires + D.E.C.S. 1re exp. prof. appréciée. Stage préalable de 6 mois en province. Env. C.V. + photo à : F.N.C.G.A., 1, rue de Lille, 75007 PARIS.

Centre Social de Quartier rech. ANIMATEUR-EDUCATEUR prévention, 11/20 ans, expérience exigée, C.V. à GAMBO 6, rue des Sycomores, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

LINK INFORMATIQUE

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

CONFIRMÉS
– VAX et PDP ou,
– IBM 38 GAP III.

Env. C.V. et prétentions à LINK INFORMATIQUE 261, bd Voltaire, PARIS-11e ou tél. pour r.-v. 372-14-48.

ASSOCIATION DE TOURISME recherche pour la promotion du secteur collectivités

PERSONNE

ayant exp. dans le domaine et notions de forfait.
Env. C.V. et photo à : ARTS et VIE
39, rue des Favorites, *75738 Paris Cedex 15.*

ONERA

recherche

ACHETEUR-ÉLECTRONICIEN

Expérience de plusieurs années *dans le domaine* des composants appréciées.

Adress. C.V. et photo à LA DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL, B.P. 72, 93322 CHATILLON CEDEX.

GROUPE SYSECA

STE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE *(700 PERSONNES)*
Partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Formation ESE, SUP AERO ou équivalent.

– 0 à 3 ans d'expérience.
– Connaissant techniques de filtrage en automatique

Env. lettre manuscrite C.V., photo et prét. sous réf. 2.044 au Service du Personnel, 315 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

secrétaires

STÉ PARIS 12e recherche

SECRÉT.-STENODACT.

BILINGUE ANGLAIS
pr assurer fonctionnement succursale. Expér. et sérieux exigés. Adr. C.V. et photo (retournée) à AMP sous référence 2462/D 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transm.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION UNE VRAIE

le jeune patron d'un CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES recherche une secrétaire de direction expérimentée d'environ 30 ans, de formation ou de niveau BTS. *La candidate, maîtrisant* bien son secrétariat classique, saura prendre des initiatives et pourra évoluer en participant de plus en plus étroitement à l'élaboration des principaux actes juridiques.
Poste basé à Paris dans le 15e.
Adresser votre candidature à P. CANDES – 83, rue de Tocqueville – 75017 PARIS.
Convocation par télex ou tél. pour entretien samedi 10 Décembre 1983.

Pte Agce Publicité/Edition recherche pour janvier 84 SECRÉTAIRE-ASSISTANTE pour prendre en charge secrétariat, trafic, etc.
Expér. publicité et fabrication indispensable.
Envoyer C.V. à : Graphi-Réal *68, rue Albert – 75013 PARIS* ou téléphoner : 583-56-63.

Société de micro informatique rech. pr son Agence Lyonnaise

UNE SECRÉTAIRE

à caractère technique, débutante, connaissance informatique souhaitée. Disponible immédiatement. Env. C.V., photo et prét. à MID – Mme RENOULT 152, rue Du-Guesclin 69006 LYON.

Important groupe national exportateur dans le monde entier recherche
proche gares Nord et Est

SECRÉTAIRE ANGLAIS/ALLEMAND

– 25 ans minimum.
– 3 à 5 ans d'expérience.
– Dactylo, sténo française et anglais exigées.

Très large autonomie, rémunération ouverte, non inférieure à 7.000 F + avantages.

Merci d'écrire, C.V. + photo, sous réf. 9.198 à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

formation professionnelle

Cadres demandeurs d'emploi ou en congé-formation

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE
vous propose
Un cycle de formation en

Management avancé et contrôle de gestion

Cette formation a pour objectifs :
- élargir vos domaines de compétence,
- réactualiser vos pratiques de gestion,
- vous ouvrir à de nouvelles fonctions.

Le stage d'une durée de 6 mois débute le 15 décembre 1983

Une première expérience en entreprise est nécessaire.



Recrutement : immédiat
dossier de candidature à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Madame FLOIRAC ☎ 766.84.22
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

PATRON

DES AFFAIRES FINANCIÈRES INTERNATIONALES
(C.A. de la société : + 125 % en 6 ans)
cherche joindre *grosse P.M.E.*
pour lui donner un
STANDING INTERNATIONAL

Écrire sous nº 2472 *le Monde* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES.
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PSYCHIATRE

CHEF DE SERVICE, ANCIEN INTERNE, ANCIEN ADJOINT
– Expérience pédo-psychiatrie, travail institutionnel, psychanalyse

cherche
POSTE A TEMPS PARTIEL
Paris ou banlieue
Écrire sous le nº 2485, *le Monde* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF de PUBLICITÉ DIRECTEUR COMMERCIAL

31 ans. DUT Tech. de commercialisation
10 ans de négociations *à hauts niveaux.*
création de revues.

Etudie toutes propositions pour exercer ses compétences.
Écrire : M. PASSEY
24 bis, rue des Plantes
75014 Paris

Prof. philosophie et culture générale classes terminales et préparatoires, grde exp. pédagogique, ch. poste professeur ou directrice plein temps Paris ou environs.
Disponible proch. ou rentrée 84
Ecr. s/nº 2495 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Paris, région parisienne. Médecin PSYCHIATRE ancien interne psychiatrique cherche poste plein temps ou mi-temps.
Ecr. *s/nº 8569 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

J.F. 21 ans débutante, connaissant dactylo cherche emploi de bur. Tél. 829-65-16.

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING souhaite créer votre service études et relations client – sect. gde distribution ass. et banque.
Téléphone : 636-65-01.

J.F. maîtrise lettres modernes BTS secrétariat diplôme supérieur de documentation anglais espagnol, expér. 3 ans presse édition, ch. emploi Ch.-Poitou. 44, rue Bayen 75017 Paris.

Cadre chargé d'affaires, étude et suivi de chantier, technicien chauffage avec spécialisation traitement d'eau piscine, cherche poste à responsabilités Paris – *Région parisienne* Téléphone : 421-46-55.

DOCTEUR EN DROIT DES AFFAIRES. – exp. cabinet act. cadre banque rech. poste à responsabilité.
Ecr. s/nº 2461 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SENS DES RELATIONS *HUMAINES*
ET DES RESPONSABILITÉS.
J.F. 25 ans, maîtrise en droit connaissances pluri-disciplinaires, souhaiterait travailler dans service du personnel.
Ecrire Mme PESKA
69, rue Dunois 75013 Paris.

Très pris par vos affaires vous recherchez un homme *polyvalent, cinquantaine,* discret, dynamique, pour lui confier une mission précise.
Ecr. s/nº 6.568 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR, 45 ANS, expérience du management, de l'organisation de la téléinformatique dans la finance, l'industrie et le service, recherche poste de

DIR. DES SYSTÈMES D'INFORMATION.

Ecr. s/nº 2.498 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 30 ans, maîtrise droit, bilingue français-arabe, notions anglais, étudierait toutes propositions, M. A. Wasfi, *22, rue Pouchet, 75017 Paris.*

J.F., 26 ans, secrét.-dact., bonne présentation, expér., ch. emploi secrétariat-accueil.
Ecr. s/nº 6.567 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TECHNICIEN SUP. OPTIQUE inst. exp. calcul scientifique ch. emp. B.E. région parisienne. *Téléph.* M. Nolleau 287-56-81.

JE SUIS OPÉRATIONNEL

J.H., 25 ans, licence anglais, économie com. international, 1 année G.B. et 1 année comp. pétrol. Recherche poste commercial, export.
Ecr. s/nº 7220 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

RELATIONS PUBLIQUES

J.F. 23 ans, format. sup., bonne rédactrice, 1re exp. à confirmer, cherche poste assistante, PARIS. Et. ttes propositions. 530-15-80.

COMMUNICATION
H. 37 ans, Français, Portugais, *connais. Anglais,* D.E.S.S. communicat. politique et social. Dipl. d'études audio-visuel. Lic. et maît. Lettres. Exp. enseignement. Ch. emploi. J. CORREIA, 88, rue J.-d'Arc, Paris-13e.

J.H., 21 ans, dessinateur maquettiste rech. emploi arts graphiques. Ouvert à toutes propositions.
M. GAUDEY. 576-14-50.

Maîtrise d'aménagement du territoire. lic. de géographie. J.F., 24 ans, ch. emploi en rapport. Téléphone : 624-93-79.

J.H., 24 ans, niveau Maîtrise Droit des Affaires, en 1re année de l'I.D.A. à ASSAS cherche emploi ds service juridique.
Téléphone : 858-35-76.

JEUNE HOMME B.T.S. COMMERCE INTERNATIONAL

23 ans, dynamique et n'ayant pas peur des responsabilités, parlant anglais, espagnol ch. emploi ds service export France ou Etranger.
Téléphone : (74) 21-24-68.

RÉSIDANT EN AUTRICHE
H. 44 ans, nat. franç., format. économ., bonnes relat. de la *rég., langues parlées, ch. mission ou représent. cciale pour* Hongrie et Roumanie.
Ecrire sous le nº T 043.339 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAITRISE DE DROIT

J.F. 30 ans expér. cabinet d'avocats et entreprises, rech. poste stable à *caractère juridique sur Paris ou sa banlieue.* Téléphone : 303-40-86.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt

NEUF JARDIN, PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 pièces et DUPLEX.
Vis. témoin ts les jrs. 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

SENSIER, 2 p., lux. 354-95-10

CARACTÈRE

6e arrdt

VAVIN, 115 m², lux. 354-42-70

PLEIN CIEL

CHERCHE MIDI
Petit 2 pièces, cuisine, possibilité bains et w.-c.
GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

R. BALLU, studio kitchen., salle d'eau, w.-c., placement. Or. 125 000. « FAC » 337-69-69

11e arrdt

Mº VOLTAIRE

Grand 3 pièces, imm. ravalé. 360 000 F.

LERMS - 355-58-88

12e arrdt

PTE DE VINCENNES

Beau 2 p. tout confort, imm. p. de taille. 110 000 F. Occupé.

LERMS - 355-58-88

NATION (PROCHE)

dans imm. entièrement ravalé, beau 2 p. refait neuf s/rue et cour. A saisir cause mutation. 275 000 F. SIMRA 355-06-40.

14e arrdt

BEAU 4 P., 1 180 000

ALESIA, récent, standing, s/jardin, balcon. 542-40-80.

15e arrdt

AVENUE ÉMILE-ZOLA
5-6 P., 112 m², récent, 5e ét. 1 250 000. Gd balc. 500-78-65

« LE PARNASSIUM »
Beau STUDIO, 9e ét., balcon. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

CAMBRONNE, imm. récent ÉTAGE ÉLEVÉ, PLEIN SUD 4 p., 2 bains, 95 m², parking. GARBI - 567-22-88.

17e arrdt

45 BIS, AV.-VILLIERS

Mº MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS
LUXUEUSE - RÉHABILITATION
Vis. lundi-mardi, 13 h 30/17 h.

WAGRAM, URGENT

Impecc. 3-4 pièces + service. le 6 de 13 heures à 16 heures. 4, rue Théodore-de-Banville.

18e arrdt

5 P. TOUT CFT, 90 m²

Mº Simplon. Immeuble 1980. 630 000 F/ Tél. 252-01-82.

EXCEPTIONNEL

Résidence standing, 1977, splendide duplex 5-6 p. tt cft, 104 m², cuis. équipée, 2 s. de bs, 2 w.-c., terrasse + balcon 24 m², aménagement luxueux, plein soleil. 890 000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

AVENUE JUNOT

BEL APPT et superbe atelier d'artiste. 150 m², terrasse sur jardin. 254-71-83.

92 Hauts-de-Seine

MAIRIE D'ISSY

Vends studio tout confort, 26 m², mezzan., jard. privatif. 220 000 F.
Tél. : 645-20-18 le matin.

NEUILLY RÉSIDENTIEL
OCCUPÉ, catégorie 2 B, immeuble pierre de taille, 4 p., 100 m², occupé dame seule. 750 000 F.
Rens. et visite 260-30-15.

ASNIÈRES, pptaire vend 2 p., refait neuf, soleil, imm. 1930. 195 000 F. Tél. 347-57-07.

94 Val-de-Marne

BONNEUIL 94
Particulier vend appartement 5 pièces, 94 m², tout confort, à 4 km R.E.R., proximité bus et commerce. 370 000 F.
Tél. 339-68-21 et 339-78-29.

VINCENNES

Près bois, beau 170 m², pierre de taille, asc., entrée, rotonde, 6 p., cuis., 2 bains + 1 chbre. Serv. 1 585 000. 307-70-27.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère Rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. *873-20-67, même le soir.*

A.E.I. MONCEAU
267-58-24. RECH. URGENT 2 à 6 P., RIVE DROITE.

Suite aux ventes des appts rues SINGER et RANELAGH VIC IMMOBILIER recherche urgent APPTS STANDING. 532-61-93

GROUPE DORESSAY

RECH. POUR AMBASSADE
– HOTELS PARTICULIERS
– APPTS DE 5 à 8 P.
– PIED A TERRE.
624-93-33.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPARTS

180 à 220 m²

ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

URGENT

RECHERCHONS
Pour notre nombreuse clientèle Trois studios, quatre 2 pces, quatre 3 pces, deux 4/5 pces, dans bon immeuble, 10e, 11e, 12e, 3e, 4e, 2e et 20e arrondis.
SIMRA - 355-06-40.

JE RECHERCHE

à la demande de clients SÉRIEUX ET SOLVABLES APPARTEM. ET MAISONS bien placés dans Paris
CLASSIQUE ET ORIGINAL
ESTIMATION GRATUITE
Préalable à toute vente.
SERGE KAYSER 329-60-60.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402 09 PARIS.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour inform., écrire CIDEM 5, sq. Mondovi 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Je dactylographie vos mémoires, rapports de stage, thèses, etc., sur machine électronique. Tél. : 535-28-85.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 automatic 1300
– 7 cv gris métallisé, 1979.
– 64 000 km, 1re main.
– amortis. et freins neufs.
– 2 pneus neufs.
– Radio K7, lave-glace arrière.
20 000 F.
J. SANTANA, 544-48-32/10-10-05.

de 8 à 11 C.V.

Vends Mercedes 300 D *État neuf, 1980, 100 000 km.* 85 000 F, cond. et boîte aut., climatiseur, radio-cass. stéréo, ferm. aut. portières, coffre, lave-glace électr., essuie-phares.
Tél. : 948-61-16, après 20 h.

capitaux propositions commerciales

UN FINANCEMENT ?

IMMOBILIER
COMMERCIAL
PERSONNEL
EFITRA (1) 555-79-71.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER.
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL ST-GERMAIN-EN-LAYE

PLACE DU CHATEAU
dans imm. gd luxe, APPTS de caractère, 3 et 5 PCES, possib. profes. et d'habit. Bur. locat. s/place, mercredi, vendredi, 11 h-13 h, 15 h-19 h.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS *rech. pour clientèle étrangère* et diplomates, APPARTS, HÔTEL PARTIC. et BUREAUX
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

Locations demandes
Pour personnel, importante STÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE, recherche appts 2 à 8 p. ou villas, même loyer élevé, Paris et environs. 504-48-21, poste 45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. Loyer garanti. 10 000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 180 F, S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, r. Crimée, 19e. 607-62-00.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e

Inscription R.C., télex. 651-29-77 en permanence.

Domiciliations : 8e, 2e

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.

Tél. 355-17-50.

MARNE-LA-VALLÉE

1 100 m² de burx neufs, divis. à partir de 100 m², pr. R.E.R.

BOURDAIS 304-35-44

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES

140 A 340 F PAR MOIS

CIDES — 723-82-10

Offre PARIS-8e, location bureau indépendant 25 m², très bon standing + excellent secrétariat. Bil. franç.-anglais à mi-temps.
Tél. : 281-22-12.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F. Ts services. Constitution Stés. 763-47-14.

Sté CHAMS Boul. Diderot **346-76-34**
Votre siège social. Ts commerces, ts services, courrier, tél., loc. bur., const. de Stés.

EMBASSY-SERVICE

562-62-14

RECH. 150 A 200 m²

Bureaux quartier affaires.

fonds de commerce

Ventes

A vendre ÉCOLE PRIVÉE en pleine évolut., Paris centre, classe 5e à terminale. Cours de vacances. Départ raison famil.
Ecrire sous le nº T 043.297 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VENDONS CSE SUCCESSION NICE : FONDS DE COMMERCE Disques, cassettes vidéo (vidéo-club) (bail possible, Hi-Fi radio, T.V., photo). C.A. actuel : 4 500 000 F H.T. Grosse possibilité de développement. Emplacement de 1er ordre (zone piétonne), surface 350 m². Loyer 42 000 F annuel, installation moderne.
Prix : 3 200 000 F sans stock. Stock 800.000 F (achat facultatif).
Ecrire à M. GAUDY, IGES S.A., 8, rue du Lycée, 06000 NICE, qui transmettra.

pavillons

LEZIGNAN-CORBIERE
Maison 4 pièces, tout confort. *2 jardins, 1 garage. 380 000 F.* Tél. (heures repas) : 16 (68) 31-42-50. Tél. (heures bureaux) : 16 (68) 59-02-30.

propriétés

Vds ou échange contre pavillon banl. sud. Propriété à Bétaille (Lot), 70 m² habit. + grd garage, atelier, meublée, tout confort, verger 2 900 m² avec matériel jardinage.
Ecr. s/nº 6 571 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

17e, Pte Champerret, gd 3 p., tt cft, 100 m², 5e ét., asc., bel imm. pierre de taille. 230 000 + 3 000, occupé cple 78/82. CRUZ, 8, r. La Boétie 266-19-00

immeubles

FG ST-ANTOINE
imm. 450 m², 13 appts dont 5 libres, 2 comm.
Px 1.400.000 F. 329-40-00.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers. *75017 PARIS* - 227-44-44.

hôtels particuliers

16e SUD
Agréable maison 650 m² Garage. Matin 567-47-47.

maisons de campagne

Particulier recherche maison de campagne 3 pièces principales. Confort + jardin.
Maximum 250 km sud de Paris. 200.000 F - Tél. : 736-18-74.

La France malade du logem

Imp

L'irremplaçable épargne

La France malade du logement

La France est malade du logement : la construction de logements neufs s'effondre, les investisseurs privés préférant placer ailleurs que dans la pierre un capital dont ils attendent une rentabilité suffisante. Les familles qui souhaitent accéder à la propriété se heurtent à des taux d'intérêt trop élevés, alors que leurs revenus stagnent. L'État ne peut accroître son effort budgétaire déjà considérable. Enfin, la loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires continue à faire grincer bien des dents chez les propriétaires bailleurs, qu'ils soient institutionnels ou non, qu'ils soient grands ou petits, publics ou privés.

C'est à Paris que la crise du logement locatif est la plus aiguë. C'est à Paris qu'on voit réapparaître et s'étendre les pratiques tout à fait condamnables de reprises injustifiées, ces pratiques étant le fait, souvent, de locataires qui sélectionnent leur successeur.

La réunion à Paris du trente-septième congrès national de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers), les 5 et 6 décembre, nous donne l'occasion de tenter de faire le point sur ces sujets brûlants.

LES RAPPORTS ENTRE LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES

Impersonnels ou passionnels

LES relations entre propriétaires et locataires ont toujours été soit impersonnelles, soit passionnelles. Au stade individuel, bien sûr. Au stade collectif, encore plus. Depuis sa mise en chantier, le texte sur les rapports entre bailleurs et locataires, qui allait devenir et restera la « loi Quilliot », a provoqué un flot tout à fait excessif — et donc insignifiant ? — de vociférations, d'attaques, d'invectives. La nécessité d'une loi réglementant les relations entre bailleurs et locataires était pourtant tout à fait évidente, puisque M. d'Ornano lui-même, dernier ministre de tutelle avant l'arrivée au pouvoir des socialistes, avait fait adopter en conseil des ministres un projet de loi allant dans le même sens, tant les abus condamnables allaient se multipliant (baux d'un an, permettant un « renouvellement » artificiel du bail assorti de hausses du loyer sans référence à aucun indice quel qu'il soit, par exemple.)

Mais le fait que ce texte soit préparé et adopté par un gouvernement de gauche allait en faire le cheval de bataille de l'opposition. Placards publicitaires, discours de congrès, se multiplièrent.

Le cas parisien

Aujourd'hui, en privé, d'éminents membres de l'opposition spécialistes du logement admettent que toute la première partie de la loi, celle qui touche aux rapports individuels entre le propriétaire et le locataire (état des lieux, durée du contrat, charges locatives, référence à un indice précis), est dans l'ensemble bonne et à conserver telle quelle.

Aujourd'hui, en privé, d'éminents membres de la majorité tout aussi spécialistes dans ces questions admettent qu'on pourrait améliorer le texte.

A vrai dire, si la loi cause encore des remous, c'est surtout à Paris, où la crise du logement locatif, devenue aiguë dès la fin de 1979, ne cesse de s'exaspérer. La capitale est la ville de tous les excès : on y est plus riche et plus pauvre qu'ailleurs, on y trouve deux tiers de locataires (contre un tiers dans les grandes villes de province), les beaux appartements y sont beaucoup plus somptueux et plus grands qu'ailleurs, les petits logements plus sordides et moins bien aménagés qu'ailleurs. Les jeunes ménages avec enfants en partent, faute d'avoir les moyens de se loger plus largement, et ceux qui s'y installent ont des revenus supérieurs d'un quart aux revenus moyens des Parisiens, devenus eux-mêmes supérieurs de 25 % à la moyenne nationale...

Inverserait-on, d'un coup de baguette magique, la couleur politique du gouvernement et de la mairie de Paris que la crise du logement locatif continuerait allégrement à s'amplifier, contenue qu'est la ville dans les limites inextensibles de ses vingt arrondissements. Une bonne volonté momentanée pourra sembler desserrer l'étau : il ne s'en resserrera que plus inexorablement ensuite.

Enfin, Paris est le siège de tous les médias nationaux, et les difficultés qui touchent les cadres à la recherche d'un appartement, ceux dont les épouses font la queue dans des escaliers branlants ou s'entassent dans des ascenseurs, y ont le plus large écho. Il faut le savoir : à moins de 15000 francs de revenu mensuel, il faut aller en banlieue ou se contenter d'une chambre de bonne baptisée « studio », voire d'un rabicoin dénommé « studette »... Et cela n'est pas près de changer, avec ou sans loi Quilliot.

Pour décrire les effets réels de ce texte, il faut distinguer trois cas, celui du propriétaire privé gérant lui-même son bien, celui du propriétaire en ayant confié la gestion à un administrateur de biens, celui du propriétaire institutionnel et trois séries de dispositions : celles touchant les relations individuelles, celles sur les relations collectives et celles sur la fixation des loyers.

● *Le propriétaire individuel gérant lui-même son bien* est multiforme et son portrait-robot est impossible à tracer. Il peut n'avoir qu'un minuscule logement dans un immeuble en copropriété, n'avoir jamais lu la loi, être tout à fait incapable de calculer une progression d'indice (le courrier que nous recevons le prouve), demander un loyer ridiculement bas ou tout à fait exagéré, répercuter méticuleusement les charges récupérables ou... payer le chauffage de son locataire. Il peut aussi posséder des immeubles entiers et les gérer soit en professionnel, soit au petit bonheur la chance. La loi Quilliot, il la vomit, même s'il est socialiste, surtout lorsqu'il est malheureusement tombé sur « le » mauvais locataire, mauvais coucheur, mauvais payeur, râleur, et dont il est impossible de se débarrasser.

● *Le propriétaire individuel ayant confié la gestion de son ou de ses biens à un administrateur* s'est déchargé sur lui de tous ces soucis et n'attend qu'une chose : un chèque mensuel suffisamment substantiel. C'est la limitation de la hausse des loyers qui le gêne le plus.

● *Le propriétaire institutionnel public ou privé.* Comme l'administrateur de biens, il est équipé d'ordinateurs, et il applique la loi, en principe, en choisissant soigneusement ses locataires. La limitation des loyers ne le fait pas sourire, mais l'apparition d'associations de locataires lui donne de l'urticaire, à cause du temps perdu, s'il est bon gestionnaire, à cause des révisions déchirantes que cela laisse présager s'il n'a pas observé scrupuleusement la loi. Une exception à la règle : quelques offices et sociétés anonymes de H.L.M., le mouvement H.L.M. ayant depuis longtemps des commissions H.L.M. usagers. Mais, localement, la politique peut s'en mêler lorsqu'un organisme — proche de l'opposition — a en face de lui une association musclée proche de la majorité.

Passons maintenant aux dispositions de la loi.

● *Les relations individuelles.*

Les contrats d'un an ont disparu, ou à peu près. Il y a encore beaucoup de locations sans contrat, mais qui arrangent les deux parties. Les quittances deviennent peu à peu conformes à ce qu'elles devraient être mais c'est encore loin d'être général. Où la loi n'est pas appliquée, c'est lorsqu'il s'agit de montrer au nouveau locataire la quittance de son prédécesseur : plus le marché est « tendu », moins cette disposition est appliquée. A Paris, par exemple.

● *Les relations collectives.*

Le cadre général de la loi fonde, en des termes très précis, la représentativité des locataires au sein d'un immeuble. Si les propriétaires d'immeubles entiers s'y opposent comme un seul homme (à l'exception encore une fois de certains organismes d'H.L.M., où l'on trouve de véritables partisans du dialogue), c'est d'abord et surtout pour une question de principe : c'est le collectivisme contre lequel il faut lutter. Concrètement, il ne se créera d'association qu'autant qu'un problème sérieux se posera dans un immeuble, les Français n'ayant que peu le goût de la vie associative systématique : le citoyen locataire n'est pas plus militant que le citoyen salarié.

Le vice caché de la loi Quilliot

Au niveau national, il en va autrement. La Commission nationale des rapports locatifs (C.N.R.L.) se réunit obligatoirement et a la vertu d'apprendre à des partenaires naturels à négocier. La loi a certes fondé la représentativité nationale des associations de locataires, mais elle a aussi fondé la représentativité de l'Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.), lui offrant involontairement une promotion publicitaire inespérée. Au sein des quatre secteurs (H.L.M., social autre que H.L.M., grands investisseurs et privé), seul le couple H.L.M. et Confédération nationale du logement (il y a à nouveau des administrateurs élus dans les conseils d'administration des offices) avait quelque expérience en la matière. Quant aux commissions départementales, elles se mettent très lentement en place (il en existe une cinquantaine) et il est trop tôt pour dire si elles auront l'occasion de fonctionner vraiment, qu'il s'agisse de régler des litiges ou d'étudier des accords collectifs portant sur la gestion.

● *Les loyers et leur évolution.*

M. Quilliot n'a pas eu de chance. La mise en application de sa loi a coïncidé avec le début de la politique de rigueur et de lutte contre l'inflation.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 40.)



L'irremplaçable épargne des ménages

par ROGER G. LEMIALE (*)

LA légère reprise sur le marché de l'ancien à Paris annoncée par la FNAIM il y a un an et confirmée il y a quelques jours par les notaires ne peut masquer la crise qui affecte aujourd'hui l'investissement immobilier, qu'il s'agisse de l'accession à la propriété ou de l'investissement locatif privé.

L'analyse de la baisse dramatique d'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics peut se traduire au regard des mécanismes du financement du logement par une triple constatation :

— La contribution de la collectivité au financement du logement a atteint un plafond que l'on pourra difficilement dépasser.

— Cette contribution de la collectivité au financement du logement est de plus en plus inefficace, puisque, à une augmentation importante du budget du logement, correspond en 1982 une baisse sensible du volume de la construction.

— La contribution des ménages au financement du logement non aidé n'a, depuis de nombreuses années, jamais été aussi faible qu'actuellement.

Cette évolution dangereuse (aides de l'Etat de plus en plus coûteuses et de moins en moins efficaces, défaillance du financement privé du logement) résulte pour une large part du régime actuel des aides au logement ainsi que de l'environnement fiscal et législatif de l'épargne investie dans l'immobilier.

Dans ce contexte, une indispensable « nouvelle donne » des mécanismes du financement du logement ne peut raisonnablement s'éloigner des impératifs suivants :

— Stabiliser les aides de l'Etat aux ménages confiant à la collectivité le soin de les loger, en réservant ces aides aux seuls ménages dont la situation justifie une telle prise en charge.

— Créer, au profit des ménages acceptant d'épargner et de faire l'effort d'assumer eux-mêmes le prix de leur logement ou de celui des autres, des incitations à l'épargne et à l'investissement à la mesure de l'avantage que représentent pour la collectivité l'économie budgétaire et l'activité de construction engendrées par cet effort.

Il convient de tirer nettement les conséquences concrètes de ces objectifs, indispensables au rétablissement d'un financement équilibré et sain du logement : à cet égard, les développements et les propositions du rapport de la commission financement du logement du IXe Plan sont restés, aux yeux de la FNAIM, timides. Quant à la loi de finances pour 1984, elle prend une direction diamétralement opposée.

En effet, si l'on garde comme postulat qu'il est nécessaire de mobiliser à nouveau l'épargne des ménages vers le logement, à l'instar du mouvement observé dans les années 70, et cela afin d'alléger d'autant la charge logement de l'Etat, force est de constater que la pérennisation du traitement actuel de l'épargne et de l'investissement affectés au logement conduit à un effet inverse, que l'on peut d'ailleurs constater dans la réalité.

A titre d'illustration, il est révélateur que le plafond de ressources permettant l'accès au prêt locatif aidé (PLA) soit supérieur à celui donnant accès au prêt pour l'accession à la propriété (PAP).

Au premier trimestre 1983, un ménage avec deux enfants accédant à la propriété d'un F 4 en zone II et qui doit supporter un taux d'effort de 27 % (outre la constitution de l'apport personnel) peut être exclu du bénéfice des aides de l'Etat, alors qu'un ménage locataire en PLA dont les revenus sont plus élevés de 10 % et qui préfère se faire loger par la collectivité bénéficiera d'aides réduisant son taux d'effort à 11 %. Et si l'on tient compte, ce qui est légitime, de la possibilité pour le ménage locataire de placer l'équivalent de l'apport personnel du ménage accédant, le taux d'effort du ménage logé et aidé par la collectivité tombe à 4 %.

L'écart de 5 à 1 entre le taux d'effort de l'accédant en PAP et celui du locataire en PLA explique pour une part la demande accrue des ménages en logements locatifs sociaux.

L'accumulation des rentes de situation au profit des locataires du secteur public (loyer moyen nettement au-dessous du loyer d'équilibre et du loyer du marché, octroi de l'A.P.L. et de l'allocation-logement, absence de surloyer...) rapprochée de la pénalisation croissante du statut de l'accédant à la propriété (non-réévaluation du plafond d'intérêts déductibles, augmentation des taux d'intérêts, augmentation du prix des logements, quasi-obligation d'acheter dans le neuf beaucoup plus cher que dans l'ancien du fait de l'impraticabilité des PAP et PC, acquisition-amélioration...) laisse présager, si l'on n'infléchit pas radicalement les mécanismes, une accélération du glissement actuel de la demande vers les logements les plus coûteux pour la collectivité (un logement locatif aidé coûte, en aide à la pierre et en aide à la personne, environ le prix de trois logements-accession PAP, toutes choses égales par ailleurs).

(Lire la suite page 42.)

(*) Président de la FNAIM.

Les rapports entre locataires et propriétaires

(Suite de la page 39.)

L'intervention de décrets (aussi bien pour les révisions annuelles que pour les renouvellements de baux et les nouvelles locations) fin 1982 et fin 1983 semble justifier *a posteriori* les procès d'intention sur la réglementation systématique des loyers par un gouvernement socialiste. Pourtant, la loi Quilliot protège à cet égard les *propriétaires*, même si cette protection est toute théorique. Il faut une nouvelle loi pour pouvoir imposer aux loyers une progression inférieure à 80 % de celle de l'indice trimestriel du coût de la construction... Reste le problème du loyer des appartements devenus vacants : dix-huit mois sans locataire pour retrouver la liberté des loyers, c'est dur et injuste si le marché existe et si le loyer était anormalement bas. En 1984, ce système va s'assouplir et ces loyers pourront rejoindre le niveau du marché, à condition toutefois d'apporter la preuve du niveau de ce marché. Et lorsque, comme à Paris, il n'y a pas de marché, la loi n'est pas appliquée, tout simplement, même si les loyers sont anormalement élevés, sans qu'il y ait de sanction envisageable.

La loi Quilliot, qui se voulait loi d'équilibre, n'est pas si mauvaise que cela. Mais elle souffre du vice héréditaire de toutes les lois touchant une infinité d'acteurs : elle n'a pas pour soutien un appareil judiciaire adapté pour la faire respecter. Un propriétaire devrait pouvoir faire expulser rapidement le locataire mauvais payeur ou mauvais coucheur. Un locataire devrait pouvoir obtenir les renseignements que son propriétaire lui doit et obliger celui-ci à justifier chaque détail d'une quittance. Dans l'état actuel des choses, il y faut des années. Et c'est dommage, car c'était un moyen de faire taire les préventions contre un texte qui, pour imparfait qu'il soit, ne méritait pas tant de bruit et de fureur.

JOSÉE DOYÈRE.

UNE PRATIQUE QUI SE GÉNÉRALISE

La reprise ou la loi du silence

CE qui n'était qu'*« un bruit léger, rasant le sol »*, rampe, chemine, grandit, grossit, s'enfle et devient *« un cri général, un crescendo public, un chorus universel »*. Contre qui cette *« calomnie »* de l'année 1983 que Beaumarchais n'aurait pas reniée ? Contre ce bon M. Quilliot et sa loi sur l'immobilier. La rumeur qui la nourrit : aujourd'hui impossible, affirme-t-on, de trouver à Paris un appartement à louer sans *« allonger »* une reprise rarement justifiée. *Que faire sinon se jeter* dans la galère des petites annonces et de la recherche d'un logement pour juger *« sur pièces »* de la validité du *« bruit qui court »*.

D'abord, une constatation : la « reprise » vit sous la loi du silence, la loi de l'« omerta » : rackettés et racketteurs sont solidaires pour se taire. Il s'agit d'une affaire qui se règle entre propriétaire et locataire, mais de plus en plus fréquemment entre le locataire sortant et son successeur. Fait nouveau, les locataires partant ne se contentent plus du bouche-à-oreille pour recruter leur remplaçant, mais passent des annonces et sélectionnent eux-mêmes « l'ami » ou « la cousine » qui prendra leur place. Ces « contrats » à l'amiable sont encouragés tout d'abord par la raréfaction des appartements mis en location.

L'augmentation des loyers étant limitée par les nouveaux textes, lorsqu'un appartement se libère, les propriétaires choisissent de le vendre, de le geler en attendant de pouvoir céder l'immeuble entier totalement inoccupé, ou encore de le figer pendant dix-huit mois, délai à partir duquel le loyer redeviendra officiellement « libre ».

Le peu de logements qui restent ainsi mis en « location » échappent pour beaucoup aux agences. Devant une situation de pénurie, celui qui détient un appartement détient un capital qu'il va chercher à monnayer, comme dans les bons vieux scénarios du marché noir dans une économie souterraine et marginale. Un signe objectif en lui-même : l'évolution des petites annonces d'un quotidien du matin renommé pour ses colonnes spécialisées.

En novembre 1982, nous avons compté vingt propositions de locations vides avec reprises ; en novembre 1983, il y en avait quarante-six. Plus nombreuses, elles sont beaucoup plus élevées : l'an dernier, on demandait 3 000 F à 5 000 F, et l'une d'elles osait même s'estimer à 1 500 F (pour un deux-pièces dans le dix-septième arrondissement de Paris, avec vue sur jardin). Aujourd'hui, le barème démarre à 15 000 F, se stabilise entre 30 000 et 50 000 F, avec des pointes à 100 000 F et 200 000 F. Et c'est là, certainement, que se situe la gravité du phénomène : il touche tout le monde : des postulants au studio à ceux du trois-pièces. Laissons à leur splendide isolement les « superbes » 150 mètres carrés du Trocadéro.

« Dessous-de-table »

La reprise existe, nous l'avons rencontrée. Est-elle généralisée ? Pas encore, estiment les professionnels de l'immobilier de la FNAIM. Mais ils sont pessimistes. Refusant de participer à ces « dessous-de-table », ils se trouvent tenus à l'écart de ces tractations. Il leur reste donc, parfois, les *« reprises justifiées »*, bien tangibles. Par exemple, ils demanderont 5 000 F pour une salle de bains refaite. Normal. Factures à l'appui. Par contre, lorsqu'on s'immerge directement dans la cohorte des pisteurs d'appartement, la tragi-comédie commence.

Comme chez ce locataire qui propose son double living et sa chambre pour un loyer de 6000 F — dans le seizième arrondissement — avec une reprise de 30 000 F, justifiée, dit-il, par la *« moquette »* (marron, sale, à nettoyer), ses *« tringles à rideaux »* (banales), ses *« doubles rideaux »* (beigeasses) et *« l'équipement de la cuisine »* (en fait d'horribles placards en bois blanc mais peints au moins dix ans auparavant en vert cauchemardesque, qui donne instantanément un teint de grenouille). Nous ne ferons pas affaire. Trois semaines plus tôt, le même appartement était déjà offert pour... 700 F de moins.

Un droit d'entrée

Dans le huitième arrondissement, bien central, c'est 15 000 F de reprise demandés pour une moquette malhabilement posée, quelques planches dans un placard, une baignoire-sabot. Devant le peu d'enthousiasme de ses visiteurs, le locataire insistera sur *« le bar »* : qui n'est autre qu'un placard sous une fenêtre, aménagé dans un ancien garde-manger donnant sur la cour.

Et encore, nous ne nous sommes intéressés qu'aux petites annonces affichant une reprise. *Dans les autres, il n'est* pas exceptionnel d'en faire la découverte au cours de la visite. En fait, cette « reprise » n'est jamais *qu'un* droit *d'entrée* exigé pour accéder à un beau quartier. Cette fleur de crise s'épanouit presque exclusivement dans le seizième arrondissement, le dix-septième — pour se rapprocher des quartiers d'affaires, — le huitième — pour occuper un appartement exceptionnel dans un immeuble de standing. On se surprend à penser que propriétaires et locataires n'ont pas tort : ils trouvent toujours preneur. Deux petits malins, arrivés avant l'heure du rendez-vous, se sont octroyés pour le premier un studio de 30 mètres carrés pour 2 500 F de loyer mensuel et une reprise, un autre, un deux-pièces plus que tristounet pour 2 600 F de loyer et 30 000 F de reprise.

« Les futurs locataires font leurs comptes, disent les agents immobiliers. *Ils savent que l'augmentation de loyer sera limitée pendant plusieurs années. Si le loyer n'est pas trop élevé, ils ont vite récupéré leur investissement. »* Par voie de conséquence, plus le loyer est faible, plus la reprise est élevée. Ainsi, M.D., qui, pour 100 000 F, est entré dans 100 m², près de l'Opéra, et n'aura plus qu'à faire face à un loyer de 1 500 F mensuels.

C'est sur ce raisonnement — allié à la raréfaction des appartements mis en location — que s'appuient locataires et propriétaires. Les premiers étant conduits à cette recherche d'un successeur par l'obligation nouvelle qui leur ait faite de ne résilier leur bail qu'à sa date anniversaire. Tant qu'à trouver quelqu'un pour les remplacer, autant le rançonner... Quant aux propriétaires, ils sont de deux sortes.

Il y a ceux qui ne souhaitent pas augmenter leurs revenus de façon inconsidérée et payer encore plus d'impôts. Ils proposent, par exemple, 50 000 F de reprise, en liquide et de la main à la main, et un loyer de 3 000 F au lieu de 6 000 F sans reprise. Le locataire, sûr que le loyer ne grimpera pas trop vite, accepte. Et le propriétaire sait que le locataire va rester suffisamment longtemps chez lui pour rentabiliser son débours.

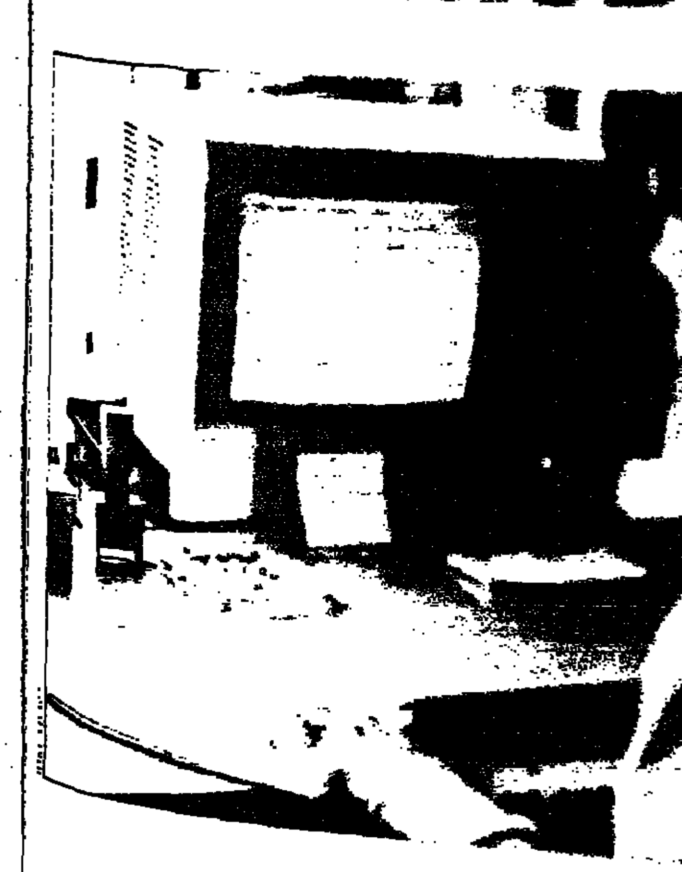
Si l'appartement est trop délabré pour pouvoir jouer le jeu de la reprise, le propriétaire se rabat parfois sur le système de la quittance gonflée. Les associations de locataires — telle la Confédération générale du logement — reçoivent actuellement des résidents dont le loyer a brusquement doublé le dernier mois de leur location. Ils refusent de payer et se battent. Qu'à cela ne tienne, le propriétaire pourra toujours montrer une « grosse » quittance au futur locataire et augmenter ensuite le loyer, comme la loi l'y autorise.

Une nouvelle vigueur

Au dire des professionnels, la reprise, justifiée ou non, n'avait jamais totalement disparu. Mais l'état actuel du marché de la location lui redonne vigueur. *« Les gens sont prêts à prendre n'importe quoi ! On trouve encore quelques studios ou deux-pièces à louer, plus aucun trois ou quatre-pièces quant aux cinq à six-pièces, ils deviennent rarissimes. »* « *Et pourtant,* ajoutera un autre agent immobilier, *il y a des dizaines d'appartements vides sur la rive gauche, dans le dix-septième arrondissement, on les compte par centaine. En face de mon étude, l'immeuble se vide de ses locataires depuis douze ans. Il n'en reste qu'un.*

» Mais, rien à faire, la propriétaire attend pour vendre le tout et ne veut pas louer. Peut-être faudra-t-il en revenir au bon temps des réquisitions pour que les propriétaires se décident à relouer. » « *Tiens,* finit-il par dire, *voilà un bon thème pour la future campagne électorale de M. Chirac !* »

CHRISTIANE GROSLIER.



L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

Les limites des aides

LA « *désolvabilisation* » des candidats à l'accession à la propriété : ce néologisme, à la limite du barbarisme, ne figurant dans aucun dictionnaire, fait partie du vocabulaire de base de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la construction de logements. Il veut tout simplement dire que les Français qui souhaitent devenir propriétaires de leur logement ont de plus en plus de mal à y parvenir, faute de ressources suffisantes. Les aides publiques pourtant ne manquent pas.

Pour les familles aux ressources modestes, dans la limite d'un plafond, il existe des prêts à l'accession à la propriété (P.A.P.) assortis d'une aide budgétaire de l'Etat et du versement de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), en fonction de la composition de la famille et de ses revenus. Sans condition de ressources, mais avec un plafond de prix au m², il existe aussi des prêts conventionnés (P.C.), sans aide à la pierre, qui donnent droit, toujours en fonction de la composition de la famille, à l'A.P.L. De plus, avec ces deux types de prêts, on peut acquérir soit un logement neuf (en maison individuelle ou en immeuble collectif), soit un logement ancien à condition toutefois que 35 % des frais d'achat soient consacrés à des travaux : c'est l'acquisition-amélioration. Le taux d'intérêt des P.A.P. est faible, eu égard au loyer de l'argent : pour un prêt de vingt ans, 9,45 % pendant les cinq premières années, 11,15 % les deux années suivantes, 12,95 % jusqu'au remboursement intégral. Les conditions d'attribution d'un P.A.P. varient suivant de multiples facteurs : la localisation géographique (le plafond de ressources qu'il ne faut pas dépasser est plus fort en région parisienne qu'en rase campagne), le fait qu'il y a un ou deux salaires dans le ménage (le plafond est plus élevé si la femme travaille), la composition de la famille (des enfants nombreux donneront droit à une A.P.L. plus substantielle) : en gros, au fur et à mesure que les ressources baissent et que le nombre des enfants augmente, l'A.P.L. augmente, ainsi que le montant du prêt. Pour un ménage type (deux enfants) proche du plafond de ressources (un peu plus de 14 000 francs mensuels nets, avec deux salaires dans une ville de province), le prêt couvre jusqu'ici 70 % du prix de vente du logement. Pour un petit quatre pièces coûtant 420 000 francs, le montant du prêt est donc de 294 000 francs. Où trouver les 126 000 francs manquants, auxquels il faudra bien ajouter les frais annexes (notaire, enregistrement, équipement de première urgence) ? Si notre couple gagne moins de 9 800 francs, le prêt est de 80 %, soit 336 000 francs, il faut quand même trouver 84 000 francs. Et même avec l'aide de l'A.P.L. dont nous verrons qu'elle ne résout pas tout, il est grave d'inciter de telles familles à se lancer dans des opérations de ce genre.

L'apport personnel

Si notre famille type était déjà propriétaire de son précédent logement devenu trop petit, qu'elle peut revendre, ou si elle a eu la sagesse et la rigueur d'alimenter un plan d'épargne-logement substantiel, elle trouvera là le financement complémentaire indispensable. Si elle a accès au 1 % logement (contribution actuellement de 0,90 % du montant des salaires versée par les entreprises de plus de dix salariés) ou si un proche peut lui avancer un peu d'argent, cela aidera à compléter cet indispensable « apport personnel ». Dans tous les autres cas, il lui faut jusqu'ici faire appel à des prêts bancaires ordinaires, dont le taux d'intérêt est prohibitif : *17 à 19 % l'an. La* fin du remboursement d'un tel prêt sur cinq ans coïncidera avec le moment où les taux d'intérêt du prêt P.A.P. commenceront à augmenter.

Ces quelques faits suffisent à expliquer que les cent soixante-dix mille P.A.P. prévus dans le budget de 1983 n'ont pas été consommés. Il existe des familles qui auraient pu prétendre à un prêt P.A.P. et qui ont préféré se diriger vers un prêt conventionné, qui permet un apport personnel plus faible : le prêt conventionné couvre 90 % du montant de l'achat (soit 378 000 francs dans notre exemple) n'obligeant plus qu'à réunir un apport personnel de 42 000 francs. Le taux d'intérêt certes élevé, de 14,2 à 14,90 %, ayant l'avantage de rester constant pendant toute la durée du prêt. La distribution de prêts conventionnés n'est en fait limitée que par l'encadrement du crédit.

Tout cela explique que le gouvernement s'apprête à mettre en place un dispositif qui diminuera le montant de l'effort personnel pour un PAP et qui permettra le financement complémentaire à un taux voisin de celui des prêts conventionnés (14,5 %). Quant aux prêts à taux variable, on n'en connaîtra les conditions d'octroi qu'au début de 1984. Ils seront de toute façon à option et expérimentaux au départ.

Dans le cas d'acquisition-amélioration, les choses se compliquent. Il s'agit là non plus de construction neuve, mais de logements anciens, et l'on n'obtiendra un P.A.P. ou un prêt conventionné que si les travaux représentent 35 % du coût total de l'opération. Dans notre exemple, le coût total de 420 000 francs comprendra 147 000 francs, pour un prix d'achat de la maison, ancienne et avant les travaux, de 273 000 *francs*. Notons que ces travaux représentent, en fait, 54 % du prix d'achat. L'objet de ces travaux est très précis : il ne peut s'agir que de mise aux normes de confort : installation de W.C., de salle de bain, de chauffage central, d'économies d'énergie. En maison individuelle, cela peut se concevoir. En copropriété, cela existe encore, mais cela devient rare. Le propriétaire (et il s'agit souvent d'un marchand de biens) a tout intérêt à installer (*avec soin ou à la diable*) les indispensables éléments de confort, la valorisation de l'appartement étant incontestable.

Souvent le marchand de biens qui a pu acquérir un immeuble qu'il vend en copropriété va jusqu'à repeindre l'escalier, mettre un tapis voire même installer un ascenseur. Mais comme les travaux exigés ne portent en rien sur le gros œuvre (toiture, qualité des murs), dont le maintien en bon état est considéré comme un entretien, l'accédant à la propriété aura parfois de désagréables et douloureuses surprises, qu'il découvrira à la première assemblée de copropriétaires où se voteront des travaux importants. Les frais de copropriété s'ajouteront à un budget-logement déjà lourdement chargé. Or l'accédant à la propriété, dans l'ancien, ne consulte qu'exceptionnellement le syndic de copropriété et l'architecte de l'immeuble (une fois sur cent, disent les professionnels).

L'A.P.L. victime de son succès

Quant à l'A.P.L. elle est parfois très « solvabilisatrice ». Mais elle fragilise encore le budget des ménages les plus modestes : l'entrée d'un enfant dans la vie active en diminuera d'autant le montant sans que pour autant le jeune, tout en continuant à habiter avec ses parents, verse sa quote-part des remboursements, qu'il touche une indemnité de chômage ou qu'il ait eu la chance de trouver un emploi. La disparition brutale d'un enfant (maladie ou accident) ajoutera au chagrin des difficultés financières supplémentaires. De plus, la montée en régime de l'A.P.L. (elle augmente de 26 % dans le budget 1984) est telle qu'on commence déjà à en freiner l'évolution. Le ministre des finances, qui était au moment de sa création hostile à cette formule, a raison pour le budget de l'Etat. Mais c'est inquiétant pour les familles qui en bénéficient. La politique de rigueur, pour nécessaire qu'elle soit, amène une stagnation des revenus pour de nombreux ménages. Sa poursuite ne peut que prolonger cet *état de fait, sans que pour autant les* taux d'intérêt des sommes empruntées suivent le mouvement.

Les systèmes d'aide au logement mis au point en 1977 tout à la fin d'une période de croissance désormais révolue sont déjà dépassés. On ne peut préjuger de l'effet des mesures que le gouvernement envisage pour 1984. Mais seule la sortie de la crise, une fois l'inflation jugulée, et le retour à des taux d'intérêt raisonnables permettront de faire durablement de l'accession à la propriété autre chose que ce qu'elle est actuellement : l'exercice exorbitant du droit de se loger.

J. D.

Les réticences des investisseurs privés

LES investisseurs privés (ceux qui font construire des logements pour les louer) ont cessé de faire construire et d'acheter des logements neufs : cela se traduit par un manque de 40 000 à 50 000 logements neufs environ. On sera encore plus loin cette année (330 000 logements ?) qu'en 1982 (343 000) des 400 000 logements neufs jugés nécessaires pour loger les Français et assurer le renouvellement du patrimoine.

Plusieurs raisons essentielles expliquent cette désaffection.

Tout d'abord, la rentabilité du capital investi. Emprunter à plus de 17 % pour construire n'a pas de sens, alors qu'on ne peut guère espérer pratiquer un loyer qui rapporte plus de 2,5 % à 3 %, ce qui représente *tout juste le montant des* charges d'entretien qu'il faudra engager lorsque le bâtiment vieillira.

« Manque de confiance »

Il existe — ne serait-ce que sur le marché obligataire — des investissements quatre ou cinq fois plus rentables. Les investisseurs institutionnels (banques, compagnies d'assurances...) *l'ont bien compris qui, depuis* cinq ou six ans, se sont retirés des tours de table de la promotion immobilière. L'écart entre l'inflation et les taux qui a si longtemps joué en faveur de l'investissement immobilier, joue actuellement complètement en sens inverse.

Tant que les taux d'intérêt ne baisseront pas, il y a peu de chances que l'investissement reprenne vraiment.

La valorisation du patrimoine ensuite, qui compensait la faible rentabilité du capital, a cessé *d'être attrayante depuis la* formidable flambée des prix du mètre carré construit intervenue entre juin 1978 et juin 1981 (+ 72 %, de 7 600 francs à 13 100 francs à Paris). Cette flambée a aussi touché l'ancien. Depuis, les prix ont stagné. Si l'on en croit la chambre interdépartementale des notaires de Paris, ils ont quelque peu remonté au premier semestre 1983 et la tendance semble se poursuivre au troisième trimestre. La stagnation des revenus des candidats locataires aidant, qui leur interdira de louer des appartements aux loyers trop élevés, il y a peu de chances pour que cet espoir suffise à convaincre les investisseurs de reprendre goût à la pierre, neuve ou moins neuve.

De plus, bon nombre de personnes privées qui, traditionnellement, investissaient ont vu leurs revenus fléchir ou stagner du fait de la crise, mais aussi de la fiscalité qui a touché les hauts revenus. Ajoutons que l'impôt sur la fortune frappe le patrimoine immobilier.

Enfin, il y a la présence d'un pouvoir de gauche et sa manifestation la plus directe sur la gestion immobilière, la loi Quilliot. Honnie, vilipendée par ces investisseurs pour la plupart fidèles politiquement à l'opposition gouvernementale, la loi Quilliot est devenue une sorte de symbole du *« manque de confiance »*, selon la formule pudique couramment employée.

Un changement de majorité au demeurant, s'il intervenait avant que ne soit jugulée l'inflation, avant que ne baissent les taux d'intérêt, avant que la crise ne s'estompe, ne donnerait en toute logique qu'un coup de fouet éphémère à l'investissement privé immobilier, les plus enthousiastes se lassant vite de renoncer à faire travailler convenablement leurs disponibilités.

J. D.

LA FRANCE, MALADE DU LOGEMENT

L'irremplaçable épargne des ménages

(Suite de la page 39.)

Les rentes de situation évoquées plus haut sont certes justifiées dans beaucoup de cas. Il n'en est pas moins nécessaire de veiller à ce *qu*'elles *ne soient pas* détournées de leur objectif social en consommant des fonds publics dont l'utilisation serait précieuse ailleurs, en particulier pour stimuler l'activité de construction.

Une meilleure mobilisation de l'épargne de ceux des ménages dont les facultés contributives permettent cette épargne, qui seule peut enrayer l'inflation du coût du logement pour les finances publiques, suppose aux yeux des professionnels de l'immobilier au minimum :

● **En ce qui concerne l'accession à la propriété :**

— *une inversion de la situation relative actuelle des plafonds des ressources permettant l'accès aux logements locatifs PLA et aux logements des accédants à la propriété financés par PAP :* le plafond des ressources donnant accès aux PLA doit être sensiblement inférieur au plafond autorisant le bénéfice des aides à l'accession à la propriété ;

— un accroissement de l'aide à la solvabilisation de l'accession obtenu par un développement du nombre et de la quotité des PAP plutôt qu'un accroissement des aides au locatif social, étant acquis que le financement d'un logement PLA entraîne — à enveloppe budgétaire constante — la renonciation à trois logements PAP, soit un bilan négatif de deux logements.

— *Une meilleure adéquation des financements PAP et prêts conventionnés des opérations d'acquisition- amélioration aux réalités.* En particulier, par l'abaissement de la quotité des travaux à 20 % du prix d'acquisition, soit 16,66 % du montant de l'opération.

En effet, l'acquisition- amélioration PAP est une des voies de l'aide de l'Etat à l'accession, qui touche la clientèle la plus modeste, puisqu'elle concerne des ménages dont les revenus moyens mensuels par foyer sont de 6 000 F pour un âge moyen de trente-huit ans.

● **En ce qui concerne l'investissement locatif privé :**

— *une modification radicale de l'atmosphère fortement négative engendrée par la nouvelle législation des rapports locatifs.* A cet égard, le gouvernement devrait sauter sur l'occasion que lui donne aujourd'hui la quasi-certitude d'avoir un indice de la construction dont la croissance moyenne pour 1984 tournera autour de 5 % seulement, pour ne pas bloquer à nouveau l'évolution des loyers à 80 % de cet indice. Ce serait là le signe d'une modification d'une attitude que les bailleurs commencent à estimer systématiquement défavorable à leur endroit. Mais il est clair aux yeux de tous les acteurs du marché locatif, qui sont unanimes sur ce point, que *sans une véritable liberté de détermination des loyers lors du départ volontaire du locataire, il n'y aura pas de retour de l'investissement locatif privé.*

Un contrat de confiance

En outre, l'environnement des rapports locatifs — et notamment, les rapports collectifs — imposé par la nouvelle législation est totalement inadapté au parc des petits bailleurs, et demeurera un repoussoir à l'investissement locatif individuel.

— *La création d'un véritable contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les ménages ayant investi leur épargne dans le placement locatif, notamment quant au traitement fiscal de ce placement.*

La disparition de l'investissement locatif privé — considéré, tout récemment encore, comme quantité négligeable — coûte en fait très cher à la collectivité : de l'ordre de cinquante mille logements non construits chaque année.

Le revenu net actuel locatif de 2,2 % après impôt pour une tranche marginale d'imposition de 40 % est particulièrement dissuasif dans une période où la valeur de l'épargne investie dans l'immobilier locatif baisse en francs constants.

Le mécanisme de la nouvelle législation des loyers interdisant *dans les faits toute* véritable réévaluation des loyers, le niveau de la rentabilité locative ne pourra que baisser, excluant un retour de l'épargne vers ce marché.

Sans un traitement fiscal traduisant là encore à sa juste mesure l'avantage considérable que représente pour la collectivité l'investissement locatif, tout comme la détention de logements *locatifs, il est clair que* la disparition actuelle de cet investissement mais aussi le mouvement de désinvestissement locatif ne pourront être enrayés. Ici aussi, c'est une véritable inversion de l'évolution constante observée depuis de nombreuses années qui s'impose. Pour la FNAIM, l'intérêt que représente pour la collectivité le « portage » d'un logement locatif en échange d'un revenu extrêmement faible après impôts et charges et permet d'alléger d'autant l'investissement public justifie amplement que l'on applique la déduction forfaitaire de 25 % sur les revenus fonciers au moins pendant les dix années consécutives à l'investissement locatif, que celui-ci ait été effectué dans le neuf ou dans l'ancien.

Et pourquoi ne pas octroyer à l'investissement locatif le traitement fiscal de droit commun, en autorisant notamment l'imputation des déficits fonciers sur le revenu ?

Mais au-delà de ces impositions, qui auraient le grand avantage d'être pour la première fois à contre-courant de la perpétuelle accentuation de la pénalisation du statut juridique et fiscal du bailleur particulier, *un nouvel élan de l'épargne des ménages vers ce placement ne pourra résulter que du retour de la confiance quant aux intentions des pouvoirs publics à l'égard de ce placement.*

L'équivalent d'un contrat de confiance en somme, engageant l'Etat à ne pas accroître la fiscalité du placement locatif, mais formulé avec suffisamment de solennité et pour une période suffisamment longue, pour qu'il puisse entraîner l'adhésion des acteurs du marché.

R. G. LEMIALE.

Le Monde

économie

SOCIAL

Nouvelle vague de suppressions d'emplois dans l'industrie

De nouveaux licenciements et des suppressions d'emplois sont prévus dans l'industrie.

A Marquette, près de Lille, nous indique notre correspondant, Jean-René Lore, la direction de Massey-Ferguson a déposé, le 2 décembre, auprès de la direction départementale du travail du Nord, un dossier concernant 595 licenciements.

Ce projet, annoncé lors de la fermeture de l'atelier de fonderie de l'usine, le 30 juin dernier, en raison de la crise du secteur du machinisme agricole, avait été suspendu le 30 septembre : la direction avait accepté de surseoir à sa décision jusqu'au 31 décembre, et elle avait signé avec les organisations syndicales un protocole d'accord prévoyant l'ouverture de négociations en même temps que la poursuite normale de l'activité de l'usine. A la suite de divers mouvements de grève (et notamment de deux jours d'arrêt complet de la production), la direction considère aujourd'hui ce protocole comme rompu. D'autre part, les discussions avec les syndicats n'ayant pas abouti, la direction avait mis comme condition à la reprise des pourparlers la participation des pouvoirs publics ; sans succès, semble-t-il, jusqu'à présent.

A Saint-Etienne, 96 des 101 licenciements demandés début novembre par la direction de la SCOP Manufrance ont été acceptés par la direction départementale du travail de la Loire. Une partie des licenciés de la branche « cycles » créeront une nouvelle société, Sport et rééducation, qui devrait commencer son activité début 1984. Au Thillot (Vosges), les 260 salariés de la société Tissus de laine des Vosges, ont reçu leurs lettres de licenciement, le 30 novembre, après la fermeture de leur entreprise, en liquidation de biens. Une coopérative devrait être créée au début de 1984, avec la participation de 50 licenciés.

A Dijon (Côte-d'Or), la société Cominor, spécialisée dans la fabrication de séchoirs et de silos à grains, en liquidation de biens depuis le 24 novembre, s'apprête à licencier l'ensemble de son personnel, soit 167 salariés. Le 30 novembre, le P.-D.G. de la manufacture de porcelaine Lourioux, à Foecy (Cher), a annoncé le licenciement de 64 salariés sur un effectif de 273 personnes, après le dépôt de bilan intervenu la veille.

Le 30 novembre aussi, dans le cadre d'un plan social, le comité d'établissement de l'usine Creusot-Loire de Pamiers (Ariège), reprise par Usinor, a accepté 170 départs volontaires en préretraite de salariés âgés de cinquante à cinquante-cinq ans. Mais la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. (F.G.M.) et l'intersyndicale C.F.D.T. de Creusot-Loire jugent *« inacceptables »* les 1 306 suppressions d'emplois annoncées par M. Pineau-Valencienne, là aussi en application de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie.

La direction de la société Pont-à-Mousson S.A. a fait connaître, lors du comité central d'entreprise, qui s'est tenu le 30 novembre à Nancy, son intention de supprimer 1 022 emplois dans l'ensemble des usines du groupe qui comprend 8 550 salariés, et ce, sous forme de départs en préretraite d'ici au 31 décembre 1985.

En deux années, également, la direction de l'usine de verre d'emballage B.S.N. de Veauche (Loire) souhaite supprimer 132 emplois sur un effectif de 662. Cette mesure, annoncée le 30 novembre au comité d'établissement, s'inscrit dans un projet de suppression de 722 emplois au sein du groupe, connu depuis la semaine dernière. A Veauche, 67 personnes partiront en préretraite au début de 1984. Les autres suppressions d'emplois devraient être réalisées avec les départs volontaires, la réduction du temps de travail et les mutations au sein de l'entreprise.

De son côté, la société Euromat, qui fabrique des tubes en matière plastique, souhaite supprimer 52 emplois sur 91 dans son usine de Hasparren (Pyrénées-Atlantiques) : elle a proposé une prime de 60 000 F aux salariés qui accepteraient de quitter l'entreprise. Pour ceux qui trouveraient un emploi moins rémunéré, elle propose de prendre en charge pendant un an la différence de salaire (jusqu'à 10 000 F par mois). Elle offre, en outre, des prêts jusqu'à 90 000 F, à faible intérêt, à ceux qui souhaiteraient créer une entreprise. Enfin, des postes seront aussi proposés dans les unités du groupe situées dans d'autres régions. Par suite de la crise du bâtiment, l'usine a perdu 4 millions de francs en 1982.

Par ailleurs, le 1er décembre, la Fédération C.G.T. du textile a fait connaître son opposition aux 31 licenciement annoncés la veille par la direction de l'usine Rhône-Poulenc de Beançon. Elle demande que les travailleurs puissent être réintétgrés dans le secteur biomédical qui devrait être développé sur le site, et pour lequel on a annoncé la création de deux cents emplois.

Enfin, en ce qui concerne les 2 905 licenciements demandés à Talbot-Poissy, la C.F.D.T., à l'issue d'une entrevue avec la direction départementale du travail des Yvelines, annonce que la décision de cette administration sera connue avant le 20 décembre et qu'elle risque d'être défavorable aux salariés ; elle appelle donc ceux-ci à se mobiliser. La C.S.L., qui juge *« insupportable »* l'attente de la décision administrative, insiste, dans un communiqué, sur *« la nécessité d'établir une convention de protection sociale concernant l'ensemble de l'industrie automobile, afin que des solutions plus justes et plus humaines soient trouvées pour éviter les licenciements »*.

M. MAUROY : « Nous nous attachons à assurer le maintien du pouvoir d'achat moyen du revenu disponible »

Devant le congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, le 4 décembre, à Niort, M. Pierre Mauroy a fait une brève allusion aux objectifs du gouvernement en matière salariale. Après avoir estimé, dans une période où *« la croissance tend vers zéro »*, qu'il n'est pas possible de *« distribuer un supplément de pouvoir d'achat »*, le premier ministre a ajouté : *« Nous devons pratiquer un politique de redistribution dans le cadre d'une richesse nationale qui ne s'accroît que lentement. Mais nous nous attachons, en dépit de toutes ces contraintes, à assurer le maintien du pouvoir d'achat moyen du revenu disponible et à maintenir la priorité en faveur des bas salaires »*.

Une telle déclaration ne vaut évidemment pas recommandation pour les entreprises du secteur public et nationalisé. M. Mauroy a évoqué le pouvoir d'achat moyen qu'il convenait de maintenir, mais sans se référer à une période : parlait-il de ce qui sera l'aboutissement des négociations pour 1983 ou de ce qui devra se faire en 1984 ? La question du rattrapage des salaires pour cette année et de l'application des clauses de sauvegarde dans la fonction publique n'a pas été abordée.

Par rapport à ses directives du 10 septembre 1982, les propos de M. Mauroy semblent cependant amorcer une évolution : il était alors question du maintien du pouvoir d'achat moyen des salaires. Or à Niort, c'est le pouvoir d'achat du revenu disponible qui a été mentionné : cette notion tient compte non seulement des revenus directs (salaires), mais aussi des impôts et des cotisations et prestations sociales.

Les syndicats peuvent être fondés à traduire que le pouvoir d'achat des salaires directs baissera, certains ménages ne voyant leur pouvoir d'achat maintenu que grâce aux prestations familiales. Pour 1983, l'INSEE a prévu que le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages baisserait de 0,8 % à 1,3 %.

Sur les bas salaires, le premier ministre a mis en avant une priorité qui, pour le moins ne se concrétise plus dans les faits. En 1982, le gouvernement avait revalorisé le pouvoir d'achat du SMIC de 3,2 % au lieu des 4 % promis, mais ces 4 % avaient été atteints après coups grâce à un supplément de pouvoir d'achat de 0,8 % au 1er mars 1983. Pour cette année, le SMIC n'a bénéficié que d'un seul coup de pouce en pouvoir d'achat de 0,4 % au 1er juillet, mais il a été totalement gommé par le relèvement, au même moment, de 0,4 point de la cotisation de l'UNEDIC, à la charge des salariés. Peut-on encore afficher l'amélioration des bas salaires comme une priorité quand on maintient seulement le pouvoir d'achat du SMIC sur une année ?

Ce flou, cette imprécision, alimentent le mécontentement des syndicats. La fédération F.O. de la fonction publique a averti que *« tout reniement des engagements pris, et, par là même, de l'accord salarial en matière d'indexation des salaires par rapport aux prix, conduirait inéluctablement à un conflit des plus graves entre Force ouvrière et le gouvernement »*. Quant à M. Marchelli, délégué général de la C.G.C., après avoir prôné le *« maintien intégral du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés pour 1983 »*, il a affirmé à R.M.C., le 4 décembre, que *« le gouvernement a pris le pouvoir partout, y compris dans les entreprises. On ne négocie plus, parce qu'il n'y a rien à négocier. Il n'y a plus de politique contractuelle, c'est le gouvernement qui décide de tout. Nous sommes sous police des revenus »*. Une police encore bien floue...

M. N.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2890	8,2910	+ 155	+ 185	+ 295	+ 345	+ 780	+ 900
$ can.	6,6560	6,6595	+ 120	+ 170	+ 255	+ 315	+ 725	+ 845
Yen (100)	3,5430	3,5460	+ 160	+ 185	+ 325	+ 355	+ 960	+ 1025
DM	3,0395	3,0410	+ 150	+ 170	+ 295	+ 320	+ 665	+ 920
Florin	2,7135	2,7155	+ 135	+ 155	+ 260	+ 290	+ 755	+ 810
F.B. (100)	14,9685	14,9755	+ 145	+ 240	+ 180	+ 360	+ 430	+ 785
F.S.	3,8055	3,8080	+ 265	+ 290	+ 510	+ 545	+ 1485	+ 1565
L (1 000)	5,0225	5,0255	– 190	– 155	– 380	– 325	– 1330	– 1215
£	12,0505	12,0575	+ 300	+ 370	+ 570	+ 660	+ 1550	+ 1765

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 11/16	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	9 15/16	10 5/16
DM	5 9/16	5 15/16	6 1/16	6 7/16	6 1/16	6 7/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 3/8	6	6 5/8	6 1/16	6 11/16
F.B. (100)	9	10	10 1/4	11	10 5/8	11 5/8	11	11 3/4
F.S.	2 3/4	3 3/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 13/16	4 7/16
L (1 000)	15 1/4	16 3/4	15 1/4	16 1/4	15 3/4	16 3/4	16 7/8	17 5/8
£	8 3/4	9 1/4	8 13/16	9 7/16	8 7/8	9 1/2	9 3/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	12 3/4	11 7/8	12 5/8	12 1/8	12 3/8	13 5/8	14 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES

Les agriculteurs font « barrages » à l'élargissement de la Communauté

Plusieurs centaines de barrages filtrants, des dépôts de motion dans les préfectures et les sous-préfectures : les agriculteurs français ont passé une *grande partie du week-end des 3 et 4 décembre sur* les routes pour manifester contre l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. La F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. avaient appelé à ces manifestations, au moment où se tient, à Athènes, le conseil européen, qui doit notamment examiner cette *question* de l'élargissement, mais aussi celle de la politique agricole commune, dont les projets de réforme inquiètent les agriculteurs.

Dans l'ensemble, les démonstration se sont déroulées sans incidents : une vingtaine de camions bloqués par le MODEF, qui, par endroits manifestait également, près de Perpignan ; arrêt d'une demi-heure du train Toulouse-Nice ; retard de l'avion Tarbes-Paris. A Alençon, ce sont les portes de la préfecture qui ont été « soudées ». En Saône-et-Loire, la maison de M. Pierre Joxe fut, elle, « badigeonnée ».

Quelques altercations avec des automobilistes, sans gravité apparente, ont été signalées. Dans le concert hostile à l'élargissement, une note différente a été lancée par la F.D.S.E.A. de la Creuse, qui estime que « *ne pas accepter l'Espagne et le Portugal, c'est courir le risque de les mettre définitivement dans l'orbite du cousin d'Amérique ou, pire encore, de rejeter délibérément ces jeunes démocraties vers leurs vieux démons totalitaires* ». Aussi demande-t-elle une intégration sous conditions de l'Espagne et du Portugal.

● M. ROCARD : l'Europe va très mal

Un petit millier de manifestants ont réussi à se masser, samedi 3 décembre, devant la porte du congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Après avoir reçu les présidents des F.D.S.E.A. des Deux-Sèvres et de la Vienne, M. Rocard s'est adressé aux manifestants : « *Je crains beaucoup la crise d'Athènes*, a-t-il lancé, *mais je peux vous assurer que le président de la République est parti d'humeur combative. L'Europe va très mal. Je ne suis pas sûr qu'on puisse raccommoder toute cette porcelaine fêlée en un seul sommet* », a-t-il ajouté. Le ministre a assuré les paysans qu'il n'était pas question pour le gouvernement de négocier « *sans une étroite concertation avec la profession* ».

● BRETAGNE : l'échec de la politique de l'élevage

En Bretagne, les éleveurs ont une raison supplémentaire de manifester. La nouvelle crise, qui les mobilisait, vendredi 2 décembre à Quimper, est due notamment aux importations massives de porcs hongrois, à 7,50 F le kilo, quand le porc breton était à 12 F. Par semaine, nous indique notre correspondante en Bretagne, 8 000 bêtes seraient importées. La cotation des cours a été suspendue le jeudi 1er décembre au marché au cadran de Loudéac.

Au Sénat, le même jour, M. Rocard avait laissé entendre que les cours étaient manipulés. Les responsables du marché du porc breton, qui assurent deux fois par semaine la vente du tiers de la production régionale, soit 1 600 000 porcs par an, ont vivement réagi, n'acceptant pas « *que soit dénigrée d'une manière grotesque cette réalisation concrète interprofessionnelle. M. Rocard trouve là une issue pas très courageuse pour masquer son échec et celui de ses prédécesseurs à contruire dans le cadre communautaire une politique française de l'élevage* ». Les responsables du marché demandent la tenue d'une « table ronde ».

● TOULOUSE : débat franco-espagnol

Pendant ces manifestations, à l'initiative de deux radios des régions, Languedoc- Roussillon et Midi- Pyrénées, deux figures de proue de l'agriculture sud-européenne tentaient, samedi 3 décembre, un débat en direct : d'un côté, M. Emmanuel Maffre-Baugé, soixante-quatre ans, parlementaire européen, apparenté communiste, de l'autre, M. Andreu Pech, trente-neuf ans, président, ingénieur et responsable de l'Union des paysans, qui revendique deux cent mille adhérents en Espagne.

Débat courtois mais dialogue de sourds, rapporte notre correspondant à Toulouse. Le Catalan est pour l'entrée de l'Espagne dans la Communauté, « *son marché naturel* », une entrée qui devrait se faire sans atermoiements inutiles, quitte à renégocier après les régles du jeu communautaire. A l'inverse, le Languedocien, qui connaît l'Europe de l'intérieur, « *l'Europe du fric et des combines* », ne veut pas entendre parler de cette éventualité. Il faut d'abord réformer la Communauté et trouver les financements, a-t-il dit. « *L'élargissement à l'Espagne et au Portugal coûterait à lui seul 5 milliards d'ECU* ».

M. Emmanuel Maffre-Baugé, préoccupé par les différences de situations de chaque côté des Pyrénées, déclarait ensuite à son interlocuteur : « *C'est dans la mesure où elle a beaucoup de mérites, votre agriculture, que nous sommes inquiets.* »

Les Espagnols se veulent à l'évidence de bonne volonté. Promettant toutes les garanties aux agriculteurs français, ils tentent la conciliation : « *Vous attaquez nos camions de fruits et de vins, nous ne voulons pas toucher à vos camions de lait.* » Un sang-froid de circonstance, qui n'exclut pas un fort sentiment anti-français dans le monde paysan d'outre-Pyrénées.

ÉNERGIE

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DES CHARBONNAGES DE FRANCE

Des décisions seront prises en janvier annonce M. Mauroy

L'annonce d'un projet de huit mille suppressions d'emplois aux Charbonnages de France dès 1984 a provoqué une vive émotion. L'entreprise, dans un communiqué, a rappelé qu'elle étudiait « *différentes hypothèses pour assurer l'équilibre de son budget en 1984 compte tenu de la subvention qui lui est attribuée* », mais qu'« *aucune proposition n'a encore été soumise au conseil d'administration de l'établissement et a fortiori n'a pu recevoir l'aval du gouvernement* ». De son côté, le premier ministre, dans un texte remis à la presse le 3 décembre à Lille, affirme que les « *décisions appropriées* » seront prises en janvier et que nul n'a « *autorité pour préjuger de ces décisions* ». Deux communiqués qui ne confirment pas mais n'infirment pas non plus les suppressions d'emplois qui font réagir vivement le parti communiste.

De notre correspondant

Lille. – L'annonce parue dans la presse de l'existence d'un plan prévoyant huit mille suppressions d'emplois aux Charbonnages de France dès 1984 a suscité de nombreuses et vives protestations dans la région Nord-Pas-de-Calais. Il faut dire que celle-ci serait la première touchée par ce plan de récession.

L'annonce en paraît d'autant plus brutale qu'elle intervient une semaine à peine après le débat que le conseil régional avait consacré à la politique industrielle de la région et plus particulièrement à l'avenir du bassin minier (*le Monde* datés du 27-28 et du 29 novembre), débat au cours duquel le président du conseil régional, M. Noël Josephe, avait, lui-même, affirmé que « *l'extraction charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais pouvait se poursuivre au-delà de cette décennie* ». Le même Noël Josephe a qualifié de « *provocation* » la publication de ce plan.

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui était à Lille samedi, a remis sans autre commentaire une déclaration à la presse dans laquelle il affirme : « *Personne n'a le droit d'assombrir une situation déjà difficile et de spéculer sur l'avenir des mineurs. Le président de la République, à Lille et à Lens en avril dernier, a précisé comment de nouvelles règles d'exploitation des charbonnages pourraient assurer l'avenir des régions minières. Le gouvernement, selon ces orientations, a ouvert avec les régions une concertation approfondie et a prévu de prendre en janvier les décisions appropriées. Personne n'a autorité pour préjuger de ces décisions.* »

Quatre parlementaires socialistes, MM. Wacheux, Mellick, Kucheida, députés, et Percheron, sénateur, ont adressé un télégramme au président des Charbonnages et au premier ministre. Ils y « *désapprouvent et refusent formellement le plan de récession* » et estiment que « *le Nord-Pas-de-Calais n'est en aucun cas concerné par cette annonce provocante* ».

M. Delelis, sénateur-maire (P.S.) de Lens, ancien ministre, y voit de son côté une manifestation de mépris pour les mineurs. « *Il faut savoir*, indique-t-il, *qui a pris cette initiative et pour quel mobile.* »

Les fédérations communistes du Nord et du Pas-de-Calais ont également réagi. Il faut bien constater aujourd'hui, affirment-elles dans un communiqué, que, « *dans ce domaine, ce sont les orientations anciennes qui font force de loi* ». Au-delà de cette décision qualifiée de brutale, prise sans concertation, elles dénoncent « *cette logique fort contestable qu'avait d'ailleurs refusée M. Georges Valbon en démissionnant de la présidence des Charbonnages de France* ». Elles soulignent enfin que « *les travailleurs, les mineurs et les populations du bassin minier ne comprendraient pas que la majorité de gauche empêche ou refuse une affectation de crédits indispensables à la survie des bassins* ».

Enfin, la C.G.T. juge « *inacceptable* » une telle perspective. « *Si le ministre de l'industrie devait la prendre en compte*, poursuit la C.G.T., *il trouverait dans notre région la plus vive opposition des mineurs et des populations.* »

JEAN-RENÉ LORE.

Crise énergétique aiguë en Yougoslavie

Dans le noir

De notre correspondant

Belgrade. – La Yougoslavie traverse une crise d'énergie particulièrement aiguë. Du pétrole et ses dérivés importés goutte à goutte faute de monnaie convertible, une quantité insuffisante de charbon en dépit de réserves évaluées à des milliards de tonnes, mais dont l'exploitation a été limitée au minimum il y a une dizaine d'années au profit du pétrole, à l'époque *bien meilleur* marché...

Très peu d'eau dans les rivières et les lacs d'accumulation, à la suite d'une sécheresse exceptionnellement longue, pour faire tourner les turbines des centrales hydrauliques. Même le gigantesque système énergétique sur le Danube, dans les Portes de Fer, ne fournit à peine que 30 % de sa production normale.

En réalité – à part les régions du Kosovo et de Slovénie, où la situation est à peu près normale, le reste du pays est privé chaque jour et pendant plusieurs heures de courant électrique. L'activité économique et la vie sociale dans son ensemble se trouvent fortement perturbées. L'industrie subit des pertes importantes. La pénurie d'électricité frappe même certains établissements sanitaires, des écoles, des bureaux, des rédactions de journaux. La télévision a, pour des raisons d'économie, abrégé ses programmes.

La population grelotte dans les appartements – la neige est tombée et la température est sensiblement au dessous de zéro, – le chauffage central ne fonctionnant pas faute de courant. Les lampes de poche ont été raflées dans les magasins et les cierges dans... les églises. La publicité lumineuse a totalement disparu et les rues de la capitale, à part celles du centre, sont plongées dans le noir.

Le gouvernement a décidé l'importation d'urgence de mazout pour mettre en marche des centrales arrêtées précisément parce qu'elles en sont dépourvues. En outre, selon la presse, les achats d'énergie électrique à l'étranger seront accrus dans les plus brefs délais. Mais tous les avertissements à la population indiquent que de dures restrictions *seront maintenues pour longtemps* encore. D'après des experts, la crise est le résultat d'une planification défectueuse qui n'a pas tenu compte d'un développement coordonné des productions et de la consommation d'électricité, et cette erreur ne saurait être rectifiée du jour au lendemain.

PAUL YANKOVITCH.

● **Le président Reagan hostile à l'interdiction de l'exportation de matériel pétrolier à l'U.R.S.S.** – Le président Reagan a rejeté récemment une recommandation du Pentagone visant à interdire les exportations vers l'Union soviétique d'équipements américains pour le forage pétrolier en eau profonde, rapporte le *New York Times* du 4 décembre. Il a, en revanche, donné son accord à un renforcement des contrôles sur les exportations à destination de la Libye.

AFFAIRES

BIOTECHNOLOGIES

Ciba-Geigy choisit la traversée en solitaire

De 8 milliards de dollars (64 milliards de francs) à 65 milliards (520 milliards de francs) : toutes les évaluations faites à ce jour du marché des bio-industries (1) — tous produits confondus — en l'an 2000 naviguent entre ces deux chiffres. Le champ des prévisions est vaste. Il laisse perplexe. Mais faut-il s'étonner d'une pareille dérive dans les projections ? Après tout, en 1950, il aurait été parfaitement impossible d'estimer le poids pris aujourd'hui par le marché de l'électronique (2 300 milliards de francs).

S'agissant des bio-industries, une seule certitude existe : c'est un marché d'avenir dont le développement sera phénoménal. Quand ? Comment ? Combien ? Contrairement aux experts des organismes de prospective, aucun homme de science ne s'aventure à formuler le moindre pronostic. Trop d'inconnues.

« On n'a pas l'expérience pour l'application, on ne sait pas comment ça fonctionne, souvent on ne sait même pas à quoi ça sert. » « Et quand ça marche in vitro *ça ne marche plus* in vivo, *sans que l'on sache pourquoi. »* M. François Meyer, chercheur, assistant du professeur Jakob Nüesch, patron des biotechnologies chez Ciba-Geigy, groupe chimique suisse (45 milliards de francs de chiffre d'affaires), leader en Europe dans l'agrochimie (13,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) et numéro trois dans la pharmacie (14,8 millards de francs), ne craint pas de faire état de l'extrême minceur de la connaissance acquise, ni de dénoncer les marchands tout juste bons *« à faire de l'argent ».*

Mais il croit en ces biotechnologies, tout comme le professeur Nüesch et tout l'état-major de Ciba-Geigy. La preuve en est : le groupe a fait construire sur sa plate-forme industrielle de Bâle un bâtiment réservé aux seules biotechnologies, où sont regroupés les laboratoires, les installations pilotes et les installations auxiliaires, les locaux d'essais et même les services administratifs.

A peu près unique en Europe, opérationnel depuis le début novembre seulement, ce bâtiment a coûté une petite fortune : 42,8 millions de francs suisses (163 millions de francs français), l'équivalent d'une année des subventions accordées par l'Etat allemand à cette industrie de pointe. Et le budget de la recherche en bio-industrie (6 % du budget global de la recherche) croît dans cette société de 20 % par an, et progressera même de 30 % après 1986.

En outre, Ciba-Geigy édifie aux Etats-Unis, en Caroline-du-Nord, un institut de biologie moléculaire où les chercheurs s'efforceront d'améliorer les propriétés des plantes culturales.

Effort exemplaire ? Dans une certaine mesure. Tous les grands groupes européens, Roche et Sandoz compris, mais français exceptés, se sont lancés dans l'aventure le plus souvent, par besoin d'innovation, en investissant à l'américaine dans les P.M.E. créées par des scientifiques. Sauf dans le domaine des semences (acquisition de Funk Seeds International, Stewart Seeds, Louisiana Seeds, Hybridex), Ciba-Geigy n'a pas suivi cet exemple et mène sa recherche en solitaire. Il en a les moyens. Mais la réussite, même à coup de dizaines ou de centaines de millions de francs suisses, n'est pas forcément au bout de chemin.

« L'Europe ne sera jamais compétitive », constate M. F. Meyer. Pourquoi ? A cause de la rigidité, de la complexité et du poids des structures édifiées, mais aussi des lourdeurs administratives. Rien de tel chez Ciba-Geigy, qui, sur ce plan, travaille à l'américaine. Les mécanismes mis en place sont souples, mobiles, flexibles, de dimensions humaines.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Bio-industrie : application à l'échelle industrielle des biotechnologies, consistant à utiliser des micro-organismes afin de leur faire fabriquer des substances spécifiques en maîtrisant et en dirigeant leur capacité à réaliser des réactions entre des molécules extrêmement complexes (*le Monde de la médecine* du 3 juin 1981). Six secteurs sont concernés : l'agriculture, l'agro-alimentaire, la santé, l'énergie, les industries de dépollution, la chimie en général.

ÉTRANGER

Aux Pays-Bas

La grève des fonctionnaires prend fin

De notre correspondant

Amsterdam. — Les grèves des fonctionnaires néerlandais, qui ont perturbé plus de sept semaines la vie publique des Pays-Bas, tirent à leur fin. De plus en plus de dirigeants syndicaux ont dû reconnaître que le gouvernement de centre droit mettrait à exécution ses projets de réduire de 3 %, en 1984, les salaires de 1,2 million de fonctionnaires et les allocations sociales de 3 millions de personnes, ce qui avait donné lieu à une vague de protestations sans précédent dans le pays.

La reprise totale du travail des fonctionnaires interviendrait dans le courant de cette semaine. Deux foyers de résistance tenace ont abandonné la lutte à la fin de la semaine dernière : les éboueurs d'Amsterdam, dont un des dirigeants soulignait le *« caractère moral »* de cette décision dans une capitale très polluée, et les fonctionnaires des services fiscaux, ainsi que les douaniers.

Juste avant les vacances de fin d'année, la Chambre des députés examinera les projets controversés du premier ministre, M. Ruud Lubbers, un chrétien démocrate, qui pourra compter sur la majorité gouvernementale (composée également de libéraux conservateurs). La victoire de M. Lubbers et la défaite des fonctionnaires sont de taille dans un pays où les derniers gouvernements ont toujours hésité — toujours dans le but de réduire le déficit de l'Etat, — à prendre des mesures draconiennes, qui risquaient de mobiliser les syndicats.

Il reste que le climat social se trouve détérioré à la suite de l'échec syndical. Après l'automne chaud de 1983, M. Lubbers devra compter, dans les années qui viennent, avec l'animosité de la totalité de ses fonctionnaires.

RENÉ TER STEEGE.

● **Protestation du Japon au GATT.** — Le Japon a envoyé une lettre à tous les Etats membres du GATT pour protester contre le relèvement des droits de douanes européens sur les lecteurs de disques compacts à laser. La C.E.E. avait décidé, fin novembre, de porter ces droits de 9,5 % à 19 %. — (*A.F.P.*)

● **Sécheresse au Cap-Vert.** — Le gouvernement du Cap-Vert a lancé un appel à l'aide internationale, à la suite de la sécheresse qui frappe à nouveau le pays. La production de haricots et de mil a été affectée par le manque chronique d'eau, et devrait s'élever à 2 700 tonnes et 2 200 tonnes respectivement, soit la moitié de la récolte de l'an passé, déjà mauvaise. Cette production ne pourra satisfaire qu'une infime partie de l'alimentation de la population. — (*A.F.P.*)

L'annulation de la convention médicale. — Le gouvernement présentera au Parlement les dispositions législatives nécessaires à la prorogation, à titre transitoire, de la convention de 1980 entre les caisses de sécurité sociale et les médecins que le Conseil d'Etat vient d'annuler (*le Monde* du 3 décembre), indique un communiqué du ministère des affaires sociales. Cela se fera dès la semaine prochaine, sous forme d'amendements à un projet de loi réunissant diverses dispositions d'ordre social.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE MATIGNON
GROUPE ROUDIÈRE
filiale à 79,38 %

En consolidé, les comptes arrêtés au 30 juin 1983 font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 595,8 millions de francs, une perte de 25,1 millions de francs après amortissements de 21,5 millions et avant plus-values nettes de 0,1 million de francs.

L'origine de ces pertes réside essentiellement dans la fermeture de l'usine de Deville-lès-Rouen qui aura pesé sur les résultats pour un montant de l'ordre de 30 millions de francs et dans la perte d'exploitation de 2,4 millions de francs de MARGGRAFF qui a rééquilibré son compte d'exploitation au deuxième trimestre.

Le second semestre de l'exercice marquera le redressement du groupe. Il est vraisemblable que après amortissements, le bénéfice net du second semestre sera de l'ordre de 5 millions de francs. Dès lors, après 30 millions de francs d'amortissements, la perte devrait être ramenée à 20 millions de francs au 31 décembre 1983.

Des restructurations sont en cours qui vont transformer la physionomie du groupe Roudière.

— En premier lieu, l'activité coton qui reste en Normandie (teinture de Bapeaume-lès-Rouen et tissage de Saint-Eustache-la-Forêt) a été filialisée dans une société qui reprend le nom de Albert Masurel et Cie. En 1984, le chiffre d'affaires hors taxes de cette filiale devrait être de l'ordre de 120 millions de francs et les résultats, après 2,6 millions de francs d'amortissements, devraient s'équilibrer ou être à l'origine d'une perte négligeable à l'échelle du groupe.

De surcroît, une société « Tissus T.S.R. » au capital de 3 millions de francs, dont le siège social est à Satillieu (Ardèche), filiale à 99 % de Roudière, reprendra début 1984 l'activité « tissus » de la société « Tissages soieries réunis » de Villeurbanne, en règlement judiciaire. Des aides importantes de l'Etat ont été accordées à Tissus T.S.R. qui devrait réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 80 millions de francs en 1984 et équilibrer ses résultats dès son premier exercice.

En consolidé, en 1984, il est permis de penser qu'après 32 millions de francs d'amortissements le bénéfice brut pour net de Roudière devrait, sauf événements imprévisibles, évoluer aux environs de 20 millions de francs.

GROUPE SCREG

Pour les neuf premiers mois de 1983, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 16,3 milliards de francs T.T.C., en progression (à structures égales) de 5 % par rapport à la période correspondante de 1982.

La part de ce chiffre réalisée à l'exportation est de 45 %. L'augmentation d'activité (+ 12 %) se situe uniquement à l'étranger, alors que le chiffre d'affaires en France est resté stationnaire d'une année à l'autre (ce qui, en termes réels, correspond à une régression de 7 % environ).

En ce qui concerne les principales filiales : COLAS, avec 6,2 milliards de francs, est en légère régression (— 4,5 %) ; DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS, avec 3,4 milliards, progresse de 27 % (85 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France) ; SCREG ROUTES a réalisé 2,8 milliards (+ 6,3 %) ; SMAC ACIEROID, avec 1,5 milliard, fléchit de 4,3 % ; SACER a réalisé 1,1 milliard (+ 1,5 %) ; LA PROMOTION IMMOBILIÈRE, représentée par PROMOGIM, a atteint en France et aux Etats-Unis un chiffre d'affaires de 874 millions (+ 82 %).

Les douze pays, hors de France, dans lesquels le groupe a réalisé les chiffres d'affaires les plus importants sont :

En millions de francs	
— les U.S.A.	1 451
— l'Algérie	951
— le Canada	633
— l'Arabie Saoudite	526
— le Nigéria	407
— le Cameroun	351
— le Maroc	284
— le Congo	280
— la Côte-d'Ivoire	278
— la Suisse	223
— le Gabon	222
— Hongkong	167

SCAC

Au cours du dernier conseil, le président a indiqué que la persistance, au second semestre, du ralentissement de l'activité économique en France et dans certains pays étrangers continue de peser sur les marges des exploitations de la SCAC.

Le négoce des matériaux souffre toujours de la très grave crise que traverse le secteur de la construction en France, mais la marche du secteur combustibles est satisfaisante. Sensible à l'évolution du pouvoir d'achat des particuliers, la progression du secteur bricolage et des agences de voyages s'est quelque peu ralentie.

En ce qui concerne la prestation de service au transport, sur les plans national et international, les affaires enregistrent les incidences de la contraction des échanges, qui a des répercussions sur tous les métiers du transport, mais de façon variable suivant les zones d'exploitation du réseau de SCAC transport international.

Dans l'ensemble, les résultats de la SCAC devraient donc être en diminution sur ceux de l'exercice précédent, et l'orientation des prochains mois dépendra notamment de l'évolution de la consommation des ménages en France et surtout d'une accélération de la reprise économique à l'étranger.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CONJONCTURE

LE CENTRE RÉGIONAL DE CONSOMMATION

Un outil de formation d'abord

Lille. – *Dans sa lutte* contre les facteurs structurels de l'inflation, le gouvernement compte sur le développement des centres régionaux de la consommation et sur les centres locaux d'information sur les prix (CLIP). Les premières expériences qui ont eu lieu à Lille semblent justifier l'intérêt que suscitent ces nouvelles structures.

Le budget du centre régional de la consommation s'est élevé, pour 1983, à 1,7 million de francs, l'État prenant à sa charge 40 % de ce montant, et les collectivités locales le reste (dont 700 000 francs à la charge de la région, qui assure, en outre, le loyer et certaines dépenses de fonctionnement). Quant au CLIP, ses dépenses sur 9 mois se sont élevées à 2,2 millions de francs partagés entre l'État (1,3 million) et la région (900 000 francs). On estime à 2 millions de francs par an le budget normal de fonctionnement d'un tel centre.

Officiellement créé à Lille le 6 novembre 1982 le Centre régional de la consommation (C.R.C.) vient

De notre correspondant

de fêter son premier anniversaire. Premier du genre en France, il a déjà fait ses preuves, notamment auprès des associations de consommateurs, *dont certaines avaient, au* départ, marqué leurs réserves.

Comme ailleurs en effet, les associations se montrent particulièrement jalouses de leurs prérogatives. Plusieurs craignaient que ce centre régional de la consommation, installé avec le concours de l'établissement public régional et de l'État, ne leur fasse... concurrence sur leur propre terrain. Mais dans cette région, *qui avait vu naître il y a plus* de vingt ans la première union régionale des organisations de consommateurs (UROC), les associations savent travailler ensemble. De plus, associées dès le départ au projet de création de ce centre régional, elles ont pu s'y faire entendre. Elles ont ainsi obtenu – c'était là un souci premier – que ce centre ne soit pas ouvert au grand public : par souci d'efficacité, mais aussi de reconnaissance du rôle spécifique du monde associatif.

Le centre régional de la consommation est avant tout un outil technique à la disposition des organisations de consommateurs. Un outil de formation d'abord. C'était là sa volonté première. « *Une grande réussite de ce point de vue* », affirme Mme Monique Haage, représentante d'une association et présidente *du comité* d'animation et d'orientation du centre. Celui-ci a assuré plus de dix mille heures de formation en 1983, proposant à plus de trois cents stagiaires des programmes d'initiation, pour les bénévoles débutants, de droit de la consommation, d'économie. A quoi s'ajoutent des stages spécifiques portant sur des points particuliers : le logement (loi Quilliot), l'informatique domestique, l'hygiène alimentaire, le budget familial.

Le centre régional, qui a ouvert des antennes décentralisées à Arras et à Saint-Pol-sur-Ternoise, et en a une autre en projet à Dunkerque, se veut également outil d'information. Il a édité ainsi un répertoire de deux cents adresses d'organisations de consommateurs. A l'intention de celles-ci, il diffuse régulièrement une revue de presse et des fiches constituées à partir de documents de l'I.N.C. (Institut national de la consommation) et du C.D.I.A. Autant d'informations dont il prévoit la diffusion sur le réseau Minitel, qui sera mis en place dans quelques mois dans l'agglomération lilloise.

Outil au service des associations, le C.R.C. peut être – et il en a l'ambition – un lieu de rencontre avec les professionnels. Ses responsables ont de ce point de vue des projets déjà à l'étude. L'idée est ainsi lancée d'une structure de concertation entre consommateurs et professionnels de la publicité, qui pourrait être une sorte de B.V.P. régional. A l'étude également, une série de propositions pour inciter à un contrôle systématique des véhicules automobiles d'occasion.

Dans le domaine de la production même, le centre régional de la *consommation souhaite faire entendre* la voix des consommateurs. Ceux-ci seront désormais représentés au sein du comité technique de label des dindes de Licques (l'une des rares productions « labellisées » de la région). Plus ambitieux encore, le C.R.C. étudie avec les chambres consulaires (d'agriculture, de commerce et d'industrie, d'artisans) la possibilité *de créer une marque collective* régionale. Un « label qualité Nord-Pas-de-Calais » pour lequel les consommateurs auraient leur mot à dire au même titre que les producteurs.

JEAN-RENÉ LORE.

A la recherche du prix économique

Le centre local d'information sur les prix (CLIP) de Lille, le premier en France mis en place par le ministre de la consommation avec le concours de la région, des associations de consommateurs et de la chambre d'agriculture (*le Monde* du 8 février 1983) apparaît également comme un outil de formation, mais, celui-ci, directement au service des consommateurs eux-mêmes.

Le CLIP a revu un peu en baisse ses objectifs de départ. A partir d'enquêtes réalisées dans trois cents points de vente de Lille et de la proche banlieue, *il réalise une* fois par semaine pour les produits frais (et non plus deux fois comme au départ) et une fois par mois pour les produits d'épicerie et d'entretien un relevé des prix. Ces relevés font apparaître, *entre un prix minimum et un prix* maximum, un prix dit « économique » correspondant à celui pratiqué ou non dépassé par un quart des commerces les moins chers.

Boudées par la presse locale mais *reprises par la radio et la télévision* (FR 3), les informations ainsi recueillies font l'objet de fiches diffusées chaque semaine à 15 000 exemplaires dans les mairies, les bureaux de poste, les caisses d'épargne, certaines administrations et certains comités d'entreprises.

Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette initiative et pour savoir si la lutte contre la hausse des prix recherchée par cette « transparence *du marché » se révèle efficace.* Il n'est toutefois pas inintéressant de constater que 90 % des commerçants enquêtés se déclaraient favorables à cette expérience. Trois mois après son lancement, 40 % d'entre *eux affirmaient* en tenir compte pour fixer leurs prix. Cela expliquerait le resserrement que l'on discerne au CLIP entre prix *moyen* et prix économique. Mais une étude plus poussée, et en cours actuellement, est nécessaire pour déterminer dans quel sens un tel resserrement s'opère.

J.-R. L.

CORRESPONDANCE

Vivre à Sallaumines

L'article du *Monde* du mercredi 16 novembre 1983, intitulé « *Avec les mineurs du Nord* », se terminait par un paragraphe évoquant la commune de Sallaumines près de Lens (Pas-de-Calais) et se référait, en note, à une enquête que nous y avons effectuée. Ce paragraphe et cette référence appellent de notre part les trois remarques suivantes :

1) En aucune manière, les recherches sociologiques et historiques que nous avons menées à Sallaumines et Noyelles-sous-Lens ne permettent de valider la première phrase du paragraphe. Si la municipalité communiste de Sallaumines est bien à l'origine d'un « *puissant mouvement d'intégration à la communauté minière* », cela ne permet pas d'affirmer que « *le P.C. tient tout* » et surtout pas l'action collective de « *formation des adultes* », qui représente précisément, selon nos analyses, une des formes nouvelles de sociabilité à la fois autonome et extériorisée.

2) Les mêmes recherches ne permettent pas davantage de conclure, comme le fait M. Gillet, selon l'auteur de l'article, qu'à Sallaumines « *les jeunes n'y croient plus du tout* ». Si une majorité relative de personnes interrogées pensent, à Sallaumines comme à Noyelles, que « *la mine, c'est terminé* » (46,1 % et 51 %), une forte minorité (comprenant aussi des jeunes) estime « *qu'il reste encore du charbon à exploiter* » (37,6 % et 39,7 %).

3) La référence complète de l'article d'où sont tirés ces résultats et ces citations est la suivante : Dubar (C.), Gayot (G.) et Hedoux (J.) « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et Noyelles sous Lens », *Revue du Nord*, tome LXIV, n° 253 avril-juin 1982 – pages 365 à 462.

C. DUBAR et G. GAYOT.

[Les informations contestées par MM. Dubar et Gayot nous ont été fournies par M. Marcel Gillet, professeur d'histoire à l'Université de Lille, qui tient à en assumer la responsabilité. *M. Gillet était le* responsable scientifique du numéro spécial de la *Revue du Nord* n° 253 intitulée « Sociabilité et mémoire collective », qui contenait l'article cité de MM. Dubar, Gayot et Hedoux. Précisons également que, si l'action collective de formation menée par le centre Université-Economie d'éducation permanente dans quatre communes du bassin minier – dont Sallaumines – est menée et gérée par l'Université, elle est conduite par un conseil d'administration quadripartite (pouvoirs publics, collectivités locales, syndicats, organisations patronales), dont le président est le maire (P.C.) de Sallaumines.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

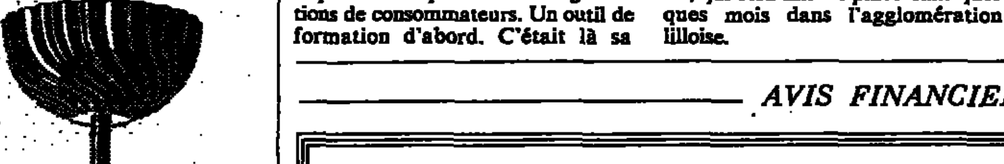
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

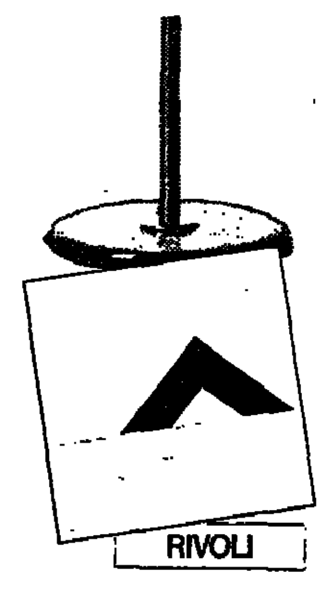
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

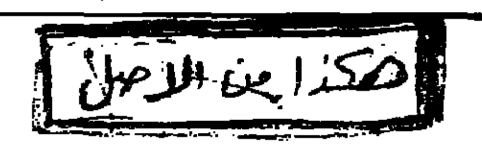
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





MARCHÉS FINANCIERS

L'ARGENTINE AURAIT OBTENU UNE PREMIÈRE TRANCHE DE CRÉDIT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS

Buenos-Aires *(Agefi)*. – L'Argentine aurait, selon les milieux bancaires internationaux, obtenu une première tranche de 500 millions de dollars d'un nouveau crédit de 1,5 milliard de dollars, à moyen terme, qui devrait lui permettre de rééchelonner sa dette extérieure s'élevant à quelque 40 milliards de dollars actuellement.

La majorité des 320 banques créancières de l'Argentine ont accepté de débloquer cette nouvelle avance mais n'ont pu s'accorder totalement sur le point de renoncer à deux conditions préalables concernant ce déblocage : à savoir que l'Argentine termine le rééchelonnement de dettes extérieures publiques avoisinant 9 milliards de dollars et qu'elle paie les arriérés au titre du service de sa dette avant de recevoir ces 500 millions de dollars.

Toutefois, le déblocage a été rendu possible par l'ordre donné par la Banque centrale d'Argentine aux banques du pays d'émettre des billets à ordre, en souffrance, couvrant le remboursement de 5,5 milliards de dettes antérieures assorties d'une garantie de change alignée sur les cours en vigueur en 1981, que l'Argentine ne pouvait plus assumer vu les écarts intervenus depuis lors.

Ces billets à ordre libellés en dollars US sont assortis de taux d'intérêts indexés sur le « prime rate » des banques américaines et le Libor (London Interbank Offering Rate) et permettront de refinancer les dettes en cours en cinq ans avec une période de grâce initiale de trois ans.

La Banque centrale d'Argentine attendait le feu vert du ministère de l'économie avant de diffuser le texte de sa circulaire aux banques locales, sur les billets à ordre en question, texte qui était prêt depuis le 17 novembre, indique-t-on à Buenos-Aires.

La première tranche du nouveau crédit de 500 millions qui vient d'être débloquée par les banques internationales à l'intention de l'Argentine lui permettra de rembourser 350 millions d'un crédit relais de 1,1 milliard qui lui avait été accordé en janvier dernier par ses créanciers internationaux et de payer environ 150 millions d'arriérés d'intérêt accumulés jusqu'au 30 septembre dernier.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	25 nov.	2 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	1261,3	1258,5
Valeurs étrangères	3557,3	3583,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	182	181,8
Valeurs étrangères	481,3	484,8
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	157,2	158,8
Pétroles-Energie	122,7	123
Métallurgie	79,3	79,8
Chimie	175,2	174,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112,3	111,4
Constructions mécaniques	110,1	109,6
Matériel électrique	176,9	176,1
Automobile et accessoires	123,9	122,4
Industr. de consom. non alim.	252,8	248,4
Agro-alimentaire	290,5	227,8
Distribution	96,1	95,1
Transports	139,5	140,5
Services	207,1	204,8
Assurances	124,1	126,2
Banques	184,1	190,7
Immobilier et foncier	150,7	152
Investissement et portefeuille	174,5	174
Valeurs industrielles	183,4	182,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	104	104,2
Emprunts d'Etat (*)	104,6	104,8
Emprunts garantis et assimilés (*)	103,7	103,9
Sociétés (*)	104,8	105
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	91,2	91,3
Sociétés (*)	99,7	99,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	150,1	149,8
Produits de base	125	126,9
Construction	109,7	109
Biens d'équipement	122,1	120,9
Biens de consom. durables	164,4	163,3
Biens de consom. non durables	227,2	222
Biens de consom. alimentaires	229,1	224,6
Services	120	128,2
Sociétés financières	162,1	174,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	121,1	119,7
Valeurs industrielles	153,2	152,1
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	119,6	121,1

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSO. – Afin de tenter de décourager ce qui pourrait apparaître comme des achats spéculatifs (le cours de l'action a progressé de plus de 10 % la semaine précédente pour conclure à 435,80 F le vendredi 2 décembre) (*le Monde* des 4 et 5 décembre), la société Esso estime qu'il est nécessaire de compléter les informations concernant le gisement de Chaunoy et publiées le 27 octobre dernier.

Dans un nouveau communiqué, la compagnie précise que « *le forage de Chaunoy-4, actuellement en cours, et situé à 1 200 mètres au sud de Chaunoy-1, fait partie de la série des forages déjà annoncés et nécessaires à la délimitation du gisement* ». Esso ajoute qu'au 1er décembre dernier « *le forage se trouvait dans le réservoir gréseux du gisement présentant des indices de pétrole brut, mais en position légèrement plus basse, c'est-à-dire* a priori *un peu moins favorable que les autres puits existants. Le forage se poursuit selon le programme établi et fera l'objet d'essais de production dans les semaines à venir après son achèvement. L'appareil sera alors transféré, ainsi qu'il a déjà été annoncé, sur l'emplacement de Chaunoy-5, situé à 1 200 mètres à l'est de Chaunoy-1* ».

D.M.C. – A l'occasion de son assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 1er décembre 1983, la fusion-absorption par la société D.M.C. de sa filiale Filteries Dollfus-Mieg et Cie, spécialisée dans les fils et ouvrages, a été approuvée. De son côté, le président Gérard Thiriez a indiqué qu'à fin octobre le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) avait atteint 4,3 milliards de francs, en progression de 3 % (à structures comparables) sur les dix premiers mois de l'exercice précédent.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	1er déc.	2 déc.
Valeurs françaises	154	155,1
Valeurs étrangères	149,2	149,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	1er déc.	2 déc.
Indice général	148,9	149,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 déc. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 déc.	5 déc.
1 dollar (en yens)	232,65	234,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 516
5 %	38 95	4 178
3 % amort. 45-54	71	1 016
Emp. 7 % 1973	9879	..
Emp. 8,80 % 77	111 82	4 664
9,80 % 78/93	88 50	3 866
8,80 % 78/86	90 05	8 583
10,80 % 79/94	91 15	2 656
13,25 % 80/90	99 70	6 625
13,80 % 80/87	101 68	1 810
13,80 % 81/99	100 90	12 174
16,75 % 81/87	110 60	3 844
16,20 % 82/90	110 60	14 380
16 % juin 82	110 20	7 738
E.D.F. 7,8 % 61	137 20	13 249
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 25	6 703
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 75	5 894
CNB Paribas	101 75	5 894
CNB Suez	101 75	5 894
CNI janv. 82	101 73	5 894
B.S.N. 10,50% 77	2685	291
Carrefour 6,75% 75	320	32
Interbail (obl. conv.)	235	23 500
Lafarge 6 % 72	318	32 700
Martell 8,75 % 77	1360	141
Michelin 5,50% 70	611	61 100
Moët-Hennes. 8%77	1565	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	206 10	20 610
Peugeot 6 % 70-75	347	34 800
Sanofi 10,25 % 77	651	..
SCREG 9,75 % 78	185 20	16 800
Télém. 7 % 74	165	16 920
Thom.-CSF 8,9% 77	240	23 600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46	47 50
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	3850	4005
Agr. Inc. Madag.	80	....
Alfred Herlicq	67 80	68
Allobroge	380	376
André Roudière	157	155
Applic. Hydraul.	327	328
Arbel	41	40 10
Artois	414	397 50 o
At. Ch. Loire	15 60	15 80
Aussedat-Rey	20 50	19 95
Bain C. Monaco	81	82
Banania	427	430
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	274 60	280 50
B.N.P. Intercontin.	133 10	138 40
Bénédictine	1500	1560
Bon-Marché	88 50	92
Boris	297	....
Bras. Glac. Int.	680	....
Calf	350	343
Cambodge	190	191
C.A.M.E.	103	100
Campenon Bern.	194 70	194 50
Caout. Padang	232 20	241 50
Carbone-Lorraine	46	46
Carnaud S.A.	132	134
Caves Roquefort	840	815
C.E.G.Frig.	167 20	169 10
C.E.M.	28 50	29 10
Centen. Blanzy	870	835
Centrest (Ny)	103	103
Cerabati	51 20	51 50
C.F.F. Ferrailles	116	118
C.F.S.	600	....
C.G.I.B.	253 20	....
C.G.V.	108	....
Chambon (M.)	398	....
Chambourcy (M.)	1100	....
Champex (Ny)	103	103
Chim. Gde Paroisse	82	83
C.I. Maritime	351	351
Ciments Vicat	240	240
Citram (B)	120	120
Clause	402	402
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	364 d
CNIM-Mar Madag.	4 50	....
Cochery	48	....
Cofradel (Ly)	406	....
Cogifi	219	219
Comindus	603	600
Comiphos	155 10	154 70
Comp. Lyon-Alem.	189	189
Concorde (La)	254	249
C.M.P.	12 45	12 95
Conte S.A. (Li)	33 50	35
Crédit (C.F.B.)	192 30	194
Créd. Gén. Ind.	395	390
Cr. Universel (Cie)	460	478
Créditel	115 50	116
C. Sabl. Seine	115	115
Darblay S.A.	223 80	225
De Dietrich	308 10	315
Degremont	131	133
Delalande S.A.	280	289

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	501	510
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 50	111
Didot-Bottin	345	346
Dist. Indochine	300	....
Drag. Trav. Pub.	200	205
Duc-Lamothe	205	205
Dunlop	6 70	4 40 o
Eaux Bass. Vichy	985	990
Eaux Vittel	920	....
Ecco	2550	2505
Economats Centre	415	410
Electro-Banque	235	235
Electro-Financ.	514	522
Elf-Antargaz	152	150
E.L.M. Leblanc	560	575
Entrepôts Paris	287	281 80
Epargne (B)	1150	1135
Epargne de France	325	326
Epeda-BF	1315	1263
Escaut-Meuse	334 80	335
Eurocom	635	635
Europ. Accumul.	36 40	37 80
Eternit	242 50	245
Félix Potin	1100	1100
Ferm. Vichy (Ly)	156	....
Finalens	89 50	88 10
FIPP	96	....
Fnac	212	212
Focep (Chât. eau)	1227	....
Foncière (Cie)	189 70	193
Fonc. Agache-W.	92 70	90
Fonc. Lyonnaise	1300	1300
Foncina	153	154
Forges Gueugnon	17 45	18
Forges Strasbourg	127	130
Forinter	1245	1246
Fougerolle	89	85 40
France I.A.R.D.	99	103
France (La)	540	554
Frankel	200 50	200
Fromageries Bel	840	845
From. Paul Renard	421	430
GAN	650	650
Gaumont	690	697
Gaz et Eaux	1200	1200
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 90	24 90
Gerland (Ly)	560	568
Gévelot	228	....
Gr. Fin. Constr.	180	187 20
Gds Moul. Corbeil	80 50	77 30
Gds Moul. Paris	275 80	286 80
Groupe Victoire	515	510
G. Transp. Ind.	133 30	140
Huard-U.C.F.	39	38 90
Hutchinson	29 10	28 80
Hydro-Energie	148 70	190 20 d
Hydroc. St-Denis	63 50	....
Immindo S.A.	207	207
Imminvest	150 90	150 50
Immobail	290	283
Immobanque	490	480
Immob. Marseille	1919	1930
Immofice	379	379
Industrielle Cie	650	650
Invest. (Sté Cent.)	685	....
Jaeger	45	43
Lafitte-Bail	273	275 30
Lambert Frères	77 30	80
Lampes	108 50	109 90
La Brosse-Dupont	64	66 50
Lebon Cie	795	775
Lille-Bonnières	228 20	237 30
Locabail Immob	515	518
Loca-Expansion	173	170
Locafinancière	239	239 90
Locatel	349	349 80
Lordex (Ny)	108	108
Louvre	380	379
Luchaire S.A.	234	234
Machines Bull	39 10	39 10
Magasins Uniprix	53	54
Magnant S.A.	45	43 20 o
Maritimes Part.	136 50	....
Marocaine Cie	45	43 20 o
Métal Déployé	276	270 50
M. H.	38	38 10
Mic	240	....
Mors	415	418
Nadella S.A.	134	135
Naval Worms	112	116 40
Navig. (Nat. de)	55 30	54 30
Nicolas	342	344 90
Nodet-Gougis	92 20	88 50
OPB Paribas	139	139 50
Optorg	115	114
Origny-Desvroise	123	120
Palais Nouveauté	300	298
Paris France	97	98
Paris-Orléans	149	148
Part. Fin. Gest. Im.	280 90	328 80 d
Pathé-Cinéma	281	280 50
Pathé-Marconi	148 70	142 70 o
Piles Wonder	132	134
Piper-Heidsieck	370	375
P.L.M.	98	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	163	167
Profils Tubes Est	5 45	5 20 o
Prouvost ex-Lain.R.	35	35 10
Providence S.A.	440	440
Publicis	1139	1093
Raff. Souf. R.	152 50	156
Ressorts Indust.	88	90
Révillon	430	420
Ricqlès-Zan	131 90	137 20 d
Ripolin	56	46 10 o
Rochefortaise S.A.	62 50	63
Rochette-Cenpa	13 70	14 10
Rosario (Fin.)	112	....
Rougier et Fils	55 30	55 30
Rousselot S.A.	336	324
Sacer	40	....
Sacilor	2 70	2 80
SAFAA	72	74
Safic-Alcan	207	....
SAFT	229	229
Saunier Duval	23	22 55
Saint-Raphaël	85	85
Salins du Midi	231 10	235
Santa-Fé	181	181
Saram	53 50	55
Savoisienne (M)	86	....
SCAC	192 50	195
Sellier-Leblanc	263	264 50
Senelle Maubeuge	145	142 50
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	46 30	48 20
Sicli	37 60	39
Sicotel	252	262
Sinra-Alcatel	600	600
Sinvim	116 20	117
Siph (Plant. Hévéas)	182	182
SMAC Acléroid	156 90	156 90
Sofal financière	338	335
Soffo	165 10	169
Soficomi	436	430
S.O.F.I.P. (M)	101	....
Sofragi	755	757
Sogepal	215	215
Soudure Autog.	76	72
S.P.E.G.	145	145 50
Speichim	172	170
S.P.I.	308 80	337 20 d
Spie Batignolles	136 10	138
Stemi	230	239 20
Synthelabo	318	329
Taittinger	759	759
Testut-Aequitas	125 10	130 10
Thann et Mulh.	44 50	44 50
Tissmétal	27	27 20
Tour Eiffel	316	308
Ufiner S.M.D.	185	189
Ugimo	198 20	198
Unibail	498 50	499
Unidel	107 60	103 20
U.A.P.	550	550
Union Brasseries	58 30	....
Union Habit.	250 50	250 50
Un. Imm. France	264 90	265
Un. Ind. Crédit	301	301
Usinor	1 13	1 10
U.T.A.	180	187
Vincey Bourget (Ny)	8 65	....
Virax	56 70	54 50
Waterman S.A.	266 80	256
Brass. du Maroc	120	120
Brass. Ouest-Afr.	22 85	23 75 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	295	....
Akzo	304	302
Alcan Alum	420	410
Algemeine Bank	1261	1299
Am. Petrofina	543	....
Arbed	196	....
Asturienne Mines	106	....
Banco Central	85	86
Bco Pop Espanol	79	80
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	33000	33100
Barlow Rand	103	....
Blyvoor	146	150
Bowater	35 80	....
British Petroleum	82 10	....
Br. Lambert	432	428
Caland Holdings	105	102
Canadian-Pacific	428	434
Cockerill-Ougre	25 10	....
Cominco	477	495
Commerzbank	670	661
Courtaulds	17 25	....
Dart. and Kraft	738	730
De Beers (port.)	75 40	....
Dow Chemical	360	356
Dresdner Bank	680	682
Entrep. Bell Canada	288	288
Femmes d'Auj.	76 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finoutremer	237	241
Finsider	0 46	0 28 o
Gén. Belgique	321 50	315 60
Gevaert	460	....
Glaxo	128 90	120
Goodyear	357	....
Grace and Co	487 50	480
Grand Metropolitan	64 50	63 60
Gulf Oil Canada	145	150
Hartebeest	752	770
Honeywell Inc.	1510	1510
Hoogoven	124	....
I. C. Industries	485	485
Int. Min. Chem	500	....
Johannesburg	1140	....
Kubota	13	13
Latonia	255 30	255
Mannesmann	511	....
Marks-Spencer	36 95	36 95
Midland Bank Plc	65	65 50
Mineral-Ressourc.	106	105
Nat. Nederlanden	641	....
Noranda	220	220
Olivetti	20	20 70
Pakhoed Holding	180	184
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	405	405
Phoenix Assuranc.	63 50	....
Pirelli	9 80	8 30 o
Procter Gamble	639	638
Ricoh Cy Ltd	46 30	47 50
Rolinco	1100	1094
Robeco	1155	1147
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	203	195
Sperry Rand	450	445
Steel Cy of Can.	255	....
Stilfontein	184	183
Sud. Allumettes	345 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tenneco	410	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 80	18 50
Vieille Montagne	540	560
Wagons-Lits	337	336
West Rand	78	75 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1050	1050
Dafsa	395	389
Dauphin O.T.A.	1200	1210
Far East Hotels	1	1 01
Merlin Immobilier	1850	1880
Métallurg. Minière	130 50	132 50
M.M.B.	285	287
Novotel S.I.E.H.	1620	1671
Petit Bateau	395	396
Petrofigaz	479	479
S.C.G.P.M.	200	208
Sodexho	2700	2700
Sofibus	217	225
Rodamco	464 50	461 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-industrie	5 10	5 50 d
Alser	168	169
Cellulose du Pin	28 10	....
C.G.Maritime	10	10
Coparex	480	490
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 80	....
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	50	....
Pronuptia	130	140
Rorento N.V.	710	706
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	135	137
Total C.F.N.	56 10	....
Ulinex	221 20	222

SICAV 2/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	218 57	208 66
Actions-Investiss.	271 90	259 57
Actions sélectives	321 73	307 14
Aedificandi	352 63	336 64
A.G.F. 5000	240 65	229 74
Agfimo	373 30	356 37
A.G.F. Interfonds	378 48	361 32
Altefi	230 81	220 34
A.L.T.O.	189 44	180 85
Amérique Gestion	518 23	494 73
Associc	21459 89	21459 89
Bourse-Investiss.	281 96	269 17
Capital Plus	1224 16	1224 16
C.I.P.	831 65	793 94
Convertimmo	290 90	277 71
Cortexa	1047 03	999 55
Credinter	400 25	382 10
Croiss. Immobil.	370 38	363 58
Démeter	58434 62	58265 82
Drouot-France	294 39	281 03
Drouot-Investiss.	727 34	694 36
Drouot-Sécurité	192 25	183 53
Energia	239 70	228 83
Epacourt Sicav	6115 98	6086 55
Epargne Associations	23619 39	23548 74 ◆
Epargne-Capital	5182 17	5130 86
Epargne-Croiss.	1360 55	1298 85
Epargne-Industr.	428 94	409 49
Epargne-Inter	682 25	651 31
Epargne-Oblig.	177 22	169 19
Epargne-Unie	878 75	838 90
Epargne-Valeur	344 17	328 56
Eparoblig	1076 97	1074 82
Eurocic	8843 37	8442 36
Euro-Croissance	403 92	385 60
Foncier Investiss.	641 26	612 18
France-Garantie	279 79	274 30
France-Investiss.	421 74	402 62
Fr.-Obl. (nouv.)	405 15	386 78
Francic	236 87	226 13
Fructidor	229 76	219 34
Fructifrance	423 50	404 30
Fructivar	58853 04	58706 27
Gestion Associations	110 70	108
Gestion Mobilière	568 13	542 37 ◆
Gest. Rendement	480 90	468 64
Gest. Sél. France	379 35	362 15
Haussmann Oblig.	1230 06	1174 28
Horizon	648 48	619 07
I.M.S.I.	369 28	352 53 ◆
Indo-Suez Valeurs	633 44	604 72 ◆
Ind. française	11452 83	11228 26
Interoblig.	10358 53	9888 81
Intersélect France	280 36	267 65
Intervaleurs Indust.	409 11	390 56 ◆
Invest. net	10275 64	10255 13
Invest. Obligataire	12390 28	12365 55
Invest. St-Honoré	687 04	655 89
Laffitte-crt-terme	117023 69	117023 69 ◆
Laffitte-Expansion	639 38	610 39 ◆
Laffitte-France	194 70	185 85 ◆
Laffitte-Oblig.	140 68	134 30 ◆
Laffitte-Rend.	206 62	197 25 ◆
Laffitte-Tokyo	862 25	823 15 ◆
Lion-Associations	11045 53	11045 53
Livret portefeuille	491 26	468 98
Mondiale Investissem.	352 55	336 56
Monecic	54272 85	54272 85
Multi-Obligations	463 70	442 67 ◆
Natio.-Assoc.	22394 98	22350 28
Natio.-Epargne	12183 19	12062 56
Natio.-Inter.	938 28	895 73
Natio.-Placements	59871 68	59871 68
Natio.-Valeurs	499 64	476 98
Oblisem	164 47	157 01
Pacifique St-Honoré	410 58	391 96
Paribas Epargne	11770 69	11723 78 ◆
Paribas Gestion	547 04	522 23 ◆
Patrimoine-Retraite	1123 03	1101 01
Phenix Placements	235 94	224 77
Pierre Investiss.	420 08	401 03
Placement crt-terme	51723 50	51723 50
Province Investiss.	268 46	256 29
Rendem. St-Honoré	11766 53	11707 99 ◆
Sécur. Mobilière	405 45	387 06 ◆
Sél.court terme	11785 61	11697 88
Sélec. Mobil. Div.	339 44	324 05
Sélection-Rendem.	172 42	164 60
Sélecz. Val. Franç.	199 44	190 40
Sicav-Associations	1049 34	1047 25
S.F.I. fr. et étr.	456 54	435 84
Sicavimmo	473 01	451 56
Sicav 5000	209 43	199 93
Sivafrance	317 49	303 09
Sivam	318 81	304 35
Sivarente	195 99	187 10
Sivinter	358 92	342 64
S.I.-Est	980 86	936 38 ◆
S.I.G.	780 25	744 02
S.N.I.	1037 31	990 27
Sofinvest	443 44	423 33 ◆
Sogepargne	312 34	298 18
Sogevar	863 56	824 40
Sogester	1131 86	1080 53
Soleil Investiss.	469 97	449 66
U.A.P. Investiss.	345 54	329 87
Uni-Associations	101 77	101 77
Unifrance	256 50	244 87
Unifoncier	678 53	647 76
Unigestion	647 54	618 18 ◆
Uni-Japon	1121 60	1070 74
Uni-Régions	1411 37	1347 37
Univalence	1770 79	1712 56
Univer	12967 15	12967 15
Valorem	392 99	375 17
Valorg	10892 69	10838 49
Valrcal	119063 35	118944 41
Worms Investiss.	699 04	667 34

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1868	4,5 % 1973	1919	1901	1904	– 0 78
3070	C.N.E. 3 %	3091	3089	3090	– 0 03
220	Accor	215	218	218	+ 1 39
830	Agence Havas	825	840	840	+ 1 81
500	Air Liquide	510	514	515	+ 0 98
400	Als. Superm.	415	415	415	....
71	A.L.S.P.I.	71 90	71 40	71 40	– 0 69
148	Alsthom-Atl.	143	138	135	– 5 59
790	Amrep	860	845	860	....
350	Applic. gaz	346	349	349	+ 0 86
335	Arjom. Prioux	326	320 10	320	– 1 84
1020	Aux. Entrepr.	1005	1000	1019	+ 1 39
395	Av. Dass.-Br.	421	421	421	....
220	Bail-Equipem.	279	283	284	+ 1 79
560	Bail-Investiss.	614	619	619	+ 0 81
355	Cie Bancaire	363	382	383	+ 5 50
105	Bazar H.-V.	105 50	106	106	+ 0 47
270	Béghin-Say	274 90	275	275	+ 0 03
785	Bic	392	410	410	+ 4 59
225	B.I.S.	234	230	230	– 1 70
1550	Biscuit (Géné.)	1510	1540	1540	+ 1 98
1690	Bongrain S.A.	1665	1680	1679	+ 0 84
690	Bouygues	667	699	702	+ 5 24
2690	B.S.N.-G.D.	2595	2595	2595	....
1300	Carrefour	1300	1299	1296	– 0 30
910	Casino	913	912	912	– 0 10
570	Cedis	535	530	531	– 0 74
280	Cetelem	251 50	250 10	250 10	– 0 56
520	C.F.A.O.	512	508	507	– 0 97
70	C.F.D.E.	74 90	74 50	74 60	– 0 40
7 20	Ch. France Dunk.	5 70	5 30	5 30	– 7 01
245	Charg. Réunis	240	238	236	– 1 66
23	Chiers-Châtill.	23 70	23 90	23 90	+ 0 84
188	Ciments franç.	185	186	186	+ 0 54
1490	C.I.T. Alcatel	1460	1470	1479	+ 1 30
720	Club Méditerr.	742	742	741	– 0 13
103	Codetel	112 90	115	115 20	+ 2 03
177	Cofimeg	192 50	189 50	190 50	– 1 03
205	Coles	215	210	210	– 2 32
117	Compt. Entrepr.	118 70	118	118	– 0 58
280	Compt. Mod.	287 50	281	281	– 2 42
580	Créd. Foncier	568	580	580	+ 2 11
200	Crédit F. Imm.	209	206	206	– 1 44
400	Crédit Nat.	431	450	450	+ 4 40
43	Creusot-Loire	46 40	45 20	45 10	– 2 80
115	Crouzet	119 90	120	116	– 3 25
460	C.S. Saupiquet	472	495	495	+ 4 87
1150	Damart-Servip	1280	1297	1297	+ 1 32
685	Darty	700	704	700	....
540	Docks France	545	545	545	....
81	D.M.C.	88	91 50	93 50	+ 6 25
840	Dumez	826	824	825	– 0 12
510	Eaux (Gén.)	568	570	572	+ 0 70
165	Elf-Aquitaine	171	171 80	174	+ 1 75
156	– (certific.)	155 50	157 30	157 20	+ 1 09
1900	Essilor	1920	1930	1930	+ 0 52
385	Esso S.A.F.	441	435	435	– 1 36
745	Eurafrance	780	778	785	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Euromarché	700	700	700	....
640	Europe nº 1	615	618	618	+ 0 48
770	Facom	811	811	811	....
710	Fichet-bauche	706	695	695	– 1 56
163	Finextel	179 50	178 90	178 90	– 0 33
173	Fives-Lille	191	190	190	– 0 52
33	Fonderie (Gén.)	33 30	33 50	33 60	+ 0 60
85	Fraissinet	86	85 10	85 10	– 1 04
415	Francarep	415	411 50	413	– 0 48
145	Gal. Lafayette	149 50	149 80	149 80	+ 0 20
920	Gén. Géophys.	919	890	905	– 1 52
280	GTM-Entrepose	280	277	277	– 1 07
330	Guyenne-Gasc.	339	339	339	....
1280	Hachette	1405	1415	1415	+ 0 71
260	Hénin (La)	298	299 50	299 50	+ 0 50
57	Imétal	60 10	61 95	61 50	+ 2 32
235	Imm. Plaine-M.	260	259	262	+ 0 76
365	Ind. et Particip.	361	360	360	– 0 27
780	Inst. Mérieux	809	820	819	+ 1 23
....	Interbail	374	380	380	+ 1 60
1190	Intertechnique	1190	1190	1190	....
138	J. Lefebvre	138	138 50	138 50	+ 0 36
128	Jeumont Ind.	131	130 10	130 10	– 0 68
485	Lab. Bellon	470	470	470	....
265	Lafarge-Coppée	262	263 90	263 90	+ 0 72
1980	Legrand	2005	2050	2040	+ 1 74
1280	Lesieur	1230	1280	1280	+ 4 06
255	Locafrance	279	275	274	– 1 79
665	Locindus	680	690	690	+ 1 47
745	Lyonn. Eaux	769	776	776	+ 0 91
320	Mais. Phénix	354	355 50	355 50	+ 0 42
830	Majorette (Ly)	838	835	835	– 0 35
100	Manurhin	103	100 10	102	– 0 97
71	Mar. Wendel	72 50	74	74	+ 2 06
1380	Martell	1360	1400	1430	+ 5 14
970	Merlin-Gerin	925	916	918	– 0 75
900	Metra	1098	1162	1160	+ 5 64
800	Michelin	782	775	777	– 0 63
1170	Midi (Cie)	1362	1350	1350	– 0 88
166	Midland Bk S.A.	172	175 10	176	+ 2 32
114	Mines Kali (Sté)	127	120	120	– 5 51
41	M.M. Penarroya	45 50	44	44	– 3 29
1400	Moët-Hennessy	1300	1295	1298	– 0 15
490	Mot. Leroy-S.	492	491	490	– 0 40
97	Moulinex	103	105	107	+ 3 88
540	Mumm	641	630	621	– 3 12
210	Navig. Mixtes	206 10	205	205	– 0 53
9	Nobel-Bozel	9 75	10 10	10 30	+ 5 64
46	Nord-Est	50	50 60	50 60	+ 1 20
290	Nordon (Ny)	310	310	310	....
64	Nouvelles Gal.	71 60	68 10	68 10	– 4 88
690	Occident. (Gén.)	676	670	670	– 0 88
205	Olida-Caby	198	197 50	197 50	– 0 25
950	Omn. F. Paris	975	975	975	....
152	Opfi-Paribas	159	162 30	162 30	+ 2 07
2190	Oréal (L')	2158	2155	2155	– 0 13
56	Papet. Gascogne	59	58 95	58 95	– 0 08
530	Paris-Réescomp	645	570	570	+ 4 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
180	Pechelbronn	194	193 50	193 50	– 0 25
420	Penhoet	489	485	484	– 1 02
725	Pernod-Ricard	701	714	714	+ 1 85
150	Pétroles (Fse)	154 20	156	159	+ 3 11
37	– (certific.)	38 10	38 85	39	+ 2 36
65	Pétroles B.P.	70 10	70 90	71	+ 1 28
205	Peugeot S.A.	208 50	207 50	208 80	+ 0 14
63	Poclain	59 95	60	60	+ 0 08
310	Poliet	304	305	304 50	+ 0 16
124	Pompey	141	145	145	+ 2 83
325	P.M. Labinal	349 80	349 50	349 50	– 0 08
1650	Presses Cité	1715	1733	1733	+ 1 04
860	Prétabail Sic.	885	889	889	+ 0 45
255	Primagaz	262	263	264	+ 0 76
128	Printemps	146	145	144	– 1 36
1170	Promodès	1201	1210	1210	+ 0 74
415	Radiotechn.	411 50	411	412	+ 0 12
74	Raffin. (Fse)	78 80	79 90	80	+ 1 52
1040	Redoute (La)	1025	1020	1020	– 0 48
655	Roussel-Uclaf	630	630	630	....
1125	Rue Impériale	1144	1160	1160	+ 1 39
166	Sade	168	168	168	....
1370	Sagem	1425	1425	1425	....
335	St-Louis B.	308	315	315	+ 2 27
475	Sanofi	471	488	488	+ 3 60
320	S.A.T.	347	350	350 10	+ 0 89
17 20	Saulnes	24 80	24 85	24 90	+ 0 40
85	Schneider	85 20	88	89	+ 4 46
46	S.C.O.A.	45 20	45 90	45 90	+ 1 54
151	S.C.R.E.G.	156	154 50	154 40	– 1 02
385	Seb	412	407	410	– 0 48
240	Sefimeg	262 80	262	262 20	– 0 22
820	S.F.I.M.	821	820	820	– 0 12
100	S.G.E.-S.B.	102 20	102 50	102 50	+ 0 29
760	Sign. Ent. El.	820	820	818	– 0 24
510	Silic	499	499	504	+ 1
290	Simco	307 80	307 50	307 80	....
129	Simnor	136	135 50	135 50	– 0 36
1280	Skis Rossignol	1360	1355	1355	– 0 36
....	Siminco	500	505	505	+ 1
465	Sogerap	475	472	472	– 0 63
500	Sommer-Allib.	490	493	493	+ 0 61
415	Source Perrier	412 50	414	414 50	+ 0 48
375	Talcs Luzenac	410	400	400	– 2 43
1310	Tél. Elect.	1290	1300	1315	+ 1 83
189	Thomson-C.S.F.	189 80	193	195 50	+ 3
1840	T.R.T.	1941	1917	1941	....
225	U.F.B.	230	240	242	+ 5 21
520	U.I.S.	531	529	529	– 0 37
179	U.C.B.	195	197	201	+ 3 07
300	Valéo	321	334	330	+ 2 80
65	Vallourec	72	71 95	72	....
1540	V. Clicquot-P.	1710	1830	1815	+ 6 14
1090	Viniprix	1025	1008	1008	– 1 65
880	Elf-Gabon	910	908	909	– 0 10
265	Amax Inc.	273	273 50	273	....
377	Amer. Express	368	371	371	+ 0 81
685	Amer. Teleph.	682	678	679	– 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
167	Anglo Amer. C.	180	182 50	182	+ 1 11
1070	Amgold	1185	1200	1201	+ 1 35
860	B. Ottomane	921	922	923	+ 0 21
650	BASF (Akt)	686	678	678	– 1 16
650	Bayer	679	678	678	– 0 14
465	Buffelsfont.	547	557	557	+ 1 82
36	Charter	35 10	34 80	34 75	– 0 99
475	Chase Manh.	496	495 50	495 50	– 0 10
305	Cie Pétr. Imp.	323	335	335	+ 3 71
77	De Beers	87	83 20	83 60	– 3 90
1220	Deutsche Bank	1270	1240	1240	– 2 36
125	Dome Mines	146 70	146	145 90	– 0 54
290	Driefontein Ctd	336	342	341	+ 1 48
550	Du Pont-Nem.	575	572	572	– 0 52
785	Eastman Kodak	778	780	780	+ 0 25
141	East Rand	176	177 90	175	– 0 56
565	Ericsson	562	561	561	– 0 17
386	Exxon Corp.	405	402	410	+ 1 23
465	Ford Motors	441	441	445	+ 0 90
345	Free State	422	423 50	422 50	+ 0 11
230	Gencor	250	249	248	– 0 80
300	Gén. Belgique	321 50	315 60	315 60	– 1 83
595	Gén. Electr.	608	617	615	+ 1 15
810	Gen. Motors	775	774	775	....
71	Goldfields	80 80	81	81 50	+ 0 86
182	Harmony	215	218 10	218 50	+ 1 62
37	Hitachi	35 90	37	37	+ 3 06
710	Hoechst Akt.	729	714	725	– 0 54
92	Imp. Chemical	98	98	97 90	– 0 10
139	Inco. Limited	162 50	160 20	160 50	– 1 23
1310	IBM	1265	1256	1258	– 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	78 20	77 20	77 80	– 0 51
470	ITT	473 50	478	477	+ 0 73
80	Matsushita	83 90	83 35	83 10	– 0 95
1030	Merck	1038	1038	1039	+ 0 09
930	Minnesota M.	923	914	914	– 0 97
295	Mobil Corp.	310	301 50	301 50	– 2 74
21100	Nestlé	22700	23200	23200	+ 2 20
670	Norsk Hydro	689	685	686	– 0 43
1080	Petrofina	1100	1100	1100	....
730	Philip Morris	746	753	754	+ 1 07
147	Philips	153	150 50	150 50	– 1 63
385	Pres. Brand	435	445	447 10	+ 2 78
415	Président Steyn	474	485	485	+ 2 32
1160	Quilmès	1170	1157	1155	– 1 28
1210	Randfontein	1370	1423	1418	+ 3 50
460	Royal Dutch	465 10	470	470	+ 1 05
85	Rio Tinto Zinc	92 70	91 10	91 10	– 1 72
310	St Helena Co	376 50	383	385	+ 2 25
490	Schlumberger	505	497 60	498 50	– 1 28
84	Shell transp.	85 20	84 60	84 60	– 0 70
1490	Siemens A.G.	1516	1500	1495	– 1 38
150	Sony	147 50	151 80	151 80	+ 2 91
215	T.D.K.	224 40	223	223 50	– 0 40
840	Unilever	892	884	884	– 0 89
725	Unit. Techn.	778	784	784	+ 0 77
970	Vaal Reefs	1135	1154	1158	+ 2 02
460	West Deep	536	543	531	– 0 93
425	West Hold.	479 50	480 50	478	– 0 31
495	Xerox Corp.	522	517	517	– 0 95
2 19	Zambia Corp.	2 41	2 44	2 45	+ 1 65

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/12	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 202	8 217	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	303 980	304 150	292	312
Belgique (100 F)	14 978	14 983	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 480	271 550	258	278
Danemark (100 krd)	84 160	84 220	79	87
Norvège (100 k)	109 520	109 430	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 991	11 982	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 457	8 462	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 019	5 021	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	379 920	379 700	367	388
Suède (100 krs)	103 150	103 220	99	106
Autriche (100 sch)	43 160	43 190	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 281	5 284	4 860	5 450
Portugal (100 esc.)	6 366	6 360	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 617	6 615	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 523	3 533	3 380	3 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/12
Or fin (kilo en barre)	105000	106150
Or fin (en lingot)	105200	106200
Pièce française (20 fr)	659	656
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	670	671
Pièce latine (20 fr)	620	624
Souverain	780	781
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	1850	1830
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4195	4200
Pièce de 10 florins	646	644

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4-5 décembre 1983 a été tiré à 459 668 exemplaires

« Le Monde » face à ses difficultés

Le Monde s'épanche rarement auprès de ses lecteurs, mais il les tient au courant de l'essentiel : les changements qui interviennent parmi les porteurs de parts ou à sa direction, l'état de ses comptes. S'il est, volontiers, pudique, il reste, depuis sa création, transparent. Chaque année, comme le prescrit une législation peu respectée, il publie son bilan et ses résultats d'exploitation.

Nos lecteurs ont pu, ainsi, apprendre en juillet que *le Monde* avait perdu 18 millions de francs en 1982. C'était la traduction financière d'une crise qui affecte, à une exception près, la presse quotidienne nationale. Elle n'épargne pas notre journal et elle se prolonge en 1983. Aussi bien, notre résultat d'exploitation à la fin de cette année sera-t-il encore négatif, mais cela tient, pour une grande part, à l'imputation de dépenses qui marquent une volonté de redressement et qui produiront, dès 1984, leurs effets positifs sur les charges de l'entreprise. Il en faut davantage pour redresser durablement la situation.

Nous avons engagé des actions dans deux domaines, la gestion et la diffusion, mais, par la nature des choses, elles s'accomplissent à deux vitesses.

Toute désaffection des lecteurs impose à un journal, même s'il ne peut en maîtriser les causes extérieures, une réflexion sur ce qu'il est, ce qu'il propose : son contenu, sa présentation. Nous nous sommes attelés à cette tâche, à cette remise en cause de nous-mêmes, et certains lecteurs ont constaté les premiers signes des changements que nous jugeons nécessaires. Ils nous l'ont dit.

Nous continuons dans cette voie en privilégiant, avec l'information, l'explication de l'événement, parce que c'est la vocation irremplaçable de la presse écrite. Nous cherchons à faciliter la lecture, la réflexion, dans un environnement où la multiplication des signes et des informations engendre une impression d'incohérence. Nous continuerons dans cette voie, en sachant, d'une part, qu'il n'y a pas de recettes miraculeuses, d'autre part, qu'il ne faut pas attendre de résultats immédiats : c'est une œuvre de longue haleine.

Le Monde n'a pas les moyens d'attendre l'amélioration à terme de sa diffusion. Ses structures juridiques, qui garantissent depuis quarante ans une indépendance qu'il n'entend pas remettre en cause, sont telles qu'il n'a pas de réserves financières. Il ne peut laisser s'accumuler des résultats déficitaires, tangibles en 1982 et 1983, prévisibles, si la tendance n'est pas renversée, en 1984 et 1985. Il convient d'agir là où c'est possible, c'est-à-dire sur les charges. Les économies sur les dépenses de fonctionnement ne suffisant pas, il faut réduire la masse salariale.

Nous nous sommes aussi attelés à cette tâche-là dès 1983 avec un programme d'économies, le non-paiement d'une prime annuelle, le financement de départs anticipés à la retraite. Les effectifs de l'entreprise ont, de cette manière, déjà été réduits en 1983 d'un peu plus d'une cinquantaine de personnes, dans les meilleures conditions sociales.

C'est avec les mêmes préoccupations sociales que la direction du *Monde* a annoncé, lundi 5 décembre au comité d'entreprise, sa décision de procéder à une nouvelle réduction des effectifs en 1984 : elle portera sur une centaine d'emplois et touchera toutes les catégories de personnel : ouvriers, employés, journalistes, cadres. Elle se fera avec le meilleur accompagnement social possible.

Des remises en cause, des efforts, des sacrifices, mais aussi des projets : *le Monde* ne se ménagera pas. Il cherche d'abord en lui les moyens de son redressement et, s'il le faut, il en appellera à ses lecteurs. Avec un peu de temps et beaucoup de volonté, *le Monde* se sortira de cette passe difficile. Nous tiendrons au courant tous ceux qui cherchent leurs informations dans ce journal et qui, souvent, sont aussi nos amis.

A. L.

La C.G.T. appelle à la reprise du travail à la Chapelle-Darblay

La C.G.T. de la Chapelle-Darblay a appelé à une reprise du travail le lundi 5 décembre à l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray, en grève depuis plus de trois mois. Le syndicat a fait parvenir au ministère de l'industrie et de la recherche un protocole où il précise son accord avec *« les nouveaux objectifs industriels et sociaux contenus dans le communiqué du 10 novembre. »*

Il ne s'agit en fait que d'un changement de tactique du syndicat de l'entreprise, qui maintient ses revendications. La C.G.T. a accepté voilà plus d'un mois les grandes lignes du nouveau plan industriel présenté par le groupe hollandais Parenco pour la reprise de l'entreprise papetière. Un nouveau plan qui prévoit la sauvegarde de quatre cents emplois supplémentaires (soit un total de 985 salariés sur les 2 000 actuels) et qui coûtera 600 millions de francs d'investissements nouveaux. Mais la C.G.T. refusait depuis un mois de reprendre le travail à Saint-Étienne-du-Rouvray avant de parvenir à un accord sur le paiement des journées de grève et sur le nombre de délégués C.G.T. parmi les licenciés. La direction de Parenco souhaitait appliquer une règle de proportionnalité pour ces délégués licenciés.

La C.G.T. de l'entreprise lâche donc du lest en appelant à la reprise du travail. Sans doute faut-il rapprocher ce changement de la déclaration faite samedi par le bureau confédéral de la C.G.T., qui affirmait qu'il était *« temps de trouver une issue à une situation qui se traduit par quatre-vingt-quinze jours de lutte »*. La confédération C.G.T. était, semble-t-il, parvenue à un accord avec le groupe Parenco et avec le ministère de l'industrie dans la nuit de jeudi à vendredi. Cet accord, selon la C.F.D.T.-chimie, prévoyait notamment le licenciement de 18 délégués C.G.T. sur un total de 63 et non plus de 23. Mais une délégation C.G.T. de la Chapelle-Darblay l'avait dénoncé comme insuffisant.

On se félicite au ministère de l'industrie de la nouvelle position de la C.G.T. : *« Il faut accepter de se faire confiance »*, ajoute-t-on, en espérant que les négociations vont pouvoir reprendre dans un climat moins conflictuel.

LE TRIBUNAL ORDONNE AUX SYNDICATS DE LIBERER LE PAQUEBOT « FAIRSKY »

(De notre correspondant)

Toulon. – Agissant sur requête de la direction des Chantiers du Nord et de la Méditerranée (C.N.M.), le président du tribunal de grande instance de Toulon a pris, le 2 décembre, une ordonnance condamnant les sections C.F.D.T. et C.G.T. de l'établissement de La Seyne à libérer immédiatement le paquebot *Fairsky*, bloqué par un piquet de grève mis en place par ces deux syndicats depuis le 25 novembre (*le Monde* du 3 décembre).

Si les syndicats refusent d'appliquer cette décision, ils devront verser une somme de 1,2 million de francs par jour de retard jusqu'au 8 décembre ; au-delà, l'astreinte sera de 2 462 615 francs par jour.

Le *Fairsky* est attendu par son armateur à Los Angeles, le 3 février 1984, pour un premier départ en croisière, le 3 mars. L'ultime délai de livraison est fixé au 15 avril, faute de quoi l'armateur serait en droit de refuser la livraison du paquebot ou de réclamer aux C.N.M. 240 000 dollars par jour de retard.

J. L.

A Beyrouth-Ouest

L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE A FAIT UNE VINGTAINE DE MORTS

L'explosion d'une voiture piégée, qui a en partie détruit, lundi matin 5 décembre, *un immeuble de neuf* étages à Beyrouth-Ouest, a fait une vingtaine de morts et quatre-vingt-quatre blessés. Selon la radio nationale libanaise, de nombreux occupants de l'édifice ont été pris au piège à l'intérieur, lorsque la façade s'est effondrée, tandis qu'un violent incendie se déclarait dans un dépôt de peinture situé en face de l'immeuble, gênant le travail des sauveteurs. Trois heures après l'attentat, les restes de dix cadavres affreusement mutilés avaient déjà été dégagés des décombres et gisaient sur le trottoir dans une mare de sang.

L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, s'est produit peu après 8 heures, au moment où de nombreux habitants du quartier partaient à leur travail. Les policiers sur place avaient d'abord déclaré que la charge, estimée à 150 kilogrammes d'explosif, avait été placée à bord d'une Renault-12, dans le garage de l'immeuble. Selon la radio de Beyrouth, un porte-parole a, par la suite, précisé qu'elle se trouvait en fait dans une Fiat en stationnement devant l'édifice.

D'autre part, une forte explosion s'est produite, lundi matin, dans le centre de la ville de Saïda (chef-lieu du Liban-Sud occupé par les forces israéliennes), détruisant deux magasins. Les circonstances de l'explosion ne sont pas encore connues, mais l'armée israélienne a aussitôt bouclé le secteur et organise des recherches. – *(A.P., A.F.P., UPI)*

A Taiwan

PROGRÈS DE L'OPPOSITION RADICALE AUX ÉLECTIONS PARTIELLES

Taipeh *(UPI)*. – Le Kouomintang (K.M.T. au pouvoir) a remporté une victoire sans surprise en enlevant 62 des 71 sièges qui étaient en jeu aux élections législatives partielles organisées le samedi 3 décembre à Taiwan (*le Monde* du 3 décembre).

Le fait le plus marquant est cependant la défaite du chef de l'opposition modérée, M. Kang Ning Hsiang, battu par un représentant de l'opposition dite « radicale », M. Kiang Peng Chien.

Sur le vif

Tendresse

Un vent de folie souffle sur les États-Unis. Dans les magasins, c'est la bousculade, c'est la ruée. Les femmes se griffent, se mordent, se battent à coups de sac à main et de parapluie. On a même vu des chefs de rayon, armés de gourdins haut levés, menacer la horde des clientes déchaînées. En voyant l'autre soir à la télé américaine ces scènes d'émeute, Alistair Cooke – il en a fait le sujet de sa chronique hebdomadaire dimanche à la B.B.C. – s'est dit : ça y est, *The Day after*, le film catastrophe sur les lendemains d'une guerre nucléaire, a déclenché la panique. On s'arrache les produits de première nécessité.

Pas du tout. Il ne s'agit ni de farine, ni de sucre, ni de café. Il s'agit du « Cabbage Patch Kid », un baigneur particulièrement laid et disgracié. L'un a les yeux chassieux, l'autre – il n'y en a pas deux pareils – le menton fuyant, le troisième le nez de travers. Ils sont moches, ils sont tristes, ils sont minables. Et, suprême astuce, on ne les achète pas, on les adopte. Pour trente-cinq dollars, un vendeur, en *blouse blanche de docteur*, vous délivre les papiers qui feront de vos gosses – garçon ou fille – les tendres parents de ce bébé à nul autre semblable, de ce bébé pitoyable, de ce bébé abandonné.

On en a déjà placé deux millions. Vous n'en trouverez plus un seul dans les cinquante États de l'Union. C'est au point qu'un facteur de Kansas-City a pris, à la stupeur des Anglais, l'avion pour Londres dans l'espoir de ramener un de ces affreux petits canards à sa gamine de cinq ans. Plus rien. Il a dû pousser jusqu'à Bristol pour dégoter le dernier. A signaler, également en tête de liste des cadeaux de Noël outre-Atlantique – où la vente des jouets vidéo s'est effondrée – le bon vieil ours en peluche de papa.

La morale de cette histoire ? Elle a beau être plate comme un trottoir, je la trouve plutôt encourageante. En chacun de nous sommeille un terre-neuve flanqué d'un chien-loup. Pourquoi ne pas essayer d'éveiller, en effet, le cœur de nos enfants à la tendresse plutôt qu'à la violence ? Si les marchands de jouets y trouvent leur compte, tant mieux. Et tant pis pour les marchands de canon.

CLAUDE SARRAUTE.

LE DOLLAR BAT TOUS SES RECORDS A PARIS : 8,29 F

Le cours du dollar a battu tous ses records à Paris le lundi 5 décembre 1983, s'établissant à 8,29 F contre 8,24 F à la veille du week-end. Le précédent record datait du mardi 29 novembre 1983.

A l'origine de cette nouvelle hausse, générale dans le monde, notamment à Franfort (2,7275 DM contre 2,7020 DM), on trouve, comme d'habitude, une légère tension des taux aux Etats-Unis, consécutive à l'annonce d'une assez forte augmentation de la masse monétaire (1,6 milliard de dollars) plus forte que prévu. En outre, l'aggravation de la situation au Liban, provoquée par les incidents américano-syriens, a déclenché des achats de dollars supplémentaires.

A Paris, la poussée du dollar a eu pour effet de faire monter les cours du *franc suisse et du yen japonais, qui ont,* à nouveau, battu leurs records respectifs à 3,8075 F et 3,54 centimes. Le mark est resté faible, à 3,04 F.

NOUVELLES BRÈVES

● *La villa d'André Courrèges incendiée.* – L'organisation clandestine basque Iparretarrak a revendiqué, dimanche 4 décembre, l'incendie de la villa du couturier André Courrèges, à Urrugne (Pyrénées-Atlantique). Les archives de la célèbre maison de couture ont été détruites dans l'incendie.

Un autre incendie, dont l'origine pourrait être identique, a touché une bergerie, à Ascain, aménagée en résidence secondaire. Le locataire, un assureur d'Angoulême, est le beau-frère du président du conseil général des Pyrénées-Atlantique, M. Franz Duboscq (R.P.R.). – *(Corresp.)*

● *Incendie à l'École américaine de Saint-Cloud.* – Un incendie a entièrement détruit dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 décembre le bâtiment abritant les classes élémentaires de l'École américaine de Paris (American School of Paris), à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).